HISTOIRE

DU

PARLEMENT DE FRANCFORT.

TROISIÈME PARTIE.[1]

LA CONSTITUTION DE L'EMPIRE.

I.

L'émeute de Francfort, si elle avait triomphé, eût produit certainement une conflagration générale. Bien que réprimée promptement, elle eut son contre-coup à Cologne et dans le duché de Bade. Cologne eut aussi ses barricades, et M. Struve, l'un des chefs des républicains badois, renouvela, à la tête de quelques corps francs, la tentative qui avait si mal réussi à son rival, M. Hecker, dans les derniers jours d'avril. Les émeutiers de Cologne ne tinrent pas long-temps devant les troupes prussiennes; quant aux corps francs de M. Struve, malgré l'énergique activité du général Hoffmann, ils eurent le temps de piller quelques villages, de jeter la terreur dans les campagnes et d'organiser un simulacre de gouvernement révolutionnaire. Établis à Lörrach, ils y publièrent un *Moniteur républicain,* dont un seul numéro a vu le jour. Ce *Moniteur* contenait une proclamation au peuple allemand:

(1) Voyez les livraisons du 1er juin et du 1er juillet.

c'était pour délivrer l'Allemagne du joug de la Russie que M. Struve allait en guerre, et ses corps francs étaient un ramassis de réfugiés italiens, suisses, français, vengeurs désintéressés de l'unité et de la liberté allemandes. M. Struve espérait bien, il est vrai, que tout le duché de Bade allait se soulever à sa voix, et qu'il n'y aurait pas seulement des aventuriers étrangers dans les rangs de cette expédition nationale. Pour atteindre ce but, le *Moniteur* de Lörrach publiait une série de décrets qui devaient attacher les gens de la campagne à la cause de la révolution. Détruire les dîmes, les corvées, les redevances féodales, ce n'était rien pour M. Struve, cette réforme profitant surtout aux petits propriétaires; il fallait faire descendre plus bas les bienfaits du gouvernement insurrectionnel, il fallait, par de criminelles promesses, exciter le pauvre contre le riche, le serviteur contre le maître, le débiteur contre le créancier, et instituer l'anarchie; tel était le sens des décrets de M. Struve. Ceux à qui ces encouragemens ne suffisaient pas pouvaient lire la menace à côté. Tous les citoyens de dix-huit ans à cinquante recevaient l'ordre de s'enrôler immédiatement sous les drapeaux de l'insurrection, et la loi martiale était proclamée. Chacun de ces décrets portait cette épigraphe : « Bien-être, instruction et liberté pour tous! » Ils étaient signés ainsi : « Au nom du gouvernement provisoire, Gustave Struve; le secrétaire, Charles Blind. » Les actes répondaient aux paroles; ce fut, pendant quelques jours, une véritable razzia démagogique. Ces razzias durent cesser dès que les corps francs furent en face de l'ennemi. Le 24 septembre, le général Hoffmann, ministre de la guerre dans le duché de Bade, les attaqua entre Staufen et Heitersheim, et les mit en déroute au premier choc. Ils se replièrent tumultueusement sur Staufen et élevèrent des barricades. Poursuivis par l'armée badoise, ils se défendirent de rue en rue avec assez de vigueur; bientôt cependant Staufen était au pouvoir de la troupe, et un escadron de cavalerie conduisait à Fribourg une centaine de prisonniers. Aussitôt le gouvernement provisoire de Lörrach se réfugia sur le territoire de Bâle, et M. Struve, qui avait réussi à s'enfuir, fut arrêté le lendemain à Schopfheim.

Il n'était pas aussi facile de vaincre la démagogie prussienne. Depuis les événemens du 17 mars, Berlin offrait le plus triste spectacle; les clubs étaient maîtres de la ville; on s'y croyait sans cesse à la veille d'une révolution nouvelle, ou plutôt la révolution y était permanente. Privée des brillans orateurs, des solides esprits de la diète de 1847, envoyés presque tous à Francfort, l'assemblée constituante du royaume de Prusse ne se signalait que par sa violence. Était-elle sous le joug de la terreur populaire? cherchait-elle à dominer le parlement de Francfort par la fougue démocratique, ne pouvant l'égaler par le talent? Les deux motifs peut-être sont également exacts. La vérité est qu'une poi-

gnée d'énergumènes gouvernait l'assemblée et terrifiait la ville. Tandis que le gouvernement, à peine représenté par un ministère sans résolution et sans force, s'abaissait devant la terreur des rues, le roi, enfermé dans son château de Potsdam au milieu de ses gardes-du-corps et de ses sombres conseillers d'autrefois, s'exaltait peu à peu dans ses rancunes contre l'esprit moderne, et revenait à l'adoration du passé. Quelle pouvait être alors la situation du parti constitutionnel? Pressé entre les anarchistes et les défenseurs entêtés de l'ancien régime, il perdait chaque jour du terrain, et cela au moment même où son action était plus nécessaire que jamais, au moment où l'assemblée de Francfort, en faisant la constitution impériale, allait créer à l'Allemagne des difficultés sans nombre.

Ce travail si périlleux de la constitution exigeait un accord intelligent entre les principaux cabinets de l'Allemagne et le parlement de Francfort. Par malheur, l'assemblée des notables, le comité des cinquante et le parlement lui-même, en proclamant la souveraineté absolue de l'assemblée nationale, avaient provoqué la résistance des cabinets et accumulé les obstacles; l'établissement du pouvoir central, au lieu de réparer les fautes commises, augmentait les complications. Si le parlement eût nommé un directoire, il eût associé à sa cause un certain nombre de souverains; le désir de l'unité l'emporta, et, quels que fussent les titres sérieux du vicaire de l'empire, le choix de l'assemblée amenait de nouvelles difficultés qu'on aurait dû prévoir. L'élection de l'archiduc Jean, en effet, avait profondément blessé Frédéric-Guillaume IV et froissé l'orgueil prussien. Bien que les conflits n'eussent pas très sérieusement éclaté, il y avait dans les rapports de la Prusse et de l'autorité centrale beaucoup d'embarras et de contrainte. Dès le commencement de juillet, l'ordre du jour que M. de Peucker portait à la connaissance des armées allemandes pour faire saluer le drapeau rouge, noir et or, et provoquer une promesse d'obéissance au ministère de l'empire, cet ordre du jour si imprudent n'avait pas été admis par le gouvernement prussien. Le 31 juillet, en prenant possession pour la quatrième fois du fauteuil de la présidence, M. de Gagern avait prononcé quelques paroles sévèrement hautaines, qui étaient, — toute l'assemblée le comprit bien, — une réprimande et une menace à l'adresse de Frédéric-Guillaume IV. Ajoutez à cela les violences de quelques députés de la gauche, ajoutez-y les fureurs de M. Brentano s'écriant, à propos de l'amnistie (séance du 7 août) : « Voulez-vous être moins indulgens pour M. Hecker que pour un Frédéric-Guillaume? » L'assemblée avait beau se soulever avec indignation, le président avait beau infliger à M. Brentano un énergique rappel à l'ordre; les outrages n'allaient pas moins à leur but, et comme la cour de Potsdam savait bien en tirer parti, on ne faisait pas, à distance,

une distinction très nette entre les patriotiques paroles de M. de Gagern et les grossières invectives du démagogue badois. C'est bien vainement aussi que le roi de Prusse et le vicaire de l'empire, vers le milieu du mois d'août, eurent une solennelle entrevue à Cologne à l'occasion des fêtes de cette belle cathédrale, considérée comme un des symboles de l'unité allemande. Une foule immense y assistait; presque toute l'assemblée de Francfort s'y était rendue. Le roi de Prusse et l'archiduc Jean échangèrent des promesses d'amitié, de concours sincère, de dévouement patriotique à la cause commune, et M. de Gagern, au nom du parlement, ayant prononcé des paroles d'espoir sur l'unité de la patrie : « L'unité! s'écria Frédéric-Guillaume en interrompant l'orateur, c'est ma pensée de toutes les heures, c'est la constante préoccupation de mon ame. » Belles promesses, enivremens d'un jour, qui n'empêchaient pas les anciens griefs de reparaître le lendemain, aussi amers, aussi inflexibles que la veille!

Le mécontentement de Frédéric-Guillaume, très habilement exploité par les conseillers piétistes de 1847, détruisit peu à peu l'influence des constitutionnels, et finit par leur enlever le pouvoir. Ce parti avait eu tour à tour deux ministères, celui de M. Camphausen et celui de MM. Auerswald et Hansemann. Ni l'un ni l'autre n'avaient su comprimer les désordres de la rue et se mettre d'accord avec Frédéric-Guillaume IV sur les rapports du gouvernement prussien avec l'assemblée de Francfort. La chute du ministère Auerswald et Hansemann fut une complication bien fâcheuse au milieu d'une crise déjà si grave. En abandonnant les chefs du parti constitutionnel pour les théoriciens de l'absolutisme, le roi de Prusse augmentait les forces de la démagogie. C'est en vain que M. de Beckerath, envoyé tout exprès à Berlin, espéra faire prévaloir auprès de lui un sage esprit de libéralisme; rien ne put triompher de la défiance royale. L'occasion était belle cependant pour un esprit moins fantasque; le parlement de Francfort, après les rudes avertissemens du 18 septembre, rentrait dans les voies d'une politique meilleure; il allait devenir désormais un des plus sûrs remparts de l'ordre; il allait acquérir de plus en plus une grande et féconde autorité morale. Qui sait ce qui serait arrivé, si Frédéric-Guillaume IV, cherchant un appui intelligent dans l'assemblée de l'Allemagne, se fût décidé à suivre résolûment les voies constitutionnelles? Qui sait si l'esprit de désordre, introduit par bien des endroits dans la constitution de l'empire, n'eût pas été plus facilement repoussé? Le roi de Prusse se défiait du parlement national; le parlement se vengera en se défiant du roi de Prusse, et de là cette mollesse avec laquelle certains députés de Saint-Paul laisseront insérer dans la constitution impériale plusieurs articles ultra-démocratiques. Une conduite résolue, un libéralisme sincère de la part de Frédéric-Guillaume IV, en imprimant aux

événemens une direction plus droite, eût empêché sans nul doute l'affreuse confusion où l'Allemagne est plongée aujourd'hui.

Précisément à l'époque où le roi de Prusse adoptait, comme disent nos voisins, les doctrines du *particularisme*, un des chefs de la démagogie allemande, M. Arnold Ruge, faisait la même chose dans un intérêt tout différent; il se révoltait aussi contre l'assemblée de Francfort, et, donnant sa démission avec un dédain superbe, il partait pour Berlin, la seule ville digne d'être le théâtre des idées nouvelles, la seule capitale de la démocratie. Ainsi, tandis que les conseillers secrets de Frédéric-Guillaume lui disaient imprudemment : « C'est à Berlin seul et non à Francfort que nous pouvons relever le drapeau de l'ordre et triompher de l'esprit révolutionnaire, » M. Arnold Ruge s'écriait : « Francfort est un village, le parlement est une assemblée de paysans; c'est à Berlin que la démocratie gagnera ses grandes batailles. » En disant cela, M. Ruge ne comptait pas seulement sur les clubs, sur les réunions populaires, sur les désordres permanens de la place publique; il voulait former à Berlin une nouvelle assemblée nationale, et il l'appelait d'avance le contre-parlement (*Gegenparlament*). Des députés de la seconde chambre du royaume de Saxe, MM. Helbig, Evans, Tzschirner, s'étaient rendus à son appel pour constituer cette convention. Les démagogues berlinois, M. Held, M. Waldeck, M. d'Ester, M. le comte Reichenbach, péroraient chaque soir dans les tavernes; le club des Tilleuls semblait un forum continuellement ouvert aux fureurs de la populace; l'irritation, en un mot, était entretenue sans relâche et préparait les entreprises de M. Ruge. C'était vers la fin d'octobre que le parlement démocratique devait tenir sa première séance. Sur ces entrefaites, le ministère libéral de M. Hansemann ayant fait place à l'administration de M. de Pfuel, il fut évident qu'une sombre colère poussait l'un contre l'autre les deux partis extrêmes. D'un côté, la réaction appuyée sur l'armée; de l'autre, M. Arnold Ruge et le contre-parlement, tel était à Berlin, quelques semaines après le 18 septembre, l'acharnement des passions contraires. Combien la lutte eût été plus violente, si les insurgés de Francfort eussent remporté la victoire!

La situation de Vienne est-elle meilleure? Tandis que le parlement de Francfort s'agite sous le coup des émotions de septembre, tandis que Berlin est en proie à l'esprit révolutionnaire et que le congrès de M. Arnold Ruge entretient l'effervescence démocratique dans toute l'Allemagne du nord, y a-t-il du moins un peu de calme et de tranquillité dans le midi? Non; l'Autriche est encore plus bouleversée que la Prusse. Aux luttes politiques s'ajoutent les luttes nationales, aux guerres de partis les guerres de races. Depuis le mois de mars, il y a déjà eu deux révolutions à Vienne, et la troisième va éclater. Cette troisième révolution, la révolution du 6 octobre, sera bien autrement grave que les deux

autres. Le 16 mars a humilié la couronne, chassé M. de Metternich, et substitué à l'ancien régime le système constitutionnel; deux mois après, la journée du 15 mai a changé la seconde chambre en une assemblée constituante, fait proclamer le suffrage universel, et obligé l'empereur épouvanté à chercher un asile dans son fidèle Tyrol. La révolution du 6 octobre sera pendant quelques jours le triomphe de la démagogie. Le parti républicain, profitant des luttes intérieures de la Hongrie, s'unit aux Magyars contre les Croates; le départ des régimens autrichiens qui vont fortifier Jellachich est le signal d'une insurrection terrible; la ville en un instant est toute hérissée de barricades; le digne ministre de la guerre, le brave comte Latour, qui avait rempli un rôle si honorable dans les guerres patriotiques de l'Allemagne, est égorgé par une populace en furie, et son cadavre, traîné dans la rue, est pendu bientôt à la porte du ministère de l'intérieur, au milieu des hideuses acclamations d'une bande de cannibales. L'insurrection est victorieuse, l'assemblée constituante s'empare du gouvernement sous la présidence de M. Smolka, et un comité de salut public s'organise dans la soirée du 6. Ce n'est pas la république que veut l'assemblée constituante; les institutions démocratiques dont elle est redevable aux barricades du 15 mai suffisent aux esprits les plus impatiens. Dans toutes les proclamations au peuple, dans toutes les adresses que MM. Pillersdorf et Hornbostl vont porter à l'empereur, l'assemblée défend la monarchie constitutionnelle. « L'Europe entière nous admire, » disait le 7 août une proclamation de M. Smolka, jetant cette grossière flatterie au peuple, afin de mieux l'apaiser; « demeurons fidèles à nous-mêmes; restons invinciblement attachés au respect de la loi, à la monarchie constitutionnelle, à l'amour vrai de la liberté! » Mais quelle garantie présentait ce langage dans une ville livrée aux démagogues? Pouvait-on espérer le prompt rétablissement de l'ordre, pouvait-on compter sur le jeu régulier des institutions libérales, au moment où le bouleversement de Vienne offrait un théâtre propice à toutes les entreprises de la violence?

Voilà quels événemens épouvantaient l'Allemagne, lorsque le parlement de Francfort commença ses travaux sur la constitution de l'empire. Cette situation, si mauvaise qu'elle fût à bien des égards, n'était pas aussi défavorable qu'on pourrait le croire à l'influence du parlement. Si le roi de Prusse était défiant, si l'empereur d'Autriche était irrité, les excès de Berlin, les révolutions de Vienne, fournissaient au parlement l'occasion d'exercer une salutaire influence morale et d'agrandir son autorité. On le tolérait jusque-là bien plutôt qu'on ne reconnaissait sa mission; il était heureux que les gouvernemens eussent besoin de son appui. En même temps on pouvait espérer que le sentiment du péril universel modérerait l'ardeur des unitaires, et que la constitution serait plus sage, plus sensée, plus praticable, étant dé-

battue ainsi en présence d'un pays bouleversé qui demandait son salut aux législateurs de Saint-Paul. La discussion va commencer bientôt. Après les émotions inévitables qui ont suivi l'émeute du 18 septembre, après de tumultueuses séances consacrées à la mise en accusation de plusieurs députés de la gauche, l'assemblée a repris assez paisiblement ses travaux. Le ministère, renversé par une coalition de hasard, a été reconstitué, pour ainsi dire, par le danger public; le vote du 5 septembre l'avait vaincu, l'attentat du 18 l'a ramené triomphant. M. Heckscher seul n'en fait plus partie; son ardeur inopportune, la témérité agressive de son esprit, les haines qu'il a soulevées, causeraient des embarras sérieux que ne compenserait pas suffisamment l'énergie de sa parole. C'est M. de Schmerling, ministre de l'intérieur, qui est provisoirement chargé des affaires étrangères. Quant aux partis de l'assemblée, désorganisés un instant par la discussion du Schleswig-Holstein, ils se sont reformés et disciplinés dès le lendemain de l'émeute; les différentes fractions du centre ont senti le besoin d'une alliance plus étroite; elles se souviennent du 5 septembre, et ne veulent plus ouvrir la brèche par où pénétrerait la gauche. Seulement, ces bonnes dispositions sont-elles durables, et les espérances des esprits sages seront-elles justifiées? Sur ce point, hélas! il faut s'attendre à bien des mécomptes. Les députés de Saint-Paul sont sollicités tour à tour par deux mobiles contraires; tantôt ce sont les opinions politiques, tantôt ce sont les passions nationales. Or, quand les passions nationales s'emparent des cœurs allemands, la bannière politique est abandonnée sans regrets. N'a-t-on pas vu M. Dahlmann et ses amis préparer la victoire de la gauche, renverser le ministère de l'empire, rallumer l'incendie démagogique du nord au sud de l'Allemagne pour cette misérable affaire des duchés danois? Que sera-ce lorsque la Prusse et l'Autriche seront aux prises, lorsque les questions de peuple à peuple viendront jeter un nouveau trouble dans les débats du parlement! Combien de fois les partis seront entièrement renouvelés par des désertions soudaines ou des accessions inattendues! Au milieu de quelles difficultés enfin, au milieu de quels désordres s'accomplira l'œuvre périlleuse dont la discussion va s'ouvrir!

II.

Le travail du comité de constitution fut soumis à l'assemblée nationale le 18 octobre 1848. Ce comité, élu cinq mois auparavant, dans la séance du 25 mai, était composé de trente membres. C'étaient MM. d'Andryan, de Beckerath, Beseler, Bassermann, Dahlmann, Droysen, Detmold, Deiders, Ahrens, Henri de Gagern, Max de Gagern, Jurgens, Robert Blum, de Muhlefeld, Lichnowsky, Robert Mohl, Pfizer, Her-

genhahn, Welcker, Roemer, Scheller, Schreiner, Tellkampf, Wigard, de Soiron, Waitz, Wippermann, Mittermaier, Schüler et Simon (de Breslau). Ce comité fut peu à peu modifié par des circonstances diverses. M. Henri de Gagern, constamment réélu président de l'assemblée, fut obligé de donner sa démission. MM. de Beckerath, Robert Mohl, Bassermann et Max de Gagern étant entrés, les deux premiers en qualité de ministres, les deux autres comme sous-secrétaires d'état, dans l'administration du vicaire de l'empire, furent enlevés au comité. Le comité perdit aussi M. d'Andryan, qui accepta les fonctions d'ambassadeur à Londres, et M. le prince Lichnowsky, dont nous avons raconté l'horrible assassinat dans la soirée du 18 septembre. Encore quelques jours, et le représentant le plus distingué de la gauche, M. Robert Blum, allait être fusillé à Vienne. Ces huit députés furent remplacés tour à tour par MM. Gülich, de Lasaulx, Riesser, de Rothenhan, de Sommaruga, Zell, Briegleb et Compes. Il restait enfin une dernière place à donner, celle de M. Paul Pfizer, qu'une maladie opiniâtre tenait éloigné du parlement.

Les différens pays de l'Allemagne étaient assez exactement représentés dans cette commission, au moins pour le nombre des états, sinon pour leur importance réciproque. La Prusse avait sept voix, l'empire d'Autriche n'en avait que trois, et le royaume de Hanovre ainsi que le duché de Bade étaient sur le même rang que la monarchie des Habsbourg. La Bavière avait deux représentans, puis venaient les royaumes de Saxe et de Wurtemberg, la Hesse électorale, les duchés de Schleswig, de Holstein, de Lauenbourg, le duché de Brunswick, le duché de Nassau, le duché de Weimar et le duché de Cobourg, ayant une voix chacun. Quant aux partis politiques, la commission était une fidèle image de l'assemblée; la droite et la gauche n'y avaient qu'une bien faible influence, et la majorité, une majorité de vingt voix environ, appartenait aux différentes fractions du centre, à ce grand et nombreux parti qui, dévoué à l'ordre, se passionnait avant tout pour la cause de l'unité allemande. M. de Lasaulx était presque seul pour y défendre les prétentions ultramontaines; les opinions purement politiques de la droite n'avaient pour défenseurs, avec M. de Lasaulx, que M. de Muhlefeld, M. Detmold et le baron de Rothenhan. La gauche était plus faible encore; M. Wigard, après la mort de M. Robert Blum, était le seul soutien de son parti, et tout au plus pouvait-il compter, dans certaines questions de détail, sur le concours de M. Schüler (d'Iéna) et de M. Simon (de Breslau). Au contraire, voyez les chefs de la majorité : ce sont les représentans par excellence de ce parti des professeurs qui veut construire l'empire d'Allemagne d'après le plan orgueilleux de ses systèmes. C'est d'abord M. Dahlmann, le professeur de Copenhague, de Kiel, de Gœttingue et de Bonn, le patriote pas-

sionné qui rêve depuis sa jeunesse la conquête des duchés danois, et qui, blanchi aujourd'hui par l'âge et par la science, n'en met pas moins une juvénile ardeur au service du teutonisme. A côté de M. Dahlmann, voici trois députés originaires des duchés danois: M. Beseler, professeur dans la Poméranie, esprit sévère et volontiers pédantesque, dont le patriotisme n'est pas moins ardent pour être exprimé avec la froide gravité d'un docteur; M. Droysen, homme jeune et actif, intelligence distinguée, plus remarquable peut-être dans ses écrits que dans les combats de la tribune; M. George Waitz enfin, le digne gendre de M. de Schelling, historien habile, ferme et ingénieux orateur, rompu à l'art de la dialectique et à toutes les ruses de l'argumentation. Ces trois hommes, avec M. Dahlmann, leur chef, excités comme ils le sont par les luttes que le parti allemand soutient depuis trente années dans le Holstein, joueront un rôle considérable au sein du comité. M. Deiders, collègue de M. Dahlmann à l'université de Bonn; M. Riesser, l'un des vice-présidens de l'assemblée, habile jurisconsulte de Hambourg, et l'un des plus vigoureux adversaires de la démagogie; M. Tellkampf (de Breslau), qu'un long séjour aux États-Unis a familiarisé avec les formes politiques de la démocratie américaine, quelques autres encore complètent cette phalange brillante et forte qui paraît obéir plus particulièrement à l'inspiration de M. Dahlmann. Ajoutons-y les députés du centre et du midi, qui pourront bien être en désaccord avec M. Dahlmann sur des points importans, mais qui seront toujours prêts à se réconcilier en faveur de la chimérique unité qu'ils poursuivent. M. Welcker, le plus distingué de tous, représente l'esprit de l'Allemagne méridionale, comme M. Dahlmann l'esprit prussien. A côté de lui vient naturellement un autre député du duché de Bade, un des jurisconsultes les plus vénérés de l'Allemagne, l'excellent M. Mittermaier, bien mieux placé assurément dans une commission d'élite qu'au fauteuil de la présidence dans cette tumultueuse assemblée des notables. Citons encore M. Wippermann (de Cassel), M. Schreiner, professeur à Graetz, et M. Zell (de Trèves); citons surtout deux éminens députés de Stuttgard, M. Frédéric Roemer, le digne ami du poète Uhland, le ferme et intelligent ministre du roi de Wurtemberg, qui tient tête, depuis la révolution de février, aux continuelles violences des exaltés, et M. Paul Pfizer, publiciste célèbre, que le triste état de sa santé a si malheureusement éloigné des travaux de la commission.

Le comité avait choisi pour rapporteurs MM. George Waitz, Gustave Riesser et Mittermaier, deux députés du nord et un député du midi. Le premier chapitre, intitulé *l'Empire*, commençait ainsi : « L'empire allemand se compose de tous les états qui formaient la confédération germanique. Les rapports du Schleswig avec l'empire et la délimita-

tion des frontières du duché de Posen seront l'objet ultérieur d'un arrangement définitif. » Un membre de la commission, M. Schreiner, propose d'ajourner la discussion de cet article jusqu'à ce que les négociations concernant les duchés danois soient tout-à-fait terminées et qu'il y ait une conclusion certaine aux guerres intérieures de l'Autriche. Cette proposition est repoussée, et les débats sont ouverts. Aussitôt une foule de propositions, d'amendemens et de sous-amendemens envahissent le bureau. Je remarque surtout la prétention de plusieurs députés de la gauche, MM. Schloeffel, Titus, etc., qui veulent détruire d'un trait de plume toutes les souverainetés de l'Allemagne et proposent simplement de diviser l'empire en vingt-une provinces d'une importance égale, sans s'inquiéter ni des rois ni des peuples. MM. Schloeffel et Titus oublient qu'on n'imite pas si aisément notre histoire. Quand la constituante de 89 détruisit les circonscriptions provinciales, elle achevait une révolution commencée depuis des siècles, elle couronnait l'œuvre de Louis XI, de Richelieu et de Louis XIV. Je ne me souviens pas que le parlement de Francfort ait eu de pareils ancêtres. Cette différence fondamentale entre les deux peuples doit amener aussi des contrastes sans nombre dans les résultats de leur développement. L'histoire de France est une révolution continue dont les événemens de 89 ne font que réaliser les principes au milieu d'une explosion terrible. Ce qu'il y avait de sacré dans ce prodigieux tumulte, ce qui a mérité de survivre et qui ne périra plus, tout cela était préparé par six cents ans d'efforts instinctifs et de patience invincible. C'est ainsi qu'il a suffi d'un décret de quelques lignes pour constituer l'unité de la France. L'histoire de nos voisins, au contraire, s'oppose à une révolution de ce genre; il y a là non-seulement ces provinces qui, chez nous en 89, n'existaient plus que de nom, il y a des royaumes entiers, il y a des peuples avec leur esprit distinct, avec leurs antipathies profondes, et ce ne seront ni les décrets des démagogues ni les systèmes des rêveurs qui assureront du jour au lendemain l'unité de toutes ces Allemagnes.

Un amendement moins ambitieux, quoique très grave encore, est présenté par M. Claussen, et devient le sujet d'une controverse fort embrouillée. M. Claussen ne veut pas qu'on paraisse douter de l'annexion définitive du duché de Schleswig à l'empire d'Allemagne; c'est bien assez, dit-il, d'ajourner, comme pour le duché de Posen, les traités relatifs aux frontières. L'amendement de M. Claussen est le point de départ d'une discussion qui confond avec beaucoup de désordre la question danoise, la question polonaise et le partage démocratique de l'Allemagne. M. Charles Hagen demande encore la division de l'empire en vingt-une provinces; M. Jordan (de Berlin) renouvelle ses rudes attaques contre la Pologne et attire à la tribune un Polonais, M. Libelt, qui essaie une tardive et inutile protestation contre l'accaparement du

duché de Posen. Enfin, après une série de discours ennuyeux ou bizarres, M. Gustave Riesser défend l'article de la commission, qui est voté par une majorité assez forte, à l'exclusion de tous les projets et amendemens.

Le second et le troisième paragraphe étaient bien plus importans et renfermaient des conséquences d'une gravité singulière. Ils étaient conçus ainsi : « § 2. Aucune partie de l'empire ne pourra être réunie en un seul état avec des pays non allemands. — § 3. Si un pays allemand a le même souverain qu'un pays non allemand, les rapports entre les deux pays ne pourront être réglés que d'après les principes de l'union personnelle pure. » Ces deux paragraphes emportaient la dissolution de la monarchie des Habsbourg. On sait que l'élément germanique tient peu de place dans l'empire d'Autriche, et que les membres de ce vaste corps sont presque tous des états non allemands; or, ce que signifie l'union personnelle dont parle le § 3, c'est simplement cette vague connexité qui relie plusieurs états, lorsque, conservant une existence propre, ils reconnaissent pourtant un seul et même souverain. Il est facile de comprendre que cette union, très suffisante peut-être sous la monarchie absolue, est tout-à-fait illusoire sous un gouvernement constitutionnel, où la volonté du souverain est tenue de se mettre d'accord avec la volonté générale. L'ancienne Autriche aurait pu accepter ces conditions; l'Autriche nouvelle, l'Autriche telle que l'ont faite les révolutions de mars et de mai, ne pouvait se prêter aux exigences des législateurs de Saint-Paul, sans signer elle-même sa déchéance et sa mort. En un mot, les §§ 2 et 3 de l'article 1er démembraient le plus puissant état de la confédération germanique : l'Autriche proprement dite était rattachée plus fortement à l'empire; mais la Gallicie, l'Illyrie, la Transylvanie, la Hongrie, la Croatie, cessaient de former avec elle cette masse compacte, cette agrégation à la fois variée et forte qu'on appelle la monarchie autrichienne. Quels motifs avaient dicté à la commission cette mesure vraiment extraordinaire? Comment se fait-il que des patriotes enthousiastes aient résolu la dispersion des forces autrichiennes, tandis que les Slaves de Bohême et les Croates de l'Illyrie se rattachaient de plus en plus à cette monarchie allemande un instant ébranlée? D'où vient que M. Dahlmann et ses amis, ces teutomanes inflexibles, aient entrepris le démembrement d'un des grands états de l'Allemagne au moment où un étranger, le ban Jellachich, s'en faisait le défenseur obstiné, presque en dépit de l'empereur lui-même? Il y a dans tout cela des complications singulières. Les Slaves et les Croates s'attachaient à la monarchie autrichienne, parce que, ne se sentant pas assez forts pour fonder un état particulier, leur intérêt suprême était de faire vivre cette monarchie et de la transformer peu à peu en un empire slave. C'est précisément

cette prétention, très hautement annoncée, et dont le succès ne semblait pas impossible, qui irritait l'orgueil allemand. L'Autriche avait reçu pour mission, depuis plusieurs siècles déjà, d'éteindre l'esprit étranger dans ses provinces slaves et d'y faire triompher la culture germanique. Loin d'accomplir cette tâche, c'était elle qui menaçait d'être absorbée par une race ennemie: les teutomanes la punissaient en détruisant sa puissance, cette puissance dont elle n'avait pas su faire un usage intelligent, disaient-ils, et qui désormais n'était plus qu'un danger pour l'Allemagne. Ils semblaient aussi par là prévoir comme infaillible la victoire des Slaves, et, en retenant l'Autriche proprement dite, ils leur enlevaient d'avance une part de la conquête. Un troisième motif enfin, motif secret peut-être, avait inspiré à la phalange de M. Dahlmann cette résolution étrange. M. Dahlmann était de ceux qui voulaient voir dans les mains de la Prusse les destinées de l'empire. Or, une Autriche démembrée, une Autriche réduite à ses possessions allemandes, pouvait-elle rivaliser désormais avec la maison de Hohenzollern?

La discussion fut longue et solennelle. Il était impossible de soumettre au parlement un problème plus grave, de lui demander une décision qui renfermât plus de périls. L'assemblée était en proie à mille émotions contraires. Ceux-ci, aveuglés déjà par leur système, s'exaltaient encore comme à la veille d'un coup d'état; ceux-là se préparaient à une vigoureuse résistance. D'autres, avec la consciencieuse gravité de l'esprit allemand, hésitaient entre les deux partis, et résumaient la question en ces termes: « Vaut-il mieux pour l'empire une Autriche démembrée, mais qui lui appartienne tout entière? ou bien, ne faut-il pas préférer une Autriche unie à l'Allemagne par des liens moins fermes, si cette Autriche est forte, si sa puissance est solidement assise, et qu'elle puisse nous honorer et nous servir? » Et ils auraient incliné, en effet, vers cette dernière opinion, sans la crainte de voir ces forces de l'Autriche leur échapper, absorbées par une jeune race dont les destinées commencent. Ajoutez, chez un grand nombre, les passions, les préjugés, les rancunes, et toujours, au-dessus de tous les motifs, ce grand mot de l'unité, qui, commenté diversement et appliqué en sens contraires, augmentait la confusion générale. Le premier orateur qui monte à la tribune est un Autrichien, un membre du centre droit, M. Fritsch. M. Fritsch est un esprit sensé, il a vu tout le péril et il le signale; cette loi, dit-il, ne sera rien ou elle sera la dislocation de l'Autriche. Malheureusement M. Fritsch n'est pas orateur, et l'assemblée est trop émue pour suivre long-temps cette froide et indécise parole. M. Eisenmann, qui lui succède, exprime assez bien la situation d'une partie de ses collègues; il raconte son émotion profonde au sujet des deux paragraphes, il ouvre naïvement son cœur, il est

applaudi, et, quand il retourne à sa place, on ne sait s'il a parlé pour ou contre. M. Arneth, député de Vienne, attaque résolûment le projet, qui est défendu avec beaucoup de chaleur par un autre député autrichien, M. Reitter (de Prague). Voici encore un député viennois, M. le docteur Wiesner, qui se déclare contre les deux paragraphes; M. Wiesner, en cette occasion, se sépare de la gauche, dont il est un des plus ridicules coryphées, et il eût mille fois mieux valu pour l'Autriche que M. Wiesner ne lui apportât pas le dangereux secours d'une si burlesque éloquence. La parole est à un des rapporteurs de la commission, M. George Waitz, qui prononce, au nom des professeurs teutomanes, un discours plein de vigueur et d'entraînement. Si le sens politique manque trop souvent à ce parti, le talent ne lui manque pas; cette passion même, qui aveugle leur esprit, double les ressources de leur parole. Le discours de M. Waitz est un énergique plaidoyer qui s'adresse avec art aux plus vives passions de l'Allemagne. « C'est le malheur de ce pays, s'écrie M. Waitz, de n'avoir sur ses frontières qu'une situation indécise et flottante; il faut en finir une bonne fois, il faut trancher hardiment dans le vif, et nous débarrasser des obstacles qui, à chaque pas, nous arrêtent. Il ne s'agit pas seulement de l'Autriche, il s'agit aussi de la Prusse et de ses rapports avec le duché de Posen, il s'agit du duché de Schleswig, du duché de Limbourg, du grand-duché de Luxembourg, et une décision énergique, une décision générale, à laquelle aucun pays allemand ne devra se soustraire, peut seule donner à l'Allemagne le solide terrain qu'il lui faut pour y élever l'empire. D'ailleurs, le temps n'est-il pas venu où les nationalités se reconstituent, où les élémens communs se rapprochent et se dégagent de tout élément étranger? L'Autriche, chez qui les Slaves forment la majorité, a été représentée souvent comme un empire slave, et de fait il y a long-temps qu'elle a manqué à sa mission, qui était de porter et de faire triompher en Orient la supériorité de l'esprit germanique. En présence de ce mouvement des nationalités, ajoute M. Waitz, l'Autriche ne peut durer longt-emps : que les Slaves veuillent la conserver, je le comprends sans peine, car ils y seraient bientôt les maîtres; mais la Hongrie et la Lombardie ont un intérêt bien différent, et tôt ou tard l'Autriche sera infailliblement disloquée. Dans la prévision d'un tel événement, il n'y a pour nous que deux alternatives : ou bien il faut que l'Autriche allemande soit tout entière et exclusivement comprise dans l'empire d'Allemagne, ou bien il faut qu'elle appartienne toute et exclusivement à la monarchie autrichienne. Ce second cas est impossible, car l'Autriche allemande n'a pas le droit de se séparer de l'Allemagne; mais, lors même que l'Autriche préférerait ce dernier parti, nous ferions ce sacrifice, nous le ferions avec douleur, bien persuadés que nos frères reviendraient bientôt à nous. » Voilà le résumé du dis-

cours de M. Waitz, qui exprime parfaitement les principales idées de cette école passionnée dont M. Dahlmann est le chef. Trancher dans le vif, comme disait M. Waitz, procéder révolutionnairement à l'œuvre de l'unité, sacrifier tout, même un état comme l'Autriche, à cette chimère du futur empire, tels sont les principes de cette école, heureusement couverts et excusés, aux yeux du parlement, par les ardeurs brûlantes du patriotisme. M. Giskra termina cette séance; M. Giskra est Viennois et le plus éloquent orateur du centre gauche; sa parole brillante, colorée, trop colorée souvent, et qui trahit l'homme du sud, exerce une séduction irrésistible; il paraît que M. Giskra est un talent privilégié, à qui l'on pardonne maintes choses en faveur de la mélodie de son langage et de son juvénile enthousiasme; il lui est permis, dit-on, de parler beaucoup sans rien approfondir; il lui est permis aussi de ne pas être très ardemment convaincu; son imagination lui tient lieu de tout. Dans cette discussion sur l'Autriche, M. Giskra eut un de ces succès à la fois éclatans et puérils qu'il obtient si souvent, un succès dont il n'y a presque plus rien à dire quand on n'a pas entendu la poétique voix de l'improvisateur et les bravos de la foule enivrée. M. Giskra était-il favorable ou hostile aux deux paragraphes? J'ai relu son discours, et je n'en sais rien.

La séance suivante ne fut pas moins vive. Le noble poète Uhland, le digne chantre du patriotisme, devait se laisser entraîner sans peine par les systèmes des teutomanes. Quoique très hostile à la Prusse, il reproduit, en effet, les principaux argumens de M. George Waitz; il dénonce, comme lui, l'influence toujours croissante des Slaves et craint de les voir absorber l'Autriche. « Vous voulez, s'écrie M. Uhland, une Autriche puissante et redoutable, parce que sa mission, dites-vous, est de s'étendre vers l'Orient et d'y porter la civilisation germanique; mais ne voyez-vous pas qu'elle a déjà failli à cette mission, que l'esprit allemand a subi sous son drapeau d'irréparables échecs, et que ce n'est pas au profit de l'Allemagne, mais au profit de la barbarie slave, que vous conserveriez sa puissance extérieure? L'Autriche a une autre mission, une mission plus sacrée, qu'elle peut et doit remplir : c'est celle de s'attacher plus intimement à l'Allemagne et d'être le cœur de ce grand corps. » M. Uhland ne veut pas démembrer l'Autriche dans l'intérêt de la Prusse; il veut, au contraire, enlever la monarchie des Habsbourg à la domination slave, il veut la ramener dans la voie de ses vraies destinées, et, en la rendant plus allemande, lui faire décerner la couronne et l'empire. On voit combien de complications, combien de systèmes opposés se produisent tour à tour et obscurcissent encore ce périlleux débat. Si M. Uhland tient le langage de M. Waitz, quelle différence dans les motifs! M. Uhland a si peur de l'influence slave pour la monarchie autrichienne, qu'il propose, en terminant, de

déclarer l'urgence, c'est-à-dire de ne pas attendre une seconde lecture, de ne pas attendre même la fin du débat sur la constitution entière et de voter immédiatement les §§ 2 et 3 comme une loi distincte. Le discours de M. Uhland obtint un immense succès; presque tous les partis, en effet, y trouvaient leur compte; la gauche et le comité Dahlmann approuvaient les conclusions, tandis que les adversaires de la Prusse applaudissaient aux motifs particuliers; tous enfin saluaient de leurs bravos enthousiastes le plus grand poète de l'Allemagne nouvelle paraissant pour la première fois à la tribune de l'assemblée nationale. L'orateur qui succède à M. Uhland, M. Beda Weber, me paraît un esprit intelligent et sage; M. Beda Weber est Bavarois, et ce n'est pas l'amour de la Prusse qui l'égare; il ne se forge pas non plus de système pour justifier le démembrement de la puissance autrichienne; à vrai dire, les Slaves l'effraient peu. Ce qui l'inquiéterait sérieusement, ce serait la dispersion des membres de ce grand état, dispersion qui tôt ou tard profiterait à la Russie et lui permettrait d'envelopper l'Allemagne du côté de l'Orient. M. Stremayer et M. Wichmann, qui défendent les §§ 2 et 3, M. le comte Deym et M. Berger, qui les attaquent, n'ajoutent rien d'important à la discussion. M. Vogt, sans doute, va ranimer l'intérêt; c'est le premier orateur de la gauche qui prenne part à la lutte. «Si la gauche a été peu empressée de parler, c'est qu'elle est, dit M. Vogt, fort désintéressée dans la question. Au fond, elle approuve les §§ 2 et 3, mais elle n'ignore pas que cette loi donnera la suprématie à la Prusse, à cette Prusse que la gauche déteste presque à l'égal de la Russie. Cependant la gauche se dévoue, et, au risque de servir un ennemi, elle défend le projet de la commission dans l'intérêt de l'unité allemande.» Hélas! ne vous fiez pas trop au dévouement de M. Vogt et de ses amis; ce dévouement, ils l'espèrent bien, leur sera généreusement payé, et, quand il sera question de décerner la couronne, ils sauront bien faire leurs conditions et regagner avec usure tout ce qu'ils auront accordé. Ce discours est un symptôme grave; l'appui de la gauche, on ne peut plus en douter, donnera la victoire à M. Dahlmann.

Prenons garde toutefois, l'aspect du débat peut changer, M. Henri de Gagern est à la tribune. Les discours de M. de Gagern sont toujours des événemens; jamais le noble orateur n'a quitté le fauteuil sans y être obligé par une circonstance grave et sans que l'autorité de sa parole ne déterminât le vote de l'assemblée. Quand le parlement est indécis, quand mille pensées contraires l'agitent, et que son inexpérience en des matières si neuves a besoin d'un guide résolu, M. de Gagern se lève; il parle, et la décision impérieuse de sa pensée, la gravité de ses argumens, la netteté persuasive de son langage, mettent fin à toutes les fluctuations. C'est lui qui, à l'assemblée des notables, au milieu de la confusion inouie des premières séances, a rallié vigoureusement, sous

le feu des démagogues, une armée sans discipline; c'est lui qui, le 24 juin, entre les craintes de la droite et les prétentions de la gauche, a décidé l'assemblée à créer elle-même le pouvoir central. Aura-t-il la même habileté ou le même bonheur aujourd'hui? La question est plus grave, et la thèse qu'il soutient plus ingrate. Si M. de Gagern courait après la popularité, il viendrait aussi, comme tant d'autres, défendre les §§ 2 et 3; prendre parti pour les intérêts de l'Autriche devant une assemblée qui voit là un obstacle à l'unité de l'Allemagne, c'est un acte de courage qui honore autant l'intrépidité de l'orateur que l'intelligence de l'homme d'état. M. de Gagern commence par exposer avec netteté toutes les conséquences des §§ 2 et 3, le lien fragile de l'*union personnelle* se brisant bientôt, les états non allemands de l'Autriche arrachés à ses mains et livrés à tous les hasards. « Or, je le demande, au point de vue national, s'écrie M. de Gagern, pouvons-nous abandonner à elles-mêmes les parties étrangères de l'empire d'Autriche, sans nous soucier de ce qu'elles doivent devenir? Je crois à la mission de l'Allemagne dans le monde, et je cesserais de m'enorgueillir de mon titre d'Allemand si toute notre mission se réduisait à élever une constitution derrière laquelle nous n'aurions plus qu'à jouir des douceurs du foyer. L'Allemagne a reçu la mission de civiliser l'Orient, et les peuples du Danube qui n'ont pas encore atteint la conscience d'eux-mêmes doivent être nos satellites dans cette marche continuelle vers le monde oriental. Ce n'est pas que je veuille nier le droit des nationalités. Je reconnais que l'Autriche doit évacuer les états lombardo-vénitiens, je reconnais que tôt ou tard, mais pas encore en ce moment, elle doit renoncer à la Gallicie; ces seuls cas réservés, je n'admets pas la justesse des réclamations qui prétendent interdire à l'Autriche toute influence sur les pays qui l'avoisinent et qui sont une partie d'elle-même. Bien loin de là, le démembrement de l'Autriche serait un attentat et contre l'Allemagne, dont la mission en Orient serait rendue impossible, et contre ces peuples enfans dont le salut nous est confié. » Pour réaliser ces principes, M. de Gagern expose tout un plan de politique; sa conclusion est que l'Autriche doit conserver toutes ses forces, qu'elle doit les exercer librement comme si elle formait une puissance distincte, et qu'ensuite l'union de l'Autriche et de l'empire allemand sera réglée par un traité particulier. Ce discours est écouté avec une attention glaciale. Des bravos se font seulement entendre çà et là, lorsque l'orateur, en de généreuses paroles, glorifie les futures destinées de l'Allemagne; mais son plan politique, mais ses vues sur l'union toute spéciale de l'Autriche et de l'empire déplaisent manifestement à l'assemblée. Conserver l'Autriche entière à la condition de lui faire sa place en dehors du droit commun de l'empire, c'est froisser tous les partis par un système inattendu; c'est mettre contre soi et le patriotisme autrichien et les

théories hautaines du comité Dahlmann. Qui sait cependant si ce ne serait pas là le plus sage conseil, et s'il ne faudra pas y revenir? Ordinairement les discours de M. de Gagern avaient le privilége de fermer les discussions; M. le vice-président Simson met la clôture aux voix. Trente ou quarante membres se lèvent. L'homme d'état populaire devant qui tous les partis s'inclinaient, le plus grand orateur du parlement semble avoir perdu son prestige pour avoir voulu sauver la vieille monarchie des Habsbourg.

On avait refusé de clore la discussion, dans la crainte d'accorder à M. de Gagern les apparences d'une victoire; la discussion, toutefois, était vraiment épuisée, et il n'y parut que trop à la séance du lendemain. Trois orateurs, M. Riehl, M. Maifeld et M. Wurm, prononcèrent d'insignifiantes paroles au milieu de l'inattention générale. Enfin, M. Gustave Riesser, un des trois rapporteurs, monte à la tribune, résume le débat, repousse une à une les principales objections présentées, celles de M. de Gagern particulièrement, et reproduit, aux applaudissemens de l'assemblée, les motifs et les conclusions de la commission. M. de Gagern, qui a élevé tout un système en face du système de M. Dahlmann, a craint d'être gêné dans la direction des votes ou de nuire à la liberté de l'assemblée; c'est M. Simson qui occupe le fauteuil. Une foule d'amendemens déposés sur le bureau sont lus par le président et écartés tour à tour. Après ce travail préliminaire, le § 2 est adopté par 340 voix contre 76. Presque tous les députés de la droite, MM. de Vincke, de Flottwell, de Bally, Schwerin, de Beisler, de Rothenhan, Gombart, de Wedemeyer, Detmold, se sont levés contre. Parmi les opposans des autres partis, on remarque MM. Henri de Gagern, Gfroerer et Bassermann. Une nouvelle série d'amendemens et de sous-amendemens vient défiler à la tribune pour être également repoussée; le § 3 est voté par 316 voix contre 90. L'assemblée et les galeries applaudissent aussitôt, comme si elles avaient remporté une victoire qui dût assurer à jamais l'unité de la patrie. Hélas! cette unité si attendue, c'est précisément par là qu'elle deviendra impossible, et ces deux ou trois lignes, saluées par tant de bravos comme la fin des embarras de l'Allemagne, ne sont que le commencement de difficultés insolubles, le signal d'une longue guerre intérieure, l'arrêt de mort du parlement national.

Après l'adoption des §§ 2 et 3, les §§ 4, 5 et 6 devaient être votés sans peine. Il y est dit que le souverain d'états allemands et non allemands devra résider dans la capitale de ses états allemands ou y établir une régence. Aucun souverain étranger ne peut devenir souverain d'un état allemand, et aucun souverain allemand ne peut, sans renoncer à ce droit de souveraineté, accepter une couronne étrangère. Enfin, les états allemands particuliers conservent leur indépendance,

en tant qu'elle n'est pas limitée par la constitution de l'empire; ils gardent aussi toutes les dignités et tous les droits qui ne sont pas attribués à l'autorité centrale. Ces trois paragraphes furent admis après une discussion sans intérêt, et l'on passa au chapitre II, qui traite des droits du futur empereur.

Les quatre §§ 7, 8, 9 et 10, qui commencent le chapitre II, attribuent à l'autorité centrale le droit exclusif de faire représenter l'Allemagne auprès des puissances étrangères. A ce pouvoir seul appartient le droit de nommer des ambassadeurs et des consuls, le droit d'entreprendre des négociations diplomatiques, de conclure des alliances, de signer des traités, traités de commerce, traités maritimes, traités d'extradition; à lui seul, enfin, le droit de régler toutes les relations internationales. Les états particuliers de l'Allemagne, dit le § 8, ne peuvent recevoir ou envoyer des ambassadeurs, excepté leurs plénipotentiaires, auprès du gouvernement de l'empire. Les états allemands sont autorisés à conclure des traités avec d'autres états allemands; quant aux puissances étrangères, ils ne peuvent faire avec elles que des traités de police. Enfin, tous ces traités, qu'ils soient conclus avec des états allemands ou avec des états étrangers, doivent être portés à la connaissance de l'autorité centrale et même soumis à son approbation, si les intérêts de l'empire y sont engagés. La discussion de tous ces points ne fut pas longue. Les §§ 7 et 8, qui enlevaient aux états particuliers toute leur existence politique, contenaient pourtant des questions graves. L'assemblée n'hésita pas. Les réclamations de la Saxe, du Hanovre, de la Bavière, du Wurtemberg, qu'était-ce que cela, en vérité, pour ces hardis législateurs qui venaient de voter le démembrement de l'Autriche? Une fois décidés à tailler dans le vif, une fois l'opération vaillamment commencée, devait-on s'arrêter pour si peu? Vraiment ce spectacle est singulier; le calme de ces hommes, au moment où ils décrètent d'un trait de plume ce qui ne peut être que le travail des siècles, surprendra ceux-là même qui étaient le plus accoutumés aux bizarreries de l'esprit germanique. Ce n'est plus ici une assemblée de législateurs : c'est une académie, un institut, une brillante conférence d'historiens et de philosophes construisant, loin des profanes, une société imaginaire. M. Dahlmann est le Platon de ces poétiques promenades; l'idéal qu'il s'est formé est la règle suprême; il parle, et des disciples obéissans traduisent sa pensée en décrets, sans souci de ce bas-monde et de la vulgaire réalité.

III.

Ce qui rend plus étrange encore l'inaltérable tranquillité des théoriciens de l'église Saint-Paul, c'est le bruit qui se faisait autour d'eux,

c'est le tumulte révolutionnaire qui se propageait d'un bout de l'Allemagne à l'autre. Les sénateurs romains menacés par l'épée de Brennus n'étaient pas plus calmes sur leurs chaises curules; seulement, au lieu de la fierté patriotique, c'est l'orgueil de leurs systèmes qui leur donne cette quiétude parfaite. Le sentiment des dangers de l'Allemagne ne leur fera pas retrancher une ligne de leurs projets de loi; les difficultés sans nombre au milieu desquelles se débat la patrie ensanglantée ne leur ouvriront pas les yeux sur les embarras nouveaux qu'ils lui préparent.

Que faut-il de plus cependant? Vienne est un champ de bataille. La révolution du 6 octobre, mal contenue par les impuissans efforts de l'assemblée nationale, a mis la ville entre les mains furieuses des démagogues; les assassins du comte Latour ont été amnistiés par cette convention éperdue; le désordre et la terreur sont au comble. Chaque jour, des milliers d'habitans émigrent; les Autrichiens et les Croates, le prince Windischgraetz et le ban Jellachich, marchent de différens côtés sur Vienne, et l'on sait d'avance quels seront les excès démagogiques de la défense. Quand une ville en révolution est menacée par l'ennemi, il est permis de craindre les septembrisades. Pendant ce temps-là, la gauche du parlement de Francfort envoie à Vienne une députation de trois membres pour féliciter le peuple autrichien de sa glorieuse révolution : ces trois membres sont MM. Robert Blum, Maurice Hartmann et Jules Froebel. Les clubs les reçoivent avec enthousiasme, et M. Robert Blum, qui, en 1845, avait si bien su contenir l'émeute de Leipsig, ne craint pas d'excuser les crimes de la populace et de transformer en un incident de la lutte l'horrible assassinat du ministre de la guerre. Bien plus, enivré de la vue des barricades, forcé de satisfaire cette foule furieuse qu'il est venu complimenter, M. Blum va se donner bientôt l'épouvantable rôle de Danton; au moment où le prince Windischgraetz commencera le siége de la ville, M. Robert Blum tiendra un de ces discours qui ont pour conclusion ordinaire des flots de sang répandus et des têtes plantées au bout des piques. Il dénoncera les modérés qui se battent mollement, il proclamera la nécessité des mesures énergiques, il parlera enfin comme parlait à Paris le ministre de la révolution, la veille au soir du 2 septembre. Qu'allait faire M. Robert Blum au milieu des clubs de Vienne, lui qui, par la modération de son esprit, s'était long-temps concilié l'estime de ses adversaires au parlement de Francfort? Tel est l'entraînement des situations fausses, telle est la faiblesse de ces hommes qui se croient les chefs du peuple, et qui ont acheté ce misérable honneur au prix de la conscience et de la liberté. M. Robert Blum était-il libre? sa conscience lui appartenait-elle encore, lorsqu'il justifiait les meurtriers du comte Latour, lorsqu'il poussait à de nouveaux crimes et s'apprêtait à jouer le rôle de Danton? On peut être divisé sur les questions politiques; notre pauvre humanité est si

peu de chose, que les plus absurdes systèmes trompent chaque jour de généreux esprits; ce qui n'admet pas de dissentimens, grace à Dieu, c'est l'éternelle morale : le sang est du sang, malgré tous les sophistes, et l'assassin est un assassin. Il semble, en vérité, que l'esprit révolutionnaire propage par instans une concurrence fébrile, une diabolique émulation dans le mal. M. Robert Blum et M. Arnold Ruge étaient à Francfort les deux coryphées du côté gauche : M. Ruge était le chef des esprits violens, des jeunes hégéliens, des aventuriers et des athées; M. Robert Blum eût voulu rallier autour de lui les démocrates honnêtes. Une considération méritée, je l'ai dit, lui faisait une belle place à l'église Saint-Paul. Or, voilà que M. Arnold Ruge abandonne insolemment l'assemblée nationale, afin d'installer un congrès démocratique au milieu même du foyer révolutionnaire de Berlin; aussitôt M. Robert Blum, resté seul chef de la gauche, retombe sous la domination de ce parti, et, craignant de rester en arrière, il part pour Vienne dès la première émeute. Si M. Robert Blum eût été maître de ses actes, c'est à Francfort qu'était sa place, ou il n'aurait paru à Vienne que pour y rétablir l'ordre, pour y réprimer la démagogie, pour y faire enfin ce qu'il avait si noblement fait à Leipsig après l'insurrection de 1845.

C'est au milieu de ces émotions continuelles que le parlement délibérait sur la constitution de l'empire. Le jour où s'ouvrit le débat sur la vie ou la mort de l'Autriche, on apprenait à Francfort que le prince Windischgraetz était obligé de canonner les murs de Vienne. Le 22 octobre, la ville était déclarée en état de siége, et l'attaque commençait le lendemain. Pendant tout le temps que dura cette discussion extraordinaire, on recevait de jour en jour le bulletin du champ de bataille, lamentable récit où chaque parti sérieux ne pouvait trouver que des sujets de larmes. Après les violences de la démagogie, c'étaient les duretés de la réaction. La ville capitula le 29 et remit son sort sans conditions entre les mains du prince Windischgraetz. Les révolutions brutales portent partout les mêmes fruits, et nous vivons dans un temps où l'on s'estime heureux de passer du joug des clubs sous la rude protection du sabre. Les nouvelles de Berlin n'étaient pas moins inquiétantes. Excités par les événemens de Vienne, les démocrates prussiens tentèrent un coup de main le 31 octobre, bien décidés à faire une seconde révolution, qui réparerait les négligences et les oublis de la première. La révolution eut lieu en sens inverse; Frédéric-Guillaume se rejeta brusquement dans le parti extrême, comme si les événemens de mars étaient tout à coup effacés de l'histoire. Il forma un nouveau ministère, un ministère qui découvrait clairement la pensée personnelle du souverain et laissait entrevoir une lutte prochaine, une lutte irritée, entre Frédéric-Guillaume et les députés du pays. Le président de ce cabinet était un oncle du roi, le vieux comte de Brandebourg;

les ministres, absolument privés d'initiative et d'autorité personnelle, n'avaient pour eux qu'un dévouement de commis à toutes les formes et à toutes les idées de l'ancien régime; c'était M. de Ladenberg, le confident et le disciple de M. Eichhorn, c'était surtout le sombre et austère Manteuffel, un homme d'état d'avant le déluge, disait M. de Vincke. L'assemblée ne voulut pas reconnaître ce ministère, qui ne sortait pas de ses rangs et ne représentait qu'une impuissante minorité. Il y eut des scènes graves à Potsdam entre la députation et le roi. L'irritation augmenta lorsque le ministère, pour rendre au pouvoir législatif toute son indépendance, pour le soustraire à la domination des clubs, signa l'ordonnance qui le transportait à Brandebourg; l'assemblée résista, et l'émeute recommençait déjà sur plusieurs points; le 12 novembre, Berlin fut déclaré en état de siége.

Pendant tout le mois d'octobre et la plus grande partie de novembre, si l'historien du parlement de Francfort veut reproduire l'exacte physionomie de l'assemblée, il est obligé de mener de front le récit des émeutes et les débats de la constitution de l'empire. Tout cela se développe à la fois dans les séances du parlement. Le 9 et le 10 novembre, on avait discuté et voté rapidement quatorze paragraphes de la constitution, c'est-à-dire les chapitres III et IV, concernant l'armée et la marine; le 14, il fallut interrompre le débat pour s'occuper des affaires de Prusse. L'ambition du parlement de Francfort était de se poser comme un pouvoir modérateur entre la démagogie et la réaction; l'avénement du nouveau ministère prussien, la translation de la chambre à Brandebourg, parurent aux députés de Saint-Paul une violation flagrante des principes constitutionnels, et un débat très vif s'engagea sur les mesures que le parlement devait prendre. Trois partis furent proposés. « Vous n'avez rien à faire, disaient M. de Vincke et ses amis; avez-vous empêché la domination des clubs à Berlin? avez-vous empêché la tyrannie populaire de peser pendant six mois sur l'assemblée, sur la ville, sur tout le pays? De quel droit vous opposez-vous aujourd'hui à un ministère qui a accepté la mission de rétablir l'ordre? Peut-être vaudrait-il mieux que cette mission fût confiée à d'autres mains; mais savez-vous si on l'eût acceptée? Que Manteuffel représente l'esprit des temps passés, soit; ce n'en est pas moins un homme d'honneur, et il a promis de rester fidèle à la constitution. Attendez au moins ses actes. » La droite concluait par un ordre du jour qui reconnaissait le droit de la Prusse et dispensait le gouvernement central de toute intervention dans cette affaire. La gauche, au contraire, demande impérieusement trois choses; elle veut : 1° que l'assemblée prussienne continue de siéger à Berlin; 2° que la liberté de ses délibérations soit assurée, c'est-à-dire que le gouvernement lève l'état de siége; 3° qu'un ministère libéral succède au ministère Brandebourg. Cette proposition est très vivement soutenue par MM. Wydenbrugk, Loewe et Henri Si-

mon (de Breslau). La majorité enfin, d'accord avec la gauche pour exiger le changement du ministère, émet simplement le vœu que l'assemblée soit rappelée de Brandebourg à Berlin aussitôt que la situation le permettra. M. Biedermann, M. Welcker et M. de Beckerath font triompher cette opinion, adoptée par 239 voix contre 189. A la fin de cette même séance du 14 novembre, le bruit de la mort de Robert Blum fusillé à Vienne par l'ordre du prince Windischgraetz met tous les esprits en émoi. M. Simon (de Trèves) adresse des interpellations au ministère de l'empire, et, déclarant que l'exécution d'un membre du parlement doit être considérée comme un meurtre, il somme le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour le châtiment des coupables. M. Robert Mohl, ministre de la justice, répond que deux membres de l'assemblée nationale viennent de partir immédiatement pour Vienne, chargés d'instructions spéciales; il convient d'attendre leur rapport; les deux délégués sauront défendre les droits du parlement, et prendre sous leur protection les représentans qui se trouvent encore en Autriche. Du reste, la proposition de M. Simon (de Trèves) est renvoyée à un comité spécial. Deux jours après, à la séance du 16, M. Kirchgessner, rapporteur du comité, lit ses conclusions à la tribune; elles se terminent ainsi : « L'assemblée nationale enjoint au ministère de prendre les plus énergiques mesures pour punir ceux qui directement ou indirectement sont responsables du meurtre de Robert Blum. » Et ce décret si grave est voté sans discussion à l'unanimité.

La mort tragique de Robert Blum ajoutait une complication nouvelle à une situation déjà pleine de troubles et de périls. Que l'agitateur de Vienne, que le fougueux orateur des clubs et des barricades ait mérité un châtiment, il me paraît difficile de le nier. Je ne comprends pas davantage que Robert Blum pût se retrancher derrière son titre de député de Francfort, lui qui était venu à Vienne, non pas au nom du parlement, mais malgré sa volonté expresse, et qui certainement, par ses discours, par sa conduite, par ses allures de Danton au milieu d'une population consternée, avait mis de côté ses priviléges pour conduire plus librement la révolution. La prudence cependant ne devait-elle pas faire fléchir les rigueurs du *summum jus?* Ne fallait-il pas concilier des devoirs différens, et demander à l'assemblée de Francfort l'autorisation de juger un de ses membres? Pourrait-on même assurer qu'il n'y a eu que ce sentiment d'une inflexible justice dans l'exécution du coupable? Oui, il faut oser le demander, n'y a-t-il pas eu là comme un défi au parlement national, à ce parlement qui, dans les §§ 2 et 3 de la constitution, posait en principe le démembrement de l'Autriche et consacrait d'avance par ses votes ce que les Hongrois réclamaient par les armes? Ainsi, de part et d'autre, les fautes s'enchaînent et se multiplient. L'attitude du parti Dahlmann vis-à-vis de l'Autriche a amené l'exécution de Robert Blum, et cette exécution, faite au mépris du par-

lement, va renouveler par toute l'Allemagne l'effervescence des esprits. Leipsig, la patrie de Robert Blum, est en proie à une agitation formidable; le bruit et l'émotion, la pitié et la colère, se répandent de Vienne à Berlin, et de Berlin à Francfort. En un instant, le coupable est devenu un martyr. On prépare des cérémonies mortuaires, on célèbre des ovations expiatoires : le drapeau noir flotte en signe de deuil sur les tours de Mayence; l'assemblée nationale enfin, toute frémissante sous l'outrage, ne laisse pas même ouvrir le débat, et silencieusement, par un vote unanime, elle ordonne au ministère de l'empire de châtier le prince Windischgraetz!

Que devient cependant la constitution au milieu de ces émotions brûlantes? Le chapitre II, concernant les attributions de l'empire (*Reichsgewalt*), n'offre plus heureusement de difficultés bien graves depuis que les principes ont été admis, depuis que le pouvoir central est seul investi du droit de faire les traités et de nommer les ambassadeurs, depuis enfin que les troupes impériales sont mises à sa disposition, et que les forces maritimes ne relèvent que de son commandement. Les §§ 25 à 28, relatifs à la navigation fluviale, les §§ 29 à 32, qui traitent des chemins fer, 33 à 39, qui établissent l'unité douanière, et 40 à 45, qui mettent les télégraphes et les postes entre les mains du gouvernement impérial, sont votés après d'insignifians débats dans l'espace de quatre séances. Les §§ 46 à 51 traitent de l'unité de monnaie, de la banque et des impôts; les §§ 52 et 55 prévoient les guerres intérieures, les luttes d'état à état, ou les conflits d'un état particulier avec le gouvernement impérial; ils indiquent les moyens que devra employer ce gouvernement pour rétablir la paix; ils lui accordent aussi le pouvoir d'étendre ou de restreindre, selon les circonstances, le droit d'association, et lui imposent le devoir de prendre toutes les mesures d'hygiène et de salubrité publique. Enfin, les §§ 56 à 61 s'occupent de la nature des lois que pourra faire et promulguer l'autorité centrale, et de l'unité qu'elle devra établir entre les législations particulières. Ainsi les attributions de l'empire sont constituées; le gouvernement impérial a dans les mains tous les droits et toutes les forces; les royautés ne sont plus que des préfectures héréditaires, qui conserveront encore leur cour, leur liste civile, l'éclat de la fortune et tous les avantages personnels au souverain, jusqu'à ce que le temps se charge de leur enlever ce dernier simulacre de pouvoir et de les médiatiser sans résistance.

IV.

Les affaires de Berlin et de Vienne préoccupaient toujours les esprits, et depuis que le parlement avait cru nécessaire d'intervenir au milieu de cette double lutte, on se demandait avec anxiété comment l'hon-

neur de l'assemblée nationale sortirait sain et sauf de ces laborieuses entreprises. Pour obéir au vote du 14 novembre qui lui dictait une politique de conciliation entre l'assemblée prussienne et la couronne, le ministère de l'empire avait envoyé M. de Gagern à Berlin, et, avant même que le gouvernement de l'archiduc Jean eût reçu l'étrange mission de juger les juges de Robert Blum, dès le commencement de l'insurrection viennoise, M. Welcker était parti pour Ollmütz, chargé de faire prévaloir l'esprit de prudence et de paix sur les conseils de la vengeance. M. Welcker n'avait pas réussi, puisque Robert Blum avait été fusillé. On ne saurait dire si M. de Gagern fut plus heureux : la situation de Berlin s'améliora bientôt; mais il est évident que ce résultat était dû bien plus aux caprices de Frédéric-Guillaume qu'à l'influence de l'envoyé de Francfort. Quelques jours en effet après le retour de M. de Gagern, on apprit que l'assemblée prussienne était dissoute, et que Frédéric-Guillaume avait octroyé à ses sujets une constitution. L'assemblée avait été long-temps opprimée par les clubs, une minorité factieuse entravait ses efforts, et le travail de la constitution avançait avec une lenteur désespérante : Frédéric-Guillaume saisit cette occasion, et, avec cette intrépidité fantasque qui fait le fonds de son caractère, il venait de donner à la Prusse la constitution la plus libérale de l'Europe (5 décembre 1848). Heureux de pouvoir *octroyer* une charte à ses sujets et de se dire solennellement *roi par la grace de Dieu*, ce grand défenseur des idées féodales faisait enfin toutes les sérieuses et légitimes concessions que tant d'hommes éminens, depuis M. Hansemann jusqu'à M. de Vincke, lui avaient demandées vainement à la diète de 1847. Quant aux affaires générales de l'Allemagne, quant à la question de l'empire et au démembrement de l'Autriche, il était difficile de pressentir l'opinion du roi de Prusse. Frédéric-Guillaume devait convoiter la couronne impériale; la Prusse croit fermement à sa mission, elle se vante d'être appelée à reconstituer l'Allemagne, et sa politique hardie en maintes circonstances semble justifier cette foi. Comment accepter pourtant une constitution qui ordonnait ou bien le démembrement ou bien l'exclusion absolue de la monarchie autrichienne? Comment recevoir l'empire des mains d'un parlement révolutionnaire? Et que de difficultés pour obtenir l'assentiment des souverains! Frédéric-Guillaume ne renonçait pas à son ambition; il attendait, aussi habile à ne rien promettre qu'à ne point décourager l'assemblée.

La constitution, d'ailleurs, n'était pas votée tout entière au commencement de décembre, et Frédéric-Guillaume ne savait pas encore à quel prix il achèterait l'empire. Il connaissait l'étendue de son pouvoir, les attributions, les droits, les priviléges merveilleux de l'autorité centrale; tout ce beau chapitre, si plein de séductions, avait été voté sans opposition sérieuse par une majorité immense; il restait à

savoir comment s'exercerait cette autorité, avec qui seraient partagés ces droits, quelle serait enfin la part des représentans du peuple dans le gouvernement de l'Allemagne. On vota bientôt le chapitre III, où le législateur institue un tribunal de l'empire (*Reichsgericht*) chargé de juger les querelles des états entre eux et leurs conflits avec le pouvoir central, et on arriva à l'importante question de la diète (*Reichstag*).

C'est le 4 décembre que cette discussion commença. Y aura-t-il deux chambres ou une assemblée unique? Tel est le premier point en litige. Le projet de la commission établit deux chambres, la chambre des états (*Staatenhaus*) et la chambre du peuple (*Volkshaus*). La première représentera les gouvernemens particuliers, qui y enverront chacun un certain nombre de députés selon leur importance réciproque; la Prusse aura 40 délégués dans ce conseil, l'Autriche et la principauté de Lichtenstein 36, la Bavière 16, la Saxe 10, le Hanovre 10, le Wurtemberg avec les principautés de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen 10, le duché de Bade 8, la Hesse-Électorale 6, etc., etc. Il y aura en tout 176 représentans. Ces représentans seront élus, moitié par les gouvernemens, moitié par les chambres. Quant à la chambre du peuple (*Volkshaus*), elle se compose des représentans de la nation allemande, et une loi spéciale réglera l'élection. Le premier article de ce chapitre fut l'objet d'une discussion assez vive; M. Vogt ne voulait pas que les gouvernemens fussent représentés, il demandait une assemblée unique, comme si ce système, déjà fâcheux dans un pays vigoureusement centralisé, ne présentait pas plus d'inconvéniens et de périls dans une fédération. M. Maurice Mohl fait une proposition dans le même sens. Bien qu'il n'appartienne pas à la gauche, M. Maurice Mohl vote avec elle toutes les fois qu'il s'agit d'établir la plus grande centralisation possible en Allemagne; M. Mohl est le vrai fanatique de l'unité, et ce ne sera pas sa faute, dit un publiciste, si le gouvernement de l'empire ne pèse pas chaque botte de foin qui passe le Rhin à Kehl. Malgré les efforts de M. Vogt, malgré l'opiniâtreté de M. Maurice Mohl, le système des deux chambres triomphe, consacré par 331 voix contre 95. Aussitôt une foule d'amendemens sont présentés de toutes parts au sujet des articles II et III, qui règlent la composition du *Staatenhaus* et la répartition des voix. Tandis que la gauche demande l'élection de la chambre des états par la chambre du peuple, les députés du centre se disputent les voix partagées entre les différens pays de l'Allemagne. Chacun prêche pour son couvent, chacun glorifie sa ville et son clocher; il y a tel conseiller aulique de Cassel ou de Gotha qui s'indigne le plus sérieusement du monde du médiocre rôle attribué au gouvernement de son grand-duc. N'oublions pas qu'il s'agit ici de mettre un terme aux longues divisions de l'Allemagne, et que cette assemblée est passionnée pour l'unité; mais telle est la force de l'habitude, telle est l'inévitable victoire des mœurs et des passions sur les

prétentions des systèmes. Les Allemands adorent d'une façon abstraite je ne sais quelle unité impossible, et à chaque instant l'esprit local, l'esprit de race et d'antagonisme éclate malgré eux dans leurs discours. M. Dahlmann s'opposa énergiquement à toute modification des articles II et III; « la répartition des voix, disait-il, a été étudiée avec soin; elle forme un ensemble dont toutes les parties s'enchaînent, et il est impossible de détacher une seule pierre de l'édifice sans le ruiner tout entier. » Cette considération, présentée avec une autorité dogmatique, fit disparaître les ambitions provinciales; le système de l'unité imposa silence aux vieilles rancunes, et le projet de la commission fut adopté par une majorité considérable.

L'article IV du même chapitre (§§ 12, 13, 14) établit qu'une rémunération est due aux députés; les députés du *Staatenhaus* seront rétribués par les états qui les envoient, les députés du *Volkshaus* seront payés par le trésor de l'empire. Aucun député ne pourra accepter de mandat impératif, ni faire partie des deux chambres à la fois. L'article V (§§ 15, 16, 17, 18, 19) statue sur les conditions du vote, sur le nombre exigé de députés présens, sur les différentes sortes de majorité selon la nature ou l'importance des lois. Il décide que la loi a besoin de l'assentiment des deux chambres; il refuse enfin le *veto* absolu au gouvernement de l'empire et ne lui accorde que le *veto* suspensif. Cette discussion du *veto* fut très vive. M. de Vincke ne manquait pas de bonnes raisons quand il demandait pour le gouvernement central une autorité plus forte, un moyen de ne pas être annihilé par les chambres. Dans l'intérêt même de cette unité tant désirée, ne devait-on pas songer à la triste situation du pouvoir impérial? Ne serait-il pas obligé peut-être de résister, dans la chambre haute aux prétentions des états particuliers, dans la chambre du peuple aux empiètemens démagogiques? Les coalitions de deux partis contre un ennemi commun sont-elles rares dans l'histoire parlementaire, et si les deux chambres, quoique représentant des intérêts bien opposés, s'unissaient pour la ruine du gouvernement central, devait-on le désarmer d'avance et le livrer à leurs coups? M. Welker n'aperçoit pas ce danger; M. Mittermaier rappelle les malheurs que le *veto* absolu attira sur Louis XVI, et la fausse application qu'il fait de ce sinistre exemple prouve qu'il confond deux situations tout-à-fait dissemblables. Louis XVI n'avait pas à créer l'unité de la France; quand la France accomplit ce travail sur elle-même, le pouvoir central, je veux dire la royauté, avait mieux que le *veto* absolu, elle avait une autorité sans contrôle; Louis XI, Richelieu, Louis XIV, n'étaient pas désarmés, ce me semble, en face de la Bourgogne et de la Bretagne, en face des intrigues aristocratiques et des fantaisies de la fronde. Mais non, l'histoire n'est rien pour les législateurs de Saint-Paul; l'Allemagne se transformera subitement sans avoir à traverser toutes les phases que les lois de la logique ont

imposées aux autres peuples; à quoi bon s'inquiéter des moyens? à quoi bon la prévision des dangers de l'avenir? Il suffit de décréter l'unité. Rendons justice à M. Dahlmann; il comprit bien que, dans la situation actuelle de l'Allemagne et jusqu'à ce que l'unité fût sérieusement établie dans les mœurs, le *veto* absolu était la protection nécessaire de l'empire. Ses efforts furent inutiles; une majorité bien faible, il est vrai, une majorité de trois voix, repoussa le *veto* absolu. D'un autre côté, la proposition de la gauche qui enjoignait à l'autorité centrale d'exécuter purement et simplement les décisions des chambres fut rejetée sans discussion. Puis vint une série de propositions et d'amendemens qui, conçus dans un meilleur esprit, ne furent pas cependant plus heureux. La majorité se réunit enfin sur la rédaction de M. Fallati : « Toute mesure adoptée par les chambres et repoussée par le gouvernement central peut être discutée de nouveau; quand elle a été votée dans trois sessions consécutives, elle n'a plus besoin de la sanction du gouvernement pour devenir loi de l'empire. »

Tandis qu'on délibérait sur cet important chapitre des deux chambres, les préoccupations des esprits au sujet de l'Autriche s'accroissaient de jour en jour. Il ne s'agissait plus d'une révolution désormais comprimée, il ne s'agissait même pas des vengeances de la réaction; un régime plus miséricordieux avait succédé aux cruelles nécessités de l'état de siége. Ce qui inquiétait ou irritait les députés de Saint-Paul, c'était l'attitude du gouvernement autrichien au sujet des §§ 2 et 3 du chapitre 1er de la constitution, c'était la réponse ferme et hautaine que le ministère Schwarzenberg venait de signifier au parlement. Le ministère Schwarzenberg, en prenant le pouvoir, avait fait connaître son programme par la note du 27 novembre. Le maintien de l'Autriche avec toutes ses forces, la fusion de toutes les races et de tous les territoires en un grand corps d'états, tel était le but que se proposait M. le prince de Schwarzenberg. « La ferme durée de la monarchie autrichienne avec la complète unité de tous les états qu'elle embrasse, c'est là, disait-il, un impérieux besoin et pour l'Allemagne et pour l'Europe. Quant aux rapports à établir entre l'Autriche et l'Allemagne nouvelle, on ne pourra s'en occuper que lorsqu'elles auront accompli toutes les deux leur travail de rajeunissement et qu'elles se seront donné de solides institutions. Jusque-là, l'Autriche continuera à remplir fidèlement ses devoirs. Dans toutes les relations extérieures, nous saurons défendre la dignité et les intérêts de l'empire autrichien, et nous ne permettrons à aucune influence égarée de troubler le libre travail de notre développement intérieur. » Le programme était clair, et la menace directe. L'Autriche n'accepte pas votre constitution, disait le ministère d'Ollmütz; elle réserve toute sa liberté et continue sa vraie mission, qui est d'unir fortement toutes les parties de la monarchie. Maintenant faites des lois, créez des institutions; quand la nou-

velle Allemagne sera constituée, nous verrons dans quelles conditions nous devons nous unir à elle; jusque-là, ne touchez pas à l'Autriche. Ce langage altier avait causé de profondes émotions à l'église Saint-Paul. Les journaux dévoués à la Prusse attaquaient chaque jour l'Autriche avec une vivacité inouie. Le journal de M. Dahlmann particulièrement, la *Gazette allemande* (*Deutsche Zeitung*), se faisait remarquer par l'âpreté de sa polémique. Elle demandait à grands cris un nouveau ministère, un ministère mieux armé pour cette lutte; M. de Schmerling en effet, le ministre de l'empire pour les affaires étrangères, est un député autrichien, et ce n'était pas à lui de représenter dans ce conflit la volonté souveraine du parlement. La *Gazette allemande* osait même s'étonner que l'archiduc Jean n'eût pas encore déposé ses pouvoirs. Il devenait urgent tout au moins de donner un successeur à M. de Schmerling. M. Henri de Gagern était l'homme d'état le plus considérable de l'assemblée, et personne assurément ne pouvait mieux, je ne dis pas résoudre ce problème, mais le débrouiller d'abord et amortir peu à peu les prétentions contraires. Ce choix, par malheur, à côté de grands avantages, offrait aussi de graves inconvéniens. Le système que M. de Gagern avait développé à la tribune pouvait sembler, à certains égards, celui-là même que le ministère Schwarzenberg venait de proclamer d'une manière si hautaine dans sa note du 27 novembre. Maintien de la monarchie autrichienne et séparation provisoire de l'Autriche et de l'Allemagne jusqu'à ce que leur union fût établie plus tard par une loi spéciale, c'est là ce qu'avait demandé M. de Gagern, et c'est ce qu'on demandait aussi à Ollmütz. Que de différences cependant! En sauvant la monarchie autrichienne, M. de Gagern concluait qu'elle devait rester hors de la confédération germanique; c'est à ce prix-là seulement qu'il lui permettait de ne pas se démembrer. M. le prince de Schwarzenberg au contraire, en maintenant l'unité de l'Autriche, voulait aussi maintenir son rang, c'est-à-dire sa vieille suprématie au sein de l'Allemagne. Ce n'est pas tout : cette opinion de M. de Gagern n'était pas celle du parlement; le seul échec que M. de Gagern eût subi à l'église Saint-Paul, il l'avait subi précisément sur cette question, et c'était lui qu'on choisissait pour terminer, au nom du parlement, cette difficile affaire! M. de Gagern allait-il apporter un programme conforme à sa première opinion, ou bien abandonnerait-il sa propre politique pour adopter le système de la majorité? On se le demandait de toutes parts avec un étonnement inquiet. Quant à M. de Gagern, après une longue et cruelle hésitation, pressé enfin par le péril, déterminé par l'intérêt de cette assemblée nationale à laquelle il avait consacré toutes ses veilles, il prit le seul parti qui pût lui convenir : il résolut de conformer son programme à son opinion et de provoquer un vote; la majorité déciderait s'il devait garder ou quitter son portefeuille.

V.

Le 18 décembre, M. Henri de Gagern, nommé ministre de l'intérieur et des affaires étrangères à la place de M. de Schmerling, lut à la tribune son programme d'avénement. D'après ce programme, M. de Gagern déclarait l'Autriche exclue de cette fédération d'états que devait former l'Allemagne nouvelle. La note du prince Schwarzenberg avait dit : « L'unité complète, indissoluble, de tous les pays qui composent la monarchie autrichienne est nécessaire à l'Allemagne et à l'Europe. L'Autriche verra plus tard comment elle doit s'unir avec l'Allemagne. » M. de Gagern, prenant à la lettre cette proposition, en concluait que l'Autriche ne faisait pas et ne ferait jamais partie de l'empire. Ce n'est pas là, on se le rappelle, ce qu'avait voulu l'assemblée nationale; en votant les §§ 2 et 3 du chapitre 1er de la constitution, elle avait entendu mettre d'un côté les provinces non allemandes de la monarchie des Habsbourg, — de l'autre l'Autriche allemande, — et, en abandonnant celles-là, s'attacher plus fortement celle-ci. Quant à exclure l'Autriche entière de l'empire d'Allemagne, c'était là une entreprise qui devait paraître monstrueuse au patriotisme germanique. On voulait bien affaiblir l'Autriche, la mutiler, lui enlever ce qui est sa nature même, on voulait bien la placer ainsi dans l'empire où elle n'aurait tenu qu'un rang inférieur; mais exclure de la fédération allemande un état qui, pendant des siècles, a représenté toute l'Allemagne, il semblait que ce fût une trahison, un crime de lèse-patrie. Toute cette partie du programme de M. de Gagern soulève de violens murmures. Après la lecture, les colères redoublent; M. Venedey demande que le programme soit rejeté sans discussion, et M. Reitter (de Prague), M. Plathner, M. Maurice Hartmann, parlent dans le même sens avec une irritation croissante. Heureusement de plus sages conseils l'emportent, une commission est nommée, et le programme de M. de Gagern sera l'objet d'un débat réfléchi. Cette commission pourtant est hostile à M. de Gagern; elle se compose de députés de la gauche et de députés autrichiens. Les députés autrichiens ne veulent pas que leur patrie soit placée en dehors de la confédération; les députés de la gauche, infidèles à ce dévouement dont parlait M. Vogt, combattent M. de Gagern, dont le système donnera infailliblement la couronne impériale au roi de Prusse.

Ces événemens se passaient dans les derniers jours du mois de décembre; les fêtes de Noël et du jour de l'an firent ajourner le débat, et pendant plusieurs semaines ces grands intérêts, demeurés en suspens, communiquèrent aux esprits une agitation extraordinaire. Jamais les antipathies de la Prusse et de l'Autriche ne s'étaient manifestées avec plus de violence. Ce parlement, qui devait enfanter l'unité nationale, était désormais un champ de bataille où deux armées ennemies,

l'armée du nord et l'armée du sud, s'apprêtaient à déchirer la patrie. Qu'était devenu ce drapeau rouge, noir et or si souvent arboré à Francfort depuis le 31 mars, et sous lequel on était si fier de marcher? Voici d'un côté le drapeau noir et blanc, de l'autre le drapeau noir et jaune. Autrichiens et Prussiens se poursuivent d'une haine irréconciliable; on se croirait au temps des gibelins et des guelfes. Tandis que M. de Gagern et M. de Schwarzenberg échangent des notes menaçantes ou se contredisent avec aigreur, les journaux de Francfort et de Berlin enveniment la lutte par une polémique furieuse. M. Gervinus, dans la *Gazette allemande*, dirige le feu contre les députés autrichiens; ceux-ci forment un nouveau comité sous la présidence de M. de Schmerling; tous les ennemis de la Prusse, les Bavarois, les ultramontains, une partie de la droite et la gauche entière, se joignent à eux. Il n'y a plus de partis politiques, il n'y a que des nationalités aux prises. République ou monarchie, monarchie constitutionnelle ou monarchie féodale, toutes ces questions, qui ont passionné jusqu'ici l'assemblée, passent désormais au second rang; la lutte n'est plus que dans ces deux mots: Prusse ou Autriche! N'oublions pas un événement qui donne plus d'intérêt encore à cette dramatique controverse. Ébranlé par les trois révolutions de mars, de mai et d'octobre, effrayé du grand travail de reconstitution exigé par le bouleversement de l'Autriche, l'empereur Ferdinand Ier avait abdiqué le 5 décembre. Il voulait, disait-il, laisser cette tâche à des mains plus jeunes; il pensait surtout qu'une royauté nouvelle serait mieux à l'aise, et qu'aucun engagement dans le passé ne l'empêcherait de faire face à toutes les difficultés d'une situation si grave. Tels étaient donc les deux prétendans à l'empire: d'un côté, le roi qui venait de donner à la Prusse une constitution toute libérale, de l'autre un jeune empereur de dix-huit ans, à qui son père avait laissé le trône pour sauver les destinées de l'Autriche. Le dernier acte de Frédéric-Guillaume IV augmentait l'ardeur de ses partisans; l'abdication de l'empereur d'Autriche semblait imposer des obligations plus étroites aux défenseurs de François-Joseph Ier.

Singulier rapprochement! C'était le même jour que ces deux événemens avaient eu lieu. Le 5 décembre 1848, Ferdinand Ier signait son acte d'abdication, tandis que Frédéric-Guillaume IV octroyait sa charte à ses sujets. En descendant du trône pour y placer son fils, l'empereur d'Autriche avait l'air de rappeler à toute l'Allemagne l'antique gloire de la maison de Habsbourg. Le vieux monarque dans son acte d'abdication, et le jeune empereur dans les premiers décrets de son règne, inscrivaient solennellement, sans en omettre un seul, tous les titres de ces princes en qui l'Allemagne s'était personnifiée depuis des siècles. L'empereur d'Autriche s'intitulait roi de Hongrie et de Bohême, roi de Lombardie et de Venise, roi de Dalmatie, de Croatie, de Slavonie, de Gallicie et d'Illyrie, roi de Jérusalem, grand-duc d'Autriche, grand-

duc de Toscane et de Cracovie, duc de Lorraine, duc de Salzbourg, de Styrie, de Carinthie, d'Ukraine et de Bukovine, grand-prince des Sept-Montagnes, margrave de Moravie, duc de la haute et basse Silésie, duc de Modène, de Parme, de Plaisance et de Guastalla, duc d'Auschwitz, de Zator, de Frioul, de Raguse, de Zara, comte princier de Habsbourg, de Tyrol, de Kybourg, de Goritz et de Gradiska, prince de Brixen, margrave de la haute et basse Lusace, margrave d'Istrie, comte d'Hohenembs, de Feldkirch, de Bregenz, de Sonnenberg, seigneur de Trieste et de Cattaro, etc., etc... Tout cela, sans doute, ne l'empêchait pas d'être roi constitutionnel; il semble cependant que l'éclat des temps féodaux fût bien autrement visible dans cette vieille monarchie que le caractère tout récent de l'esprit moderne. Cet esprit au contraire, malgré les répugnances personnelles de Frédéric-Guillaume IV, était clairement empreint dans l'histoire et la conduite de la monarchie prussienne. Le jour même où Ferdinand I[er] et son jeune successeur se parent ainsi de toutes leurs splendeurs du moyen-âge, le petit-neveu du grand Frédéric donne à la Prusse la constitution la plus libérale que puisse souhaiter le génie des temps nouveaux. Ce rapprochement n'est-il pas le symbole expressif de l'Allemagne? N'y voit-on pas manifestement les deux oppositions qui la divisent, le nord et le midi, le catholicisme et le protestantisme, les souvenirs du passé et les espérances de l'avenir? A chaque pas que l'on fait ou que l'on croit faire vers cette impossible unité, l'invincible antagonisme se redresse, et le mensonge des systèmes s'évanouit.

Enfin la discussion du programme de M. de Gagern commença le 11 janvier. Une tristesse profonde remplissait les esprits. Quelle que fût, en effet, l'issue de la lutte, il devait en résulter une humiliation cruelle pour les plus sages intelligences du parlement. Ou bien l'Autriche serait exclue de la confédération, ou bien l'homme le plus éminent de l'assemblée, le vrai chef du parti libéral, M. de Gagern, allait subir une éclatante défaite, qui, pour long-temps peut-être, ruinerait son influence. La lutte s'annonça vivement. Parmi les différentes propositions remises au président, je remarque celle de M. de Lasaulx; elle indique le ton de la controverse et les dispositions des esprits : « Considérant qu'il ne convient pas à des hommes sages de suivre le chemin des fous, l'assemblée nationale engage le ministère à préparer l'unité de la patrie de concert avec toutes les souverainetés de l'Allemagne, et particulièrement avec la première de toutes, avec la monarchie autrichienne. » Les députés de la gauche persistent dans un ordre du jour qui écarte le programme sans discussion. Il fallut cependant discuter; M. de Gagern, appelé à la tribune par le rapporteur de la commission, exposa ses plans avec un talent de parole, avec une variété d'argumens, qui causèrent une impression profonde. M. de Vincke voulut lui prêter le secours de sa redoutable ironie; mais en

accablant le parti autrichien, en humiliant M. de Schmerling, en retournant la pointe de son arme dans une blessure saignante, il fit plus de mal que de bien au ministère. M. de Gagern ne dut son succès qu'à lui-même; attaqué énergiquement par M. Vogt, par M. Wydenbrugk, par M. Giskra, compromis par M. de Vincke, il monta deux fois à la tribune, et deux fois, — la loyauté de ses explications, l'ardeur de son patriotisme, l'autorité de son caractère, effaçant ce qu'il y avait de fâcheux dans son système,— il sut rallier cette majorité hostile. Le parti Dahlmann, Beseler et Waitz, qui avait fait les §§ 2 et 3 du chapitre 1er de la constitution, se rapprocha sans peine de M. de Gagern; d'abord M. de Gagern représentait les intérêts prussiens, et puis, dans sa réponse du 11 janvier à une note du prince Schwarzenberg, dans son discours même du 11, M. de Gagern conformait son programme aux principes du parti Dahlmann. Il persistait à exclure l'Autriche tout entière en lui laissant sa puissance; mais, pour le cas où l'Autriche aurait voulu absolument être incorporée à l'empire, il maintenait la règle des §§ 2 et 3, c'est-à-dire l'union personnelle pure et simple entre les états allemands et non allemands régis par un même souverain. Cette explication donnait à M. de Gagern l'appui décidé du parti Dahlmann, et sans ce parti la victoire lui échappait. La majorité, en effet, ne fut pas considérable. L'ordre du jour qui proposait l'approbation du programme de M. de Gagern modifié par son discours du 11 fut voté par 261 voix seulement contre 224. Le vote se fit par appel nominal, et donna lieu à plusieurs scènes émouvantes. Plus d'un député hésita avant de prononcer l'exclusion de l'Autriche. Quand M. Maurice Arndt, le vieux poète des guerres nationales, eut voté pour le ministère, une explosion de cris se fit entendre, et des voix furieuses lui rappelaient son célèbre chant de 1813: *Quelle est la patrie de l'Allemand?* (*Was ist des Deutschen Vaterland?*) Le vieillard ne résista pas à l'émotion; il tomba presque évanoui dans les bras de ses voisins. M. Welcker se prononça ouvertement contre M. de Gagern; M. de Schmerling et M. de Radowitz s'abstinrent. Le résultat parut long-temps douteux; enfin, quand la victoire fut proclamée, il n'y eut ni bravos ni murmures; un silence inquiet accueillit ce vote, et rien ne convenait mieux en effet à la pénible situation de l'assemblée. Au milieu des inextricables embarras de l'unité allemande, le parlement commençait à voir et à sentir de près ces obstacles que son intrépide inexpérience n'avait pas encore soupçonnés; il contemplait son œuvre avec effroi et gardait un morne silence.

Comment l'assemblée de Saint-Paul eût-elle échappé à ces émotions douloureuses? L'Allemagne entière les éprouvait. L'Allemagne, si long-temps fière de son parlement national de Francfort, perdait peu à peu confiance. Elle comptait les résultats de ces huit mois, et les espérances qu'elle avait conçues étaient encore des rêves. L'assemblée

sans doute avait achevé les droits fondamentaux : c'était là une belle charte philosophique où de grands principes étaient posés, où des libertés fécondes étaient promises; mais, pour faire admettre ces droits fondamentaux, il fallait d'abord que la constitution politique fût en vigueur. Et qu'avait produit jusque-là cette constitution tant désirée? La division de l'Allemagne, une division plus profonde et plus cruelle que jamais; l'Autriche, qui était jadis le cœur même de la patrie allemande, était exclue du futur empire! Aussi le bruit se répandait déjà que le parlement allait cesser d'exister, et qu'un congrès de princes se réunirait bientôt pour accomplir la grande tâche si gravement compromise par le congrès des peuples. — D'ailleurs, le parlement ne s'était-il pas frappé lui-même? Entre la Prusse et l'Autriche, l'assemblée de Francfort avait un rôle à jouer, et la nécessité de ce pouvoir intermédiaire assurait son avenir; l'Autriche exclue, la Prusse reste seule, et l'influence de Francfort n'est plus rien. — Voilà ce que disaient les esprits clairvoyans, non pas à Francfort seulement, mais par toute l'Allemagne, et le découragement, comme toujours, succédait aux folles illusions.

Le parti Dahlmann s'obstinait seul dans son inaltérable confiance. L'abaissement de l'Autriche était voté; la Prusse allait recueillir son héritage, et l'empire allemand serait constitué comme l'avaient voulu les professeurs de l'église Saint-Paul. Les deux derniers chapitres de la constitution, le chapitre v sur la souveraineté de l'empire (*Reichsoberhaupt*), et le chapitre vi sur le conseil de l'empire (*Reichsrath*), furent discutés du 15 au 26 janvier. Cette discussion était comme la suite de celle qui avait amené la séparation de l'Autriche et de l'empire d'Allemagne. Le projet de constitution établissait un empereur héréditaire, et, si ce système triomphait, il était manifeste que la couronne impériale appartiendrait au roi de Prusse. C'est pour cela qu'on vit les chefs de la gauche et les députés autrichiens, comme s'ils n'avaient qu'un seul drapeau, attaquer vigoureusement le projet de loi. Les ultramontains de la Bavière parlèrent le même langage que les athées de la jeune école hégélienne; M. Philipps et M. de Lasaulx empruntaient tour à tour ou prêtaient leurs argumens à M. Vogt et à M. Nauwerck. Un député de la droite, appartenant au midi de l'Allemagne, M. de Rothenhan, propose un directoire composé de cinq membres; après un vif et brillant débat, dans lequel MM. Bassermann et Beseler défendent avec talent l'unité du pouvoir, cette proposition est rejetée par 361 voix contre 97. M. Welcker demande que la couronne impériale soit décernée tour à tour, de six en six ans, aux deux souverains les plus puissans de l'Allemagne; 377 voix contre 80 rejettent la proposition Welcker. La gauche veut un empereur à condition que tout Allemand soit éligible; 122 voix appuient cette demande, et 339 la re-

poussent. Enfin l'article qui confie la dignité impériale à l'un des princes régnans est adopté par 258 voix contre 211; les ultramontains et les Autrichiens se sont vainement coalisés avec la gauche pour rayer cette disposition. Ce point admis, il fallait savoir si l'empire serait héréditaire ou électif. M. Uhland défendit l'élection dans un discours plein d'éclat; le principe de l'hérédité eut pour avocats MM. Dahlmann et de Vincke. La lutte fut opiniâtre, et des propositions sans nombre se disputèrent la priorité. Enfin le fanatisme prussien fut battu; l'assemblée décida par 263 voix contre 211 que la dignité impériale ne serait pas héréditaire. L'assemblée n'avait pas condamné en principe l'hérédité de la couronne; c'était une loi de circonstance qu'elle venait de voter; elle n'avait pas voulu que la Prusse fût définitivement investie de l'empire, au moment où cette question excitait tant de rivalités et pouvait allumer la guerre civile. Il importait, au contraire, de laisser une issue ouverte aux espérances des autres pays et d'attendre des temps plus propices pour proclamer l'hérédité. Les attributions de l'empereur furent votées ensuite sans résistance sérieuse, ainsi que le conseil de l'empire (*Reichsrath*); ce conseil se composait des plénipotentiaires de chaque état allemand et devait fournir un solide appui au gouvernement impérial.

Telle était dans son ensemble et dans ses détails les plus importans cette constitution du futur empire d'Allemagne. Il restait encore à décider un point très grave, le mode d'élection pour les députés de la chambre du peuple; ce devait être et ce fut effectivement l'objet d'une loi spéciale, discutée et votée deux mois plus tard. Il restait aussi à faire la seconde lecture de la constitution. On pouvait cependant prévoir qu'aucune disposition fondamentale n'y serait changée, et dès ce moment le choix de l'empereur devenait la grande affaire, l'unique préoccupation des esprits. Tous les regards étaient tournés vers le roi de Prusse, regards supplians d'un côté, de l'autre irrités ou menaçans. Oserait-il, pensaient les uns, accepter un empire fondé sur l'exclusion de l'Autriche, et contre lequel protesterait toute l'Allemagne du midi? Pourra-t-il bien, disaient les autres, se soustraire aux devoirs sacrés que lui impose la volonté du parlement? Se laissera-t-il effrayer par des périls qui n'ont pas arrêté l'assemblée nationale? Oubliera-t-il la mission de la Prusse, et, par des ménagemens diplomatiques, empêchera-t-il le couronnement de notre œuvre? — Au moment de prendre une décision si grave, on comprendra sans peine le cruel embarras de Frédéric-Guillaume. L'ambition et la prudence le poussaient et le retenaient tour à tour. Rejeter les avances de l'assemblée nationale, c'était perdre peut-être une occasion unique, une occasion qui semblait admirablement d'accord avec la politique et les audacieuses destinées de la Prusse. Accepter, n'était-ce pas faire alliance avec l'esprit

révolutionnaire et donner le signal d'une guerre civile? Enfin, le 23 janvier, le ministère Brandebourg adressa à tous ses représentans auprès des différens états de l'Allemagne une note longue et confuse sur le rôle que devait jouer la Prusse dans cette affaire. Cette note, où il est facile de reconnaître l'esprit et le langage de Frédéric-Guillaume, flattait à la fois l'assemblée et les gouvernemens. Tantôt c'était le Prussien qui parlait, c'était l'héritier de Frédéric-le-Grand qui ne reculait pas devant une politique hardie; tantôt le monarque féodal de 1840 et de 1847 reparaissait soudain et semblait avoir peur de ses paroles. L'assemblée est une autorité sérieuse, disait le roi prussien; elle a été régulièrement élue, et la nation allemande, par l'organe des hommes en qui elle a mis sa confiance, a bien le droit de travailler à l'unité de la patrie. L'œuvre de Francfort est terminée, disait le monarque féodal; c'est aux gouvernemens désormais qu'il appartient d'examiner cette œuvre et de donner leur avis. Quant à la constitution de l'Allemagne, la note était peu favorable à l'idée d'un empire; Frédéric-Guillaume préférait une hégémonie, comme disent nos voisins, c'est-à-dire la suprématie de la Prusse sur un certain nombre d'états volontairement rattachés à sa cause. Une fois cette première base établie, pensait-il, le temps et les événemens lui assureraient un jour tout naturellement ce que l'assemblée de Francfort ne pouvait lui donner qu'à travers de périlleux hasards. De même que le *Zollverein*, ajoutait la note, a été un essai d'unité pour les questions commerciales, sans que ce lien particulier contracté par différens états ait nui aux liens généraux de la confédération germanique, de même aussi une plus étroite alliance politique ne pourrait-elle s'établir, au sein de la confédération, (*innerhalb des Bundes*) entre la Prusse et les gouvernemens qui se joindraient à elle? C'était une manière ingénieuse de commencer l'unité sans exclure violemment l'Autriche. Était-ce assez pour les teutomanes de l'église Saint-Paul? Frédéric-Guillaume sentait bien que non, et il insinuait que la Prusse était au service de la patrie commune, dût-il lui en coûter de graves sacrifices. La note concluait enfin en priant les souverains de s'entendre avec l'assemblée de Francfort avant le second débat de la constitution. Ce singulier message n'était pas de nature à calmer les inquiétudes; l'assemblée et les gouvernemens, Francfort et Ollmütz, y trouvaient tour à tour des motifs d'espérance ou des sujets d'alarme. Ce doute, cette incertitude profonde, ces épaisses ténèbres s'accroissant chaque jour, donnaient je ne sais quel aspect bizarre à la lutte qui divisait l'Allemagne entière, et de toutes parts on attendait la seconde lecture de la constitution au milieu d'une effervescence inouie.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES

EAUX DE SPA.

Il faut avoir vécu pendant ces dix-huit mois dans notre fournaise, il faut avoir entendu hurler sous ses fenêtres *la Guillotine, l'Accusateur public, la Canaille*, toutes les feuilles politiques du carrefour; il faut avoir assisté à tous les crimes, à toutes les lâchetés de ces journées abominables, quand nous obéissions à des fantômes sans vertu, sans talent et sans nom, pour bien comprendre la grace, le repos, le contentement, le charme de l'homme qui sort enfin de cet enfer, et qui se trouve tout d'un coup transporté, par la baguette des fées, dans la douce vallée de Spa, entre ces montagnes chargées d'ombrages, sur le bord de ces fontaines salutaires, dans ces vallées de la méditation et du silence! Dans un temps paisible, quand l'ordre est partout et partout la paix florissante, ce n'est rien, un voyage de quelques heures, un repos de quelques jours dans un pli des Ardennes moitié belges et moitié françaises; mais en pleine tempête, en pleine émeute, à l'heure de l'incendie universel, se sentir à ce doux abri, se promener dans cette oisiveté poétique, n'entendre autour de soi que des musiques et des chansons, ne rencontrer chemin faisant que des processions et des fêtes, c'est beaucoup, c'est mieux que beaucoup : c'est tout simplement un grand miracle, et qui vaut la peine d'être raconté.

Le chemin du Nord est, comme on sait, une des créations les plus magnifiques de la révolution de juillet. Il n'y a pas si long-temps déjà que cette œuvre immense, accomplie en si peu d'années, fut inaugu-

rée par ces jeunes gens de race royale qu'on appelait les princes de la jeunesse. Je les vois encore arrivant à Lille au bruit du canon, au son des cloches, au milieu de l'enthousiasme populaire. Le brillant capitaine qui leur faisait en ce moment les honneurs de la ville militaire, c'était le lieutenant-général Négrier, assassiné sur les barricades de juin, où il est mort de la mort du saint archevêque. Beau et brave général! il prenait si bien sa bonne part de ces fêtes pacifiques! Il suivit avec tant de joie et d'ardeur ces jeunes gens qu'il avait appris à connaître sur le champ de bataille! Il les suivit jusqu'à Bruxelles, entre ces deux peuples qui remplissaient ces deux prairies. Les saluts, les vivats, les fêtes, le bal au milieu de la gare du chemin de fer étonnée de servir à de pareils amusemens, — c'est un rêve, tout cela, un rêve évanoui on ne sait où, car à peine la salle du bal était rendue à sa destination; le dernier lustre du dernier festin fumait encore, que, sur ce même sentier de triomphe et de plaisir, la veuve du prince royal et l'enfant héritier d'une si grande monarchie prenaient en tremblant le chemin de l'exil.

Nous voilà donc à Bruxelles. On y reste tout le soir : la vie est facile, la ville est hospitalière. Certes, et depuis bien des années, la ville de Bruxelles n'était guère contente des hôtes que lui envoyait la France : un tas d'hommes flétris par la banqueroute ou perdus par l'usure, des écrivains sans nom, des femmes sans mœurs, ce qu'il y a de plus vil et de plus abominable dans la presse des calomnies, des repris de justice de l'injure publique et privée. Tristes hôtes en effet, d'autant plus qu'à peine arrivés, le premier soin de ces nouveaux venus était de recommencer le cours de leurs fredaines! — La révolution de février aura du moins envoyé à la Belgique des hôtes dont elle pouvait être fière; aussi ces exilés d'un nouveau genre ont-ils vu s'ouvrir devant eux toutes les portes. Vaincus, ils étaient entrés entourés d'estime et de sympathies. Plus la chute avait été terrible, et plus l'homme tombé était digne d'intérêt et de pitié. A la fin donc, Paris envoyait à la Belgique des ames honnêtes, des esprits distingués, les proscrits de sa politique et non pas les vagabonds de sa police correctionnelle. Cette nouveauté a raccommodé la Belgique avec la France. C'est toujours un spectacle rempli d'enseignemens salutaires, le spectacle des hommes tombés de très haut, soit que le génie leur ait manqué, soit que la fortune les ait trahis, et les nations qui se respectent, contemplant les héros de ces grandes infortunes, comprennent bien vite le respect qui leur est dû. Bruxelles n'a pas manqué à cette loi d'attraction; elle a accueilli à merveille les hommes d'une monarchie qui avait duré déjà si long-temps, qui avait été fondée avec tant de bonheur, maintenue avec tant de prudence, et qui avait pour défenseurs naturels un chef si sage et si habile, tant de jeunes gens, enfans du sceptre et de l'épée.

A cet héritage de nos ruines de chaque jour, Bruxelles a déjà vu s'ajouter bien des ruines. Depuis les premiers jours de cette fatale année 1848, le chemin du Nord n'est guère occupé qu'à transporter au plus bas prix possible, dans ses wagons les plus obscurs, quelque puissance tombée le matin même. L'Océan, ce grand chemin de l'exil des rois, célébré par Bossuet, est détrôné par le chemin du Nord. M. de Rothschild, sans le vouloir, est devenu le Neptune de ces naufrages de chaque matin. Soyez donc toujours ouverte à toute heure de la nuit et du jour, ô frontière, ô refuge des partis qui s'égorgent et qui tombent dans l'arène sanglante, car jusqu'à présent vous avez vu arriver chaque jour une folie, un paradoxe, un crime, une trahison, une émeute! Et dans quels appareils? justes dieux! sous quels déguisemens? Tant de pâleur sur les visages, tant de colère dans les regards! Salmonée insultant la foudre qui l'a précipité dans l'abîme! — Donc élevez Pelion sur Ossa; dressez-vous à vous-mêmes des temples et des autels; envahissez le palais des rois pour abriter votre grandeur éphémère; traînez dans les sanctuaires le flot impétueux de vos disciples; remplissez les ames ignorantes de l'enivrement et de la fièvre de vos paradoxes; proclamez-vous des dieux provisoires, en dissimulant sous ce mot *provisoire* le sentiment de votre éternité et de votre importance; flatteurs imprudens des multitudes, sacrifiez à la popularité, ce veau d'or et de fange, la fortune, le génie et les libertés de la patrie en deuil; enflez votre joue pleine de vent et vos cœurs pleins de rien; proclamez-vous les instituteurs, les orateurs et les grands-prêtres de l'humanité européenne; appelez à vos révoltes tant de peuples fidèles, soudain pervertis par vos exemples; détruisez et renversez; brisez les lois, effacez les mœurs, abolissez les consciences; insultez les magistratures; soyez pervers tout à votre aise, pour qu'un jour arrive, que dis-je un jour? une heure, où vous n'aurez pas assez de vent, assez de souffle, pour vous précipiter à cette frontière de *Risquons-Tout*, digne théâtre, digne limite de vos exploits!

Autant la Belgique a été hospitalière pour les ministres du roi Louis-Philippe, autant elle a été sévère et rude aux coopérateurs de la révolution de février. Elle ouvrait ces barrières à ces hommes fugitifs, elle les regardait passer, et elle se disait avec un étonnement facile à croire : Voilà donc ces héros! voilà donc ces tempêtes! Ainsi sont faites ces créatures sorties de l'abîme, qui retournent dans l'abîme! *Quibuscum nulla societas!* — C'était une curiosité mêlée d'effroi et de malaise, qui ne ressemblait en rien à l'intérêt que soulèvent dans les ames amies de l'ordre les spectacles vraiment grands de la fortune. — Passez, messieurs, disait la Belgique aux révolutionnaires déconfits, et elle les accompagnait jusqu'au navire, toujours prêt à partir, qui devait transporter ces paradoxes dans la paisible Angleterre. Il faut, en effet, un

toit solide pour abriter ces tempêtes, une nation forte pour recevoir sans danger des hôtes de ce calibre, un gouvernement sûr de lui-même pour ne pas s'inquiéter de ces langues de feu qui produisent sur les esprits médiocres le même effet que des lampes ardentes jetées sur des gerbes de blé.

Un autre résultat de tant de révolutions qui courent le monde, au hasard, semblables à ces jeunes personnes de moyenne vertu qui se mettent en voyage sans trop savoir comment suffire aux frais de la route (comme si la Providence avait charge d'ames sur les révolutions et les demoiselles errantes!), c'est que non-seulement la Belgique est devenue un lieu de passage pour nos Brutus et nos Catons de contrebande, mais encore autour de ce petit royaume si réservé et si sage tous les sentiers sont fermés, qui conduisaient naguère dans toutes les contrées heureuses de l'Allemagne pacifique. Qu'a-t-on fait de ces enchantemens de l'été? Le Rhin *allemand*, disait la chanson, qui roulait dans son flot paisible et grondeur tant de légendes et tant de ballades, le vieux *père Rhin*, ami du vin et de la joie autour des tables servies que le flot emporte avec les convives et les chanteurs, est devenu aujourd'hui (c'est la loi de la guerre) le fleuve des émeutes, des batailles, des révolutions, des contre-révolutions! — Ce chemin, qui marchait d'un pas leste et solennel à travers les précipices verts et les ruines augustes, se traîne aujourd'hui au milieu des peuples qui hurlent, des nations qui pleurent, des royautés qui gémissent entre ses deux rives tremblantes et désolées! L'Allemagne a perdu son printemps, le fleuve allemand a perdu son été, tout comme la Suisse en tumulte a perdu sa moisson opulente, c'est-à-dire le voyageur qui paie et qui couvre d'or les glaces et les neiges, aujourd'hui stériles. Pauvres nations! elles étaient faites tout exprès pour la fantaisie de l'artiste, pour la rêverie du poète, pour le pèlerinage de l'amoureux, pour les joies et pour les passions de la jeunesse. Hélas! pas un regard humain ne les saurait reconnaître, ces frais paysages dévastés par la guerre! La peur a tout flétri! La peur (la peur avec l'envie) est devenue l'ame du monde! Tout est changé: les villages les plus cachés se plaignent de leur position trop éclatante; les fortunes les plus humbles comprennent qu'elles ont encore quelque chose à perdre. Pas de maison si pauvre qui ne ferme sa porte avec soin, car, à tout prendre, l'émeute peut passer dans ce village, elle peut dévaster cette humble maison! Plus de sécurité pour personne, plus de faciles sommeils! Entendez-vous le canon? entendez-vous le tambour? entendez-vous, chose plus horrible! le Mirabeau déguenillé du socialisme, debout sur la borne du chemin, qui déclame en son patois les plus furieux et les plus dangereux paradoxes empreints de fiel, de venin et d'ignorance? Ces vi-

sions, ces voix, ces rencontres, ces orgies de la politique, ce vagabondage de la *grande formule,* comme disait M. Proudhon, eh bien! on les rencontre en ce moment dans les lieux les plus cachés de l'univers civilisé. Dispute immense, clameurs à ne pas entendre tonner Dieu lui-même! La *grande formule* se rencontre partout en ce moment cruel de l'histoire contemporaine. La grande formule se promène, la houlette à la main, dans les prairies brûlées du soleil; c'est elle que vous voyez là-bas, à l'angle du chemin, sous le bouchon du cabaret, déclamant, furieuse, ses plus magnifiques promesses. Sur l'impériale de la diligence qui passe, sur le pont du navire à vapeur, la grande formule s'abandonne à ses rêves dorés! Où fuir et comment l'éviter? *Post equitem sedet atra cura.*

A force de précautions et par les moyens les plus ingénieux, quelques hommes sages parviennent, de temps à autre, à conjurer cet ennui, ce péril; on va, on vient, on fait mille détours, on recherche les vallons les plus solitaires, les déserts les plus sauvages; disons plus, et dût-on en sourire, on demande tout bas à ses amis quelque bel endroit favorisé d'un despote féroce qui regarde comme un attentat personnel le moindre cri de révolte contre les choses établies. Vains efforts! vaine espérance du despotisme innocent! remparts qui s'en vont croulant chaque jour! — On avait, il n'y a pas encore si long-temps, conservé avec un soin pieux de bons endroits bien calmes et bien défendus contre toutes les formules, grandes et petites; vous aviez, par exemple, dans l'Italie esclave, le duc de Modène, homme à part, homme unique, original du premier ordre, qui n'avait pas voulu reconnaître la révolution de juillet, et qui, par Dieu, ne l'a pas reconnue! En fait de formule, il n'y avait pas d'autre formule que cette belle formule à Modène : *Taisez-vous!* Heureuse patrie du silence absolu! on en riait autrefois; nous la pleurons aujourd'hui. Vous aviez aussi Venise et Milan; on ne parlait guère à Venise que de musique et de chansons, on ne parlait pas du tout à Milan. Florence même, la libérale et heureuse Florence, si prospère sous le meilleur des princes, était naturellement très disposée à ne pas se perdre en conjectures sur l'avenir de l'humanité; elle se laissait vivre, et c'était déjà un grand travail. Le duché de Lucques, aussi bien que Parme et Plaisance, les domaines de Marie-Louise, élevée un instant à l'école politique de l'empereur, et fidèle du moins en ceci aux enseignemens de ce terrible mari, n'étaient pas sans quelques entraves gracieuses et pacifiques, contre lesquelles on poussait des hurlemens plaintifs, tant nous étions injustes et ingrats les uns et les autres pour ces charmans petits coins de terre dont le nom seul à prononcer est une joie. La république de Saint-Marin elle-même, en sa qualité de république, et tout le Piémont, qui depuis... et Rome, si

peu faite pour changer de croyance, Rome, la tête même de l'Évangile éternel, offraient de toutes parts un asile, un ombrage, une source, une retraite, un paysage. En ce temps-là, le Mont-Blanc même était réactionnaire, et dans toute la vallée de Chamouny vous n'eussiez pas rencontré une seule fois le nom de M. Proudhon. Ah ! bien oui, M. Proudhon ! Ce grand peuple d'aubergistes et de servantes d'auberge se serait voilé la face d'épouvante et de désespoir. M. Proudhon ! tout le lac de Genève se fût glacé à ce nom-là !

Dans ce désastre et dans cette ruine de la paix universelle, en plein juillet il faut surtout regretter l'hospitalité allemande. Si nous jetons les yeux sur la très petite carte du *grand-duché de Bade,* quelle suite incroyable de paysages, de souvenirs, d'histoires, de noms populaires, et d'autant plus qu'ils sont d'une prononciation difficile! Il n'y a pas si long-temps, le savez-vous? que chacun de ces beaux lieux, chers à l'oisiveté, recélait sous ses ombrages la foule heureuse des malades bien portans, enfans gâtés de la gaieté et de la fortune, qui font de la musique et du bal un véritable remède à tous les maux qui les affligent. Dans cette enceinte de jardins, de montagnes et de ruisseaux jaseurs, s'élevait, élégante de tout l'artifice des beaux-arts et parée en même temps de ses beautés naturelles, Bade, la reine des eaux. Bade était alors le vrai domaine de l'imagination et de la fantaisie; elle appartenait à cette longue série de petits bonheurs que les Romains, nos maîtres en toutes choses, s'étaient plu à semer dans cet univers qui était leur conquête. Jamais une ville de plaisirs ne s'était rencontrée dans une position plus favorable : un parc immense, de fraîches avenues séculaires, une montagne éclatante de tous les feux du calme soleil, digne miroir des paysages d'alentour, — de ruines autant qu'il en faut pour décorer une noble région, de blanches maisons à peine suffisantes pour contenir leurs hôtes d'un jour; — des prairies, des murmures, des légendes, des pèlerinages, des chevauchées, le luxe de Londres mêlé aux élégances de Paris, voilà Bade ! — C'était tout un enchantement, ce petit royaume champêtre sous le regard bienveillant de son prince légitime. — A ces fêtes de chaque jour, il fallait ajouter la grande fête de la belle saison dans toute l'Europe, la seule joie en ce monde qui soit toujours nouvelle, l'émotion renaissante sans cesse et sans cesse renouvelée, — le jeu, puisqu'il faut l'appeler par son nom, et encore le seul jeu qui suffise aux passions du joueur, le jeu de hasard.

O Mentor, je vous vois d'ici qui vous voilez le visage. Comment ! dites-vous, voici un homme qui proclame le jeu comme un plaisir digne d'être avoué, et qui le met de plain pied avec les aspects les plus adorables de l'Allemagne : le château d'Eberstein, la vallée de la Mourgue, le lac des Fées, les jardins de la *Favorite,* et les délicieuses terreurs de

la *Forêt Noire!* Comment! voilà un homme qui ne se contente ni du lac de Constance, ni de la *vallée d'Enfer*, ni des eaux salutaires de Kinzingen; il lui faut absolument l'âcre plaisir de la roulette et du *trente et quarante!* O temps, ô mœurs! et dans quel siècle vivons-nous!

Bon! si nous voulions suivre messieurs les déclamateurs dans le labyrinthe épais de leurs déclamations, autant vaudrait compter l'argent perdu cette année sur les bords du Rhin, en Suisse, en Wurtemberg, sur toutes les grandes routes, dans tous les sentiers oubliés par les touristes. Le jeu est un grand crime, qui en doute? mais une passion irrésistible, qui le nie? Cette puissance mal définie, cette inhabile, vulgaire, poltronne et niaise autocratie qu'on appelle le *parlement de Francfort*, a proscrit et défendu les jeux dans toute l'Allemagne, et l'Europe a crié : Vive le parlement de Francfort! Voyez cependant ce qui est arrivé : aussitôt que le jeu a été proscrit de ces rivages, soudain la disette s'est montrée dans les endroits les mieux habités, le silence et la ruine ont remplacé le bruit et la fortune; les maisons à peine bâties sont tombées faute de soutien, les routes à peine achevées se sont brisées faute de voyageurs. Le *hasard*, cette providence de vingt-quatre heures, s'est enfui de ces villages qui n'avaient pas d'autre pêche et d'autre moisson que l'argent que leur jette en passant le joueur favorisé de la fortune. C'est bien vite déclamé : *A bas le jeu!* mais par quelle émotion remplacer ce besoin d'excitation qui s'empare de temps à autre des ames les mieux faites et des esprits les plus calmes? Au reste, les faits parlent plus haut que le jeu même. Ces eaux merveilleuses, ces bains de la Jouvence moderne, ces pétillantes boissons qui portent dans les veines épuisées un nouveau sang, et dans les cerveaux fatigués des idées toutes nouvelles; ce flot miraculeux, frais comme la glace en été, tiède comme le bain en hiver, ces toutes puissantes panacées que la nature elle-même a distillées dans les réduits les plus secrets des montagnes, — tant que le jeu a régné sur ces bords consacrés au dieu de la médecine, — on ne compte ni les malades accourus à cette source vive, ni les malades sauvés, ni les morts ressuscités, ni les maladies vaincues. La peste même a reculé devant un verre d'eau puisé à la source de Wiesbaden! Le lépreux de la vallée d'Aoste eût recouvré la fraîcheur et le coloris de la santé dans une baignoire d'Aix-la-Chapelle! Tout va bien, tout est guéri, tant que le jeu gouverne les retraites sanitaires. Faites que le jeu soit chassé de ces temples de la déesse Hygie; aussitôt les buveurs s'éloignent, les baigneurs disparaissent, la nymphe de l'eau abandonnée à ses propres charmes rappelle en vain les amoureux de son austère vertu; rien n'y fait. Vous-même, ô Charlemagne, vous reviendriez dans votre ville d'Aix-la-Chapelle; le premier cri de vos sujets intéressés serait : *Ren-*

dez-nous les jeux que nous ont ôtés les magnifiques députés du sénat de Francfort, ô magnanime empereur!

Ainsi la politique d'une part, et d'autre part les jeux de hasard tout d'un coup supprimés ont également contribué à dépeupler l'Allemagne des cités oisives et des eaux florissantes. La sage Belgique, au contraire, a maintenu le petit jeu de la ville de Spa. En vain le gouvernement de sa majesté le roi de Prusse a réclamé contre cette humble roulette établie aux portes mêmes de la Prusse; le gouvernement de sa majesté le roi des Belges a répondu qu'en effet le jeu établi à Spa était maintenu comme une condition de prospérité et comme une condition indispensable. C'est une chose très curieuse aujourd'hui, dans ce débordement de clameurs et de philosophies toutes faites, que de voir la Belgique résister au bonheur de faire de la déclamation et de la vertu à son tour.

La Belgique a bien fait : la morale peut gronder, mais la politique est contente; le jeu, c'est la fortune de Spa. Depuis les grandes journées de Pierre-le-Grand visitant ces montagnes et mêlant à l'eau du Pouhon des tonneaux de rhum enflammé, depuis l'élégant et interminable congrès d'Aix-la-Chapelle, le jeu est resté la fortune de Spa. Un peuple pauvre, nombreux, condamné à une médiocre culture, ne saurait vivre de belles phrases bien sonores et de beaux discours bien philanthropiques. Que le Russe ou l'Anglais attiré dans ces montagnes par la passion des joueurs y laisse une faible partie de sa réserve de voyage, le villageois de Spa ne s'en inquiète guère; il sait seulement qu'en trois ou quatre mois de la belle saison il doit gagner sa dépense de toute l'année; il se dit que sa maison sera habitée par un voyageur, que ses fruits et ses herbages se vendront aussi cher que s'ils étaient de la meilleure qualité; il veut avant tout louer son jardin, son âne, son petit cheval montagnard au pied sûr et léger. Tentez donc de lui démontrer qu'il faut chasser les joueurs de son village, et que désormais ce beau village doit se contenter des enfans rachitiques et des femmes vaporeuses, qu'enfin en bonne morale c'est un crime de toucher à ce facile argent que vous donne et que vous ôte d'un coup de sa roue violente le va-et-vient de la fortune : le villageois de Spa, de Coo, de Remouchamp, de tant de roches environnantes, ouvrira de grands yeux à votre beau discours. Allez plus loin : passez des discours aux effets, essayez de renverser une des trois maisons splendides que le jeu s'est élevées à lui-même entre ces roches stériles, et soudain la Belgique saura enfin ce que c'est qu'une émeute! Donc qu'arriverait-il si quelque jour Spa voyait venir quelque constituante de pacotille, quelque assemblée nationale de hasard qui tiendrait ses séances sous la rotonde fleurie de la Redoute ou dans le parc du jardin Levoz?

Pareil accident est pourtant arrivé cette année à la ville de Bade. Ce qu'on y appelle le *Palais de conversation* est bel et bien un palais véritable. L'édifice est soutenu par une vaste colonnade, et ressemble en beau à notre chambre des députés. Une immense terrasse, de longues allées latérales, ajoutent à la magnificence de ce monument où se sont abrités un instant chaque année les plus grands noms et les plus beaux visages de l'Europe moderne. En ce lieu, aujourd'hui ouvert à tous les vents du nord, se pressaient la renommée et la gloire, la beauté et l'argent, la poésie et le plaisir des quatre parties du monde. Ces salons décorés par les maîtres parisiens rappelaient la grandeur et l'éclat des salons même des Tuileries; on eût dit une joûte à armes courtoises entre la France et la Russie, l'Italie et l'Allemagne, la Prusse et l'Angleterre, l'Espagne et les États-Unis, à qui remporterait la palme de l'esprit, de l'élégance, de la richesse. Le son de l'or et les symphonies de l'orchestre se mêlaient au plaisir de la danse dans une harmonie incroyable et dans un cercle sans fin. Ce palais, bâti à grands frais par un homme intelligent et hardi, qui avait placé sur cette carte toute sa fortune, a été envahi en effet par une de ces représentations nationales de 1848-49, qui, semblables à des torrens déchaînés, renversent tout ce qui se rencontre sur leur passage. Les portes du *Palais de conversation* ont été forcées par ces législateurs de l'émeute; ce riche salon, rempli de camélias et de roses, a servi de salle des pas perdus à d'énormes députés fort peu rassurés sur la validité de leurs mandats; cette galerie où resplendissaient les diamans et les perles, où s'agitait en cadence l'éventail jaseur, où retentissait la causerie amoureuse et pleine des séductions les plus charmantes, ô misère! elle a retenti soudain des hurlemens politiques dont la France elle-même ne voulait plus! Sur ces beaux fauteuils de velours et d'or où venaient s'asseoir les princes et les reines, *la grande formule* s'est montrée, et dans un infernal patois allemand, sous les fétides exhalaisons de la bière et du tabac, elle s'est abandonnée, la malheureuse, à toutes ses convoitises inutiles. Heureusement que le créateur et le maître de ce Versailles allemand était mort, et qu'il n'a pas assisté à ces profanations de sa banque! Heureusement que ces messieurs les législateurs du grand-duché ont fini par vider les lieux, pendant que les politiques les plus habiles et les moins honnêtes s'écriaient : *Sauvons la caisse!* Le mot d'ordre de Bilboquet, la fleur des saltimbanques, est devenu le mot d'ordre de plusieurs grands hommes; maître Bilboquet a fait des petits qui ont singulièrement agrandi le domaine de leur illustre père.

Voilà comment et pourquoi, sans avoir jamais aspiré à tant d'honneur, l'humble ville de Spa a hérité des magnificences, des jeux, des fêtes, des oisivetés, des belles graces de l'Italie et de l'Allemagne. En

vain chaque bourgeois de ce beau monde a été frustré dans sa petite fortune, en vain les 45 centimes imposés par le gouvernement provisoire ont fait tache et se sont étendus sur toutes les ressources privées, comme fait la goutte d'huile sur une belle étoffe; il s'est encore rencontré, bon gré mal gré, un nombre considérable de ces hommes heureux qui ont le droit de ne rien faire, de ne s'inquiéter de rien, de ne rien craindre, et de ne songer à rien dans ce petit cercle de mouvemens très restreints qu'ils se sont tracés à eux-mêmes. C'est une belle race, la race oisive, qui disparaît chaque jour, et qui finira par tenir sa place parmi les animaux antédiluviens dont M. Cuvier avait retrouvé le nom après tant de longues et difficiles conjectures. L'oisiveté, la fortune des dieux; l'admirable rien à faire, le partage de quelques enfans des hommes! On comprend donc à la rigueur que de tous les coins de cette Europe en révolution, et malgré la dureté de ces temps difficiles, se soient rencontrés assez de fainéans (le beau mot!) pour peupler la ville de Spa et sa triomphante vallée.—En quelques heures, le chemin de fer vous y mène. Parti ce matin, de grand matin, vous pouvez être arrivé ce soir. Au pied même de la montagne, la vapeur vous dépose, et en moins de deux heures, dans une voiture rapide, vous franchissez, en montant toujours, ces crêtes obéissantes entourées de verdure. Au bout de cette allée de vieux arbres, entre ces collines pittoresques, voici la ville, et tout de suite elle vous sourit, elle vous invite. Entrez, chaque maison vous est ouverte; ces portes hospitalières ne se ferment guère que l'hiver, quand les hôtes sont partis. Si par malheur les maisons sont remplies, attendez; on va vous bâtir une villa à l'instant même, un véritable nid rustique, rempli d'air et de soleil. Ce n'est rien à faire, une de ces jolies niches toutes blanches qui sont autant de chefs-d'œuvre de l'activité belge et de la propreté flamande.—A peine installés, vous voilà en plein bien-être, en pleine vie athénienne moins la tribune, Dieu merci; pour orateur vous avez, sous son dôme léger, M. Massard et son orchestre nombreux faisant retentir les monts et la plaine, — un petit bout de plaine à vrai dire, — des symphonies les plus nouvelles. Le concert est partout, à toute heure, tantôt au sommet de ces montagnes disposées pour la promenade, ou bien dans la vallée profonde, et le plus souvent au beau milieu de l'allée de *sept heures*. L'allée de *sept heures*, c'est la grande récréation de Spa l'oisive; les dames y viennent en grande et fraîche toilette. Tant de robes blanches et tant de robes de soie, tant de mantelets et tant de chapeaux neufs, tant de dentelles achetées à Malines et de fleurs achetées à Paris! les enfans même sont aussi parés que leurs mères. Je vous dis ces choses futiles, parce que le spectacle de ces élégances est devenu une curiosité et un événement pour le Parisien; le Parisien n'est plus habitué à ces loi-

sirs. Heureusement que sur l'allée de *sept heures* les hommes ne sont pas tenus d'être habillés comme des seigneurs. On fait ce qu'on peut avec ses habits de 1847, et puis on se pare de sa femme, de sa mère, de sa sœur, de son enfant, parure économique et charmante. On se connaît en vingt-quatre heures les uns les autres, comme si l'on n'avait fait que cela toute sa vie; on sait le nom, la vie et la fortune, les alliances, le *comment* et le *pourquoi* de chaque voyageur. Jamais je n'aurais imaginé que tant et tant de *mystères*, pour parler le jargon des vieux romans humanitaires, pussent être dévoilés, non-seulement dans l'allée de *sept heures*, mais du faubourg Saint-Germain au faubourg Saint-Honoré. Cette revue des petits ridicules et des grandes aventures de chaque oiseau de passage, quel qu'il soit, colibri ou vautour, aigle ou colombe, laisse de bien loin, pour la variété du récit et l'originalité des découvertes, les ironies cachées dans la grande allée des Tuileries — un dimanche, quand les bourgeoises venaient glaner les médisances semées à pleines mains par les belles dames du beau monde. Ce plaisir de la causerie universelle se prolonge pendant deux heures le matin après le déjeuner, et deux heures encore après le dîner; un baigneur bien élevé ne manque guère plus à la promenade de sept heures qu'un Florentin de bonne maison à la promenade des Cascines. — C'est le vrai *chez soi* de tous et de chacun.

Nous avons aussi la promenade des fontaines, ce qui est une façon encore plus charmante de s'abandonner à l'improvisation du moment. La fontaine principale s'appelle d'un assez vilain mot, *le Pouhon*. Comme toutes les fontaines célèbres, elle guérit de tous les maux; elle n'a pas d'autre propriété que celle-là, mais elle l'a bien. La fontaine du Pouhon est dédiée au czar Pierre-le-Grand, qui vint se reposer un instant, en ce lieu sauvage, d'avoir créé ce monde barbare dont la France à la fin du XVIIe siècle savait à peine l'existence, et qui pèse à cette heure d'un poids si lourd sur les destinées de l'Europe. Si vous montez dans la montagne, à travers les plus jolis sentiers qui bordent ces torrens jaseurs, vous rencontrez une autre source non moins célèbre que le Pouhon, *la Sauvenière*, une eau limpide et fraîche, à laquelle sont attachés de grands priviléges. Ce n'est pas seulement la santé qui habite ce palais de cristal, c'est la jeunesse, *la belle déesse de la jeunesse*. Baissez-vous, puisez dans votre main blanche quelques gouttes de cette eau précieuse; à peine vos lèvres rafraîchies auront touché à ce breuvage des fées bienveillantes, en toute hâte regardez-vous dans l'onde apaisée, et soudain vous reconnaîtrez votre vingtième année envolée, qui vous sourit à vous-même! Et les montagnes et les vallées sont semées d'heureuses histoires, et chaque sentier devient le théâtre d'un petit drame. Et si vous osez, madame qui me lisez, placer votre

pied dans l'empreinte que voici, vous verrez avant un an la bonne nouvelle! Ces aimables enfantillages, quand ils s'embellissent de la fatigue, du bruit et des tortures d'une révolution, doublent, à mon sens, de charme et de grace. Telle légende vous a trouvé à peine attentif autrefois, qui vous charme et vous captive après tant de bruit et de clameurs. — Comment donc! vous dites-vous à vous-même, me voilà sous ce beau ciel, dans ce silence heureux, au milieu des cris de joie et des chevauchées légères, assis à l'ombre de ce vieux chêne, sur le bord de cette eau limpide qui murmure doucement à mon oreille charmée sa petite chanson de santé et de plaisir, et à cette heure peut-être nos représentans s'agitent furieux et s'épuisenf en mille injures! Et à cette heure l'abominable politique remplit tant d'ames éperdues, et le journal s'abandonne à ses fureurs sans cesse renaissantes! Et moi, à peine échappé de la bagarre, me voilà ici, maître de cette fête sans fin de la création calme, animée par des créatures heureuses. Est-ce possible? et se peut-il en même temps, à si peu de distance, tant de bien-être et tant de douleurs?

Il faut dire aussi que, si l'enchantement et la nouveauté du paysage s'agrandissent sous la loi implacable des contrastes, l'homme oisif, c'est-à-dire le héros véritable de ce paradis, a pris cette année une forme toute nouvelle. Ce n'est plus le même Anglais égoïste et taciturne, qui va et qui vient brutalement, au hasard, son *guide* à la main et son chapeau sur la tête : le buveur anglais m'a semblé plus dispos et plus vif que d'habitude; on voit percer à travers son sang-froid calculé je ne sais quel contentement secret de se savoir si libre et si heureux. Autrefois, l'Anglais en voyage avait l'air de s'écrier à tout bout de champ : — *C'est moi le riche!* — Aujourd'hui, il est devenu bon compagnon et bon vivant... Il a appris le grand art de ne pas tirer vanité de son bonheur. Il met une sourdine à sa gloire nationale; on ne l'entend plus célébrer ses conquêtes, parler de son Waterloo et de lord Wellington, et autres forfanteries qui sentaient la rivalité d'une lieue. Hélas! la France n'a plus de rivale; personne ne dispute plus au Français en voyage la première place en voiture, la première place à la table d'hôte. S'il parle, on l'écoute; s'il est silencieux, on le plaint; on le traite comme un enfant malade, dont les nerfs sont agacés. C'est à qui, nous présens, dissimulera ses titres, sa prospérité et sa fortune. Que de fois, avant notre glorieuse révolution, j'avais rencontré, *dans le cours de mes voyages*, des antagonistes inflexibles, acharnés contre la France! — Vous autres Français, vous n'êtes pas des penseurs, disait l'Allemand. — Vous êtes tous de pauvres diables! s'écriait l'Américain. — Dix mille Belges viendront toujours à bout de trente mille Français! s'écriaient les Césars de Bruxelles. Et nous tous, à ces discours in-

sensés, d'entrer en fureur contre ces colporteurs des vanités nationales... Que nous avions tort de nous fâcher ainsi! Ces vantardises étaient autant de louanges au génie, à la fortune, au courage de la France. En ce moment, toute dispute de prééminence a cessé; nous sommes les maîtres partout et sans conteste. C'est ainsi, j'imagine, que le Prince Noir, la serviette à la main, voulut servir le roi Jean, son captif, le soir de la journée d'Azincourt.

Après le bain, — et le bain est une grande fête, la fête romaine, la fête grecque, la joie immense de l'été, quand les pampres en festons recouvraient de leurs voiles jaunissans la fontaine de Tibur,— une grande joie aussi pour nous autres qui faisons des livres, c'est de nous gorger de livres nouveaux. A la fin donc, et moi aussi je vais avoir mes amuseurs, mes Triboulets, ma princesse Schérazade, mes fées et mes génies! Je vais savoir ce que c'est enfin que d'avoir à soi beaucoup de temps et autour de soi des fictions sans nombre, pendant que les heures légères touchent à peine notre front épanoui. Allons, esclaves, amusez votre maître! Jetez à ses pieds vos fleurs et vos couronnes! Offrez-lui humblement vos plus rares et vos plus précieux trésors, et peut-être que, s'il est content de vous et de votre œuvre, il daignera vous sourire! C'est pourtant là la véritable position d'un homme qui lit un livre; il est le maître absolu du livre qu'il tient à la main; les plus grands poètes du monde ne sont, en fin de compte, que ses parasites et ses flatteurs.

Certes, personne plus que moi, et j'étais bien désintéressé dans la question, ne s'est élevé contre la contre-façon de nos livres en Belgique; de toute ma voix et de toutes mes forces, j'ai réclamé contre ce droit d'épave, le seul qui fût resté dans les lois internationales. La contrefaçon est, en effet, non seulement une injustice, mais une cruauté; elle dépouille d'honnêtes gens de la plus sainte et de la plus respectable des propriétés de ce bas-monde, elle s'adresse la plupart du temps à des hommes assez pauvres, que la moindre secousse politique met tout de suite au niveau des plus pauvres diables qui soient sous le soleil. C'est une honte, la contrefaçon : elle est restée comme un reproche que doit se faire la révolution de juillet, qui pouvait l'abolir et qui ne l'a pas abolie; mais ceci dit, il faut convenir que c'est un grand plaisir, quand on se rencontre en pleine contre-façon, de faire un peu comme le chien qui porte au cou le dîner de son maître. On prend sa part de cette dépouille. A peine à Spa, on achète pour rien les plus beaux livres de l'imagination contemporaine, et, les poches pleines de ce fruit défendu, on s'en va se cacher dans quelque trou de muraille comme un enfant pillard qui a dévasté le verger du voisin. Que de livres! En voici plein mon chapeau et plein mes poches; on les répand

autour de soi avec le ravissement du joueur qui a gagné beaucoup d'or et qui le compte en cachette. Que de livres! mais par où commencer, et par qui? Alors on se rappelle confusément les hommages, les blâmes, les citations, les bruits qui ont accompagné l'œuvre de l'année dernière, et on veut savoir si les riches lecteurs français ont dit juste. Prends garde à toi, romancier mon ami, car, si tu bronches, je jette au vent ta fiction inutile, et j'en prends une autre au même prix; prends-garde à toi, je suis le sultan dans son sérail, je suis l'ivrogne dans sa cave remplie; j'use et j'abuse, et je ne crains pas que la terre manque sous mes pieds. Ne dit-on pas que telle librairie existe à Bruxelles, qui pourrait fournir dix mille tombereaux de nos livres contrefaits? Intelligente nation cependant, cette nation française dont l'esprit inépuisable faisait la matière de tant de beaux livres! Allez! quand ce siècle se sera couché dans sa tombe, s'il obtient les honneurs d'un tombeau, et que le siècle suivant, sauvé à notre dam et préjudice de ces révolutions qui nous tuent, se sera rendu compte du travail de ses devanciers, nos neveux, même en les supposant aussi ingrats que nous l'avons été pour nos pères, resteront étonnés et confondus de l'ardeur, du talent, de la prodigalité incroyable de nos poètes, de nos romanciers, de nos artistes, malheureux forçats des belles lettres et des beaux-arts.

C'est dans un de ces livres voués à toutes les contrefaçons et à tous les orages, que j'ai lu enfin, — à tout seigneur tout honneur! — les premiers volumes des *Mémoires* de M. de Chateaubriand. Je ne veux pas marcher plus vite que la critique, lorsqu'il s'agit d'un monument de cette importance et de cette grandeur; mais il m'est impossible de ne pas dire avec quel ravissement je les ai lues, ces pages immortelles qui n'ont pas été assez puissantes (qui l'eût jamais pensé?) pour dominer les émotions de la triste politique que nous faisons tous les jours. C'est très vrai, la voix de M. de Chateaubriand a été étouffée par la tempête; cette fois, l'océan a parlé plus haut que le dieu; mais sur la montagne où se lève le soleil matinal, en présence de ce paysage qui s'étend à mes pieds, soudain le livre du poète a repris tous ses droits. En effet, c'est tout un poème, cette biographie, et jamais peut-être M. de Chateaubriand ne s'était montré un plus grand artiste. L'ame, l'esprit, l'ironie et la bonté, l'indignation et le courage, tout est là; on y trouve même un peu d'amour personnel, et plus d'une vision qui passe souriante, l'épaule nue et les cheveux flottans. Ah! s'il avait pu se douter, ce grand écrivain, que ce dernier reflet de son ame servirait si tôt de jouet frivole aux lecteurs affairés qui jettent à peine en passant un regard dédaigneux au rez-de-chaussée d'un journal, s'il avait pu se douter jamais que ces phases diverses de sa vie et de son génie iraient se perdre dans l'abîme de l'oubli de chaque jour, quelle

eût été son épouvante et sa douleur! L'horrible métier pour un mort, et pour un mort de cette taille, de raconter à des ames indifférentes ses peines, ses passions, ses douleurs, ses triomphes, au même lieu, à la même place où se déroule incessamment l'histoire futile et passagère des comédiens et des comédiennes de chaque semaine! Le *Génie du Christianisme*, ô ciel! qui se raconte ici même, entre un drame de la Porte-Saint-Martin et une comédie de la Gaieté! Heureusement que le journal passe et que le livre reste; le livre aura bientôt rendu à l'œuvre immortelle la place méritée dans nos louanges et dans nos respects.

Pour ma part, j'ai l'ame remplie encore de cette prose abondante comme l'eau d'un grand fleuve; mon regard reste ébloui de ces tableaux tracés avec tant d'art, qu'il faut y regarder à deux fois pour comprendre que vous avez sous les yeux l'œuvre d'un très grand peintre; mon cœur est encore agité des passions de ce jeune homme, des colères de ce géant, lorsque, prenant à partie les scélératesses et les crimes de la terreur, il traîne les coupables dans les justes châtimens de sa parole. — « Ami, dans les loisirs du mois de juin, je viens de relire les livres d'un grand poète qui vivait il y a cinq cents années, et j'ai rencontré dans ces pages immortelles des leçons de la plus haute et de la plus humaine sagesse. Avec quelle grace et quelle puissance mon poète nous démontre les dangers et la laideur du vice, la grace et les mérites de la vertu! Faites comme moi, relisez tous les ans ces chapitres où respire l'immortalité et le génie. Où trouverez-vous, je vous prie, un plus fidèle tableau des folles passions qui excitent les peuples et les rois? » Vous reconnaissez ce passage: c'est la traduction d'une épître d'Horace à Lollius; Horace venait de relire les poèmes d'Homère. Eh bien! la même louange dans la postérité atteindra, je l'espère, les *Mémoires* de M. de Chateaubriand. Non ce n'est pas *l'Iliade*, non ce n'est pas *l'Odyssée;* mais c'est le même drame, ce sont les mêmes élémens mis en œuvre. Cette fois encore il s'agit de la lutte ardente de la civilisation et de la barbarie, de l'aveuglement des rois et des emportemens populaires. M. de Chateaubriand les traite avec le même dédain et les mêmes colères que le divin Homère, ces factieux, ces impatiens, ces violateurs de l'hospitalité sacrée, ces Thersites! Qui que vous soyez, hommes et nations, apprenez par ces exemples à vous défendre, à vous protéger vous-mêmes. Honte à l'imprudent qui s'endort dans le péril en disant: Nous verrons demain! Malheur à qui se dit: Je suis esclave aujourd'hui, demain je briserai mes fers! Je suis malade, je me guérirai demain! — Insensé, tu veux être sage et libre, commence donc à l'instant même; tu veux sauver la patrie attaquée, sauve-la, sinon tu vas ressembler à ce villageois qui attend que le fleuve s'écoule afin de le passer à pied sec.

Vous voyez que la contrefaçon même, la contrefaçon, notre cauchemar, peut avoir ses bons momens, et qu'avec un peu de bonne volonté, il ne serait pas difficile de plaider cette cause perdue. En voici bien d'une autre cependant : la Belgique est sur le point de renoncer à la contrefaçon! Oui, la Belgique s'est morigénée elle-même; elle s'est dit qu'après tout il n'était pas convenable de dépouiller si cruellement les écrivains d'un peuple voisin, que le profit était moins grand que le crime, qu'à la rigueur, s'il lui fallait des romans, des histoires, des drames, des poèmes pour sa consommation, elle pourrait bien les faire elle-même, comme elle fait ses draps et ses rails; bref, mille raisons pour ne plus toucher à nos livres. En ce moment, la loi se prépare; elle est faite, et, quand les chambres belges auront le temps, quand messieurs les sénateurs seront revenus de la campagne, quand messieurs les représentans auront fait leurs foins (gens heureux, ces représentans!), on verra à abolir la contrefaçon. « De tout ceci, vous pouvez en être sûr, me disait un jeune Belge qui sait très bien tenir une plume pour son propre compte, je fais partie de la commission qui sollicite cette loi de justice. — Et d'amour? lui dis-je. — Et d'amour, » reprit-il.

Resté seul (la conversation avait lieu dans cette longue avenue du *Marteau*, où se promènent dans leurs voitures armoriées, entraînées souvent par quatre chevaux, les plus belles dames que le canon de Rastadt ait mises en fuite), j'éprouvai à cette nouvelle de la contrefaçon abolie un de ces malaises qu'on ne pouvait définir. Certes, c'est là une bonne nouvelle pour la littérature agonisante de ce pays; mais cette bonne nouvelle a son mauvais côté. — Comment! me disais-je à moi-même, la littérature française en est venue à ce point, que la Belgique renonce de gaieté de cœur à contrefaire nos livres? « Mon ami, disait Henri IV au duc de Sully, ta religion est bien malade, ses médecins l'abandonnent. » O mes amis! mes amis les écrivains, les romanciers et les poètes, notre littérature est bien malade, voici que la Belgique y renonce! Elle renonce à notre esprit, à notre science, à notre art, grand et petit; elle n'en veut plus, elle nous le rend, elle nous en fait cadeau. C'est un fait, nous ne valons plus la peine d'être contrefaits.

Ne croyez pas que je plaisante, il y a bien du sérieux dans ce que je vous dis là. Certes, la contrefaçon abolie enfin, ce sera toujours autant de gagné sur l'avenir; mais la littérature présente n'y gagnera pas grand'-chose, et les œuvres passées resteront engagées à ce domaine public qui est à nos portes. Cette fois encore, la Belgique généreuse ne se ruine pas en générosité. Vous renoncez à nos livres, hommes désintéressés, au moment où nous ne faisons plus que des affiches électorales et des brochures politiques, la brochure, le plus niais et le plus inutile produit du papier imprimé! Vous renoncez à nos drames, quand c'est à

peine si nous faisons des tragédies! Oh! la belle avance que vous faites aux lettres françaises, messieurs les Belges! A la bonne heure il y a vingt ans! Si, il y a vingt ans, la contrefaçon eût été abolie à Bruxelles, à l'heure où l'esprit et l'imagination de la France étaient en pleine floraison, à l'heure où l'Europe charmée s'abandonnait au charme inespéré de tant de livres merveilleux écrits en pleine verve, en pleine nouveauté, en pleine jeunesse, alors en effet la loi projetée eût été la bien-venue.

Ainsi se passent dans cette ville champêtre les heures du jour, à lire, à rêver, à se souvenir, à oublier, à prêter l'oreille du côté de la France pour savoir si quelque grand bruit ne va pas troubler votre sommeil. La nuit venue, et voilà la difficulté de la vie des eaux, il faudrait à toute force rester chez soi, si chaque soir le jeu, magnifique comme les joueurs qui ont tout gagné ou qui n'ont plus rien à perdre, n'appelait pas les étrangers à une fête nouvelle. Tantôt un de ces grands chanteurs vagabonds, une de ces grandes cantatrices dépaysées, tantôt l'opéra-comique et le vaudeville abrités dans une salle charmante, ou bien le bal en petit costume quand ce n'est pas le bal en grande toilette! Chaque soir s'illuminent du haut en bas les vastes salons de la Redoute, et, puisque le nuage tombe du sommet de ces montagnes en nuée fine et pénétrante, allons à la Redoute. C'est déjà, savez-vous, une rare surprise en ce moment de rencontrer sur le bord de ces précipices, au milieu de ces forêts, au penchant de ces torrens, ce palais, ces lumières, ces voûtes chargées de peintures, et sous ces voûtes, mêlé au parfum des orangers, aux valses ardentes de l'orchestre et au frôlement des danseuses, le son de l'or jeté à pleines mains, par des mains calmes habituées au va-et-vient continuel de la Fortune aveugle touchant d'un pied léger la roue qui tourne toujours. Ne craignez rien; encore une fois, je ne veux pas faire de la morale à propos d'une roulette. En vain le lieu, le moment, la mode même, et cette teinte d'austérité républicaine qui a remplacé le cumin des philosophes de Juvénal, tout me pousse et m'engage à tenter une belle déclamation contre le jeu et ses fureurs; je méprise et je hais la déclamation inutile. Et puis, de quel droit nous mêler à ces chœurs de moralité? Le crime des joueurs n'est plus un crime à notre portée. Le jeu est un drame dans lequel peu de gens venus de France peuvent jouer un rôle aujourd'hui. C'est le mot de l'Hécube antique : *Plût à Dieu que je craignisse!* Et nous aussi nous n'avons rien à craindre, de ce côté du moins. Cet or amoncelé sous le rateau est à l'abri de nos plaintes et de nos terreurs; il est venu là de tous les coins de l'Europe, excepté du côté de la France. Les plus gros joueurs représentent à ce tapis vert la Pologne exilée et captive, la Russie appesantie sous son joug de fer, l'Angleterre des aristocrates, l'Italie des cardinaux, princes de l'église, l'Espagne

abâtardie à l'ombre du trône. Il n'y a plus de jeu pour nous. A peine si de temps à autre quelque ancien riche de Paris ose jeter sur cette arène dédaigneuse un petit écu rougissant de honte et de misère à côté de ces monceaux venus en droite ligne des monts Ourals.

Alors, ne pouvant pas jouer, on cause. La conversation commencée au bord des fontaines se noue au milieu du bal. On voit passer et repasser dans le tourbillon enivrant de la valse allemande tant de jeunes filles heureuses sous le regard bienveillant de leur mère, car c'est une des vieilles habitudes de ces réunions : on n'y reçoit que les honnêtes femmes. Plus d'un miracle de beauté fraîchement débarqué de Paris ou de Londres, toute chargée des modes les plus nouvelles, se voit poliment refuser ces portes hospitalières. Vous êtes élégante et jolie, vos yeux sont les plus brillans du monde, et vous dansez comme dansait Mlle Taglioni, c'est très bien fait; mais vous n'entrerez pas dans ce salon, portez plus loin vos feux et vos flammes. Ce n'est pas nous qui vous renvoyons à vos conquêtes, ce sont nos usages un peu champêtres, c'est la loi qui a été faite par le dernier cardinal-évêque de Liége, le même évêque pourtant qui a fait placer dans ce bal les statues de Vénus et des Graces, de Psyché et de l'Amour; le même évêque, mademoiselle! — Et la dame, après avoir fait la moue à cette loi quelque peu bégueule, s'en va en maudissant ce village de mauvais augure. Naguère encore la coquette eût été prendre sa revanche à Bade, à Aix-la-Chapelle, aux bains de Lucques; mais où ira-t-elle en ce moment? — Grande question! moi qui vous parle, j'ai vu, il y a des années, la brillante, la déjà fameuse et pétulante Lolla-Montès, encore toute froissée de ses chutes à la Porte-Saint-Martin, forcée de quitter Spa, faute d'un passeport. En vain elle criait, en vain elle montrait ses dents aiguës, en vain elle menaçait le commissaire de police de sa cravache innocente; il fallut plier bagage et s'en aller sans voir le bal, oui, elle-même, Lolla-Montès, *première danseuse de l'Académie royale de Musique et de la Porte-Saint-Martin !* disait sa carte, déjà armoriée des armoiries boiteuses à l'usage de ces dames. De dépit, la dame s'en fut en Bavière, où elle rencontra ce bonhomme de roi qui devait ressusciter pour cette foraine les dépenses folles, les priviléges et les scandales de Mme Du Barry. Pauvres hommes politiques du monde moderne! ils suent l'eau et le sang pour maintenir sur leur trône croulant quelques-uns de ces rois restés debout; tout d'un coup arrive une danseuse sifflée qui défait d'un clin d'œil les machines les mieux construites. La Bavière, encore à cette heure, se lamente de ce long carnaval de la royauté; en vain a-t-on fait courir le bruit, il y a huit jours, du mariage de la comtesse de Landsfeld avec un jeune homme à peine échappé à sa première majorité : ce mariage, tout invraisemblable qu'il était, n'était pas vrai. Lolla-Montès fait mieux que cela en

ce moment : elle menace d'envahir Spa et les domaines d'alentour. O misère! l'honnête cité va tomber sous la cravache-éventail de la danseuse outragée! La ville est perdue, à moins que le dernier évêque de Liége ne sorte de sa tombe pour se jeter aux pieds de la comtesse de Landsfeld!

Je puis vous dire, par grand hasard, comment est tombé de son siége épiscopal et guerrier le dernier de ces évêques-princes de Liége, qui ont joué un si grand rôle dans le roman et dans l'histoire. En cherchant de vieux livres dans les vieilles boutiques, — car enfin je pouvais rencontrer sur les chemins quelque vénérable volume de François Foppens de Bruxelles, les *Mémoires de la reyne Marguerite* par exemple, ou les *Essais* de Montaigne, ornés de la tête de buffle, de la sirène et des palmes brisées, — j'ai rencontré, non pas un François Foppens de Bruxelles, mais tout simplement l'histoire de la *révolution opérée à Liége* le 19 août 1789, laquelle histoire se compose tout bonnement de quatre pages d'impression. Il paraît que dans ce temps-là le féroce *Trautmansdorf* vivait encore, puisque notre historien *l'assignait au réverbère* pour *l'année prochaine!* Ce Trautmansdorf, qui était un des hommes d'état les plus redoutés de l'Allemagne, ne put pas empêcher la révolte de la ville de Liége, et l'histoire de cette révolution fut écrite par un religieux de Sainte-Geneviève dans une lettre à un de ses amis. On chercherait dans toute la Belgique un exemplaire de ce morceau curieux, on ne le trouverait certainement pas, eût-on la patience de notre bibliothécaire belge, feu M. Van-Praët. — « Je te fais part, cher ami, dit le bon religieux de Sainte-Geneviève, d'une révolution arrivée avant-hier à Liége, à peu près semblable à la révolution française (*à peu près* me semble *assez* joli). Les *patriotes liégeois* ont chassé leurs bourguemestres, régens et tous les autres officiers de la magistrature. Ils ont fait ouvrir *toutes* les prisons. Ils ont été chercher le prince-évêque à son château, ils l'ont conduit à l'hôtel-de-ville, et ils l'ont contraint d'admettre la nouvelle magistrature. *Ensuite de quoi* l'évêque a donné, du haut du balcon, sa bénédiction, qui a été reçue avec des cris d'allégresse et au son des fanfares. Tout s'est passé *fort gaiement*. Adieu, brave ami. » Voilà tout. Ne trouvez-vous pas que ce soit là un curieux morceau historique et un joli *à peu près* de l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers?

Peu s'en est fallu cependant que la révolution de février ne fût suivie du même *à peu près* dans toute la Belgique, et véritablement nous aurions eu le tome deuxième de l'histoire de Liége par le génovéfain en question, si la Belgique n'avait pas compris avec une merveilleuse intelligence les dangers de sa position et la honte mêlée de ridicule dont elle se fût couverte, si elle eût reculé devant les héros de *Risquons-Tout*. Au contraire, comme elle voyait tous les rois voisins chanceler

ou tomber, la Belgique s'est attachée soudain à son roi avec une véhémence qui tient du fanatisme. Elle le salue quand il passe avec des transports incroyables. Elle crie à son tour : *Vive le roi!* avec le sentiment de piété filiale que nous inspirait, il y a cent ans, la présence de nos vieux rois français. La Belgique en ce moment a soif de voir son roi et sa reine; plus la royauté est insultée au loin, plus elle est écrasée et chargée d'outrages, et plus la Belgique l'entoure d'hommages et de respects. Chaque jour, le roi et la reine sont invités dans quelqu'une de leurs bonnes villes, et, pour les mieux recevoir, c'est à qui rivalisera de magnificence, d'imagination, d'éclat royal. Quand je suis arrivé en Belgique, les fêtes de Liége venaient à peine de finir; elles avaient duré quinze jours. Les fêtes commençaient à Malines; elles ont duré huit jours. La ville de Gand annonce aujourd'hui une suite de processions, de triomphes et de concerts qui dureront tout un mois. — Tout un mois, est-ce possible? — C'est impossible, mais c'est vrai; mais j'ai vu, de mes yeux vu, les transports de cette nation occupée à glorifier tous ses grands hommes des temps passés, les rois, les reines, les empereurs, les princes de l'église, les maîtres de la science, les peintres, les sculpteurs, les poètes, tout le moyen-âge héroïque, savant, guerrier, religieux, qui se promène en grand appareil dans ces villes au bruit des cloches, des canons, des trompettes pacifiques, entre deux haies vives de spectateurs qui battent des mains, qui pleurent de joie à voir ressusciter ainsi les pères de leurs pères et les aïeux de leurs aïeux. Tant qu'il peut remonter ces vieux âges que nous foulons aux pieds, nous autres, le double peuple de la Belgique les remonte en effet en chantant les anciens cantiques et les anciens poèmes de la langue d'autrefois. Voilà ce qui peut s'appeler un miracle, un vrai miracle de l'ordre, de la paix, du travail, des bons instincts d'une nation fière d'obéir à sa reconnaissance pour le passé, à ses espérances pour l'avenir. Ces fêtes de la ville de Malines, auxquelles les magistratures, les gloires et les arts du peuple belge étaient conviés, ont laissé dans l'esprit des témoins oculaires de cet enthousiasme national un profond sentiment d'estime pour ce peuple heureux qui a su se défendre contre tous les entraînemens de tant de voisinages redoutables, un profond sentiment de tristesse pour nous-mêmes, pour nous Français, qui, sur l'ordre des hommes les plus ignorans et les plus absurdes qui aient jamais affligé et régenté une grande nation, avons rayé soudain de nos monumens et de nos établissemens publics le nom de nos grands rois, même le nom de nos vieux poètes. Quoi de plus vrai? N'avons-nous pas arraché de son piédestal la statue du duc d'Orléans à peine mort? Que dis-je? Dijon n'a pas osé inaugurer la statue du *jésuite* saint Bernard; Chinon a effacé de l'un de ses quais le nom du *jésuite* Rabelais, pendant que Bruxelles élevait une statue à Godefroy de Bouillon et bâtissait autour

d'une église toute neuve une longue suite de palais dans le quartier Léopold.

C'est bien vite passé, quinze jours de cet heureux spectacle, quinze jours de ce grand silence, où c'est à peine si on lit de temps à autre les nouvelles du volcan, où personne ne vous parle des lamentables journées, —le 17 mars, le 16 avril, le 15 mai, le 13 juin, sans compter le mois de juin de l'an passé; mais enfin il faut prendre congé, bon gré mal gré, de ce nouveau monde éclairé par ce limpide soleil. Adieu donc et pour long-temps, plaisirs de l'ordre, charmes du repos, honnêtes et faciles loisirs!

Quelques heures avant mon départ, je vis arriver à Spa quelques amis de Mme la duchesse d'Orléans, nobles ames restées fidèles à cette auguste infortune. Les amis de Mme la duchesse d'Orléans étaient encore tout émus de l'avoir revue enfin, comme elle s'embarquait pour l'Angleterre : — noble femme, si modeste et si cachée quand elle était au comble des prospérités humaines, si courageuse et si résignée au fond de cet abîme dans lequel elle est tombée avec tout l'honneur qui entourait sa personne. Cruels enseignemens et contrastes incroyables! pendant que les Flandres reconnaissantes dressaient des autels à leur princesse Marguerite, une des intelligences du XVIe siècle, notre princesse exilée s'en allait rejoindre incognito un roi sans trône, une reine sans couronne. Mme la duchesse d'Orléans s'est avancée sur le rivage, tenant ses deux fils par la main, et chacun saluait son passage. Elle a pris congé de ses amis avec autant de grace que lorsqu'elle montait pour la première fois cet escalier de Fontainebleau qui avait servi à l'empereur pour descendre de son trône, et d'une grace aussi calme qu'au milieu même de l'horrible émeute qui l'a chassée du sein de cette chambre violentée. « La France peut nous fouler à ses pieds, écrivait Mme la duchesse d'Orléans dans une lettre que j'ai lue, nous l'aimerons toujours. » C'étaient là les récits les plus chers de nos matinées. Il faut être réunis hors de la France, hors de Paris, quelques jours après une nouvelle émeute qui pouvait tout briser, pour comprendre l'intérêt tout-puissant de ces histoires, toujours les mêmes cependant : Dieu qui se fâche, les hommes qui blasphèment, et dans la tempête étonnée quelque sereine et haute vertu que rien n'étonne!

Les hommes de cette génération, qui étaient des jeunes gens en 1830, ont été les témoins de tant d'événemens imprévus, ils savent si bien à quels fils fragiles sont attachées les plus grandes fortunes, qu'il est presque impossible que l'un de nous, rentrant à Paris après une absence de quelques jours, ne sente pas son cœur se resserrer d'une crainte indicible, quand il revoit de loin le grand Vésuve. — Qu'a-t-on fait ce matin même? — Quels sont les maîtres d'hier? — Sous quelle loi fatale vais-je vivre ou mourir? — Voilà la question que s'adresse

inévitablement tout homme qui s'est éloigné, ne fût-ce que d'une centaine de lieues, de cette immense place publique, si périlleuse pour ceux qui y jouent un rôle, si peu sûre parfois, si triste toujours pour les simples spectateurs.

A Dieu ne plaise cependant que je préfère jamais l'exil à ces tumultes, l'exil à ces dangers! Je me rappelle avoir rencontré, dans mon enfance, quelques émigrés qui s'en revenaient à la suite du roi légitime; à peine si on daignait leur rendre leur salut; ils n'avaient plus le visage, le costume, les idées, les passions de la patrie absente; leur nom même, ils ne l'écrivaient pas avec l'orthographe nouvelle. — Les enfans, race sans pitié, les montraient du doigt; les hommes vieillis dans l'exil étaient si laids, les femmes étaient si vieilles! L'oisiveté et la longue suite d'espérances déçues avaient remplacé sur ces visages flétris les rides respectables du travail, de l'ambition, de la pensée et des violentes douleurs. Pauvres gens! en ce temps-là nous les regardions comme autant de phénomènes; il ne nous est que trop facile maintenant de comprendre ce qu'ils ont dû souffrir. « J'aime mieux être enterrée à Saint-Sulpice que de vivre en province, disait une vieille duchesse. » Quant à moi, certes, la prison m'est une peine terrible, et pourtant j'aimerais mieux être enterré vingt ans à la Conciergerie de Paris que de traîner mes jours inutiles et suspects loin de la France. Eh quoi! assister de loin à ces combats, à ces misères, ne savoir que trois jours après la ville de Paris les événemens de la journée, laisser son nom dans la bagarre immense et ne plus entendre parler de soi-même, et dans tout ce bruit qui se fait dans le monde n'être plus rien, ni un homme mort ni un homme vivant, se sentir désormais impossible même quand la fortune aura changé, impossible demain, justement parce qu'on était impossible hier : — voilà l'exil que ne comprendra jamais une ame bien faite, exil sans gloire! — Au contraire, le poète qui ne peut se passer de silence, l'homme ami de l'étude et des livres, s'il quitte pour un instant le Paris des révolutions et de l'émeute, s'en va du moins avec toutes ses forces; il s'absente, il ne s'enfuit pas; il quitte la ville avec la certitude du retour. A peine arrivé dans l'asile qu'il a choisi, notre savant, notre poète se met à l'œuvre; son premier soin, c'est de se rappeler par ses travaux à la patrie absente; c'est de payer par ses leçons et par ses exemples l'hospitalité qui lui est offerte. S'il parle, on l'écoute; s'il écrit, on le lit; s'il raconte à la Suisse protestante et catholique les combats et les triomphes de Port-Royal, s'il raconte à la Belgique charmée les travaux poétiques et les gloires littéraires de la France impériale, la France a sa part dans ces leçons dont elle est le sujet toujours. On peut partir ainsi, quand on emporte avec soi tous ses livres, tous ses dieux!

Le jour où je quittai Bruxelles pour rentrer à Paris, un mouvement

inaccoutumé se fit sentir à l'*Hôtel de Suède*. On allait, on venait; on déchiffrait des passeports. C'étaient quelques-uns des nouveaux compromis dans la conspiration du 13 juin, qui venaient de franchir heureusement la frontière de France. Un de ces hommes était mon ami. Les uns et les autres, ils comprenaient déjà les misères toujours croissantes de l'exil. Quoi donc! en si peu de temps tomber de si haut! O misère! ces rois d'une époque troublée, ils ont disparu plus vite encore que les rois légitimes! Les voilà donc, après avoir fait tant de bruit et semé tant d'inquiétudes, après s'être assis, maîtres absolus, sur les hauts siéges, qui en sont réduits à pâlir devant un gendarme, réduits à ne plus savoir l'heure du retour, et comment ils rentreront dans cette société dont ils sont l'épouvante, à quelles conditions et sous quels pardons!

C'est une triste rencontre, la fuite et l'exil! et pourquoi ne pas tenir compte des batailles rangées où tant de gens que l'on aimait sont tombés à la fleur de l'âge, à l'apogée du talent, sans que l'on puisse savoir si quelque main pieuse leur a rendu les honneurs funèbres? Cet homme était coupable, je le sais, bien coupable : il s'est battu contre la France, une balle française l'a frappé, c'est justice; mais cependant laissez-nous déplorer l'influence funeste de ces révolutions qui corrompent les meilleures natures, qui pervertissent les ames les plus loyales. — Voilà pourtant ce que c'est que de toucher à la France; j'étais tout à l'heure le plus heureux du monde dans la vallée de Spa, et voici déjà que ma tristesse me reprend, pour avoir rencontré des exilés et des morts à mon retour.

JULES JANIN.

LE

LENDEMAIN DE LA VICTOIRE.

SECONDE PARTIE.[1]

I.

L'antichambre du général Galuchet.

FRITZ.

Vous ici, madame la comtesse!

EULALIE.

Je ne pensais pas vous y revoir, Fritz.

FRITZ.

J'y suis prisonnier, madame. Au moment de s'éloigner, M. le comte avait eu la bonté de me donner ce que je pourrais sauver du pillage. Étant alors moi-même socialiste, je comptais ne rien perdre. Hélas! j'ai bientôt rencontré plus socialiste que moi. Ce Galuchet arrive avec sa bande, trouve la maison à son gré, s'y installe et s'empare de tout, moi compris. Il me traite comme un nègre et ne me donne pas de gages.

EULALIE.

Ne pouvez-vous chercher une autre place?

FRITZ.

Où trouver une autre espèce de maître? Il n'y a plus que ces gens-là qui aient des domestiques. Ah! si j'étais libre! Mais Galuchet me ferait fusiller. Ce monsieur veut un valet de chambre de bonne maison.

(1) Voyez la livraison du 15 juillet.

EULALIE.

Pourrai-je avoir une audience?

FRITZ.

Madame la comtesse voit combien de gens attendent. Quelques-uns sont assez importans. Madame la comtesse me permet-elle une question?

EULALIE.

Très volontiers.

FRITZ.

Est-ce que madame la comtesse a extrêmement besoin de parler à ce Galuchet? Il est d'une insolence effroyable.

EULALIE.

J'ai une grace à lui demander.

FRITZ.

Hélas! madame, quand même il vous l'accorderait, je vous plains. Voir un pareil misérable dans le cabinet de M. le comte, à la place où M. le comte s'asseyait, avec une de ses robes de chambre sur le dos; le voir là, dans cette maison, jadis si pure, entouré de va-nu-pieds, d'actrices et d'autres femmes qui parlent en public, quelle épreuve pour vous!

EULALIE.

Je pensais bien trouver le général Galuchet au milieu de ses amis. Quant à le voir dans cette maison... que la volonté de Dieu soit faite!

FRITZ, bas.

Avez-vous des nouvelles de M. le comte?

EULALIE.

Pas d'autres que celles qui courent.

FRITZ.

Si nous pouvions le rejoindre!

EULALIE.

Je ne puis abandonner mes parens, et l'intérêt de plusieurs orphelines que mon travail fait vivre me retient ici. C'est là ce qui m'amène auprès du général. On nous persécute; j'ai besoin de sa protection. A-t-il pitié des pauvres?

FRITZ.

Lui! Pas un pauvre n'a mis le pied dans cette maison depuis que vous l'avez quittée. Quelques-uns des anciens sont venus, mais insolens comme le maître, et revêtus des dépouilles de leurs bienfaiteurs. Que madame la comtesse prenne garde d'en rencontrer un, si elle a intérêt à n'être pas reconnue.

EULALIE.

Commencez donc par ne plus m'appeler madame la comtesse.

FRITZ.

Mille pardons! Ça fait tant de bien de parler un peu honnêtement!

EULALIE.

Vous annoncerez la citoyenne Dupuis, maîtresse de salle d'asile, qui vient présenter une pétition au général Galuchet.

FRITZ.

Grand Dieu!... Mais, madame, s'il vous insulte?

EULALIE.

Que voulez-vous, mon pauvre Fritz? je serai insultée.

FRITZ, à part.

Je n'ose lui dire de quelles insultes il est capable. (Haut.) Vous n'avez point l'air d'une socialiste. Il est homme à vous faire mettre en prison.

EULALIE.

Dieu alors prendra soin de mes orphelines, et moi je servirai les prisonniers. Allez, Fritz, je suis résolue à tenter l'aventure.

(Entre Liberia, grande jeune fille, hardie et belle. Elle est vêtue avec luxe d'une espèce de costume antique, et coiffée d'un bonnet rouge. Tout le monde se lève. Elle remarque Eulalie.)

LIBERIA, à Fritz, désignant Eulalie.

Qui est cette femme?

FRITZ.

Une pauvre maîtresse d'école qui demande la protection du général.

LIBERIA.

Je ne veux pas que le général la voie. Elle a toute la mine d'une intrigante. Dis-lui de s'en aller.

FRITZ.

Mais, citoyenne...

LIBERIA.

Qu'elle s'en aille! Si je la retrouve ici, tu auras affaire à moi.

(Elle traverse le salon, et entre chez Galuchet.)

FRITZ.

Madame, cette femme que vous venez de voir passer est la première actrice du grand théâtre. Elle a ici tout pouvoir, et elle m'ordonne de vous chasser. Croyez-moi, c'est un service qu'elle vous rend.

EULALIE.

Je vous comprends, Fritz, merci. Que Dieu prenne pitié de mes pauvres orphelines! (Elle sort.)

PREMIER BOURGEOIS, à son voisin.

Vous aviez raison, le domestique la renvoie sur l'ordre que Liberia lui a donné. C'est une tigresse, cette Liberia!

SECOND BOURGEOIS.

Galuchet n'est pas malheureux! une si belle personne et un si beau talent! Quand on pense que Galuchet, il y a quatre mois, vendait des contre-marques à la porte du grand théâtre! Je l'ai vu, moi qui vous parle, abaisser le marchepied de la voiture où Liberia montait avec le ministre des finances.

PREMIER BOURGEOIS.

Vous faites erreur, c'était le ministre de la justice.

SECOND BOURGEOIS.

C'était le ministre de la justice du 10 août; mais, dans le cabinet du 7 octobre qui a suivi, c'était le ministre des finances. Ensuite, ç'a été Galuchet.

PREMIER BOURGEOIS.

Voilà de ces choses qu'on ne voit qu'en révolution... Ce qui m'étonne, c'est que Liberia n'ait pas essayé d'empaumer le consul ou le Vengeur.

SECOND BOURGEOIS.

Que voulez-vous qu'elle fasse des douze mille francs du consul? Tandis que Galuchet, comme général en second de la force ouvrière, jouit d'un crédit illimité.

PREMIER BOURGEOIS.

Le commerce en sait quelque chose.

SECOND BOURGEOIS.

Quant au Vengeur, il se contente d'inspirer l'effroi. J'ai pu le voir un jour dans la caserne où il demeure, abordable à ses seuls soldats : c'est à faire frémir! Il habite une chambre de huit pieds carrés, meublée d'une chaise et d'une paillasse. Il n'a pas quitté ses habits d'ouvrier.

PREMIER BOURGEOIS.

Était-il vraiment ouvrier?

SECOND BOURGEOIS.

Qui le sait? Beaucoup de personnes assurent qu'il a été carabin, d'autres disent clerc d'huissier, et d'autres journaliste.

PREMIER BOURGEOIS.

On le croit fou.

SECOND BOURGEOIS.

Une chose positive, c'est qu'il se refuse toute jouissance.

PREMIER BOURGEOIS.

Voilà, je l'avoue, ce qui m'étonne.

SECOND BOURGEOIS.

Et moi donc! Dans un temps où personne n'est sûr de rien, saisissons la jouissance au passage. Si je le pouvais, je n'y manquerais pas. C'est la philosophie du jeune Galuchet. Il a mis la main sur tous les plaisirs en homme qui n'est pas certain d'en tâter long-temps. Ma foi! je ne le blâme point.

PREMIER BOURGEOIS.

Nous le blâmerions que ce serait la même chose. Avouez que les gouvernans ne se gênent plus avec le public. Si un prince s'était permis une fois le quart de ce que Galuchet et cent autres font tous les jours...

SECOND BOURGEOIS.

Chut! Vous en dites plus qu'il ne faut pour passer en jugement.

PREMIER BOURGEOIS.

Je n'ai plus que la vie à perdre, et je n'y tiens pas. Je suis ruiné. Ma pauvre boutique a été pillée hier.

SECOND BOURGEOIS.

Pourquoi l'aviez-vous ouverte?

PREMIER BOURGEOIS.

Il faut bien tâcher de vivre. On disait que ceux qui n'ouvraient pas devenaient suspects. J'ouvre : quatre individus entrent, prennent de la marchandise, et m'offrent leurs signatures. Je leur demande au moins des bons d'état. Ils se mettent en fureur, et brisent tout. Comme ils avaient les ceintures de la force ouvrière, je viens demander satisfaction au général. J'aime encore mieux m'adresser à Galuchet qu'au Vengeur.

SECOND BOURGEOIS.

Vous croyez qu'il vous fera payer?

PREMIER BOURGEOIS.

Peu... Ah! elles nous coûtent, les révolutions! Tel que vous me voyez, j'étais pourtant des plus chauds à crier : Vive la réforme!... Fichue bête!... Quand donc aurons-nous un bon maître qui pende tout, et fasse revivre le commerce?

SECOND BOURGEOIS.

Prenez patience; ce que nous voyons ne peut durer. La grande terreur de 93 n'a été qu'une affaire de dix-huit mois.

PREMIER BOURGEOIS.

Merci! En dix-huit mois, on a le temps de mourir plus de trente-six fois, quand ce ne serait que de faim. Comment vivez-vous donc, vous?

SECOND BOURGEOIS.

J'étais rentier. Flairant les sinistres, j'ai mis mon capital en sûreté aux États-Unis. Dès-lors, ne craignant plus pour personne, je me divertis assez. Vous imaginez que, quand la pièce sera finie, je serai content de l'avoir vue. J'en aurai de bonnes à conter en faisant ma partie de dominos. Je viens ici par curiosité. Il s'y passe de drôles de scènes, allez!

PREMIER BOURGEOIS.

Je présume que vous n'êtes pas marié.

SECOND BOURGEOIS.

Seul comme une truffe!... et bien content, je vous en réponds. Le bruit court que les gouvernans vont abolir le mariage. Je ne les approuve pas. Cependant il est de fait qu'ils éviteront par là bien de la peine à bien du monde.

PREMIER BOURGEOIS.

C'est vrai. Ils ont des idées qui ne seraient pas mauvaises.

SECOND BOURGEOIS.

Des idées vraiment philosophiques, monsieur!

PREMIER BOURGEOIS.

Oui, monsieur. Malheureusement ils appliquent cela d'une façon trop brutale. Par exemple, je ne leur en voudrais pas de l'extinction de la noblesse et de la grande propriété; mais tuer à tort et à travers comme ils font, humilier les gens paisibles, ruiner le commerce, voilà ce que j'appelle de la tyrannie.

SECOND BOURGEOIS.

Chut! Ah! la porte s'ouvre. Les audiences vont commencer. Vous aurez le plaisir d'expliquer votre affaire à Galuchet devant la belle Liberia.

PREMIER BOURGEOIS.

Comment! elle est présente lorsqu'il reçoit? C'est indécent.

SECOND BOURGEOIS.

Pour ce qui est des convenances, il s'en prive. Tiens, le voici.

GALUCHET, en robe de chambre, le cigare à la bouche.

Citoyens, salut et fraternité. Vous êtes bien aimables de venir me voir, mais je vous entendrai plus tard. Pour aujourd'hui, j'ai d'autres chiens à peigner. Les affaires de l'état m'accablent. Ainsi prenez vos cannes et vos chapeaux, et

rentrez chez vous. Ceux qui sont pressés repasseront la semaine prochaine. Adieu, mes amis. Bien des choses à vos épouses, et vive la sociale! (On entend des éclats de rire dans le cabinet.)

PREMIER BOURGEOIS.

Général, écoutez-moi.

GALUCHET.

Veux-tu me faire le plaisir de te taire et de filer?

PREMIER BOURGEOIS.

On a pillé ma boutique.

GALUCHET.

Voilà quelque chose de rare.

PREMIER BOURGEOIS.

Ce sont vos soldats qui ont commis ce crime.

GALUCHET.

C'est que tu es un mauvais citoyen. Hors d'ici, ou je te fais empoigner!

PREMIER BOURGEOIS.

J'obtiendrai justice.

GALUCHET.

Tu vas obtenir une râclée.

PREMIER BOURGEOIS.

Il m'est dû plus de deux mille francs.

GALUCHET.

Qu'on solde monsieur tout de suite. Je règle son compte à cinquante coups de savate. Enlevez le bourgeois!

UNE VIEILLE, se précipitant vers Galuchet.

C'est lui, je reconnais la physionomie et la voix de son père. O mon fils!

GALUCHET.

Ma vieille, le tour est connu. Voilà déjà une douzaine d'ex je ne sais quoi qui prétendent m'avoir donné le jour. Je conçois qu'on se flatte d'être ma mère; mais jamais je n'ai pu avoir tant de mères que ça. Trop est trop. Je te renie, quand même tu serais la vraie. (Les rires continuent.)

LA VIEILLE.

J'en mourrai!

GALUCHET.

Ne te gêne pas; mais va mourir dehors. Que tout le monde sorte, et vite! Laissez-moi m'occuper des affaires de l'état. (On se retire. Un vieillard reste.) Eh bien! l'ancien, ne m'as-tu pas entendu?

LE VIEILLARD.

J'ai quarante-cinq ans de service, j'ai été blessé vingt fois, j'ai assisté à trente batailles, et j'en ai gagné deux : j'étais lieutenant-général.

GALUCHET.

Sans vouloir t'offenser, mon vieux, j'en ai démoli qui te valaient bien.

LE VIEILLARD.

Plusieurs valaient mieux que moi. Je ne viens pas disputer de ton mérite et du mien. Je viens t'adresser une prière. Mon fils est en prison....

GALUCHET.

Tu es l'ex-général Hermann? Ton fils m'a insulté; tu ne le verras pas.

LE VIEILLARD.

Je te demande pardon pour lui.

GALUCHET.

Je ne pardonne rien à personne. Va-t'en.

LIBERIA.

Fais-lui grace, à ce bonhomme; laisse-lui voir son fils.

GALUCHET.

Non.

LIBERIA.

Je t'en prie, je le veux, accorde-lui cela pour l'amour de moi.

GALUCHET.

Il faut que je t'aime! (Au général.) Eh bien! tu verras ton fils. (A un de ses hommes.) Fais-lui donner un laissez-passer.

LE VIEILLARD.

Merci.

GALUCHET.

Ce n'est pas moi qui te fais cette grace : c'est Liberia. Remercie-la.

LE VIEILLARD, avec effort.

Madame, je vous remercie. (Il se retire.)

GALUCHET, à Liberia.

Ne me fais plus faire du sentiment, ça m'embête. Tous ces gueux d'aristos ne valent pas une parole de ta bouche. Celui-ci, que tu viens d'obliger, te méprise.

LIBERIA.

J'ai voulu juger de mon pouvoir sur toi; je me moque du reste.

GALUCHET.

Fée! comme tu m'ensorcelles!... Ah çà, causons politique. Eh! les autres! venez ici! (Entrent Chenu, Griffard et Rheto.) Je n'ai pas besoin de toi, Rheto; retourne à ta besogne, et ficelle-moi ça proprement. (Rheto se retire.)

CHENU.

Il est un peu vexé, l'ami Rheto.

GALUCHET.

Ça m'amuse. Je n'ai pas eu d'autre idée en le prenant pour secrétaire. Il voulait être ministre, et il se rappelle le temps où je vendais sa *Lanterne* dans les rues. Il est complétement coulé. — Dites-moi, mes amis, comment trouvez-vous que vont les choses?

CHENU.

Pas bien. La réaction relève la tête.

LIBERIA.

Il me semble que le consul passe du côté des bourgeois.

GRIFFARD.

La chose devient visible.

CHENU.

Le peuple murmure. Il dit que la révolution ne marche point, et que le Vengeur s'endort.

GALUCHET.

Voilà précisément mon avis. Dans la force ouvrière, on n'est pas content non plus. On accuse le ministère de mollesse. Plusieurs ministres tourmentent les bons citoyens; tous les jours, quelques-uns de nos amis sont destitués. Les conspirations s'ourdissent dans l'ex-garde nationale.

LIBERIA.

Il serait temps que le Vengeur prît la dictature.

GALUCHET.

Tu dis le mot, ma biche. Le consul est un avocat, un bavard, un joufflu. Je déteste les avocats, les bavards et les joufflus. Celui-ci, en outre, est plein de préjugés, il n'a pas d'imagination, toutes les idées lui font peur, on ne voit rien d'original paraître à son étalage. Bref, j'en ai assez. Il faut, comme dit ce phraseur de Rheto, une main ferme au gouvernail du vaisseau de l'état, et qu'on nous serve du neuf.

CHENU.

A bas le consul!

GRIFFARD.

Citoyen représentant, ce mot n'est pas parlementaire. — A propos, depuis que la constitution est votée, que faites-vous à la convention?

CHENU.

Nous sommes bien sages, va. De petites séances de deux heures, une ou deux par semaine, pour voter des poursuites ou des sentences contre les collègues suspects; point de discours, point de bruit, point d'interruptions, point de public... Il faudra finir par nommer des femmes pour qu'on jase un peu.

GRIFFARD.

J'ai envie d'y aller voir un de ces jours.

CHENU.

Ce n'est pas dangereux, mais ce n'est pas amusant.

GALUCHET.

On passe un moment agréable à regarder la figure raflée des anciens. Ils ne peuvent, malgré leurs efforts, se mettre au pas de la révolution. Eux qui marchaient les premiers, ils s'étonnent d'être distancés toujours. Cependant ils n'ont encore rien vu, du moins je l'espère. Venez ce soir dîner. Je vous lirai ce que je fais en ce moment rédiger par Rheto. Ce sont mes idées sur le gouvernement et sur l'avenir de l'humanité. Quand nos ci-devant exagérés entendront cela, ils se trouveront mal.

GRIFFARD.

A ce soir. Je vais rejoindre le Vengeur.

GALUCHET.

Fais-lui bien entendre qu'il faut qu'on marche, sacrebleu! (A Liberia.) Allons au bois. Chenu, viens avec nous, tu nous feras rire. (Il chante.)

En chasse, et chasse heureuse!
Allons mon amoureuse,
Le pied dans l'étrier.

Chenu, ces vers-là sont meilleurs que les tiens.

CHENU.

Je ne fais plus de littérature. Je veux entrer à l'Académie comme homme politique.

GALUCHET.

C'est meilleur genre. Holà! Fritz, mon habit!

II.

Place publique; au fond, une église.

UN AGENT DU GOUVERNEMENT.

Que les délégués des divers corps d'état s'approchent et me déclarent, chacun à son tour, quelle profession et combien de citoyens de cette profession ils représentent.

PREMIER DÉLÉGUÉ.

Nous sommes ici quatre cents typographes, presque tous pères de famille. Les imprimeries sont fermées; la suppression totale des journaux nous a plongés dans la plus profonde misère. Nous demandons qu'on rétablisse la liberté de la presse. La république sociale sait quels services nous lui avons rendus. Veut-elle nous laisser mourir de faim?

L'AGENT.

Si la république sociale rétablissait la liberté de la presse, elle périrait elle-même. Quel est le typographe assez ennemi de la république sociale et de l'humanité pour vouloir mettre son art au service des royalistes et des réactionnaires? Ce traître ne se trouve pas parmi vous.

LE DÉLÉGUÉ.

Quand nous combattions pour l'avénement de la république sociale, nous pensions qu'elle ne craindrait pas la discussion.

L'AGENT.

Elle ne la craint pas, elle la dédaigne, et elle agit sans discuter. Pensez-vous qu'il y ait de bonnes raisons à donner contre la république sociale?

LE DÉLÉGUÉ.

Non sans doute.

L'AGENT.

Que servirait donc de les produire?... A un autre.

SECOND DÉLÉGUÉ.

Nous sommes là trois cents carrossiers; aucun de nous n'a travaillé depuis quatre mois; plusieurs n'ont pas mangé depuis deux jours: nous avons femmes et enfans; nous demandons de l'ouvrage.

L'AGENT.

La république n'encourage pas les industries de luxe. Les socialistes sont tous égaux.

SECOND DÉLÉGUÉ.

Quand on nous disait que nous serions tous égaux, nous entendions que nous pourrions aller tous en carrosse.

L'AGENT.

Tel est l'heureux avenir que notre glorieuse révolution réserve à l'humanité;

mais il faut d'abord détruire les classes aristocratiques, et que tout le monde apprenne à marcher à pied.

SECOND DÉLÉGUÉ.

Nous savions marcher à pied. Depuis que tout le monde marche ainsi, nous mourons de faim.

L'AGENT.

Au lieu de faire des carrosses, que ne fesiez-vous des charrettes? Souffrez quelques privations pour expier vos fautes passées et pour mériter des jours meilleurs. A un autre.

TROISIÈME DÉLÉGUÉ.

Je représente mille ouvriers tailleurs, ayant tous marqué parmi les plus anciens et les plus zélés socialistes.

L'AGENT.

Eh bien! vos vœux sont remplis : vous voyez enfin la république sociale!

TROISIÈME DÉLÉGUÉ.

Nous sommes menacés de ne la pas voir long-temps. Nous manquons de pain, nous, nos enfans et nos femmes.

L'AGENT.

Vous dites tous la même chose. Vous manquez tous de pain, vous avez tous des enfans et des femmes. Pourquoi avez-vous tant de femmes et tant d'enfans? Les tailleurs sont insatiables. On a beaucoup fait pour eux.

TROISIÈME DÉLÉGUÉ.

Ils ont encore plus fait pour vous. Ce sont eux qui vous ont donné la révolution.

L'AGENT.

Alors de quoi se plaignent-ils? Les révolutions se chargent de déshabiller un certain nombre de gens, et non pas d'habiller tout le monde. A un autre.

QUATRIÈME DÉLÉGUÉ.

Je me présente au nom de cent cinquante ex-négocians absolument ruinés et sans ressources.

L'AGENT.

Dis au nom de cent cinquante exploiteurs du peuple.

QUATRIÈME DÉLÉGUÉ.

Si nous avons exploité le peuple, il nous l'a bien rendu. Nos magasins ont été pillés, nos machines brisées; nos débiteurs ont refusé de payer ce qu'ils nous devaient.

L'AGENT.

C'est bien fait! Vous êtes tous criminels.

QUATRIÈME DÉLÉGUÉ.

Qu'on nous mette en prison. Nous ne demandons pas mieux.

L'AGENT.

Vous n'êtes pas dégoûtés. Vous seriez là logés et nourris à ne rien faire.

CINQUIÈME DÉLÉGUÉ, un drapeau à la main.

Voici le drapeau des mécaniciens. On l'a toujours vu sur les barricades. Nous y avons mis un crêpe, en mémoire non pas de nos camarades morts pour la

république, mais de ceux qui sont morts depuis par suite de leurs misères et de leurs privations.

L'AGENT.

Ceux-là sont morts pour la république comme les autres; vous auriez tort de les pleurer :

Mourir pour la patrie...

CINQUIÈME DÉLÉGUÉ.

Assez! Nous demandons à exercer notre droit au travail.

L'AGENT.

Tout à l'heure vous l'exercerez.

SIXIÈME DÉLÉGUÉ, au nom de plusieurs autres.

Nous sommes les passementiers, les brodeurs, les bijoutiers, les coiffeurs.

L'AGENT.

Vous auriez dû apprendre d'autres états.

SIXIÈME DÉLÉGUÉ.

C'est possible. En attendant, nous pensons que nous devons vivre. Le droit au travail est pour nous comme pour les autres.

L'AGENT.

Sans doute; vous l'exercerez comme les autres.

SEPTIÈME DÉLÉGUÉ.

Délégué des gens de lettres et des artistes. C'est dire assez les misères que je représente.

L'AGENT.

Quel est ton nom?

SEPTIÈME DÉLÉGUÉ.

Je le tais. Puissé-je l'oublier!

L'AGENT.

Pourquoi?

SEPTIÈME DÉLÉGUÉ.

Je ne voudrais pas que la postérité pût accuser la république d'avoir laissé mourir de faim un homme tel que moi. Je me nomme...

L'AGENT.

Ne me le dis pas. Si j'allais ne te point connaître, tu serais trop malheureux. Vivais-tu de ton métier? Vous n'en viviez pas tous. Combien êtes-vous ici?

SEPTIÈME DÉLÉGUÉ.

Écrivains, peintres, musiciens, nous sommes quinze cents. Tant bien que mal, nous nous tirions d'affaire agréablement pour le public et pour nous. Nous étions l'esprit et le délassement de la nation.

L'AGENT.

Il paraît que la nation ne tient plus tant à s'amuser, ou que vous ne l'amusez plus. Que veux-tu que la république y fasse?

SEPTIÈME DÉLÉGUÉ.

Je voudrais que la république nous donnât du pain. Elle y est tenue par l'intérêt de sa gloire ou tout au moins par le devoir de la reconnaissance. Qui a fait plus que nous pour elle?

L'AGENT.

Je ne vois pas en quoi la gloire de la république est intéressée à ce que vous

fassiez des chansons, des romans, de la musique, des tableaux. Vous vous occupiez de tout cela pour les oisifs. Il n'y a plus d'oisifs, vous n'êtes plus bons à rien. Le peuple est sérieux et n'a nul besoin de vos petits talens. Quant à la reconnaissance, la république n'en doit à personne, et tout le monde lui doit respect, dévouement et amour. Vous causez volontiers, vous autres; ne perdez pas de vue ce principe dans vos entretiens. La république, comme une bonne mère, va vous procurer du travail. Ne déchirez pas la main qui vous nourrit. (Élevant la voix et s'adressant à la foule.) Citoyens, la république sociale vous donne à la fois tout ce que vous pouvez désirer : du travail et du pain, un pain bien gagné par un travail utile. (Montrant l'église.) Voyez ce monument, foyer des superstitions que l'ordre nouveau vient abolir, et que plusieurs d'entre vous avaient dès long-temps ébranlées : la république vous en fait don. Un décret du consul vous le livre. Il est à vous. Détruisez-le sans respect pour l'art qui s'est efforcé de l'embellir. L'art n'est digne de respect qu'autant qu'il se respecte lui-même. En se consacrant à la superstition, il a mérité le sort de la superstition. — Si, chose impossible, une contre-révolution éclatait, que du moins elle ne retrouve pas ces bastilles de l'intelligence, d'où les préjugés, la misère et l'esclavage se sont répandus sur le monde. Ces édifices odieux vont disparaître du sol libre qu'ils ont trop long-temps souillé. Ceux même que l'on réserve temporairement pour suppléer à l'insuffisance des prisons ne resteront pas long-temps debout. Mettez-vous donc à l'œuvre. Le service que vous rendez à l'humanité sera votre première récompense, la plus douce à vos ames socialistes. — La république sait que l'ouvrier doit vivre de son travail. C'est à quoi le gouvernement a pourvu en vous abandonnant cette église. Les matériaux seront vendus par vous à votre profit. Pierre, fer, bois, tableaux, et ce que vous pourrez trouver d'objets précieux dans les sépultures, tout vous appartient. Vous vous partagerez ce bénéfice au moyen d'une répartition fraternelle. La république ne se réserve que le bronze et le plomb pour en fondre des canons et des balles. Vive la république! (Profond silence.) Ce silence m'étonne. Ai-je affaire à des ingrats ou à des royalistes, ou à des jésuites?

UN DÉLÉGUÉ.

C'est trop se moquer de nous.

UN AUTRE DÉLÉGUÉ.

Nous demandons du pain, on nous donne des pierres. (Murmures.)

L'AGENT.

Le travail changera ces pierres en pain.

UN DÉLÉGUÉ.

Si nous en faisons du pain, on nous le volera. La république est gouvernée par des voleurs.

UN AUTRE DÉLÉGUÉ.

Nous voulons bien démolir l'église, mais nous voulons être payés.

L'AGENT.

Et avec quoi voulez-vous qu'on vous paie? Le trésor est vide.

UN DÉLÉGUÉ.

C'est la faute de ceux qui en tiennent la clé.

CRIS DANS LA FOULE.

A bas le gouvernement! à bas les voleurs!

L'AGENT.

Ces cris sont séditieux. S'ils continuent, je dissous l'atelier, et je fais arrêter les coupables.

UN DÉLÉGUÉ, montant sur une borne.

A bas les voleurs, les insolens et les traîtres! A bas les scélérats qui ont abusé le peuple, et qui, parvenus au pouvoir, ne savent plus que nous insulter, nous décimer et nous faire mourir de faim! Citoyens, laisserons-nous encore long-temps cette vermine nous dévorer? Pour moi, j'aime mieux la mort. (A l'agent.) Regarde-moi, et reconnais-moi, pour m'envoyer au bourreau quand tu m'auras pris! Mais, avant de me prendre, tu goûteras du pain que la république nous donne. (Il lui lance une pierre.)

L'AGENT.

Je suis mort: feu sur ces gredins!

(L'escorte de l'agent fait feu. Plusieurs ouvriers tombent. Les autres se précipitent sur les soldats, les désarment et les chassent. L'agent est lapidé et pendu.)

UN DÉLÉGUÉ.

Barricadons-nous. Puisque nous ne pouvons vivre en travaillant, mourons du moins en combattant. Allons chercher la liberté jusque dans la tombe.

III.

Une Ferme.

On entend des cris et des pleurs dans la maison. La porte s'ouvre, des femmes éplorées sortent, traînant des enfans. Un homme de quarante ans les suit bientôt, pâle, les vêtemens déchirés. Il soutient un vieillard presque mourant. Un jeune garçon l'accompagne. Plusieurs paysans paraissent aux fenêtres, tenant des bouteilles et des verres.

UN PAYSAN, à la fenêtre.

Bon voyage, les Gervais! Votre petit vin est gentil. Tranquillisez-vous, on soignera les vignes.

JEANNE GERVAIS.

Voleurs! craignez le bon Dieu!

GERVAIS.

Silence, Jeanne! que ces brigands n'entendent pas nos plaintes.

SECOND PAYSAN.

Le bon Dieu! il n'y en a plus de bon Dieu, la Gervaise! Supprimé par décret de la république sociale.

PREMIER PAYSAN.

Le bon Dieu, c'est le soleil. Celui-là est juste. Il n'en donne pas aux uns plus qu'aux autres. Il luira sur tes champs, maintenant qu'ils sont à nous, comme lorsqu'ils étaient à toi.

SECOND PAYSAN.

Dis donc, la Gervaise, demande au père Gervais ce qu'il en pense du bon Dieu. Si tu ne sais pas pourquoi l'église que nous venons de démolir était neuve, il le sait, lui!

PREMIER PAYSAN.

Pardine! il avait démoli l'autre. Va dans son toit à porcs, tu trouveras encore les marbres de l'autel. (Les femmes baissent la tête en pleurant.)

GERVAIS, bas.

Que n'ai-je mon fusil!

SECOND PAYSAN.

Et la ferme, à qui était-elle? Aux moines. Combien lui a-t-elle coûté? Ce qu'elle nous coûte.

PREMIER PAYSAN.

Nous partageons en frères. Il avait pris tout pour lui seul.

LE VIEUX GERVAIS.

J'ai payé la terre, mais je n'avais pas payé le crime; maintenant, je le paie. Vous paierez le vôtre, et bientôt. (A son fils.) Gervais, mène-moi là-bas, sur ce fumier.

GERVAIS.

Pourquoi, mon père?

LE VIEUX GERVAIS.

C'est là que le prieur est mort, âgé comme je le suis. Moi, je riais à cette fenêtre, la bouteille en main; lui, râlait sur ce fumier. Il me dit que j'y viendrais à mon tour. Conduis-moi.

GERVAIS.

Non, mon père.

LE VIEUX GERVAIS.

J'irai donc tout seul. (Il se dirige en chancelant vers le fumier, l'atteint, tombe et meurt, la main tendue vers la maison. Les fenêtres se ferment.)

GERVAIS, à son enfant.

Écoute, garçon. Tu vois, ils ont tué ton grand-père, ils prennent ma maison, qui devait t'appartenir. Nous étions les plus aisés de la commune; nous voici à la besace. Je vais emmener les femmes. Toi, tu resteras; tu te cacheras par là dans les halliers, et tu reviendras à la nuit. Ils seront encore à boire notre vin. Tu attendras qu'ils soient soûls tous; tu rentreras alors. Sans faire semblant de rien, tu fermeras à clé toutes les portes..... et puis tu iras dans la grange, au grenier, dans l'écurie, dans l'étable...

LE PETIT GERVAIS.

Et je mettrai le feu, pas vrai?... Oui, père,... et je le mettrai aussi aux meules sous le vent, et j'ouvrirai aussi l'écluse pour qu'il n'y ait pas d'eau, et je couperai la corde du puits, et je lâcherai les chiens sur ceux qui pourraient s'ensauver. Et si tu veux m'attendre aux quatre ormes, je t'apporterai bien ton fusil, va, pour tuer les gens de Bromeil, lorsqu'ils viendront avec leur pompe.

IV.

Dans l'ouest. — Un village.

Benoît et sa femme sont assis sur un banc, au seuil de leur maison. Le mur est tapissé d'une vigne et d'un églantier en fleurs. Quatre heures sonnent au clocher.

BENOIT.

Allons, femme, voici l'heure. Nos hommes vont se réunir ici pour se rendre

à l'église, où nous vous laisserons. Va chercher le petit, que je l'embrasse encore une fois.

MARGUERITE.

Cher ami!... (Elle pleure.)

BENOIT.

Je n'ai pas déjà le cœur si gai; ne m'attendris point. Nos hommes m'ont pris pour chef, je dois leur donner l'exemple, ici comme au feu. (Marguerite l'embrasse et sanglote.) Ma pauvre femme, regarde sur ma poitrine, là où tu poses ton front, cette croix que tu as brodée; c'est la croix du Rédempteur. Il était innocent, il a donné sa vie pour sauver des coupables. Nous ne sommes pas innocens, nous, et nous n'exposons nos jours que pour nous sauver nous-mêmes.

MARGUERITE.

Cette guerre ne finira donc pas? Tu as été blessé déjà, tu as rempli ton devoir.

BENOIT.

J'aurai rempli mon devoir quand je serai dans l'impossibilité de combattre, ou quand le pays sera délivré. Veux-tu que je laisse les autres se sacrifier pour moi? Tous ils nous défendent comme je les défends. Si nous ne prenions pas les armes, nos villages seraient envahis, nos églises dépouillées, nos prêtres massacrés. Celui qui souffrirait cela serait-il un chrétien et un homme?

MARGUERITE.

Oui, Benoit, tu as raison; mais je suis bien malheureuse.

BENOIT.

Tu le deviendrais davantage, si, n'écoutant que ta douleur, tu murmurais trop contre les épreuves que Dieu nous envoie. Assure-toi sa miséricorde par ta résignation. Fais comme le petit lorsqu'il nous voit fâchés. Il s'avance tout doucement et nous baise la main. Quelle colère pourrait tenir contre sa soumission?

MARGUERITE.

Pauvre petit! reverra-t-il son père?

BENOIT.

Fais-lui connaître son père qui est au ciel; celui-là ne lui manquera jamais, et lui tiendra compte de mon sacrifice. Dès que l'enfant pourra comprendre, tu lui diras : Petit, ton père est mort en brave homme pour son Dieu. Ne lui dis que cela; le reste n'en vaut pas la peine.

MARGUERITE.

Hélas! tu ne seras plus là!

BENOIT.

Mais il n'est pas dit que je mourrai. A la guerre comme ailleurs Dieu nous protége, et il n'y a jamais que sa très sainte volonté qui s'accomplit. Pense à l'éternité, ma Marguerite, où nous serons pour jamais réunis loin des misères de ce bas-monde. Sans doute, tu ne croyais pas avoir épousé un soldat, et c'est dur de penser qu'un paisible laboureur est exposé à périr d'un coup de sabre ou d'un boulet; mais quoi! pour n'être pas soldat, en étais-je moins mortel? Quand nous nous sommes mariés, mes jours étaient comptés comme aujourd'hui. Nous savions que les draps bénis du jour des noces nous serviraient un jour de linceuls. Courage, courage, espérance et courage!

MARGUERITE.

On dirait que tu vas à une fête..... Si je connaissais moins ton amitié pour nous, je te croirais heureux.

BENOIT.

Je le suis. Depuis qu'il a coulé pour Dieu, mon sang n'est plus le même dans mes veines; il a comme une envie de se répandre. Au milieu de mes afflictions, j'éprouve un bonheur qui m'étonne. Loin de l'enfant, loin de toi, toujours en présence de la mort, mon cœur (qui me l'aurait dit?), mon cœur plein de vous tressaille de joie, pensant que Dieu me regarde et qu'il sait que je suis là pour sa cause. Alors je ne sens plus ni fatigue ni tristesse. Je m'avancerai vers la mitraille du même pas et du même cœur que je faisais deux lieues après une journée de travail pour te voir un instant dans la maison de ton père. Quelle inquiétude puis-je garder? Dieu n'a pas coutume d'abandonner la veuve et l'orphelin... Ce pauvre enfant! va le chercher.... Tu feras bien attention de ne pas troubler le sommeil de mon père. (Marguerite rentre dans la maison. Benoît la rappelle.) Cependant, Marguerite, si l'enfant dort..... Non, va. S'il dort, tu l'éveilleras. Il faut que je l'embrasse! (Seul.) Nous aurons beau temps. Nos révolutions ne troublent rien là-haut... Les insensés ne croient plus en Dieu, parce qu'il leur donne du soleil et des fruits tandis qu'ils blasphèment. Je vous bénis, mon Dieu, de m'avoir appris que vous êtes le créateur et le dispensateur équitable de toutes choses. Ceux qui l'ignorent souffrent comme nous, mais ils n'ont ni la consolation de l'espérance, ni la joie du repentir, ni le bonheur du sacrifice... (Il prend son fusil, appuyé sur la muraille, et cueille une fleur de l'églantier.) J'ai planté cet églantier le jour de mon mariage; il m'a donné moins de fleurs que Marguerite ne m'a donné de jours heureux. Adieu l'églantier, et la vigne, et l'enfant, et l'épouse! Adieu, s'il le faut, pour jamais! Vous n'étiez pas à moi, chers trésors. Vous ne m'étiez que prêtés, comme la vie, et je ne dispute point contre l'unique possesseur sur le jour où il lui plaira de tout reprendre. (Marguerite reparaît tenant un bel enfant. Benoît prend l'enfant, le presse sur son cœur, et l'élève ensuite vers le ciel.) Grand Dieu! ils s'empareraient de mon enfant, ils l'instruiraient à mépriser tes lois saintes, à se jouer de la vie de ses frères, à rire du sang versé!... Non, Dieu juste, tu ne le souffriras point! Garde mon fils, ravis-leur cette proie, et si ce n'est pas assez de mon sang pour sauver son ame, prends encore le sien....

MARGUERITE.

Que dis-tu? (Elle reprend l'enfant.)

BENOIT.

Je dis qu'il n'y a qu'un malheur en ce monde, c'est d'offenser Dieu; je dis qu'il vaut mieux que notre enfant et nous-mêmes nous vivions soumis à toutes les misères et nous mourions dans toutes les tortures, plutôt que de n'être pas chrétiens. Femme, écoute-moi, c'est mon dernier vœu peut-être, et mon testament de mort. Si nous étions vaincus, si vous entendiez dire que les socialistes vont arriver, ouvre *la Fleur des Saints*, songe à moi, songe à l'éternité, et lis la vie de sainte Apollonia et celle de saint Cyr. Tu sauras ce que tu dois faire et ce qu'espèrent de toi ma confiance et mon amour...... (Un vieillard paraît au seuil de la maison.) Mon père!...

LE VIEILLARD.

Pars sans crainte. Toutes les armes et tous les cœurs ne s'éloigneront pas du village avec vous. Les socialistes, s'ils viennent, trouveront ici plus de ruines que de maisons et plus de cadavres que d'habitans. Vainqueurs, ils ne nous auront pas encore vaincus. Ils pourront faire tomber nos têtes, elles ne se courberont jamais sous leurs lois infâmes, elles ne s'inclineront que pour laisser l'ame et le sang jaillir ensemble vers le ciel. Va combattre, va mourir. Ton père a combattu, ton grand-père et tes oncles sont morts, et ta mère a mis sur ton berceau une croix faite des épis et des fleurs cueillis dans les champs où je les ai ensevelis. Tu es du sang des saints. Vivant ou mort, tu entendras le cri de triomphe des saints. Une voix qui remue le cœur plus délicieusement que le sourire de l'épouse et la première parole du premier-né retentira du faîte des cieux aux entrailles de la terre. Elle dira : Victoire à Dieu!

(Les paysans, qui se sont rassemblés pendant que le vieillard parlait et qui l'ont écouté en silence, crient d'une seule voix : Victoire à Dieu!)

LE CURÉ.

Mes enfans, M. le vicaire n'est pas assez remis de sa blessure pour pouvoir partir avec vous. C'est moi qui le remplacerai. Partons. Je suis vieux, mais vous êtes robustes, et, quand la marche sera trop longue, j'en trouverai toujours un parmi vous pour me donner le bras.....

V.

Le cabinet du consul.

LE CONSUL.

Eh bien! quelles nouvelles?

LE SECRÉTAIRE.

Assez bonnes. On a tué quelques centaines d'individus et fait sauter trois maisons. L'insurrection ne tient plus que dans un seul quartier.

LE CONSUL.

Mais enfin, que veulent-ils?

LE SECRÉTAIRE.

Ce qu'il y a de plus impossible à leur donner : du pain.

LE CONSUL.

A-t-on saisi quelques papiers?

LE SECRÉTAIRE.

Probablement; mais le préfet de police voudra-t-il nous les montrer? Je ne suis pas sûr de lui.

LE CONSUL.

Ni moi. Je suis entouré de traîtres.

LE SECRÉTAIRE.

Il faut prendre garde au ministre de l'intérieur.

LE CONSUL.

Pas plus à lui qu'à ses collègues. Ils conspirent presque tous, chacun pour le compte des autres et pour le sien en particulier. Des gredins que j'ai tirés de

la crotte, et dont les plus capables n'auraient pas été jugés dignes, il y a quelques mois, de devenir commis à quinze cents francs.

LE SECRÉTAIRE.

Heureusement, le Vengeur reste fidèle.

LE CONSUL.

C'est celui que je crains le plus. Il a la force en main. Tout en me servant, il évite de se compromettre; j'ignore ce qu'il veut, et il est capable de tout.

LE SECRÉTAIRE.

Si tu le crains, il faut le faire juger... par surprise.

LE CONSUL.

Ces moyens me répugnent... Et puis, comment le saisir au milieu des bandits qui l'entourent et qu'il a fanatisés? Mettre la main sur lui, ici, personne ne le voudrait ou ne l'oserait. Il est l'idole de mes propres gardes.

LE SECRÉTAIRE.

Veux-tu que je tâte Galuchet?

LE CONSUL.

Non. Si le Vengeur concevait un soupçon, il n'aurait pas mes scrupules. Que ferais-je d'ailleurs sans lui? Tous les jours le sang coule dans la ville; il coulerait bien davantage, il coulerait par torrens, et m'emporterait en quelques heures, si cet homme de fer n'était plus là.

LE SECRÉTAIRE.

En attendant, il faut en passer par tous ses caprices. Que de choses funestes et absurdes il t'a imposées! On t'appelle le dictateur, c'est lui qui l'est.

LE CONSUL.

Ne me le dis pas, je le sais trop. Je n'évite de plus grandes atrocités qu'en lui cédant.

LE SECRÉTAIRE.

A force de céder, nous serons pendus. A ta place, ou je brusquerais la partie, ou, ma foi, je décamperais.

LE CONSUL.

A ma place, tu aurais d'autres pensées. Il se passe en moi des choses étranges. Je m'attache à ce pouvoir qui n'est qu'un esclavage ignominieux; j'ai pitié de ce peuple insensé qui déjà me hait et qui peut, à la première occasion, me traîner mort, avec des cris de joie, dans les rues. Je voudrais lui rendre la paix, je voudrais l'empêcher de se déchirer lui-même, je voudrais lui donner du pain. Depuis que j'ai tant de vies humaines entre les mains, le sentiment de la responsabilité pèse sur moi d'un poids qui m'écrase.

LE SECRÉTAIRE.

Tu m'étonnes.

LE CONSUL.

Moi-même j'ai peine à me comprendre. D'où me viennent ces angoisses que je n'avais pas prévues et que d'autres ne connaissent pas? Si ce que j'ai fait était mal, pourquoi n'en ai-je rien senti? Et s'il n'y a ni mal ni bien, si je n'ai eu que des volontés légitimes auxquelles j'ai légitimement obéi, pourquoi ce trouble dans mon cœur? Mon énergie révolutionnaire s'est éteinte. Je ne puis voir ces destructions sans raison et sans but que mon ame ne soit torturée de remords. Non, je n'étais pas né pour de telles œuvres.

LE SECRÉTAIRE.

Permets-moi de te dire que tu t'en aperçois un peu tard.

LE CONSUL.

Hélas!... Mais tu as raison, et ce que je peux faire de mieux est de ne point perdre mon temps à me plaindre. Que dit-on dans les quartiers riches?

LE SECRÉTAIRE.

On y meurt de faim en silence. On y souffre toutes les avanies avec une résignation inconcevable et stupide. Le désarmement est à peu près terminé. Selon ton désir, j'ai tâché qu'il ne fût pas très rigoureux.

LE CONSUL.

Les bourgeois ne parlent point de moi?

LE SECRÉTAIRE.

Les plus intelligens ne te sont pas hostiles. Si nous pouvons gagner du temps, nous parviendrons à les travailler en ta faveur. (Il rit.) Je ne puis m'empêcher de rire quand je pense que ces braves gens, qui ont lâché le dernier roi et successivement tous les modérés, finiront par descendre dans la rue pour te défendre.

LE CONSUL.

Je suis la dernière espérance de l'ordre.

LE SECRÉTAIRE.

Ma foi, à mon avis, ni l'ordre ni la liberté n'ont plus d'espérance depuis long-temps. Tout est flambé. Le gouvernement est impossible avec des imbéciles qui ne savent ce qu'ils veulent, et des coquins qui ne veulent que le mal. Si les bourgeois te soutiennent un jour, ils t'abandonneront le lendemain, comme ils ont abandonné les autres. Et puis, même soutenu d'eux et eux d'accord, que feras-tu? où iras-tu? La voie est bouchée de toutes parts. On trouve partout à faire des choses à la fois indispensables et impossibles. Ne sens-tu pas l'absence d'un outil universel, d'une force supérieure et indéfinie, sans quoi tout manque? Quel est cet outil, quelle est cette force qui rend les peuples gouvernables? Nous ne pouvons nous en passer, et nous ne savons où la prendre; nous ne savons pas même très bien quelle elle est.

LE CONSUL.

Il se pourrait que ce fût la religion.

LE SECRÉTAIRE.

Peut-être. En tout cas, si ce n'est pas la religion, c'est la vie.

LE CONSUL.

Valentin de Lavaur est plus heureux que moi. La discipline règne dans son camp, et le peuple qu'il a insurgé contre nous le bénit.

LE SECRÉTAIRE.

C'est là qu'est le dernier espoir de l'ordre; mais cet espoir sera bientôt écrasé par nous-mêmes. Il ne trouvera pas, au siècle où nous sommes, assez de chrétiens pour résister aux légions de démons qui se lèvent de toutes parts.

LE CONSUL.

Cette malheureuse société est vouée à la destruction.

LE SECRÉTAIRE.

Ça me fait bien cet effet-là. Et, franchement, nous pourrons nous vanter de n'y avoir pas nui; mais nous paierons notre part du dégât. (Entre un officier.)

L'OFFICIER.

Citoyen consul, j'ai vu défaire la dernière barricade.

LE CONSUL.

A-t-on des prisonniers?

L'OFFICIER.

Quelques douzaines.

LE CONSUL.

Ils seront transportés.

LE SECRÉTAIRE.

Où? Les moyens de transport sont rares, les pontons regorgent.

LE CONSUL.

Qu'on les emprisonne.

LE SECRÉTAIRE.

Les prisons sont pleines... Pour quelques douzaines de pauvres diables, tu peux bien les mettre en liberté.

LE CONSUL.

Soit. Écris.

L'OFFICIER.

Citoyen secrétaire, ce n'est pas la peine d'user ton encre. Les prisonniers seront placés ce soir et tranquilles, vu que le général Galuchet les a fait fusiller.

LE CONSUL.

Comment!

L'OFFICIER.

Comment? Comme ça donc. Je te trouve coulant, toi, pour des canailles de rebelles qui ont fait feu sur nous.

LE SECRÉTAIRE, tirant un pistolet de sa poche.

Tu insultes le consul. Si je n'avais pas des égards pour ton général, je te brûlerais la cervelle. (Il sonne, deux gardes paraissent.) Mettez cet homme au cachot.

L'OFFICIER.

En voilà de la liberté! Tas d'avocats! (On l'emmène.)

LE CONSUL.

Quelle vie! quelles scènes! Cette exécution animera le peuple contre moi. Galuchet n'aurait pas pris sur lui de l'ordonner. C'est un trait du Vengeur.

LE SECRÉTAIRE.

Les bourgeois t'en sauront gré; ils aiment la force.

LE CONSUL.

Combien a-t-il fait fusiller de ces malheureux?

LE SECRÉTAIRE.

Bah! un demi-cent!

LE CONSUL.

Je ne puis m'habituer à ce mépris de la vie humaine. Qui aurait cru à tant de férocité dans un peuple naguère si paisible?

LE SECRÉTAIRE.

Tu me rappelles une phrase que j'ai lue dans le vieux Bonald, du temps que

je rédigeais des journaux conservateurs. « Nul peuple, dit-il, n'est plus près d'avoir des mœurs féroces que celui qui a des mœurs voluptueuses. » Il est très fort, ce Bonald. Auprès de lui, tous les publicistes révolutionnaires ne sont que des crétins;... mais voilà justement leur mérite.

UN HUISSIER.

Citoyen consul, les ministres t'attendent.

LE SECRÉTAIRE.

Donne-moi congé pour quelques heures.

LE CONSUL.

Où vas-tu? J'ai constamment besoin de toi; il faut au moins que je sache où te prendre.

LE SECRÉTAIRE.

Je vais tenir conseil aussi. J'ai mon avis à donner sur un costume de première danseuse.

LE CONSUL.

Heureux drôle! ce sont là tes soucis, à toi.

LE SECRÉTAIRE.

Ne m'en blâme pas. Les danseuses m'empêchent de conspirer. Trouve autre chose qui puisse attacher à la révolution sociale un homme qui a lu les pères de l'église.

VI.

La salle du conseil.

LE CONSUL.

Citoyens, l'insurrection est complétement vaincue. C'est la huitième dont la république sociale triomphe depuis son glorieux avénement.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

C'est la douzième.

LE CONSUL.

Douze victoires en quatre mois! Ce fait prouve avec quelle énergie le gouvernement que nous avons fondé saura se défendre contre les factions. Il prouve aussi l'assentiment que nous trouvons dans le pays, puisque, toujours attaqués par les ennemis éternels de toute liberté, nous sommes toujours vainqueurs. Cette fois, la victoire a coûté peu. Tout en usant d'une juste sévérité, le général Galuchet a su ne pas multiplier les victimes.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Il en a fusillé cent.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Il en a laissé échapper beaucoup.

LE CONSUL.

Je ne lui reproche ni sa rigueur, ni son humanité. Une leçon était nécessaire, il l'a donnée; elle sera profitable. Que les factieux de toute couleur soient exterminés ou terrifiés : le règne de l'idée est à ce prix.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

C'est sur le sang que l'on fonde. Sachons nous élever à la hauteur de la mission sociale, sacredié!

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Je demande formellement qu'on ne s'occupe pas tant de tuer et un peu plus de civiliser. Nous nous traînons dans les vieilles ornières, nous ne développons que la crainte, il faut développer l'amour. Cela est certain, cela est évident, car...

LE CONSUL.

N'interromps pas l'ordre des délibérations. Tu parleras à ton tour.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

On ne me laisse pas parler. Le ministre du progrès, qui devrait en quelque sorte diriger les délibérations du conseil, n'a jamais la parole qu'à l'heure de lever la séance. Le peuple murmure et demande ce que je fais.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Dis-lui que tu fais l'amour.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Mauvais plaisant!

LE CONSUL.

Silence! Le ministre de l'intérieur me proposera les mesures nécessaires pour fortifier l'état de siége et assurer la tranquillité publique. Le ministre des affaires étrangères a la parole sur la situation de son département.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Citoyens, nous n'avons d'envoyés qu'auprès des gouvernemens insurrectionnels. Ils n'ont pas tous été bien reçus. Leurs sentimens sont parfaits, mais en général ils manquent de capacité ou de prudence. Plusieurs ignorent la langue du pays où ils sont en mission; ceux qui savent la langue prêchent des doctrines trop avancées. Un seul se montrait plein de talent et de prudence, c'est l'habile Filowski, dont vous connaissez tous les services démocratiques. Malheureusement, la passion du jeu l'emporte...

LE CONSUL.

Eh bien?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Il a eu des malheurs.

LE CONSUL.

Il a beaucoup perdu?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Non, il a beaucoup gagné. On nous le renvoie.

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Calomnie! Filowski est mon vieux camarade. Je réponds de lui comme de moi-même.

LE CONSUL, à part.

Belle caution! — Le citoyen Filowski sera réprimandé, — et je l'emploierai ailleurs.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le personnel diplomatique exige de grandes réformes ou de grandes mutations. On l'a choisi parmi les écrivains et les orateurs, et il est excessivement ignorant. En outre, ses mœurs ne répondent guère à ce qu'on attend de l'austérité républicaine.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Veux-tu qu'ils aillent à confesse?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ils compromettent ailleurs les secrets de la république.

LE CONSUL.

J'aviserai.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Prends garde aux intrigans.

LE CONSUL.

La parole est au ministre de la marine.

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Je n'ai rien de bien important à communiquer. Le vieil amiral Guillaume, convaincu d'incivisme, a été exécuté par jugement de la nouvelle commission martiale instituée pour épurer les cadres de la marine. Deux vice-amiraux, trois capitaines de vaisseau et plusieurs autres ci-devant officiers sont poursuivis pour le même crime. La commission fonctionne avec énergie et activité. Les nouveaux officiers, élus par leurs camarades, font preuve d'une ardeur républicaine qui ne laisse rien à désirer. Cependant l'esprit d'insurrection continue de se manifester à bord de plusieurs bâtimens. Je propose d'y envoyer des détachemens de la force ouvrière...

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

On parle d'un sinistre?

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Oui; le citoyen Cancro, qui s'est montré si dévoué à la cause sociale sous l'ex-tyrannie, a éprouvé un malheur. Rentrant au port après une petite excursion sur les côtes, il a perdu son bâtiment. Néanmoins la capacité de Cancro est incontestable comme son civisme. Je le connais. Il a été mon collaborateur au *Brûlot*. Il doit son grade au suffrage universel.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Il a tout de même perdu son navire. Je demande que Cancro soit mis en jugement.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Je demande que le ministre des affaires étrangères, qui se fait ici l'accusateur des meilleurs citoyens, et qui ne prend plus la peine de déguiser ses tendances modérantistes, soit lui-même décrété d'accusation.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Que mes collègues me délivrent de leur compagnie! J'aime mieux servir la république dans ses bagnes que dans ses conseils.

(Plusieurs ministres se lèvent avec impétuosité et interpellent le ministre des affaires étrangères en lui montrant le poing. D'autres s'interposent.)

LE CONSUL.

Du calme, au nom de la patrie! La parole est au ministre de la guerre.

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Citoyens, je ne vous dirai pas que ça va chez nous comme sur des roulettes, mais ça va comme sur l'eau; autrement dit pas trop bien, pour être franc et sincère, suivant la devise du troupier. Nous abattons tous les jours la graine d'épinards et nous en faisons pousser d'autre à vue d'œil. Si c'est bon, c'est

mauvais aussi. C'est bon pour la liberté et l'égalité et pour ceux qui victimaient le soldat; c'est mauvais pour la discipline : pas moyen de se dissimuler la chose. Voilà un sergent, un caporal, un soldat, qui passent d'emblée capitaine, lieutenant, chef de bataillon; ils sont satisfaits, ceux-là, c'est-à-dire tout juste. Ils demandent encore pourquoi ils ne sont pas colonels ou officiers-généraux; mais, clampins, il n'y en a pas pour tout le monde! Qu'est-ce que cela leur fait? Il y en a, ils en veulent. Et comme c'est le gouvernement qui choisit pour les hauts grades, tous mes propres à rien se mettent à invectiver, disant que le ministre fait des passe-droit. Et le soldat, vous croyez qu'il est content d'avoir nommé ses chefs? Oui, dans le moment, ça le flatte, vu que les postulans font des extra pour s'agglomérer les suffrages; mais le lendemain, va te promener! il ne les respecte plus, il les méprise. Les régimens se détériorent simultanément; ça devient pire qu'une garde nationale. Pour la désertion, je n'ose en parler. Il y a des compagnies qui fondent en un jour, des bataillons entiers qui disparaissent. Une si belle armée! Je leur envoie des proclamations tous les jours. Je ne veux pas vous lire les chansons qu'ils m'adressent en réponse sur l'air : *Va-t'en voir s'ils viennent*. Les lettres de leurs parens sont encore une grande cause de désertion. Les unes disent : Viens défendre notre champ; les autres : Viens prendre le champ du voisin. Ils partent deux ensemble pour se flanquer des coups de fusil quand ils arriveront. Voulez-vous conserver l'armée? défendez au soldat de correspondre avec sa famille; mais ça ne s'arrangera guère avec la déclaration des droits de l'homme. — Autre misère. Le soldat n'est pas payé. Ce n'est rien encore : il n'est pas nourri. Le service des subsistances n'était déjà pas fameux, il a été démantibulé. Les anciens *riz-pain-sel* étaient des renards, ceux qui les ont remplacés sont des vampires. Je ne conteste pas leurs vertus civiques : presque tous président plus ou moins un club; mais je défie qu'on trouve leurs pareils, même à la Plata. J'ai beau les surveiller; plus j'évente leurs frimes, plus ils les multiplient. Ils échappent aux châtimens, et nous n'échappons pas à leurs poisons. L'armée ne consomme plus que des viandes gâtées, des vins falsifiés, des farines avariées. Ces Israélites-là nous fournissent des souliers d'amadou et des habits de toile d'araignée. Il y a des régimens dont la moitié est à l'hôpital, où de soi-disant médicamens, préparés par d'autres gueux, les achèvent. Je me mange les sens de voir tant de voleries et de n'y pouvoir rien du tout. Toutes les nuits, j'entends mes camarades qui me disent que je perds l'armée et que je les fais mourir. J'en ai assez, j'en ai trop... Citoyen consul, après y avoir bien réfléchi, je te donne ma démission. Tu t'es trompé, et moi aussi, quand nous avons cru qu'un sergent pouvait être ministre de la guerre. Pour ce poste-là, il faut une autorité, une expérience et des connaissances que je n'ai pas. On a beau faire, un briquet ne se change en épée que sur le champ de bataille et avec le temps. Tu le tremperais cent fois dans l'urne électorale, que ce serait toujours un briquet. Donne la croix au soldat qui prend un drapeau, donne un grade à l'officier qui fait une action d'éclat et qui sait bien sa théorie, ne donne le ministère qu'au vieux guerrier qui t'a donné des victoires et qui a long-temps manié le commandement. Et, quant aux pékins qui prétendent qu'on fait des officiers et des généraux comme on fait des représentans du peuple, donne-leur un logement aux petites-maisons, car ils perdront l'armée et la patrie.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le ministre de la guerre vient d'outrager grossièrement le suffrage universel. Je proteste.

PLUSIEURS AUTRES.

Moi aussi!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Il secoue le ministre du progrès, qui est endormi.) Réveille-toi et proteste.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Je proteste... Contre quoi?

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Contre le ministre de la guerre.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Certainement; il faut abolir la guerre et développer l'amour. (Il se rendort.)

LE CONSUL.

J'honore la franchise du ministre de la guerre... et j'accepte sa démission.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il faut nommer Galuchet.

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Galuchet? Citoyen consul, tu trouveras mieux au bagne.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Vas-y remplacer ton successeur.

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

J'abdique aussi le grade de général que je n'ai point gagné, et je me retire simple soldat.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Homme de cœur!

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Imbécile!

LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Je perçois des murmures inconsistans et des paroles plus qu'osées. Certains qui n'entendent pas mieux leur besogne que je n'entendais la mienne m'inculpent de mauvais citoyen et d'imbécile, parce que je m'en vas. Je les réciproque de cambusiers, parce qu'ils restent. Leur opinion sur moi m'est inférieure; si la mienne sur eux ne leur va pas, je la mets dans le fourreau de mon sabre, qu'ils viennent la retirer! (Il sort lentement.)

VII.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, au consul.

Fais-le arrêter.

LE CONSUL.

Va l'arrêter toi-même. La parole est au ministre des travaux publics.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Citoyens, un décret rendu sur ma proposition a ordonné la démolition et la vente des matériaux des ex-églises. Ces démolitions nationales marchent fort

bien. Dans les campagnes révolutionnaires et éclairées, tout est à peu près fini. Les paysans, devançant le décret, ont démoli leurs églises et s'en sont partagé les débris. Mainte masure deviendra une jolie maisonnette, maint rétrograde deviendra bon socialiste, mainte commune sera régénérée par cette opération hautement philosophique. En l'ordonnant, vous avez bien mérité de la civilisation et de l'humanité.

LE CONSUL.

Après?

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

J'ai le regret d'ajouter que les autres travaux languissent, par suite soit du manque de fonds, soit du refus des ouvriers. Nous n'avons pu rétablir encore les chemins de fer, les ponts et les routes, coupés par divers motifs depuis la révolution. Les lignes restées intactes ne fonctionnent plus ou ne fonctionneront pas long-temps, à cause de la rareté du charbon qui n'arrive plus, de l'épuisement des machines qu'on ne répare plus, et principalement à cause du petit nombre des voyageurs. Le mouvement se ralentit de jour en jour, les transactions sont suspendues. Il faudrait ranimer l'industrie.

LE CONSUL.

Que proposes-tu pour la ranimer? Voilà ce que tu aurais dû dire d'abord.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Je me suis entendu avec le ministre du commerce et le ministre du progrès.

(Le ministre de l'instruction publique secoue le ministre du progrès.)

LE MINISTRE DU PROGRÈS, s'éveillant.

Hein!

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Le moyen que la science sociale indiquait et que nous avons employé n'a pas réussi. Nous avons fait arrêter, juger et exécuter plusieurs manufacturiers, et nous avons remis à des associations ouvrières leurs établissemens, qui ont été déclarés propriétés nationales.

LE CONSUL.

Eh bien?

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Eh bien! les ouvriers ont eu de la peine à s'entendre. Après de longs chômages, consacrés à faire les élections, ils sont parvenus cependant à se donner des chefs. Ils ont choisi en général les plus éloquens et les plus patriotes; cependant ceux-ci n'ont pas su se faire obéir. Le chômage a continué. Les mauvaises têtes venaient fumer leur pipe autour du poteau sur lequel on lisait : *Celui qui ne travaille pas est un voleur.* Dans quelques manufactures, les chefs ayant déployé de l'énergie, les mécontens ne se sont pas bornés à les révoquer. Croyant pouvoir les juger parce qu'ils les avaient élus, ils ont formé entre eux un tribunal et les ont condamnés à mort...

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Comme aristocrates.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

N'importe à quel titre, c'était toujours une illégalité. Ces sentences ont reçu leur exécution. Elles ont répandu l'indignation et la terreur parmi les bons ouvriers et porté au comble l'audace des mauvais....

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Cette expression est anti-républicaine : il n'y a pas de mauvais ouvriers. Respectez le peuple.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Je retire l'expression, si elle peut blesser un sentiment que j'honore et que je partage..... Pour finir, la discorde s'est glissée dans les ateliers à propos du travail, à propos des comptes, à propos de tout. Un grand nombre d'excellens travailleurs se sont expatriés; l'anarchie est arrivée à un tel excès parmi les autres, qu'ils nous ont demandé eux-mêmes des chefs pour régir les usines et diriger les travaux. Ces chefs, demandés avec instance, ont été mal reçus.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ils n'étaient pas purs.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Ils n'ont pas su développer l'amour.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Je ne veux point contredire mes honorables collègues. Ces chefs, quoique capables, se sont donné sans doute de graves torts. Ce qui le prouverait, c'est qu'ils ont été battus, chassés, et quelques-uns même assassinés.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

C'est-à-dire punis.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Je veux dire punis. D'autres, qui s'étaient d'abord mieux emparés des cœurs, ont disparu.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Avec la caisse.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Mon honorable collègue a malheureusement raison. Ce qu'ils ont emporté était d'ailleurs peu de chose. Enfin, citoyen consul, le résumé de la situation n'est pas brillant. La plupart de nos grands établissemens industriels sont fermés. Dans ceux qui tiennent encore, ou le travail manque aux bras, ou les bras manquent au travail. Peut-être faudra-t-il essayer quelques mesures assez rigoureuses, en apparence du moins.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Je demande qu'on développe l'amour.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Oui, d'abord. Ensuite il serait urgent : 1° de s'emparer, au nom de l'état, de toutes les usines, manufactures, ateliers de tout genre; 2° d'arrêter par les lois les plus sévères l'émigration des ouvriers habiles, qui devient véritablement désastreuse; 3° d'installer dans tous les établissemens industriels que le gouvernement voudra remettre en activité une force assez respectable pour y faire régner le travail et la paix. Le commandant de cette force, qui conserverait justement le nom de force ouvrière, serait investi d'un pouvoir absolu. Il pourrait même interdire les conversations pendant les heures de travail, et mettre hors la loi tout travailleur qui franchirait un certain rayon hors de l'atelier.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est le régime des bagnes.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Ma proposition doit paraître un peu sévère; mais, en mon ame et conscience, je ne vois aucun autre moyen de sauver l'industrie nationale et d'en obtenir même la faible production qu'exigent les besoins si réduits du consommateur. En moins d'un an, la contrebande nous aura dévorés.

LE MINISTRE DU COMMERCE.

C'est vrai.

LE MINISTRE DES FINANCES.

C'est vrai.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Remarquez que les travailleurs eux-mêmes recevront avec amour ces mesures. Premièrement, elles ont un caractère énergique et spartiate qui doit charmer des ames républicaines; en second lieu, l'ordre qu'elles feront régner paraîtra toujours préférable au désordre actuel : les travailleurs se féliciteront de n'être plus exposés sans cesse, comme ils le sont aujourd'hui, à mourir de faim ou d'un coup de couteau; enfin, et voici le grand avantage que je vous prie de méditer, ces lois, déjà si salutaires, prépareront puissamment la féconde harmonie et la vaste communauté qui fera de nous, dans l'avenir, un peuple d'égaux et de frères.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Nous y voici!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Tais-toi donc.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Vous n'êtes que des phalanstériens et des communistes.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Et toi, tu n'es qu'un jobard.

LE CONSUL.

Le ministre de l'instruction publique apporte ici un langage constamment irritant. S'il ne veut pas respecter davantage les convenances, je l'invite à sortir du conseil.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

J'apporte ici l'amour du peuple et la foi la plus profonde à toutes les idées qui ont fait notre sainte et immortelle révolution. Je ne tiens nullement à être du conseil; mais je tiens fort à ne pas laisser étouffer des sentimens auxquels j'ai voué ma vie.

LE CONSUL, à part.

Baisemain devient bien insolent. (Haut.) Ces sentimens t'honorent. Honore-les toi-même en les exprimant avec modération.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, à part.

Il file.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Baisemain est un enthousiaste dont les paroles n'ont aucune valeur. Nous sommes de vieux amis. Je lui pardonne ses sottises. Il se croit socialiste, et il n'entend rien au socialisme. Aucun de vous n'y entend rien. Vous n'êtes tous que des politiques et des hommes d'affaires. Vous n'avez pas pour deux liards de doctrine. Vos intentions sont bonnes, mais, au lieu d'affranchir l'humanité, vous ne rêvez que de l'asservir. Vous croyez sauver la révolution, vous la per-

dez. Pourquoi ne voulez-vous jamais m'écouter, jamais faire ce que je vous demande? Sachez qu'on ne fonde rien par la force, qu'on fonde tout par l'amour. Quand vous aurez renouvelé les folies sanglantes de la première révolution, vous serez bien avancés! Voilà du beau et du nouveau, de couper des têtes, d'abattre des monumens, de faire de la patrie entière un bagne immense et plein de décombres, où les citoyens tremblent, où les gardes chiourmes règnent le pistolet au poing! Tout cela s'est essayé jadis. Qu'en est-il résulté? Des réactions et des restaurations. Au lieu de comprimer en tous sens la liberté, développez-la en tous sens, dans la morale, dans les travaux, dans les plaisirs; faites que les hommes s'aiment, ils seront heureux, et vous aurez sauvé le monde.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Je crois que le citoyen ministre du progrès a parfaitement raison; mais je pense que les faits, pour le moment, ne sont pas complétement d'accord avec sa théorie, et que le premier progrès que nous avons à réaliser, c'est de vivre. Or, les ouvriers ne travaillant pas, ou parce qu'ils ne le veulent pas, ou parce qu'ils ne le peuvent pas, ils ne vivent pas, et nous non plus nous ne vivons pas. Pour les faire vivre, il faut donc les forcer à travailler. Je propose un moyen; si le ministre du progrès en connaît un meilleur...

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

L'amour.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

L'amour est excellent, mais on trouverait difficilement aujourd'hui deux hommes qui consentent à s'aimer, je dis plus, qui puissent passer ensemble quelques heures sans en venir aux coups, à moins qu'un troisième placé entre eux et assez fort ne les empêche. Comment les amènerons-nous à s'aimer, si d'abord nous ne les contraignons à se laisser vivre?

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Tu me persifles, parce que, faute de m'écouter à temps, la situation s'est empirée au point de n'avoir plus d'issue pacifique. Tu crois au phalanstère, parce que tu n'as pas eu le courage de lire mes livres. C'est bien; fais du phalanstère! fais du communisme! Assouvis de jouissances l'orgueil et la sensualité de quelques adeptes, et de misère et d'ignominie le reste du genre humain; je verrai combien cela durera, et je rirai à mon tour.

LE CONSUL.

Terminons cet incident.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Comment! un incident? Mais il s'agit de l'existence même de la révolution et du socialisme! Vous ne devriez pas sortir d'ici que la question ne soit résolue. Vous devriez y employer au besoin la nuit.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Crois-moi, tu n'en verrais pas plus clair dans tes idées, ni nous non plus.

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Toi, je te regarde comme tout-à-fait inintellectuel. Je m'adresse au consul, il doit comprendre la situation. Est-ce que tu n'es pas épouvanté, citoyen consul, de l'état des choses et de l'état des esprits? Est-ce que tu vois en tout

ce qu'on te propose un moyen de sortir de ce labyrinthe de folies où nous marchons les pieds dans le sang? Le sang monte, monte d'heure en heure. Nous en avons jusqu'aux genoux, nous en aurons bientôt jusqu'aux lèvres, nous y serons noyés et étouffés. Le fleuve roule du sang et des têtes coupées..... Un autre l'avait vu déjà; son ame est entrée en moi, pleine d'horreur pour les crimes passés et condamnée à les voir s'accomplir encore. Fouquier-Tinville était bon. Je m'en doutais.... je le vois maintenant aux transports d'amour que j'éprouve..... J'aime l'humanité, je veux qu'elle soit heureuse..... Vous, vous êtes des meurtriers. Vous êtes des prêtres. Exterminons les prêtres... Ils ont une idole muette et voilée; ils lui donnent du sang. Vous dites : Le salut par le sang; je dis : Le salut par l'amour. O amour! amour! tu ne me jugeras pas avec ces coupables! Je t'ai toujours chanté, ils ne t'ont jamais compris. Si Lamartine avait été philosophe, lui et moi nous aurions possédé le monde, et nous ne lui aurions fait porter que des liens de fleurs; mais Lamartine est incomplet... ce que un est à trois. Quant à ceux-ci, ils ne sont point; ils n'ont point d'ailes; ils sont faits pour ramper dans cette fange rouge et chaude qui se forme de sang versé. Dieu de Gnide, écrase ces reptiles qui rongent la chair des cadavres; écrase-les et développe l'amour!

LE CONSUL. (Il sonne, des huissiers paraissent.)

Reconduisez chez lui le ministre du progrès, atteint d'aliénation mentale

LE MINISTRE DU PROGRÈS.

Dieu d'amour, écrase-les! (On l'emmène.)

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le pauvre diable est décidément fou.

LE CONSUL.

Il l'a toujours été.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous ne devons pas cesser d'honorer en lui l'un des pères de la république sociale.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Assurément.

LE CONSUL.

Le ministre du commerce a la parole.

LE MINISTRE DU COMMERCE.

Le ministre des travaux publics a parlé pour moi. Il n'y a plus de commerce, parce qu'il n'y a plus d'industrie. — Je dois soumettre au consul un plan singulier et même extravagant en apparence, mais cependant réalisable, et qui pourrait faire entrer quelque argent dans les coffres de l'état, en même temps qu'il nous soulagerait d'un embarras politique. Nous avons beaucoup de femmes prisonnières. Elles gênent; elles tiennent leur place comme les hommes. Il faut les nourrir, ou les laisser mourir de faim, ou multiplier des exécutions qui ne paraissent pas toujours suffisamment motivées. Plusieurs compagnies de spéculateurs s'offrent à nous dégager de ce trop plein. Ils les exporteraient dans les pays où les femmes manquent et où celles d'Europe sont particulièrement recherchées, à Tripoli, au Maroc, à Tunis, en Perse, en Californie. Ils recevraient d'assez fortes commissions pour pouvoir payer eux-mêmes à l'état une patente considérable.

LE CONSUL.

Quelle monstruosité!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est la traite.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Comment! la traite?

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

L'expression me semble exagérée. Je ne vois pas ce que l'exportation a de plus affreux que la déportation ou la transportation.

LE MINISTRE DU COMMERCE.

On pourra n'exporter que celles qui donneront leur consentement; elles ne se trouveraient pas en petit nombre. Toutes les mesures d'ailleurs seraient prises pour que l'opération se fît avec convenance et humanité.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Mais quand même vous n'exporteriez que les femmes qui voudraient partir, plusieurs ont des maris, des familles dont vous devez respecter les droits.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les droits! cette parole est étrange. Après l'état, personne n'a de droits sur l'individu que l'individu lui-même. Le ministre des affaires étrangères oublie perpétuellement les résultats et l'esprit de la révolution dont il est le ministre. Ignore-t-il que déjà le divorce a rendu les droits égaux dans le ménage, que la petite famille, la famille *caste*, doit disparaître graduellement, mais rapidement dans cette grande famille humanitaire qui s'appelle la patrie, et qui s'appellera un jour le genre humain? Le projet du ministre du commerce mérite d'être pris en sérieuse considération, non-seulement par le côté économique et politique, mais encore au point de vue social, moral et civilisateur. Il nous offre l'occasion de briser quelques-uns des préjugés qui limitent encore la puissance de l'état. Autrefois on se croyait bien hardi de soutenir que l'enfant n'appartient pas à la famille, mais qu'il appartient à l'état. Cette vérité frappait inutilement des yeux aveugles sur tout le reste. On ne pouvait la formuler qu'elle ne soulevât partout d'ineptes clameurs. Elle a triomphé; les enfans aujourd'hui appartiennent sans conteste à l'état, il les coule dans son moule, il les élève, il en dispose. Bientôt il leur distribuera les vocations et leur assignera les aptitudes. Montrez aujourd'hui que l'individu n'est pas plus que l'enfant dans cette main sage et puissante qui ordonne de tout au service de tous. Votre droit n'est pas douteux. Créateurs d'un ordre social nouveau, vous avez les droits de l'inventeur sur la matière première qu'il transforme, qu'il pétrit pour en faire un chef-d'œuvre. Que sont d'ailleurs les individus sur qui vous ferez la première expérience? Des criminels. Les femmes qu'il s'agit d'exporter invoqueraient en vain le prétendu droit de rester dans la grande famille nationale; elles l'ont trahie, elles en sont du moins soupçonnées. Rejetez-les, et que, coupables ici contre la civilisation, elles en deviennent ailleurs les apôtres. Chez nous, elles étaient les agens du despotisme; dans les pays moins avancés où elles iront vivre, elles seront les missionnaires de la liberté. Ne craignez pas de leur faire franchir même les murs du sérail; ces murs tomberont aussitôt qu'elles y seront renfermées. (Murmures d'approbation.)

LE CONSUL, à part.

Il a vraiment du talent cet animal-là! (Haut.) Les paroles éloquentes que je viens d'entendre ont produit sur mon esprit une impression que je ne dissimulerai pas. Néanmoins mon opinion n'est pas entièrement formée. Le ministre du commerce me présentera sans délai un rapport détaillé sur cette affaire.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, à part.

Il file!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Le lâche!

LE MINISTRE DES FINANCES.

Nulle recette, rien en caisse, des dettes partout, voilà le bilan des finances. Je demande qu'on adopte au plus vite le projet d'exportation proposé par le ministre du commerce. Il me permettra d'assurer pendant quelques jours au moins le service de la police et de poursuivre certaines réquisitions importantes. Nous sommes en pourparler avec divers spéculateurs étrangers pour la vente des musées, des collections et des bibliothèques. Concluons : faisons argent des ces objets inutiles.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ils sont inutiles, mais ils sont beaux; le peuple regrettera de les perdre.

LE MINISTRE DES FINANCES.

Le peuple s'en moque bien! Il préfère l'ombre du houblon à l'ombre des chênes, et une gaudriole lithographiée à toutes les toiles de Raphaël.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Il faudrait s'attacher à former son goût.

LE MINISTRE DES FINANCES.

Il demande qu'on s'attache à lui donner du pain.

LE CONSUL, au ministre des finances.

Continue.

LE MINISTRE DES FINANCES.

Je n'ai plus rien à dire. L'état n'a eu besoin que d'un décret pour payer toutes ses dettes antérieures à la révolution; il a fait, depuis, un peu d'argent et beaucoup de dettes nouvelles, grace aux moyens que vous connaissez; maintenant, il ne peut plus faire ni argent ni dettes que par des coups du hasard. La planche aux bons d'état ne produit qu'un papier sans aucune valeur; les propriétés nationales ne rapportent rien. On ne les achète pas, ou on ne les paie pas, ou ceux qui s'en emparent ne les cultivent pas. Le numéraire a disparu totalement, la famine nous menace. Il n'y a pas de combinaison, pas de force qui n'échoue contre la force inerte du fait. Le ministre des finances doit être aujourd'hui ministre de la guerre et ministre de l'intérieur.

LE CONSUL.

N'as-tu rien à proposer?

LE MINISTRE DES FINANCES.

Rien d'efficace et que j'espère accomplir, surtout étant servi comme je le suis.

LE CONSUL.

Tu as cependant régénéré ton administration?

LE MINISTRE DES FINANCES.

Que trop! On m'a fait placer des milliers d'anciens prisonniers pour dettes,

faillis, banqueroutiers, sous prétexte qu'ils avaient été victimes de la tyrannie du capital. Ils ne valent pas les aristocrates dont nous avons purgé la finance. Leur incapacité, leur improbité, sont de plus en plus révoltantes.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Et toi aussi, Samuel, tu attaques les socialistes!

LE MINISTRE DES FINANCES.

Oui; c'est par trop fort. Je prévoyais bien, en les nommant, qu'ils voudraient se remplumer, et j'étais disposé, suivant ton conseil, à fermer les yeux; mais, c'est trop fort. Par Mammon, quels artistes! Après trente ans passés dans les affaires et dans la politique, je n'avais pas idée de cela!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES, à part.

Décidément, c'est fort!

LE CONSUL.

Samuel, tu es ministre des finances pour trouver de l'argent. Trouves-en, ou donne ta démission.

LE MINISTRE DES FINANCES.

Tu es consul pour faire régner l'ordre. Réduis au silence les conspirateurs, fais trembler les fripons, emploie des hommes capables et honnêtes, rétablis la confiance et le crédit, je te trouverai de l'argent.

UN HUISSIER.

Le citoyen commandant supérieur de la force ouvrière.

(Entre le Vengeur. Il s'assied en silence.)

VIII.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Ah! ah! voici le maître.

LE CONSUL.

Le commandant supérieur a-t-il quelque communication à faire?

LE VENGEUR.

Aucune.

LE CONSUL.

La parole est au ministre de l'instruction publique.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

J'apporte des détails consolans. Les mesures énergiques décrétées immédiatement après l'avénement de la république sociale ont été couronnées du succès le plus flatteur. Les colléges de l'état sont pleins, les autres n'existent plus. Je n'ai eu que peu d'épurations à faire pour rendre le corps enseignant complétement digne de sa haute mission, et c'est parmi nous que le socialisme compte ses apôtres les plus actifs, ses coadjuteurs les plus utiles; c'est par notre travail incessant que le jésuitisme, l'obscurantisme, ont été minés, renversés, anéantis. Personne aujourd'hui ne nous contestera cette gloire. Le corps enseignant peut donc lever la tête et dire avec un saint orgueil : S'il y a des socialistes, c'est par moi qu'ils ont vaincu! (Approbation.)

LE CONSUL.

C'est vrai.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Très vrai.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

La république sociale règne partout, son esprit coule partout à pleins bords. Elle remplit de la grandeur et de la beauté de ses maximes jusqu'au cœur des plus jeunes enfans. Donnez-moi trois ans, j'en aurai fini avec tous les préjugés qui arrêtent encore l'essor du monde dans les voies glorieuses qu'il s'ouvre en ce moment par le feu et par le fer. Dans trois ans, la contre-révolution ne pourra plus rien; eût-elle à ses ordres vingt armées, elle ne pourra plus rien contre la puissance de l'idée fortifiée à cette source féconde où boivent aujourd'hui toutes nos jeunes générations. Ce que vous voyez, ce que vous admirez d'élans généreux et irrésistibles vers le bonheur et vers la liberté n'est pas comparable aux résultats que vous donnera l'effort unanime et sans frein du corps enseignant.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je le crois.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ce que tu ne crois pas et ce que tu pourras voir, c'est l'extinction définitive des haines et des malheurs qu'entraîne depuis la création du monde l'antagonisme barbare de la morale et de la liberté. Cette lutte anarchique cessera, suivant la parole des révélateurs, pour faire place à l'harmonie éternelle. Délivré des fausses solutions qui affaiblissent sa conscience et qui l'égarent, l'homme se donnera pour but de jouir, il s'imposera le bonheur. Libérateurs du genre humain, je vous annonce la bonne nouvelle. Hosannah! la cause de la jouissance est gagnée, gagnée dès à présent! Le lent effort de la pensée humaine a triomphé, Dieu est vaincu! Il a reculé devant l'homme, ses temples tombent, ses prêtres sont muets, ses fidèles sont écrasés, il n'a plus de foudre, il n'a plus d'enfer, il est vaincu!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES.

Je n'en voudrais pas jurer.

LES AUTRES MINISTRES.

Silence, donc! Continue, Baisemain.

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Chante-nous l'hymne de la délivrance.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Oui, citoyens, mes amis, mes frères, nous sommes délivrés, et l'humanité est délivrée. Tenez pour accompli ce grand résultat, qui semblait hier encore si loin de nous. Mais ce que l'on croyait solide était déjà rompu. Tout l'édifice de la vieille morale a croulé, comme ces cadavres qui tombent en poudre au premier attouchement. Il faut maintenant que cette poussière même s'envole. La république sociale y a pourvu en décrétant l'éducation uniforme, gratuite et obligatoire, et en chargeant le corps enseignant de cette mission auguste. Il saura la remplir; au milieu des décombres de l'ancienne société, seul il reste debout pour façonner la société nouvelle. Partout une organisation habile nous avait préparé le terrain, partout nous l'avons occupé sans résistance. Nous avons vaincu par le doute, nous saurons régner par l'affirmation et gouverner par la foi. Ne craignez pas que le corps enseignant laisse entamer les vérités dont il a

le dépôt et permette d'élever autel contre autel. La tactique dont il s'est servi a réussi trop bien pour qu'il souffre qu'on l'emploie contre lui. Vous l'avez compris; comptez sur sa vigilance pour faire exécuter les lois qui garantissent le peuple de tout enseignement contraire à celui de la révolution. Toute voix suspecte qui voudra s'élever sur un point quelconque du territoire sera immédiatement étouffée.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est l'inquisition.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Oui, l'inquisition pour la liberté. Le corps enseignant ne rougira pas de l'employer et saura l'exercer, s'il le faut, avec rigueur. Pourquoi donc le fanatisme aurait-il la permission de relever la tête plutôt que le royalisme, l'aristocratie ou la ploutocratie? Monarchien, aristocrate, riche ou jésuite, c'est tout un. Je ne vois dans celui qui veut ranimer la superstition, comme dans celui qui veut relever le trône, qu'un traître et qu'un rebelle.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A tout homme la liberté!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A tout rebelle la mort!

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Bravo! Baisemain.

LE VENGEUR.

Tu parles comme il faut agir. (Sensation.)

LE CONSUL, à part.

Voilà des paroles de sang.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Ils ont soif.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Citoyens, un seul danger menace l'instruction publique, ou plutôt un seul obstacle s'oppose à son action. Les fonds manquent. Le service de l'instruction gratuite exige une dotation considérable. Confians dans l'avenir, les instituteurs multiplient les efforts et les sacrifices. En attendant que le trésor puisse les rétribuer selon leurs services et leur rang, je demande qu'ils soient affranchis de tout impôt immobilier et personnel.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est la main-morte.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Et qu'un prélèvement se fasse à leur profit sur tout revenu dépassant deux mille francs.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est la dîme.

LE VENGEUR.

Rien ne me semble plus juste. Parmi mes hommes, je reconnais à la pureté de leurs sentimens tous ceux qui ont passé par les mains des instituteurs communaux.

LE CONSUL, au ministre de l'instruction publique.

Tu prépareras le décret, et tu le feras précéder d'un rapport.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, bas au Vengeur.

Je te remercie.

LE CONSUL.

La parole est au ministre de la justice.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Citoyens, à travers les difficultés inséparables d'une création, la nouvelle institution judiciaire commence à fonctionner admirablement. Je ne vous parle pas des tribunaux politiques; leur dévouement et leur énergie sont au-dessus de tout éloge. Ils ont fait justice et ils ont tiré vengeance de tous les oppresseurs du peuple, de tous les persécuteurs de la liberté, de tous ces Cosaques en soutane, en robe et en habit brodé, qui rêvaient de s'imposer encore au genre humain. Tout a fléchi, tout s'est courbé, tout a passé sous le niveau. Le peuple voudrait des maîtres qu'il n'en trouverait plus; la race en est anéantie; il n'a plus d'autre maître que lui-même.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Celui-là peut suffire.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

La justice civile s'organise rapidement. La grande institution du jury électif en matière civile, cette création à laquelle les plus fervens socialistes n'osaient croire, marche pour ainsi dire toute seule. Le pauvre, maintenant, n'a plus à craindre la prépondérance de la richesse et les ruses de la jurisprudence. Le bon sens et l'équité seuls prononcent et rendent sans frais leurs arrêts, dont les juges eux-mêmes, descendus de leurs siéges, assurent l'exécution. Ainsi beaucoup de pauvres injustement dépossédés sont rentrés dans les biens qu'on leur avait ravis de temps immémorial.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Et ceux qui les possédaient de temps immémorial en ont été dépouillés.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Non; ils les ont restitués, après en avoir dix fois et vingt fois reçu le prix des pauvres qui les ont si long-temps cultivés pour eux.... Je m'étonne que l'on conteste la justice de cette opération. Dans mes discours, dans mes écrits, dans mon journal, ne l'ai-je pas vingt et cent fois indiquée comme le vœu du peuple et le besoin même de la conscience publique? C'est alors qu'il fallait réclamer; mais alors on voulait conquérir la popularité socialiste, et on se taisait.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Tu as raison. Honte et malheur à ceux qui se sont tus lorsqu'il fallait parler!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Honte et malheur à toi, car tu n'as pas parlé!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Oui, honte et malheur à moi!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ainsi tu renies le socialisme?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je renie le brigandage.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Tu mérites la mort.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je le sais, et c'est pourquoi je ne marche qu'avec la vie de plusieurs d'entre vous dans les mains.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Assassin!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Tu te trompes, Baisemain, je n'assassine pas, et j'y ai quelque mérite quand je vois ta face et quand j'entends tes discours. Sais-tu ce qui te sauve? C'est qu'en t'écoutant je commence à croire en Dieu et à lui demander pardon. Je ne veux plus me souiller du sang d'aucun homme, pas même du tien, misérable! Mais que personne ne porte la main sur moi!

LE VENGEUR.

Cessons ces bravades et ces menaces. Nous sommes ici pour donner nos avis au consul, et pour les donner en liberté.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

J'ai cédé à un emportement qu'on trouvera naturel. Je m'en excuse.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je prie aussi le consul de m'excuser.

LE CONSUL.

Dépose tes armes, ne crains rien; je ne partage point tes opinions, mais tu as le droit de les exprimer.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je place ma liberté sous ta protection et sous celle du commandant de la force ouvrière : quand tu m'enverras devant les juges, j'irai.

(Il remet ses pistolets au consul.)

LE CONSUL.

Au nom de la république et de la fraternité, réconciliez-vous.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Soit!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il n'y a point de haine dans mon cœur. (Ils se donnent la main.)

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

O touchant exemple de candeur républicaine! Le mutuel pardon que s'accordent devant nous deux adversaires généreux m'encourage à proposer au conseil un grand acte de réparation sociale. Cet acte ferait couler bien des larmes heureuses. Il suffirait pour illustrer et pour sanctifier à jamais dans l'histoire la part que nous avons prise au gouvernement de notre pays.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Quel pot de crème au sang va-t-il nous servir?

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Citoyens, en même temps que nous sommes sévères et implacables pour les fauteurs du despotisme et de la superstition, et que nous poursuivons par le fer et par le feu ce crime des crimes, sachons prouver au monde que nous croyons à la bonté, à l'excellence de la nature humaine. A mesure que la justice nous enlève des citoyens et des frères, demandons à la clémence, ou plutôt à cette même justice, de nous en donner d'autres. Il existe dans les prisons, dans les

cachots, dans les bagnes, des multitudes de malheureux enfans du peuple que l'on a qualifiés long-temps, que l'on qualifie encore de criminels, et qui sont simplement, aux yeux de la philanthropie et de la raison, les victimes du milieu déplorable et subversif où ils ont vécu. J'ai vu de près, comme avocat, beaucoup de ces infortunés. J'atteste que j'ai trouvé en eux plus de sentimens généreux, plus d'aspirations énergiques et fortes vers la justice et la liberté qu'il ne s'en rencontrait souvent chez leurs accusateurs et chez leurs juges. Proscrits par une société qui leur reprochait d'avoir voulu participer à ses jouissances, ils se sont cabrés et révoltés. Ce sont des ames indignées, ce ne sont point des ames corrompues...

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Au contraire!

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Ce ne sont point surtout des cœurs ingrats ni de faibles intelligences. Qu'ont-ils fait pour la plupart? Ils ont bravé des préjugés que vous voulez, que vous devez abolir; ils ont obéi à des instincts que vous reconnaissez respectables et sacrés; ils ont été condamnés par des juges que vous avez déclarés indignes de rendre la justice. Nulle part la république sociale n'a été mieux comprise, saluée avec plus d'espérance et d'amour. Ah! s'écriait dernièrement un de ces proscrits, répétant une parole célèbre, je ne sais pas si la révolution a été faite pour moi, mais je sens que je suis fait pour elle! N'êtes-vous pas touchés, citoyens, de cette confiance et de cet amour d'un pauvre banni? Il n'espérait plus. Son cachot était muré, il y demeurait voué aux fers et à l'infamie; mais la république sociale apparaît et n'a qu'un mot à dire pour qu'il sorte du tombeau. Ce mot, prononcez-le, citoyens, non-seulement pour lui, mais pour ses frères. Vous ne ferez d'ailleurs que vous conformer à la pratique constante des révolutions. Toutes ont senti qu'elles avaient des amis dans ces lieux de douleur, où les abus renversés savouraient de lâches vengeances, long-temps après leur chute; toutes ont fait quelque chose pour ces prétendus criminels, en qui souvent, je l'ose dire, elles devaient saluer des précurseurs. Citoyens, grace ou plutôt justice pour les Galilées de la république sociale! Que la révolution sociale, la plus complète, la plus radicale et la dernière de toutes, fasse pour les victimes de la vieille justice et de la vieille morale plus que toutes les autres n'ont fait; qu'elle donne ce soufflet aux préjugés; qu'elle affiche dans le monde et dans l'histoire ce témoignage de sa puissance; qu'elle ne craigne pas de ressusciter les morts. Rompez les portes des cachots; rappelez en masse à la vie, à la liberté, à l'honneur ceux qu'une justice aveugle et barbare a osé croire indignes de la vie, de la liberté et de l'honneur. Vous consolerez cinquante mille familles éplorées, vous donnerez à la patrie cinquante mille citoyens, à la république sociale cinquante mille soldats. Ne craignez point quelques retours au mal, ils seront rares comme le mal lui-même va le devenir, ou plutôt je suis convaincu qu'il n'y en aura pas. Ces pauvres cœurs s'élèveront à la hauteur du bienfait. Relevés par vous, réintégrés dans tous les droits, dans toute la dignité du citoyen, admissibles à tous les emplois, comment voulez-vous qu'ils ne deviennent pas vertueux?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ils ont d'ailleurs si peu de chose à faire.

LE CONSUL.

Le ministre du progrès est devenu fou tout à l'heure. Je crains qu'il n'y ait une épidémie de folie dans le conseil. La parole est au ministre de l'intérieur.

LE VENGEUR.

Un moment! Je ne trouve pas que la proposition du ministre de la justice mérite d'être tournée en dérision.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ni moi; son argumentation me paraît aussi forte qu'éloquente.

LE MINISTRE DE LA MARINE.

Cette amnistie aurait quelque chose de titanesque et d'incommensurable qui me séduit.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Je ne vois pas pourquoi la société n'essaierait point d'un pardon généreux envers des hommes plus égarés que coupables.

LE VENGEUR.

J'ai besoin de soldats.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Moi, j'ai besoin d'ambassadeurs, le ministre des finances a besoin de percepteurs, le ministre de la guerre a besoin d'intendans; à l'exception de l'instruction publique, tous les ministères ont besoin d'hommes sûrs. Le ministre de la justice va nous donner ce qu'il nous faut, et il lui restera de quoi se pourvoir lui-même!

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Tu ne crois donc pas à la perfectibilité de l'ame humaine?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Non.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Alors tu n'es pas révolutionnaire.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est connu.

LE CONSUL.

Ne discutez pas davantage. Rien de semblable à ce que l'on propose n'aura lieu tant que je garderai le pouvoir.

LE VENGEUR.

Tu manques de foi.

LE CONSUL.

C'est possible. Je ne manquerai pas de conscience... D'ailleurs, je ne refuse point d'accorder des graces isolées et motivées en aussi grand nombre qu'il le faudra.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

L'effet moral ne sera pas le même.

LE CONSUL.

La parole est au ministre de l'intérieur.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Cependant...

LE CONSUL.

Tu n'as pas la parole.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

Je donne ma démission.

LE CONSUL.

Je l'accepte. (Le ministre de la justice sort.)

IX.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Citoyens, nous faisons une grande expérience. Pour ne rien se dissimuler, elle a ses résultats douteux et ses côtés effrayans. Si nous n'avions pas vu de nos yeux combien toute autre forme de gouvernement est devenue impossible, nous pourrions douter que la nation fût mûre pour la république sociale; mais loin de moi ce doute impie! En somme, au milieu de ces convulsions, la vieille société se dissout jusque dans les principes faux et menteurs sur lesquels elle était basée. La famille, la propriété, ne sont plus que des mots, la religion est à peine un souvenir. Voilà ce que nous avons gagné. A côté de ces avantages, de ces gains réels, se présente un péril : le désordre est partout; partout il est au comble. Il faut le vaincre par la force et au besoin par la terreur. Personne ne veut travailler, personne ne veut obéir; l'action du gouvernement est nulle, même dans les parties les plus socialistes du territoire. Il importe de supprimer au plus vite toute espèce de publication, d'interdire toute espèce de réunion, de défendre le séjour des villes aux habitans des campagnes, de couper toute communication entre les bourgeois et les paysans. En un mot, la liberté de locomotion doit être suspendue, sauf pour les besoins reconnus essentiels. En outre, il conviendrait d'appliquer immédiatement à l'agriculture le système de surveillance proposé pour l'industrie. Si nous ne rétablissons pas la paix dans les campagnes, nous périrons par la famine avant peu. Rien de plus certain.

LE CONSUL.

Mais comment rétablir la paix? Voilà le problème.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Il faut partout organiser tous les bons citoyens en garde nationale mobile, infanterie, cavalerie et artillerie. Cette garde nationale, divisée dans chaque district en autant de détachemens que la nécessité l'exigera, parcourra sans relâche le territoire où elle devra faire régner le travail et la paix. Tout paysan qui ne travaillera pas sera puni des peines les plus sévères, tout terrain en friche sera confisqué, et devra être cultivé par l'ancien propriétaire au profit du trésor public.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Et comment vivra ta garde nationale?

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Elle sera entretenue et soldée par les habitans dont elle protégera le travail et dont elle garantira la sécurité.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

C'est le régime turc avec beaucoup d'aggravations.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Turc ou maure, nul autre régime ne peut mettre en sûreté les précieuses conquêtes de la révolution démocratique et sociale.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Si nous n'acceptons pas ce moyen, la réaction nous déborde, l'esprit humain fait un pas en arrière.

LE CONSUL.

Mais ce moyen est odieux.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ce qui serait odieux, c'est que la révolution fût livrée pieds et poings liés aux Cosaques de l'extérieur et de l'intérieur.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Tes gardes nationaux mobiles, tu ne les appelles pas des Cosaques!

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Non; je n'ai pas l'habitude de blasphémer.

LE CONSUL.

Citoyen ministre de l'intérieur, tes services démocratiques t'ont naturalisé, et tu es devenu l'un de nos plus chers concitoyens; mais tu n'es pas né parmi nous, et ce n'est pas t'injurier de dire que tu ne connais pas complétement nos mœurs. Ce que tu proposes, c'est tout simplement une guerre civile ajoutée à celle que nous subissons déjà. Ce n'est plus un certain nombre de provinces insurgées que le gouvernement central devra contenir, ce sera le pays tout entier. La garde nationale mobile, en supposant qu'elle ne se débande point, que ses chefs ne trahissent point, sera écharpée en quelques jours.

LE VENGEUR.

Tu t'abuses. Le pays est mûr pour toutes les dominations, pour celle-là comme pour une autre. Il serait facile de nous renverser, il nous est facile de nous maintenir. Terrifions seulement nos ennemis et rassurons nos complices. Maintenant que voici les parts faites, ceux qui sont pourvus ne demandent qu'à conserver. Ils accepteront tout maître qu'ils croiront décidé à reconnaître les faits accomplis, dût-il nous envoyer à la guillotine, nous, leurs libérateurs; mais, s'ils nous voient forts, ils auront toujours plus de confiance en nous. Prévenons le péril; n'attendons pas un succès signalé de nos ennemis, n'attendons pas l'approche d'une armée étrangère. Soyons terribles, c'est notre salut, c'est notre devoir. Avec nous la liberté tombe. Serrons d'une main plus ferme ce pouvoir qu'on nous ravirait trop aisément, et qui est le dernier boulevard de la liberté. En même temps, pour assurer à la fois toutes nos conquêtes, écrasons les restes trop remuans de l'esprit individuel. Exigeons de tous, des socialistes eux-mêmes, cet esprit de dévouement, de sacrifice, d'abnégation absolue devant l'état, sans lequel nous ne serons ni égaux, ni frères, ni libres. Nous avons changé beaucoup de choses; il nous en reste à changer une encore, c'est la nature humaine. Ce peuple-ci n'a pas le sentiment de la communauté, aucun peuple ne l'a eu. On ne l'a vu que dans les congrégations chrétiennes. Ce que la superstition a fait, la raison, la vérité, le peuvent faire; la crainte aussi le peut à défaut de mobiles meilleurs. La superstition est une crainte. Si on nous aime moins qu'on n'a aimé Dieu, on ne craindra pas moins nos baïonnettes qu'on n'a craint l'enfer. Donc, par force ou par amour, nous inculquerons au peuple le sentiment de la communauté. Nous avons mis le pied sur l'espèce humaine, ne le levons pas qu'elle n'ait pris le pli. Au nom de la patrie, au nom

du socialisme, au nom de notre propre intérêt et du sien même, j'invite de la façon la plus pressante le consul à prendre en considération les deux projets dont nous venons de nous occuper : celui du ministre de la justice sur la libération des malheureux condamnés, et celui du ministre de l'intérieur sur l'organisation d'une force mobile destinée à assurer le travail et la paix dans les campagnes. Les deux projets se tiennent par un lien visible, et que, pour mon compte, je ne veux pas cacher. Je suis pour la réhabilitation éclatante des victimes de la justice humaine; cette réhabilitation leur est due. Les révolutions ne se font pas pour les heureux. Non-seulement il faut délivrer les prisonniers, les galériens, les voleurs, mais il faut leur témoigner une grande et loyale confiance; il faut leur donner des armes en même temps que des droits. Bien dirigés, ces hommes constitueront la force révolutionnaire la plus redoutable, la plus invincible et la plus fidèle. Avec eux, nous commanderons les campagnes, nous y ferons pousser du blé et des soldats, et nous serons en mesure de tenir tête aux réactions et aux invasions. Autrement, attendons-nous à périr. (Il se lève.) Si quelqu'un ici veut périr, périr avec la révolution, périr sans se défendre, ce n'est pas moi!

TOUS, excepté le consul et le ministre des affaires étrangères.

Ni moi! ni moi! Vive la république sociale!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Voilà la question de cabinet posée.

LE VENGEUR.

J'ai dit mon avis, je ne suis plus nécessaire au conseil. (Il sort. Les ministres le suivent, à l'exception du ministre des affaires étrangères.)

X.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Nous serons fusillés aujourd'hui ou demain, mais je ne suis pas d'humeur à donner ma vie gratis. Je reprends mes pistolets. (Il les regarde.) Je les ai pris dans l'appartement du prince royal, lorsque nous venions de chasser le roi. J'étais loin de prévoir le premier usage, et le dernier probablement, que j'en ferai..... Une certaine justice ne laisse pas de se manifester au milieu de ce chaos où nous avons précipité le monde. Comme elle m'atteint, elle atteindra aussi le Vengeur. (Au consul.) Tu avais sous ta main de si bonnes armes, et tu n'as pas brûlé la cervelle à ce galérien! (Le consul ne répond pas.) Il n'entend point; il est sourd d'épouvante. Pauvre sot, ambitieux et poltron, qui a marché vers le pouvoir suprême sans jamais perdre de vue la potence! Le voilà parvenu au terme de sa course. Il voudrait bien être encore à griffonner ses procédures sous la surveillance du tyran! Je gage qu'il ne saura pas même mourir, et qu'il finira par tomber dans un égout en fuyant le supplice. (Il le secoue.) A quoi te résous-tu?

LE CONSUL.

On ne pourra jamais prouver que j'aie violé la constitution!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Là! n'en étais-je pas sûr? Eh! mon ami, ne t'occupe pas de plaider. Nous

ne serons pas jugés par des docteurs en droit. Oublie ta science, souviens-toi que tu es consul et que tu portes une épée.

LE CONSUL.

Tu as raison. Ce sont des bêtes enragées. Ils nous tueront sans aucune des formes protectrices de la justice. Il faut fuir.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

N'as-tu donc absolument aucun moyen de défense?

LE CONSUL.

Si fait! grace à Dieu. Viens avec moi; j'ai des déguisemens tout préparés, et je connais une issue secrète pour sortir d'ici.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Voyons, voyons, tu n'as pas si peu de courage! Avant de fuir, il faut voir si on ne peut pas résister.

LE CONSUL.

Je suis perdu. Ils conspirent, et le peuple m'abandonnera. Ils m'ont fait consul pour user ma popularité et mieux combiner leurs coups. A présent, la garde nationale est désarmée; le peuple, mitraillé par eux en mon nom, me hait. Infâme peuple! J'ai été son idole, il va me traîner aux gémonies. Nous sommes sous la griffe et dans la gueule des tigres.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

A qui la faute? (Entre le secrétaire.)

LE CONSUL.

Ah! te voilà. Eh bien! que sais-tu?

LE SECRÉTAIRE.

Je sais qu'une conspiration des ministres va éclater pour porter le Vengeur à la dictature, et qu'il faut gagner au plus tôt les quartiers commerçans. Le Vengeur a fait fusiller tantôt plusieurs chefs de maison chez lesquels on a trouvé des armes; il en est résulté une certaine émotion. On s'attroupe, on se barricade contre la force ouvrière. Ta présence au milieu des bourgeois insurgés doublera leur courage. Ils croiront avoir la légalité pour eux.

LE CONSUL.

Ils l'auraient en effet... Allons... mais nous n'arriverons jamais jusque-là.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Essaie toujours.

LE CONSUL.

Je suis accablé de fatigue, je suis malade.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Le lâche!

LE CONSUL.

Ne m'insulte pas, mon pauvre ami. Veux-tu te brouiller avec moi au moment de mourir?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Comment, malheureux! tu as fait tout ce que nous t'avons vu faire; tu as soufflé partout les émeutes, les révolutions; tu as déclaré la guerre au monde, et tu l'as allumée dans ton pays; tu as renversé les lois, détruit les fortunes,

institué les tribunaux révolutionnaires, plongé un peuple immense dans l'angoisse et dans le sang; tu as fait tout cela, et, lorsqu'il se trouve encore de braves gens pour te défendre, tu n'essaieras pas d'aller mourir au milieu d'eux! Tu es plus vil que les bandits qui te tueront tout à l'heure à coups de pied.

LE CONSUL.

Mon pauvre ami, ménage-moi. Ce que j'ai fait, je ne l'ai pas fait par méchanceté, mais par vanité et par peur. Si tu savais comme ces coquins-là ont toujours pesé sur moi. Demande à mon secrétaire, il te le dira.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Viens tout de suite, ou je te brûle la cervelle ici, immédiatement.

LE CONSUL.

Eh bien, allons! mais nous serons massacrés par la canaille. (Ils veulent sortir.)

UN SOLDAT, au consul.

Tu es prisonnier.

LE CONSUL, au ministre des affaires étrangères.

Vois-tu!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

De quel droit et par l'ordre de qui le consul est-il prisonnier?

LE SOLDAT.

Du droit et par l'ordre du consul.

LE SECRÉTAIRE.

Mais le consul est ici, le voilà.

LE SOLDAT.

Je serais porté à croire qu'il y en a un autre, et que c'est l'autre qui est le bon, vu que c'est le plus nouveau.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Laisse-nous sortir; il y va de ton existence et du salut de la patrie.

LE SOLDAT.

Assez causé. Étant à cheval sur la consigne, ça ne me coûterait rien du tout de te passer ma baïonnette dans le ventre.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, bas au consul et au secrétaire.

Nous avons encore chance d'échapper. Nous sommes trois, ce soldat est seul. Défaisons-nous de lui. Nous gagnerons ensuite le passage secret.

LE CONSUL.

Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Comme il devient dévot! Quel Dieu invoque-t-il, ce destructeur d'églises?

LE SECRÉTAIRE.

Il serait embarrassé de le dire... Tu es armé?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

J'ai des pistolets.

LE CONSUL.

Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu!

LE SECRÉTAIRE.

Mon poignard fera moins de bruit. (Au consul.) Tiens, prends ce pistolet; il

est à deux coups : l'un pour l'ennemi qui te serrerait de trop près; l'autre, en cas de nécessité, pour toi-même, si le cœur t'en dit.

LE CONSUL.

Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu!

LE SECRÉTAIRE.

Il n'aura pas même le courage de fuir.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Observe un curieux phénomène : il maigrit à vue d'œil. Jamais il ne pourra nous suivre. Laissons-le là.

LE SECRÉTAIRE.

Encore une fois, veux-tu tenter de te sauver avec nous?

LE CONSUL.

Mes amis, mes amis, vous allez me compromettre.

LE SECRÉTAIRE.

Silence! (Au ministre des affaires étrangères.) Tiens-toi prêt. Tu vas voir donner un joli coup de couteau. J'ai pris des leçons d'un Italien... (Il ouvre la porte; le soldat l'arrête.) Je ne suis pas le consul, moi, je puis sortir.

LE SOLDAT.

Ni toi, ni un autre.

LE SECRÉTAIRE.

J'ai un laissez-passer.

LE SOLDAT.

Je m'en moque.

LE SECRÉTAIRE.

Appelle ton officier. (Le soldat se retourne. Il est frappé et tombe. Le ministre et le secrétaire se sauvent. Des gens armés accourent. Ils trouvent le soldat mort et le consul évanoui.)

XI.

Une église convertie en prison.

SIMPLET.

Aie! aie! Oh! la, la! mon rhumatisme!

UN SAVANT.

Que ce pauvre diable est importun!... Prenez patience, mon ami.

SIMPLET.

Je crie, je ne me plains pas. J'ai mérité la douleur, je l'accepte... Aie! aie! quel froid!

UN SAVANT.

C'est vrai. (Il s'enveloppe de son manteau.) Mais, mon ami, comment croyez-vous avoir mérité la douleur?

SIMPLET.

En faisant le mal.

UN SAVANT.

Vous m'étonnez. Qu'appelez-vous le mal?

SIMPLET.

Vous m'étonnez aussi. Connaissez-vous la religion catholique?

UN SAVANT.

Oui dà... et plusieurs autres.

SIMPLET.

Il suffit de celle-là pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal.

UN SAVANT.

Celle-là n'est pas la seule.

SIMPLET.

C'est la seule, parce que c'est la vraie. Il n'y a pas deux vraies religions, puisqu'il n'y a qu'un Dieu.

UN SAVANT.

Le mystère est plus compliqué que cela, mon ami. L'homme est bien multiple, bien divers. Il ne faudrait pas s'étonner que deux puissances y eussent travaillé.

SIMPLET.

Je vous vois venir. J'ai dit tout cela.

UN SAVANT.

Vous avez donc lu les philosophes?

SIMPLET.

Par exemple! A l'article de la morale, les difficultés me sont venues toutes seules et en foule. J'aurais composé un livre pour prouver que je devais nécessairement suivre toutes mes passions. Oui, mais que me restait-il à dire contre les voleurs, les gueux de toute espèce qui veulent jouir sans travailler?...

UN SAVANT.

Cependant...

SIMPLET.

Laissez donc! vous parlez à un ancien socialiste. Prouvez-moi que vous devez avoir un manteau, et moi pas. Vous direz : J'ai acheté mon manteau; je vous dirai : J'ai froid. Je vous tuerai pour avoir votre manteau, un autre me tuera pour me le prendre, cet autre à son tour sera tué. On se tuera tant que durera le manteau. Tâchez d'en finir sans la religion.

UN SAVANT.

Il y a des argumens, mon ami; il y en a de très forts. Le mystère de la société a reçu une autre solution.

SIMPLET.

Comme le mystère de la soif. Il y a deux solutions : la fontaine et le cabaret. Quand j'ai bu à la fontaine, je suis désaltéré; quand j'ai bu au cabaret, j'ai encore soif, et, de plus, je suis ivre. Par la solution chrétienne, je suis honnête homme; par les autres, j'étais ivrogne, émeutier, bête féroce. La solution chrétienne me donne le repos intérieur et me promet le ciel; les autres solutions m'ont valu un œil crevé, un bras cassé, les rhumatismes gagnés dans cette prison. Je ne dis rien des accidens qui menacent mon cou. Je n'y songe plus depuis que mes remords se sont changés en repentir.

UN SAVANT.

Celui qui vous a catéchisé est un habile homme.

SIMPLET.

J'avais froid, il m'a donné la moitié de ses vêtemens. Voilà sa malice.

(Entre le père Alexis en costume de geôlier.)

LE PÈRE ALEXIS.

Simplet, ton déjeuner t'attend.

SIMPLET, bas.

Père, un mot à ce pauvre homme. Il ne sait rien de rien. C'est un savant.

UN SAVANT, regardant le père Alexis.

Je connais ce geôlier.

LE PÈRE ALEXIS.

Vous cherchez où vous m'avez vu, monsieur? C'est à votre cours. Le père Alexis.

UN SAVANT.

Un jésuite! tout s'explique. Je causais avec votre élève, mon révérend père. Il me paraît déterminé.

LE PÈRE ALEXIS.

C'est une petite conquête qui ne vous fait pas grand tort. Simplet n'était que platonicien.

UN SAVANT.

Je suis étonné de vous voir ici.

LE PÈRE ALEXIS.

La merveille est que j'y suis libre et fonctionnaire..... Ah! ce n'est pas sans beaucoup de ruses que j'ai pu m'introduire! Vous soupçonnez bien à quoi je m'occupe. J'ai fait ma cellule d'une chapelle semblable à celle-ci. Le confessionnal et l'autel y sont encore. Je m'en sers.

UN SAVANT.

On vous coupera la tête.

LE PÈRE ALEXIS.

Il n'est pas nécessaire, nous dit Tertullien, que vous viviez; il est nécessaire que vous serviez Dieu.

UN SAVANT.

Et votre foi n'est pas ébranlée?

LE PÈRE ALEXIS.

Jamais elle ne fut soutenue par plus de miracles. Je recueille des repentirs précieux, des larmes saintes; je vois la charité couvrir de fruits abondans cette terre aride, et l'espérance fleurir jusque sur l'échafaud. Quelle grace pour beaucoup de gens d'être venus échouer ici!

UN SAVANT.

Vous en parlez à votre aise. J'aurais choisi un autre sort.

LE PÈRE ALEXIS.

Votre foi serait-elle moins assurée que la mienne?

UN SAVANT.

Ma foi, à moi, n'est pas tenue de me consoler. Il suffit qu'elle m'éclaire.... Et elle me montre un avenir prochain où vous ne serez plus. Regardez donc ce qui tombe.

LE PÈRE ALEXIS.

Je vois aussi ce qui repousse. Ce qui tombe, c'est votre œuvre. Ces gouvernemens emportés au moindre choc, ces institutions risibles, ces doctrines fécondes seulement en monstruosités, tout cela, mon cher adversaire, est bel et

bien de votre façon. Tout cela tombe, et vous était fort nécessaire. Il nous suffit, à nous, que la nature humaine reste avec son invincible besoin de vivre et de croire. Pensez-vous que nous négligerons de l'instruire? Je ne me donne pas pour un héros, l'exemple n'en est que meilleur. J'enseigne dans cette prison, non sans fruit, au mépris de la mort. Ce que je fais, d'autres le font. Nous rejeter dans les catacombes, c'est nous retremper dans l'air natal. Le monde, dites-vous, n'est plus chrétien. S'il ne l'est plus, il le redeviendra. Qu'importent les siècles? Là même où il n'est plus chrétien, il se souvient de l'avoir été. En blasphémant le christianisme, il y aspire. Oui, reconnaissant l'impossibilité de vivre autrement qu'en société, l'impossibilité de vivre en société autrement qu'à force de dévouement et de sacrifices mutuels, et l'impossibilité d'obtenir d'aucun individu le dévouement et le sacrifice par la raison, par la nécessité ou la crainte, le genre humain conclura comme Stolberg : « L'homme est né pour vivre en société, donc il doit être catholique. » (On entend le canon et la fusillade.) Tenez! pour la centième fois, le dilemme se pose. (Entre Simplet.)

SIMPLET.

Encore une révolution! Le consul est renversé, le Vengeur prend la dictature, et Galuchet est général en chef de la force ouvrière. On s'attend à un massacre des prisons.

UN SAVANT.

Le Vengeur! Galuchet! (Bas au père Alexis.) Mon révérend père.... puisque vous avez pu faire évader ces jeunes gens...

SIMPLET, à part.

Voilà le moment de la dernière lessive. (Au père Alexis.) Père, je voudrais me confesser.

LE PÈRE ALEXIS, au savant.

J'y songeais, monsieur. (A Simplet.) Viens, mon enfant.

XII.

La campagne.

(Une troupe d'hommes armés de faux, de bâtons et de fusils.)

JEAN BONHOMME.

Mille tonnerres! je crève d'impatience. Ils n'arriveront pas. Allons les chercher. Si je n'en extermine pas trois ou quatre aujourd'hui, je deviendrai fou. Depuis ce matin, je compte là-dessus; il m'en faut!

LE CHEF.

Calmez-vous. Ils passeront par ici et ne nous échapperont point. Personne ne serait plus fâché que moi de les manquer.

JEAN BONHOMME.

Les brigands! jamais ils ne me paieront mes deux fils morts et mon bien volé, un bien que j'avais hérité de mon père et agrandi par vingt ans de travail.

LE CHEF.

Nous sommes logés tous à la même enseigne. J'avais une maison, et je m'asseyais à table tous les dimanches entre mon père, ma mère et huit enfans. Mon

père a été assassiné, ma mère est morte d'effroi, ma femme de faim, à la porte de sa maison; mes fils sont emprisonnés; mes filles.... Allez, compagnons, j'ai bien pris mes mesures, et je vous promets qu'ils passeront par ici! Ils seront une centaine. Laissons-les s'engager dans le bois : pas un n'en sortira.

GERVAIS.

Eux massacrés, il faudra nous porter à marche forcée sur le village d'où ils viennent, y arriver cette nuit, et le mettre à feu et à sang. Les habitans, quoique suspects à présent aux socialistes, ne valent pas mieux. Ce sont tous voleurs qui se pillent les uns les autres après avoir pillé les honnêtes gens. Nous n'avons pas besoin de regarder où nous frapperons, nous n'atteindrons jamais que des scélérats.

LE CHEF.

Quand pourrons-nous en faire autant dans la capitale!

JEAN BONHOMME.

Je ne tiens à vivre que pour aller là, servir certaines pratiques.

LE CHEF.

Tous nos maux viennent des villes; elles paieront tout avec usure.

GERVAIS.

Vous n'iriez pas dans les régions de l'ouest, vous? La vie et la mort y sont moins dures qu'ici, mais ils font des prisonniers... Ce ne serait pas votre goût.

LE CHEF.

Ni le vôtre, je pense.

JEAN BONHOMME.

Ni le mien. Quand j'ai vu des prêtres, j'ai dit : Non! il ne me faut pas des patenôtres, il me faut du sang. Dans l'ouest ils se battent, ici on se mange...

LE PETIT GERVAIS, accourant.

Voici les galériens!

LE CHEF.

Notre dernier poste commencera le feu à bout portant; on se lèvera au premier coup de fusil. Face à terre et silence.

(La colonne mobile paraît et s'engage dans le bois. Guyot et le commandant viennent à l'arrière-garde.)

GUYOT.

Pas l'ombre d'un chouan! Citoyen commandant, reçois mes félicitations. Le travail et la tranquillité règnent dans ton district.

LE COMMANDANT.

Par malheur, l'abondance n'y règne pas, citoyen préfet. Nous avons beau nous faire craindre des paysans, ils se décident encore mieux à recevoir des coups de bâton qu'à nous tremper la soupe. Et tu verras qu'ils finiront par se joindre tous aux révoltés pour nous écraser.

GUYOT.

Ensuite ils s'entre-dévoreront. Ceux qui ont pris ne voudront jamais rendre; ceux qui ont été dépouillés voudront reprendre plus qu'on ne leur a pris.

LE COMMANDANT.

C'est-à-dire qu'ils s'égorgeront perpétuellement en criant les uns contre les autres : *Au voleur!*

GUYOT.

Oui, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus personne. Je commence à croire que les socialistes ont entrepris une besogne au-dessus de leurs forces.

LE COMMANDANT.

A moins qu'ils n'aient voulu tout simplement dépeupler la terre...... Quel temps pour ceux qui aiment la paix!

GUYOT.

Tout le monde soupire après la paix; mais voilà le malheur : personne ne la peut faire. Quand les révolutions sont commencées, c'est le diable, rien ne peut les finir. On croyait saisir la liberté, on tombe dans l'esclavage; on croyait assurer son bien-être, on ne fait que son malheur et celui d'autrui!

LE COMMANDANT.

Dire que nous ne sommes même pas libres de rester tranquilles, et qu'il nous faut ravager notre pays ou être guillotinés!

GUYOT.

Et tout cela pour nous reposer un jour sous la trique des Cosaques! car ils vont arriver. Divisés comme nous le sommes, nous ne résisterons guère.

LE COMMANDANT.

Quelle résistance veux-tu que fassent des gens que leurs concitoyens humilient, volent et assassinent? Quand les Cosaques seraient aussi insolens, aussi pillards, aussi féroces que nous, ils auront toujours plus de discipline, et les citoyens ne subiront plus du moins l'avanie d'être insultés dans leur propre langue. Je m'explique aujourd'hui bien des choses qui m'étonnaient. A voir ce que nous voyons, on apprend l'histoire!...... Ce que je ne puis concevoir, c'est que les deux républiques séparatistes du nord et de l'ouest ne nous aient point culbutés.

GUYOT.

Elles n'y ont pas renoncé. Les constitutionnels s'affermissent dans le nord, et les catholiques de l'ouest, en s'unissant avec eux, nous donneront du fil à retordre. Le fanatisme de ces gens de l'ouest est indomptable. Le Vengeur doit se repentir d'avoir délivré Valentin de Lavaur, quand le gouvernement provisoire voulait le faire arrêter.

LE COMMANDANT.

Il lui a fait payer assez cher sa générosité. Sais-tu cela?

GUYOT.

Non.

LE COMMANDANT.

Mme de Lavaur était cachée dans la capitale, soignant sa mère et menant la vie d'une sœur de charité. Elle a été découverte, trahie, je crois. Le Vengeur a mis la main sur elle, l'a envoyée dans une ville assiégée par les catholiques, et a fait dire à Valentin, qui dirigeait le siége, que le jour de l'assaut, sa femme serait attachée à l'endroit le plus menacé des remparts.

GUYOT.

C'est bien l'homme!

LE COMMANDANT.

Valentin rassemble son conseil. Ayant montré la nécessité d'enlever la ville,

il ajoute que l'affaire sera meurtrière et que plusieurs y perdront leurs parens et leurs fils. Personne ne bronche, tout le monde veut l'assaut. Valentin commande le feu, monte le premier sur la brèche et voit parmi les morts le cadavre de sa femme. Il le fait enlever sans prononcer un mot, de peur que ses hommes exaspérés ne massacrent les prisonniers.

GUYOT.

En voilà un sur qui la révolution a passé comme un cylindre de fer! Son père et sa mère ont été tués du même coup devant moi.

LE COMMANDANT.

Et faire encore la guerre avec tant d'humanité! Ces gens-là sont étonnans.

GUYOT.

Oui, mais quel fanatisme! Dans leur fédération, ils vivent comme des capucins. Les prêtres y gouvernent, et la civilisation recule. Ils ne veulent pas de spectacles, ils vont à la messe tous les jours. C'est une vie bien triste.

LE COMMANDANT.

Pas plus triste que la nôtre... Je suis revenu de beaucoup d'illusions.

GUYOT.

Moi aussi, mais... (On entend un coup de fusil.)

JEAN BONHOMME, se levant.

Reçois enfin ton compte! (Il tire, Guyot tombe. Combat et carnage.)

XIII.

Salle du conseil dans la capitale de la fédération de l'Ouest.

(Les membres du conseil, en petit nombre, ecclésiastiques, paysans, soldats et bourgeois, sont agenouillés devant un grand crucifix qui s'élève au fond de la salle.)

VALENTIN DE LAVAUR, président.

Messieurs, la république sociale vous a demandé la paix; elle n'a obtenu qu'une trêve, et vous ne l'avez accordée qu'en considération de l'invasion qui menace nos anciens concitoyens. La trêve est conclue. Les socialistes, se fiant à notre parole, ont dégarni leur frontière. La partie de leur armée qui n'est pas occupée à comprimer l'intérieur est maintenant en présence de l'ennemi. Une bataille décisive est imminente. Le résultat ne semble pas douteux. Je vais me rendre sur le point de notre territoire le plus rapproché du théâtre de ce grand événement. Par devoir, nous sommes neutres entre les parties belligérantes. Nous ne voulons point défendre la cause des socialistes, hostile à Dieu et aux hommes; mais nous ne pouvons oublier que si les socialistes sont nos persécuteurs, ils furent aussi nos concitoyens, nos amis, nos frères, qu'ils parlent la même langue que nous, que le sol qu'ils vont arroser de leur sang, après l'avoir arrosé du nôtre, a été pour nous aussi et sera encore, je l'espère, le sol de la patrie. Entre les Cosaques et les socialistes, nous laissons le ciel rendre ses justes arrêts. Qu'il nous rende dignes seulement de combattre le vainqueur!

Messieurs, nous nous sommes donné une grande tâche; elle n'est point achevée; néanmoins, ce que nous avons accompli avec l'aide de Dieu doit nous

remplir d'une invincible espérance. Après bien des efforts et bien des combats, dans un lambeau de la patrie déchirée nous nous sommes fait une nouvelle patrie. Une république chrétienne s'est échappée, sanglante, mais pure et pleine de vie, des serres de la république sociale. Tout ce que la folie furieuse de nos anciens concitoyens veut abattre et anéantir se relève et prospère parmi nous. Le peuple qui nous a donné sa confiance n'avait jamais outragé les autels du Christ; béni dès ce monde, il a été choisi pour les défendre. Plus sage que tant de faux sages qui se sont perdus eux-mêmes après avoir abusé les multitudes, ce généreux peuple a discerné la pierre angulaire de l'édifice social. Il a posé la famille, la propriété, l'ordre et la paix sur le seul fondement qui les puisse porter; il a voulu et su n'être libre que sous la loi du devoir. Grace à son courage, nous avons bâti pendant que la terre tremblait. Nous avons donné sur la terre un asile à Dieu, insolemment et follement chassé de partout; nous lui avons rendu un royaume parmi les hommes. Il y règne, maître de toutes les volontés, appui de tous les courages, espoir et consolation de tous les cœurs. Vous savez quelles bénédictions nous ont récompensés, quels prodiges nous ont soutenus, quels miracles nous ont sauvés. Tous nous sentons cette vertu secrète qui sort de la tombe de nos martyrs, et qui nous anime à suivre leur exemple; mais, comme nous devenons plus forts après qu'ils ont péri, ne semble-t-il pas que leur sang enrichit le sol en même temps qu'il crie pour nous vers le ciel? En vain le père meurt et le fils est au combat: la charrue, guidée par la débile main des enfans et des femmes, n'en creuse pas un sillon moins fécond, et le citoyen revenu de la guerre trouve son champ couvert d'une moisson qu'il n'a pas semée. Nous avons pu, presque sans argent et sans impôts, soutenir une lutte gigantesque; l'instruction est distribuée partout, jusque dans nos camps; les malades sont soignés partout, les pauvres assistés partout, et nous n'avons ni budget de l'instruction publique, ni budget des pauvres. Pour subvenir à de si grands besoins et à de si pressans devoirs, il nous a suffi d'accueillir les prêtres, les saintes femmes que la république sociale n'a pu égorger. Cette armée de serviteurs et d'esclaves volontaires du pauvre s'est mise à l'œuvre avec tout le zèle de la charité. Elle a prié et travaillé pendant que nous combattions; elle a élevé l'esprit public à un degré de vertu et de foi que nous-mêmes n'espérions pas.

Cet esprit est notre salut; il sera le salut de l'humanité. C'est pour l'avoir étouffé que les sociétés succombent; elles ne se relèveront comme nous et ne renaîtront qu'avec lui. Lui seul, nous le voyons, inspire et soutient les dévouemens sans nombre que nécessitent les misères inhérentes à la condition humaine; lui seul, en donnant satisfaction et soulagement à ces misères, contient, apaise, supprime dans la foule des petits et des derniers d'ici-bas les révoltes formidables de l'orgueil, de l'envie, du désespoir. En lui sont vraiment la liberté, l'égalité et la fraternité. Par lui, nous avons pu réaliser bien au-delà tout ce que le socialisme prétendait faire. Le socialisme annonçait une création nouvelle, et il expire en enfantant le néant. Nous avons humblement invoqué l'esprit de foi, et l'immuable vérité se manifeste, nouvelle et toujours la même, par une résurrection. Nous devons au peuple, nous devons à la patrie, à l'humanité et à nos ames de ne point laisser la flamme du christianisme s'éteindre ou s'affaiblir parmi nous. Cette considération qui inspire tous nos règlemens

a été la loi de nos relations avec la république constitutionnelle. Nous sommes en parfait rapport d'amitié, d'alliance, nous fesons cause commune contre les socialistes; mais nous n'avons pas cru le moment arrivé de conclure une union plus complète, quelque désirable qu'elle fût d'ailleurs. La république constitutionnelle, née, en même temps que nous, des mêmes événemens, des mêmes périls, des mêmes efforts, n'a pas apprécié comme nous la cause des désastres dont nous avons tous souffert; nous ne concevons pas de la même manière ce que nous appelons la liberté. Les événemens, l'expérience, beaucoup de besoins identiques, un mutuel désir de concorde et d'agrandissement, nous mettront d'accord. Assurés qu'on ne traitera point de nous sans nous, que nous ne perdrons rien de ce que nous avons conquis, nous attendrons sans entêtement, sans impatience et sans faiblesse le jour cent fois heureux où, sur l'autel relevé de la grande patrie, nous brûlerons tous nos drapeaux pour n'en avoir qu'un seul aux mains de la justice et de la paix. (La séance continue.)

XIV.

(La capitale de la république sociale. Rue silencieuse et déserte. Plusieurs maisons en ruine. L'herbe pousse entre les pavés. A l'extrémité, la rue est coupée par une barricade, au bas de laquelle se cache un homme déguenillé. Un autre homme, en blouse, franchit la barricade. Ces deux hommes, se voyant face à face, s'observent avec une certaine inquiétude.)

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Citoyen, je suis un pauvre ouvrier sans ouvrage. J'ai faim.

L'HOMME EN BLOUSE.

Moi aussi.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Mais tu as de quoi manger : tu portes un pain sous ta blouse.

L'HOMME EN BLOUSE.

Moi!

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je le sais. Je t'ai suivi. Deux fois par semaine, tu vas chercher ce pain à l'entrée du faubourg. Donne-m'en un morceau.

L'HOMME EN BLOUSE.

Ce pain, que je paie au poids de l'or, est tout ce que j'ai pour nourrir une femme et trois enfans.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Donne-m'en un morceau; je n'ai pas mangé depuis deux jours. Il faut que je mange ou que je meure. (Il montre un pistolet.)

L'HOMME EN BLOUSE.

Je suis armé aussi.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Donne-moi un morceau de pain, et ne nous tuons pas. Si par hasard on venait au bruit et qu'on te trouvât un pain, tes enfans ne verraient ni le pain ni toi.

L'HOMME EN BLOUSE.

Prends;... mais tu m'arraches le cœur. (Il lui donne un peu de pain.)

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Mon pauvre ami, j'en suis bien fâché. Je te dirais, si cela pouvait te consoler, que tu sauves la vie à un homme de lettres célèbre, à un ancien ministre, à un membre marquant de plusieurs de nos anciennes assemblées.

L'HOMME EN BLOUSE.

Cela ne me console aucunement.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je ne t'en veux point.

L'HOMME EN BLOUSE.

Et moi je t'apprends, s'il est nécessaire de te montrer ce que tu as fait avec tant d'autres, que tu manges la dernière bouchée de pain d'un millionnaire.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Tu ne m'apprends rien. Pour se procurer deux pains toutes les semaines, il faut avoir un reste de coffre assez bien garni; mais le temps approche où tu pourras refaire ta fortune. Quant à moi, mon industrie est pour long-temps supprimée. Si tu avais par la suite besoin d'un précepteur.....

L'HOMME EN BLOUSE.

Je ne te choisirais pas.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je sais tenir une classe, et je suis d'une assez jolie force sur la guitare. L'enseignement serait ma vocation. Cependant je me contenterais d'être valet de chambre ou portier. Je vaux mieux que ma mine et mes anciennes professions. Je suis devenu honnête homme, je voudrais faire une bonne fin.

L'HOMME EN BLOUSE.

Espères-tu vraiment que nous sortions bientôt de l'affreux état où nous sommes?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Nous avions annoncé aux Cosaques que nous irions délivrer nos frères les Russes. Les Cosaques nous ont répondu qu'ils viendraient délivrer leurs frères les honnêtes gens. Je ne crois pas que nous délivrions les Russes.

L'HOMME EN BLOUSE.

Sais-tu quelque chose?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Je sais qu'il est défendu de donner les mauvaises nouvelles.

L'HOMME EN BLOUSE.

Mais les bonnes?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Oh! pour les bonnes, c'est différent. Nous avions un dernier général qui semblait capable. A la suite d'un combat dont ses soldats ont paru trop fiers, il a été arrêté par l'ordre du dictateur et fusillé cette nuit.

L'HOMME EN BLOUSE.

L'assaut ne peut tarder?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Fi donc! les murailles de la capitale du socialisme vont tout à l'heure se déplacer d'elles-mêmes, et par leur masse mettre l'ennemi en fuite. (Coup de canon.)

L'HOMME EN BLOUSE.

En attendant, voici son canon.

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

C'est le nôtre. Ne lis-tu pas les bulletins? Tous les coups de l'ennemi ratent. Aucun ne porte. (Une bombe tombe dans la rue.) Tu vois bien! Si tu m'en crois, nous irons causer ailleurs. (On entend une cavalcade.)

L'HOMME EN BLOUSE.

Qu'est-ce qui vient là?

L'HOMME DÉGUENILLÉ.

Fuyons! c'est le Vengeur. Nous avons moins à craindre des boulets de l'ennemi que de ce fou furieux et des bandits qui l'accompagnent. (Ils sortent.)

XV.

LE VENGEUR. (Il est à cheval, seul à vingt pas d'une faible escorte.)

Je suis vaincu. L'humanité m'échappe et retourne au joug du Christ. Ce qu'elle a souffert ne m'a pas donné la joie que j'en attendais. (Il regarde autour de lui.) Elle se souviendra de moi pourtant. Voici le grand bazar, le centre de l'activité, des richesses, des plaisirs. Voici ces rues traversées jadis de tant d'équipages, illuminées de tant de feux, décorées de tant de merveilles. Je les ai parcourues alors, inconnu, méprisé, chargé de misère, dévoré d'envie. L'herbe y pousse aujourd'hui sous les pieds de mon cheval, et ce qu'elles conservent d'habitans se cache dans les ruines quand je passe! Qui m'aurait dit que je verrais cela, et que mes vœux ne seraient pas remplis, et que mon cœur ne serait pas content, et que ma fureur, déchaînée au milieu de ce sang et de ces ruines, rugirait de son impuissance?... (Entre Galuchet, à cheval, suivi de Chenu et de quelques autres.) Qu'y a-t-il?

GALUCHET.

La brèche est ouverte; l'assaut sera donné dans une heure; la troupe hésite, et le peuple murmure. Il faut capituler.

LE VENGEUR.

Il faut mourir et que l'ennemi ne trouve ici que des cadavres et des ruines.

GALUCHET.

Il faut capituler.

CHENU ET LES AUTRES.

Il faut capituler! il faut se rendre!

VOIX DANS L'ESCORTE.

A bas le dictateur!

LE VENGEUR, se tournant vers l'escorte.

Traîtres et lâches! (Il tire son épée.)

GALUCHET, passant derrière le Vengeur.

Tiens, voilà ton affaire! (Il le frappe.)

CHENU.

Tiens! brigand, oppresseur du peuple! (Il frappe.)

LES AUTRES.

Tiens! tiens! (Tous frappent. Le Vengeur tombe percé de cent coups.)

GALUCHET.

Mes amis, le tyran est mort! Souvenez-vous que c'est moi qui l'ai tué! Nous sommes libres! Vive la paix! vive le commerce! vive le plaisir! vive l'empereur! (A Chenu.) Vite, en parlementaire aux avant-postes! et n'oublie rien de ce que tu dois dire. (Ils sortent. Presque au même instant le père Alexis franchit la barricade.)

XVI.

LE PÈRE ALEXIS.

Grand Dieu! grand Dieu! juge terrible! c'est assez de colère; miséricorde, ô mon Dieu! (Il aperçoit le Vengeur.) Voici l'homme qu'on vient de massacrer. Voyons s'il respire encore. (Il s'approche du Vengeur, le relève et l'assied près d'un mur.) Mon frère! mon frère!

LE VENGEUR, avec effort.

Qui es-tu?

LE PÈRE ALEXIS.

Je suis prêtre, et je viens vous ouvrir le ciel.

LE VENGEUR.

Il n'y a pas de ciel pour moi.

LE PÈRE ALEXIS.

Qui que vous soyez et quoi que vous ayez fait, le ciel ne se fermera pas à votre repentir.

LE VENGEUR.

Laisse-moi, je suis le Vengeur, et je ne veux pas me repentir. (Il meurt.)

LE PÈRE ALEXIS.

Malheureux! le seul VENGEUR est là-haut; tu n'étais que la vengeance! (Il ferme les yeux du cadavre, prie un moment et s'éloigne.)

LOUIS VEUILLOT.

L'ESPAGNE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

II. — SITUATION INTÉRIEURE.[1]

L'imprévu a joué le principal rôle dans la situation extérieure de nos voisins. L'intelligente fermeté du cabinet Narvaez a transformé en gage de sécurité les menaces que leur apportait l'ambition de l'Angleterre; l'Espagne a été diplomatiquement émancipée par ce qui devait l'asservir, ouverte à toutes les alliances européennes par ce qui devait l'isoler. L'imprévu a-t-il exercé la même action sur sa situation intérieure? A comparer la multiplicité exceptionnelle des dangers qu'a fait surgir le contre-coup de février avec le succès exceptionnel de la résistance, on est tenté de le croire. Le parti modéré, qui jusque-là n'avait tour à tour tenu tête aux carlistes et aux exaltés qu'au prix de longues luttes et d'accablantes alternatives, les a, cette fois, vaincus d'emblée et sans peine; et dans quel moment? dans un moment où les deux factions confondaient à Madrid leurs tentatives, à Londres leurs programmes, en Catalogne et en Navarre leurs soldats; dans un moment où la propagande républicaine venait joindre à ce double effort de l'insurrection

(1) Voyez la livraison du 1er juin.

un effort de plus. Eh bien! j'ai hâte de le dire, il n'y a rien d'anormal et de factice dans la consolidation subite du parti modéré. Le gouvernement avait préparé de longue main ces résultats, et il a su les utiliser à propos, ce qui est le grand point; sa part est encore ici assez belle, mais c'est surtout en elle-même, dans le reclassement naturel de ses intérêts, dans la transformation nécessaire et prévue de ses partis, que l'Espagne a trouvé les élémens de sa reconstitution. Voilà le fait caractéristique et capital de la situation que nous voudrions étudier. C'est la guerre civile qui abdique et la véritable révolution qui commence : révolution étrange qui, par une rassurante transposition de tous les précédens, de toutes les analogies, a pour condition essentielle l'ordre, pour modérateur le peuple, pour point d'appui les hautes classes, pour moteur intéressé le pouvoir.

Pourquoi finit la lutte? comment s'engage la révolution? Ce sont là deux questions qui dominent toutes les autres et qu'il convient d'examiner successivement.

I.

L'accord des trois élémens montemoliniste, exalté proprement dit et républicain dans le diminutif de guerre civile qui vient d'expirer entre l'Èbre et les Pyrénées est incontestable. La junte *libérale* de Perpignan et la junte républicaine de Bayonne ont favorisé tour à tour l'expédition de Cabrera en Catalogne et celle d'Alzáa en Navarre. Ces deux juntes correspondaient à Pau avec un comité mixte, et à Toulouse avec un comité montemoliniste central, lesquels recevaient de Londres des ordres et de l'argent. Les ordres venaient de la petite cour du prétendant, et l'ancien ministre exalté Salamanca expédiait les fonds. Où les prenait-il? Je ne veux accuser personne, mais il est constant que le prétendant d'une part, M. Salamanca et trois banquiers de ses amis d'autre part, ont successivement échoué dans leurs tentatives d'emprunt, et, par une coïncidence singulière, les dépenses secrètes du *Foreign-Office* ont atteint en 1848 un chiffre relativement exorbitant. Comment expliquer d'ailleurs, si ce n'est par certaines connivences officielles, les nombreuses expéditions de fusils faites d'Angleterre vers l'Espagne, à une époque où les mesures exceptionnelles décrétées contre le chartisme faisaient planer une surveillance rigoureuse et continue sur cette branche de la production britannique? Ajoutons que des canons sortis des arsenaux de la Grande-Bretagne ont été également dirigés vers la Méditerranée, et que ce fait, dénoncé à temps, ne put être justifié que par un malentendu. Mais à quoi bon rester dans le domaine des rapprochemens et des mystères? Les scrupules de lord Palmerston n'étaient-ils pas ici fort à l'aise?

N'avait-il pas formellement déclaré dans ses dépêches que la distinction faite jusque-là par l'Angleterre entre le parti carliste et le gouvernement d'Isabelle résidait tout entière dans les promesses de liberté constitutionnelle proclamées par celui-ci? Or, au moment même où le noble lord accusait (on sait avec quel fondement!) le cabinet Narvaez de ressusciter l'absolutisme, le comte de Montemolin adhérait, lui, par un manifeste dont on ne contestera pas l'à-propos, aux idées et aux besoins de l'époque. N'était-on pas fait pour s'entendre? Cabrera a été plus explicite encore. La Catalogne et l'Aragon ébahis ont vu le nom du comte de Morella au bas de proclamations où les mots d'humanité, de progrès, de liberté, émaillaient de démocratiques malédictions contre le despotisme de Madrid. Cabrera humanitaire et jurant haine aux tyrans! voilà, à coup sûr, une des bonnes excentricités de cette année 1848. Je n'ai pas à raconter les exploits de cette coalition errante; elle n'a pas réussi à réaliser une seule combinaison stratégique. Cabrera, après avoir rallié en Catalogne les débris de la bande d'Atmeller, se dirigeait avec confiance vers le Haut-Aragon, où un mouvement exalté éclatait à point nommé pour favoriser sa jonction avec la bande républicaine qui venait de pénétrer en Navarre, et qui elle-même devait être appuyée sur ses derrières par une diversion montemoliniste du général Alzáa : cette longue ligue insurrectionnelle fut instantanément coupée et écrasée en ses trois points principaux. Refoulé dans la Haute-Catalogne, séparé des débris de sa troupe, abandonné par ses officiers, traqué à la fois par l'armée et la population, Cabrera s'est résigné à mener durant quelques mois, dans les montagnes, une existence d'obscur bandit, écrivant lettres sur lettres au prétendant pour le presser de venir se montrer. Celui-ci n'est venu se montrer qu'à nos gendarmes. Plus irrité que découragé, rappelé même, dit-on, Cabrera n'a plus hésité dès-lors à quitter une partie où le principal intéressé ne semblait vouloir mettre ni le cœur ni la main, et le fort Lamalgue a été la dernière étape de cette bruyante insurrection qui avait pour elle le concours de trois drapeaux, une ligne expéditionnaire de cent lieues, des intelligences à Madrid, à Saragosse, à Séville, à Cadix, à Gibraltar, des éclaireurs armés sur presque toute l'étendue des côtes, un crédit à Londres, des magasins à Woolwich et à Portsmouth.

D'où provient cet immense et subit avortement? J'en pourrais trouver l'explication matérielle dans le soin qu'avait pris le gouvernement espagnol de recueillir peu à peu et sans bruit, ces dernières années, les armes à feu disséminées chez les paysans, — dans la vigueur des premières opérations militaires, qui n'a pas permis aux diverses bandes insurrectionnelles de s'agglomérer, — dans l'habile système de battues organisé en Catalogne, système qui avait le double avantage de soumettre tous les points suspects à une surveillance continue, sans fa-

tiguer ni fractionner les troupes constitutionnelles. Le concours si imprévu donné à la police espagnole par notre police républicaine n'a pas peu contribué d'ailleurs a déconcerter et à éventer les plans des factieux; mais la cause de cet avortement est surtout morale, au fond des choses, dans le principe même de l'insurrection. Des trois factions que cette insurrection avait groupées, l'une, la faction républicaine, n'a jamais eu de raison d'être; les deux autres n'en ont plus.

Vieux cri de guerre contre les nobles, les rois et les prêtres, aphorismes à la mode sur la tyrannie du capital, le droit au travail et ce qui s'ensuit, rien n'était oublié dans les manifestes républicains qui, après la révolution de février, ont inondé la Péninsule; rien, si ce n'est deux choses : la logique et l'à-propos. Ces deux thèmes de déclamations ont en effet, chez nos voisins, le double tort de frapper à vide et de s'infirmer l'un l'autre en beaucoup de points.

Où trouver d'abord ici les élémens d'un 93? Serait-ce dans l'oppression aristocratique? Dessaisie de temps immémorial de tous droits féodaux, assujétie aux charges communes, sauf d'insignifiantes exceptions qui ont pour pendant des charges exceptionnelles, la grandesse espagnole en est à peu près réduite aux quelques priviléges de fait que donne la fortune, priviléges purement politiques, qui n'ont dès-lors rien d'oppressif pour les masses, qui s'exercent même au profit des masses. Trop riche en effet et d'ailleurs trop fière pour rechercher les emplois, qu'elle abandonne presque entièrement à la classe moyenne, la haute aristocratie a pu devenir le point d'appui naturel de toutes les réformes tentées ou opérées dans le domaine fiscal, administratif et judiciaire, centre des seuls abus, des seules exactions dont les masses aient à souffrir. C'est ainsi que le parlement espagnol a plus d'une fois offert le spectacle d'un sénat libéral en face d'une seconde chambre rétrograde. Quant au principe aristocratique en soi, il n'a rien d'irritant, rien qui porte ombrage aux susceptibilités populaires, dans un pays où la hiérarchie nobiliaire embrasse une notable partie de la population et descend, en certaines provinces, jusqu'au prolétariat. Là où s'arrête la hiérarchie, les mœurs y suppléent. Qu'y a-t-il au fond de cet orgueil égalitaire qui, depuis soixante ans, bat chez nous en brèche toute supériorité sociale? De l'envie, c'est-à-dire un aveu d'infériorité. L'orgueil espagnol est plus intelligent, trop convaincu pour se ravaler jusqu'à l'envie. N'étant pas contestée, la grandesse, à son tour, croit pouvoir se dispenser d'être exclusive; elle n'a pas intérêt à agrandir des distances que personne ne songe à combler, et c'est une autre source de bons rapports entre les deux classes. Du sentiment aristocratique découle ainsi l'égalité pratique, qui permet à l'Espagne d'attendre fort patiemment l'égalité républicaine.

Le trône, chez nos voisins, s'abrite sous le même principe que l'aris-

tocratie. Je ne sais plus quel ancien écrivain a dit : « La France est le royaume des conséquences. » L'Espagne, elle aussi, est le royaume des conséquences, raisonneuse et logique avant tout. La hiérarchie sociale admise, le bon sens pratique du peuple espagnol ne la comprendrait pas sans sommet. — *Viva la reyna, aunque no lo merezca* (1) ! criaient, il y a onze ans, les gardes nationaux mécontens de Saragosse en repoussant la bande de Cabañero : voilà cette nuance. Ajoutons que l'excessive décentralisation de l'ancien régime n'a jamais permis au peuple espagnol de résumer ses griefs dans la royauté. Les innombrables franchises du clergé, de la noblesse, des corporations, des provinces, des communes, du personnel administratif lui-même, rétrécissaient à tel point le cercle d'action du *rey neto*, qu'il aurait pu envier les prérogatives de maints rois constitutionnels. Le nouveau régime a plutôt étendu qu'affaibli le pouvoir royal; mais la centralisation a beaucoup à marcher, chez nos voisins, avant d'atteindre la limite où elle cesse d'être bienfaisante pour devenir tracassière. Où est la cause du gaspillage et des exactions bureaucratiques? Dans l'indépendance que laissaient et que laissent encore en partie aux agens secondaires du fisc, de la justice, de l'administration, l'insuffisance du contrôle gouvernemental et un népotisme passé à l'état de règle. Tout ce qui tend à centraliser l'action officielle est donc un bienfait immédiat pour les masses qui paient les frais de ce gaspillage et de ces exactions. Le pouvoir royal est ici pour long-temps dans cette position singulière, qu'il ne peut s'accroître qu'aux dépens des abus, qu'il se popularise en se fortifiant. Accepté dans son principe, sans responsabilité réelle dans le passé, n'ayant qu'une action libérale et progressive dans le présent, quel prétexte laissait-il à la propagande républicaine? Et de fait, les manifestes anti-monarchiques dont l'Espagne a été inondée durant quelques mois se réduisaient à de nébuleuses divagations, à quelques aphorismes de la force de celui-ci, que jetait de temps en temps à la poste de la rue Jean-Jacques Rousseau un certain M. Abdon Terradas : « La haine des rois est la première vertu civique. » M. Terradas est décidément trop avancé pour l'Espagne, qui ne mérite pas la sollicitude de M. Terradas.

Serait-ce dans l'influence ecclésiastique enfin qu'un 93 espagnol trouverait un prétexte à ses fureurs? Encore moins. L'abolition des couvens a détruit cette influence en ce qu'elle avait d'excessif. On peut même dire que le libéralisme révolutionnaire a beaucoup dépassé dans cette voie la limite que lui traçaient et le vœu et les intérêts immédiats des masses. A force d'être absorbans, les accaparemens monastiques avaient cessé d'être onéreux. Immensément riches, dégagés par l'esprit même de leur institution de l'égoïsme de famille et des tentations du

(1) « Vive la reine, qu'elle le mérite ou non ! »

luxe, la plupart des couvens remettaient la dîme aux familles peu aisées, accordaient aux fermiers des baux avantageux, et trouvaient encore dans leurs revenus, volontairement réduits de moitié et souvent des deux tiers, le moyen de faire d'innombrables aumônes. Le clergé séculier n'était pas moins charitable. Je prouverais aisément que l'église espagnole donnait annuellement aux classes nécessiteuses, tant en secours directs que sous forme de revenus abandonnés, une valeur de plus de quarante millions de francs, répartie sur moins d'un million de têtes. Quel programme républicain réaliserait aussi largement le droit à l'assistance? Il n'est pas jusqu'au problème de l'instruction gratuite à tous les degrés dont le clergé espagnol n'ait donné une large solution, bien autrement large que celle que promettent aujourd'hui les alchimistes de la république rouge : les étudians pauvres des principales universités étaient nourris par les couvens. L'économiste et le philosophe eussent trouvé là beaucoup à redire; mais ce n'est pas la question. Lorsque le radicalisme espagnol prend texte des tendances religieuses du parti modéré pour mettre en avant le fantôme de la domination monastique, il soulève contre lui-même les souvenirs et les appétits populaires qu'il entreprend d'ameuter. Quel principe lui restait-il donc ici à invoquer contre le clergé? Un seul, la liberté de conscience, mot parfaitement vide dans un pays exclusivement catholique. L'Espagne ne peut guère s'éprendre d'un bien dont elle ne trouverait pas l'emploi. Où la foi suffit, qu'importe la liberté?

Le triple mot d'ordre de notre première révolution ne peut donc pas réveiller en Espagne le moindre écho dans les masses. L'autel est ici hors de cause. Le trône et l'aristocratie y représentent bien moins la résistance que le mouvement. Le peuple, enfin, s'y rattache par ses mœurs à l'aristocratie, par son intérêt au trône, par ses regrets et ses croyances au clergé.

Le mot d'ordre de 1848 devait être moins compris encore chez nos voisins. Parlerons-nous du droit au travail? De toutes les fantaisies que se permet le béotisme imitateur des radicaux espagnols, voilà à coup sûr la plus excentrique. Cette théorie malsaine a besoin, pour éclore, de l'humide serre-chaude des manufactures, et l'Espagne, à d'insignifiantes exceptions près, n'a pas besoin d'être industrielle. La révolution économique opérée par les machines n'a donc pas eu en Espagne de contre-coup sensible. Les bras y font beaucoup plus défaut au travail que le travail aux bras. Quant aux deux autres promesses du socialisme, elles sont, on l'a vu, une apologie implicite des couvens qui les réalisaient, et par suite une cause d'impopularité pour le parti radical, principal moteur de la suppression des couvens. En prônant le droit à l'assistance et l'instruction gratuite, il dresse son propre acte d'accusation.

Ainsi, la propagande démocratique et sociale, à quelque date qu'on la rattache, sous quelque aspect qu'on l'étudie, est un non-sens en Espagne. Les passions de 93, les folies de 1848 ne répondent à rien ni dans les sentimens, ni dans les mœurs, ni dans les intérêts du pays. Faut-il s'étonner du ridicule *fiasco* de cette propagande? Accueillie avec un parfait dédain en Navarre, en Aragon, à Madrid, en Andalousie, elle n'a guère recruté pour partisans que quelques *trabucayres* de Catalogne, politiques fort accommodans de leur nature et qui avaient une trop longue pratique du socialisme pour s'effaroucher de la théorie.

Avec des antécédens bien autrement sérieux, la faction des exaltés proprement dits, celle qui visait à ressusciter le mot d'ordre insurrectionnel de 1836 et de 1840, et qui s'intitulait dans ses manifestes l'armée libérale, n'a pas mieux réussi. C'était inévitable : cette faction n'avait plus ni chefs, ni soldats.

L'état de siége est venu paralyser à temps le groupe parlementaire qui, dans les insurrections précédentes, lui avait servi de levier et de prête-nom, et la révoltante franchise de lord Palmerston, je l'ai dit un autre jour, n'y a pas moins contribué que l'état de siége. Le mot de patrie n'est pas encore un mot usé dans la Péninsule. L'opposition espagnole ne s'est pas encore élevée à la hauteur de ces abstractions humanitaires qui bourraient hier de manifestes français les fusils déchargés à Rome sur les soldats français et qui appelleraient demain les Cosaques, si S. M. Nicolas I[er] consentait à devenir socialiste. Beaucoup de notabilités progressistes qui, à d'autres époques, avaient accepté le concours de l'Angleterre, ont plus ou moins ouvertement renié cette fois une cause devenue exclusivement anglaise. Le duc de la Victoire et M. Olozaga entre autres, sollicités à Londres de prêter leur influence à l'intrigue carlo-exaltée, ont répondu, dit-on, par le plus énergique refus. Cette intrigue n'a rencontré dans l'opposition parlementaire que deux adhérens, M. Salamanca, dont l'éclectisme agioteur est au-dessus de certains scrupules, et M. Escosura, sorte de fantaisiste politique que tous les drapeaux connaissent, que tous les extrêmes attirent, et que devait doublement séduire l'amalgame de ces deux extrêmes : légitimisme et démagogie.

Avec son point d'appui parlementaire, la faction exaltée avait perdu la majeure partie de son personnel d'insurrection. On ne saurait trop le répéter, quel était l'élément militant dans les mouvemens soi-disant progressistes de 1836 et de 1840? L'élément contrebandier, appuyé et soudoyé par l'Angleterre. La diplomatie britannique poursuivait vivement à ces deux époques la conclusion d'un traité de commerce qui eût fait de l'Espagne une province anglaise. Le gouvernement espagnol voulait de son côté la réforme douanière, mais une réforme vi-

vifiante qui rattachât à la Péninsule, avec les intérêts anglais, ceux de la France et du reste du continent. De là cette coalition : dans des vues diamétralement opposées, les contrebandiers et l'Angleterre étaient également intéressés à repousser un abaissement général des tarifs qui eût enlevé à celle-ci ses chances d'accaparement commercial, à ceux-là leur industrie. La preuve qu'ici les principes n'étaient guère en jeu, c'est que l'insurrection de 1843, qui a rouvert l'Espagne au parti modéré, a eu pour théâtre les mêmes centres, pour personnel les mêmes populations, pour meneurs les mêmes hommes, à peu d'exceptions près, que l'insurrection de 1840, cause de l'expulsion de ce parti (1). C'était logique; le *Foreign-Office* venait de profiter de l'isolement diplomatique d'Espartero pour lui arracher un projet de traité dont l'accomplissement aurait porté un coup mortel à la contrebande des cotons. Un intérêt analogue à celui qui, trois ans auparavant, avait jeté nos prétendus progressistes dans les bras de l'influence anglaise, les soulevait contre cette influence. Là est aussi le secret du ridicule avortement de la faction exaltée de 1848. Qu'aurait, en effet, gagné la corporation contrebandière à seconder les manœuvres de M. Bulwer? Le réveil des exigences contre lesquelles elle avait dû s'insurger en 1843, exigences qui se seraient reproduites cette fois d'une façon plus impérieuse encore, car la révolution de février venait de briser le lien de famille qui unissait la France à l'Espagne; la politique anglaise eût désormais régné à Madrid sans contre-poids. A part quelques petites bandes recrutées çà et là sur les côtes par les agens de M. Bulwer, les contrebandiers se sont donc abstenus. On comprend quel vide a dû jeter dans la faction exaltée la neutralité subite de *soixante mille* hommes (2), tous aguerris, tous armés, unis d'un bout à l'autre de la Péninsule par une sorte de franc-maçonnerie, appuyés par des capitaux énormes, secondés par la bourgeoisie marchande des villes, que la rigueur des anciens tarifs associait forcément à l'intérêt contrebandier. Voilà comment cette faction, trois fois si formidable, deux fois maîtresse du pouvoir, s'est vue tout à coup réduite à errer humblement et en sous-ordre du drapeau montemoliniste au drapeau républicain.

L'insuccès du montemolinisme tient à des causes analogues. Comme

(1) Ajoutons que le parti modéré, à peine rentré aux affaires, a pu reprendre, sans soulever les moindres protestations, cette fameuse réforme des municipalités dont la simple annonce avait servi de signal officiel à l'insurrection de 1840 : nouvelle preuve que la question politique n'avait été ici qu'un prétexte, un mot d'ordre de convention.

(2) A la fin du dernier siècle, Florida Blanca évaluait à *cent mille* le chiffre des contrebandiers. L'émancipation de l'Amérique espagnole, qui recevait toutes ses importations de la métropole et qui fournissait ainsi à l'industrie contrebandière la moitié de ses consommateurs, explique cette réduction. Depuis Florida Blanca, la population de la métropole s'est accrue d'environ un tiers en sus.

l'ancien parti exalté, l'ancien parti carliste n'était qu'une coalition, un assemblage d'exigences hétérogènes qui, aujourd'hui, sont ou divisées ou désintéressées.

On a voulu voir dans le parti carliste espagnol le pendant du légitimisme français : où est la similitude? Dans les idées ultra-monarchiques, le bon plaisir de Ferdinand VII restaurant l'ancienne règle d'hérédité était-il plus contestable que le bon plaisir de Philippe V détruisant cette règle? Logiquement, les adorateurs du passé avaient ici deux raisons pour une d'accepter l'ordonnance royale du 5 avril 1830, qui n'était qu'un retour à la vieille loi fondamentale. Au point de vue légitimiste, le testament de Ferdinand VII avait donc pour lui le droit et la tradition, avant même que la sanction des cortès l'eût légalisé au point de vue libéral. Ainsi l'a compris la haute aristocratie espagnole, qu'on ne peut cependant soupçonner d'hostilité au dogme monarchique : à de rares exceptions près, elle n'a pas donné d'adhérens à don Carlos. Le principe mis hors de cause, que restait-il du parti carliste espagnol? Deux intérêts : l'intérêt des libertés basques et celui des priviléges du clergé, l'un essentiellement démocratique, l'autre essentiellement absolutiste, mais qui, ayant tous deux à redouter les tendances du parti libéral, officiellement représenté par Isabelle II, s'étaient ralliés d'un tacite accord à don Carlos, adversaire officiel d'Isabelle et de ce parti. Or, ces deux intérêts sont aujourd'hui désarmés.

A la suite du traité de Bergara, les *fueros* basques ont été confirmés, « sauf en ce qui touche à l'unité constitutionnelle de la monarchie. » La loi qui doit définir cette restriction est encore à faire; on semble éluder, de part et d'autre, un règlement de comptes qui pourrait tout remettre en question; mais, en attendant, les provinces s'administrent elles-mêmes, sont exemptées ou à peu près de la conscription et considérablement privilégiées dans la répartition de l'impôt général. Elles ont tout ce que leur garantissait don Carlos, moins la guerre et les désastres que don Carlos leur apportait. Le doute qui peut planer sur l'interprétation définitive de la loi de 1839 n'est-il pas d'ailleurs pour les Basques un nouveau motif de soutenir le parti modéré, qui leur a donné d'incontestables témoignages de loyauté et de bon vouloir, et de repousser le montemolinisme, aujourd'hui réduit à faire des avances aux adversaires les plus systématiques des fueros, aux exaltés?

L'élément religieux de l'ancien parti carliste est également hors de cause. La loi qui suspendait, dès 1845, la vente des biens nationaux avait préparé la réconciliation du gouvernement et du saint-siége; l'avénement de Pie IX l'a accomplie. *Roma locuta est, causa finita est,* dit un adage de droit espagnol, et le clergé, sans excepter ceux des prélats qui avaient exercé une action dirigeante dans le parti carliste, s'est franchement rallié aux nouvelles institutions. C'était d'ailleurs

son intérêt bien entendu. Au moment même où le montemolinisme aux abois faisait, en Catalogne, un suprême appel aux sympathies exaltées, le gouvernement défendait contre les orateurs exaltés le projet de dotation du clergé et du culte. La nouvelle dotation se compose du revenu des biens rendus à l'église, de la rente de la *cruzada* (dispense pour le maigre), de celle des commanderies et maîtrises vacantes ou à vaquer et dont le clergé lui-même aura l'administration, enfin d'un appoint que le clergé prélevera directement sur les propriétés rurales et urbaines, au prorata et en déduction de la cote immobilière de chaque contribuable, et qu'il lui sera loisible de prélever soit en argent, soit en produits. Ce système concilie tous les droits, prévient tous les froissemens : c'est à la fois une excellente opération financière, en ce sens que l'état aliène à leur ancienne valeur vénale des biens qui, vu leur origine, n'étaient dans ses mains qu'une valeur dépréciée, — un bienfait pour le contribuable des campagnes, à qui les paiemens en nature sont beaucoup plus faciles que les paiemens en numéraire, — un allégement de responsabilité pour le fisc, puisque le clergé devient l'administrateur et le collecteur de son propre budget, et, — ce qui n'est pas moins important, — une garantie de concorde entre l'église et le gouvernement, dont les questions de salaire auraient aigri tôt ou tard les rapports. Un dernier point reste à régler : celui de l'organisation même du clergé. Une loi vient de donner au gouvernement plein pouvoir de se concerter à cet effet avec la cour de Rome, et la solution ne peut soulever aucune difficulté sérieuse. L'expédition de Gaëte, d'une part, a confirmé le saint-siége dans ses intentions bienveillantes. L'unité de croyance religieuse, d'autre part, en écartant ici le thème si épineux de la liberté de conscience, rend le gouvernement de très bonne composition en ce qui touche aux rapports de l'église et de l'état. Tout se réduit à combiner la question d'économie, devenue facile par suite des extinctions nombreuses qui ont eu lieu dans le personnel ecclésiastique depuis quinze ans, avec les exigences que permettent au culte catholique les précédens et les mœurs du pays. La modification des circonscriptions ecclésiastiques, qui, sur certains points du royaume, sont beaucoup trop multipliées, conciliera ces deux intérêts. L'église espagnole ne peut pas espérer sans doute de reconquérir son ancienne position, mais elle accepte loyalement cette nécessité : ses membres les plus éminens sont les premiers à appuyer de leur concours, à provoquer même par leurs conseils les mesures de transaction qui peuvent hâter le règlement de la question religieuse. Et, d'ailleurs, à qui pourrait-elle demander mieux? Serait-ce à l'absolutisme? Vaincu à Bergara, il s'est suicidé à Londres par les incartades démocratiques du nouveau prétendant. Serait-ce à l'idée démocratique elle-même, à je ne sais quel système

de liberté illimitée qui cherchait naguère la théocratie dans le radicalisme, et qui, pour affermir le principe d'autorité dans les ames, secondait involontairement l'œuvre de ceux qui sapent ce principe dans la rue? Encore moins. Dans le milieu absolutiste où ses griefs l'avaient parqué jusqu'à ces derniers temps, le clergé espagnol a pu échapper à cette contagion passagère. Il n'a pas abdiqué un seul instant son ascendant modérateur, et, pour payer son tribut aux illusions dont je parle, triste symbole d'une époque où tout, même ce qui était fait pour ne jamais faiblir, aura eu son heure de faiblesse, il n'irait pas choisir le moment où l'expérience les condamne, où d'éloquens et courageux regrets viennent les rétracter.

On peut mieux s'expliquer maintenant l'impuissance des tentatives républicaines, exaltées et montemolinistes. Les divers intérêts qu'elles avaient convoqués autour de leur drapeau n'ont pas répondu à ce triple appel. Les uns n'existaient pas, les autres étaient ou neutralisés ou satisfaits. A d'autres époques, l'insurrection eût pu trouver un dernier point d'appui dans ces myriades d'employés et d'officiers que chaque flot politique apportait et que le flot suivant remportait dans l'opposition; mais le temps a peu à peu réduit ce personnel parasite, et six ans de calme, répit depuis long-temps inconnu chez nos voisins, ne lui ont pas permis de combler les vides que la mort, la vieillesse, la reprise même des affaires, qui a ouvert aux ambitions individuelles de meilleures issues, avaient opérés dans ses rangs. La sagesse du gouvernement a fait le reste. Au risque d'un élargissement passager des cadres de l'armée et de l'administration, il a reconnu une bonne partie des droits qu'avaient créés les précédentes fluctuations politiques. C'est après tout de la bonne économie financière. Il n'y a pas de gouvernement si cher qui ne coûte encore moins cher qu'une insurrection.

D'autres causes sont venues favoriser le triomphe du gouvernement. Les capitaux, puissance énorme, quoi qu'on dise, et que leur abstention forcée rendait indifférens à la politique, ont subitement afflué en Espagne. Il y a deux ou trois ans, des centaines de sociétés anonymes, dont la brusque irruption rappelait presque la fièvre industrielle qui s'empara de nous en d'autres temps, naissaient sur tous les points du territoire à l'ombre du régime réparateur qu'apportait le parti modéré. Beaucoup ont disparu, mais après avoir imprimé à l'activité nationale une impulsion très rassurante pour l'ordre; d'autres ont réussi et créé des intérêts nombreux qui sont pour l'ordre autant d'auxiliaires directs (1). Les mesures prises par le gouvernement pour faciliter la

(1) Comme symptôme de la reprise des affaires ou de l'accroissement de bien-être qui en est le signe, nous prendrons le revenu des tabacs. Le chiffre de ce revenu, qui est en Espagne un thermomètre aussi infaillible que celui de l'octroi chez nous, s'est graduellement accru, depuis 1843, époque où le parti modéré a repris le pouvoir, de 57 pour 100.

réconciliation de l'Espagne et du saint-siége avaient puissamment contribué à cette subite confiance des capitaux, en rassurant les détenteurs des biens ecclésiastiques déjà aliénés. Tandis que la sécurité renaissait en haut, d'innombrables causes de froissement disparaissaient en bas. M. Mon supprimait une foule de petites taxes, dont la perception était aussi gênante pour le contribuable que difficile pour le trésor, et les remplaçait par une taxe unique, basée sur la propriété immobilière et celle des troupeaux. Cette taxe ne flotte qu'entre 10 et 12 pour 100 des revenus. L'extrême modération du nouveau régime fiscal ne devait pas faire regretter aux populations rurales le temps où deux partis, deux gouvernemens à la fois, sous forme d'impôts ordinaires très vexatoires, d'impôts de guerre et de réquisitions militaires, venaient leur enlever et le fruit et l'instrument de leur travail. Le souvenir de ces épreuves, la crainte de les recommencer, l'expérience des bienfaits de l'ordre, leur ont subitement donné ce qui jusqu'ici leur manquait: un esprit public. Sur beaucoup de points, les paysans, naguère spectateurs indifférens ou haineux de luttes où ils croyaient n'avoir rien à perdre, quel que fût le vainqueur, les paysans, cette fois, se sont mis spontanément à la poursuite des bandes factieuses, et ce concours inattendu n'a pas peu facilité les mesures stratégiques qui ont prévenu l'agglomération des insurgés. Je m'arrête. — Ces progrès, ces transformations morales, ces déplacemens d'intérêts et de tendances qui changeaient autour du gouvernement les haines en neutralité, la neutralité en concours, toutes les résistances en forces, tous les anciens dangers en garanties, tout cela n'eût servi à rien sans la vigoureuse attitude du cabinet Narvaez.

Au moment de la secousse de février, le gouvernement espagnol a pu s'appuyer sur une majorité compacte, je le veux bien : Louis-Philippe n'en avait-il pas une aussi? Cinq ans de calme et de prospérité renaissante avaient intéressé l'Espagne à la politique d'ordre. L'enjeu de la France était-il moins fort? Privées de leurs anciens auxiliaires, les diverses factions qui ont essayé de mettre à feu l'Espagne n'étaient en somme, même en réunissant leurs efforts, qu'une misérable minorité. N'est-ce pas aussi une misérable minorité qui a révolutionné la France, et l'Autriche, et la Prusse, et Naples, et la Toscane, et les États-Romains? Mais là s'arrête l'analogie. Seul le gouvernement espagnol n'a pas faibli; seule l'Espagne a été sauvée. Le cabinet Narvaez a compris et il a compris à temps, c'est l'essentiel, que l'heure du combat n'était pas l'heure des transactions, que toute concession faite à l'émeute était un encouragement pour l'émeute, un conseil d'hostilité pour les douteux, un ordre d'abstention pour les amis, une révolution enfin. Qui avait tort? Pendant que de la Méditerranée à la Baltique, du Danube aux Pyrénées, le continent est en feu, le seul coin

de terre où la révolution trouvât naguère asile est le seul pacifié. L'Europe ensanglante vingt champs de bataille, l'Espagne passe la charrue sur les siens. Paris, Vienne, Berlin, Rome, Naples, sont condamnés à chercher un moment de répit dans l'état de siége; l'Espagne trouve un repos durable dans la réconciliation de ses partis. Nos prisons regorgent, les siennes s'ouvrent à deux battans. Nous ne savons plus où mettre nos déportés, elle rappelle tous ses émigrés.

II.

Le cabinet de Madrid a su utiliser sa victoire. A peine maître de la situation, il a proposé une mesure devant laquelle étaient successivement tombés deux gouvernemens, mais dont l'ajournement paralysait tout progrès matériel et moral en Espagne : la réforme générale des tarifs douaniers.

Les momens étaient précieux. Pour la première fois, les préoccupations de nationalité, les scrupules plus ou moins intelligens de libéralisme dont s'était jusque-là compliquée cette question, n'étaient pas en éveil. Les progressistes avaient autrefois accusé la France de provoquer la réforme douanière dans l'intention de fortifier au-delà des Pyrénées, à la faveur de l'extension des rapports commerciaux des deux pays, l'ascendant de sa politique modératrice et de ses intérêts de famille : par la nature même de nos institutions républicaines, par l'inaction de notre diplomatie depuis février, nous échappions désormais à ce double soupçon. Qui l'avait d'ailleurs formulé jusqu'ici? La Grande-Bretagne, dont les calculs de monopole commercial ne pouvaient pas s'accommoder, nous l'avons dit, d'un abaissement général des tarifs. Or, l'impression de l'incident Bulwer était encore récente. Le *Foreign-Office*, par l'audace de ses prétentions de protectorat et de ses menées montemolinistes, s'était enlevé le droit d'exploiter des sentimens, des principes, qu'il avait brutalement outragés ou reniés. Il n'en avait plus surtout le moyen : l'ambassade anglaise de Madrid, ce quartier-général de guerre civile, où l'insurrection était sûre de trouver à point nommé l'encouragement pécuniaire de ses projets, la sanction de sa victoire, l'inviolabilité de sa défaite, l'ambassade anglaise était fermée cette fois. Quant à l'élément contrebandier, l'intérêt qui l'avait détaché des dernières tentatives factieuses subsistait toujours. S'il ne voulait pas d'un abaissement général des droits de douanes, il ne voulait pas non plus d'un traité avec l'Angleterre, conséquence à peu près inévitable du renversement des modérés. L'enjeu était au moins douteux, la partie dangereuse à coup sûr, témoin la rude leçon que le cabinet de Madrid venait de donner à d'autres insurgés. Restait l'élément ma-

nufacturier. Il est numériquement très faible. Cette industrie catalane des cotons, qui a servi de prête-nom à tant de complications politiques et commerciales, n'emploie que trente et un mille ouvriers, et élabore moins d'*un million* de kilogrammes de matière première, ce qui correspond à peine au cinquième des besoins de la consommation intérieure; mais elle avait eu jusqu'ici deux auxiliaires formidables : les susceptibilités nationales et l'intérêt contrebandier (1). On vient de voir que ce double appui lui faisait défaut. Réduite à ses propres forces, intimidée par l'attitude du gouvernement, qui avait eu la prévoyance de maintenir en Catalogne le déploiement de forces nécessité par les dernières tentatives insurrectionnelles, désarmée enfin de tout grief raisonnable par la protection exceptionnelle dont la favorisait encore la réforme proposée, l'industrie catalane s'est bornée, cette fois, à quelques protestations sans écho. Aucun danger n'est venu peser sur les délibérations des chambres, et, après six semaines d'une discussion approfondie, où se révèlent d'immenses progrès dans la science économique, le nouveau tarif a été adopté. C'est toute une révolution.

Je n'exagère rien. Le nouveau tarif n'est, si l'on veut, qu'un pas assez timide du système prohibitif au système protecteur; mais il a pour résultat, ce qui est immense ici, d'anéantir la contrebande. Le droit sur les tissus de coton, qui jusqu'ici étaient prohibés, sera de 35 à 40 pour 100, ce qui donne à l'importation légale un avantage énorme sur la fraude, dont le taux d'assurance flottait entre 60 et 90 pour 100. Sur les lainages et les tissus de soie qui paieront, ceux-ci de 30 à 45 pour 100, ceux-là de 25 à 50 pour 100, la différence est beaucoup plus faible : cette différence reste même en faveur de la fraude pour certaines soieries; mais, comme le gouvernement a l'initiative des évaluations qui serviront de base à la perception des droits, il ne dépend que de lui de neutraliser ici l'intérêt contrebandier. La toilerie est dans les mêmes conditions. Quant aux autres articles, qui sont taxés de 10 à 20 pour 100, ils appartiennent forcément désormais au commerce légal. Or, veut-on savoir ce que gagnent le consommateur, la production et le trésor, à cette disparition de la contrebande? Quelques chiffres déduits des faits actuels en donneront l'idée.

M. Mon évalue à près de 80 millions de francs l'impôt que payaient les consommateurs à l'importation des cotons étrangers. La fraude prélevant jusqu'ici sur ces articles une prime de 70 pour cent en moyenne, et le maximum des droits qui viennent d'être fixés ne dépassant pas 40 pour cent, la consommation nationale bénéficie, par la réforme

(1) La communauté d'intérêts prohibitionistes n'était pas le seul mobile de l'alliance des manufacturiers et des contrebandiers. Plusieurs manufacturiers spéculaient eux-mêmes sur la contrebande. Des tissus qui portaient l'estampille de certaines fabriques de Catalogue étaient d'origine étrangère.

douanière, d'une économie de plus de 30 pour cent, soit, sur 80 millions de francs, plus de. 24,000,000

Les articles autres que la toilerie, les tissus de soie et de laine, sont considérablement dégrevés. Sur ces importations qui, pour 1846, s'élevaient à plus de 100 millions de francs, la consommation gagnera au moins 10 p. cent 10,000,000

Ce qui porte à 34,000,000

de francs le profit qui résultera immédiatement pour les consommateurs de l'établissement du nouveau tarif. C'est l'équivalent d'un neuvième de dégrèvement sur la totalité des impôts.

Néanmoins c'est surtout comme producteur que le contribuable gagnera à la réforme douanière. Pourquoi l'Espagne, avec son immense excédant de richesses agricoles et minérales, est-elle l'un des pays les plus pauvres d'Europe? Parce qu'elle manquait de bras pour utiliser cet excédant et de débouchés pour le placer. La réforme douanière aura pour effet immédiat de donner au travail national les soixante-mille recrues qu'elle enlève à la contrebande, et, pour effet indirect, d'élargir tous les marchés extérieurs de la Péninsule. Sous l'ancien système, l'Espagne n'avait, officiellement parlant, aucun titre à réclamer des concessions douanières, car les productions des autres pays ne pénétraient sur son marché qu'en bravant des droits excessifs ou des prohibitions, c'est-à-dire malgré elle. Désormais les rôles se transposent. Les divers pays qui alimentent la consommation espagnole ont intérêt à ménager un débouché devenu facile, et que le gouvernement, au moyen d'évaluations différentielles, peut restreindre ou agrandir à son gré. La suppression de la contrebande, en ajoutant à la balance douanière un grand nombre de valeurs qui jusqu'ici n'y avaient pas figuré, donnera en outre à l'Espagne des droits entièrement nouveaux à la réciprocité commerciale des autres marchés.

Essayons d'évaluer approximativement la créance que le nouveau régime douanier va donner à la production espagnole sur les divers centres d'importation.

En 1846, l'excédant des importations sur les exportations était d'à peu près. . . . . 22,000,000 fr.

Les tissus de coton coûtant au consommateur 30 pour 100 moins cher, la consommation s'accroîtra presque immédiatement dans la même proportion et remontera à l'évaluation actuelle de 80 millions de francs. Si l'on déduit de ce chiffre le montant des droits à percevoir par la douane espagnole, qui ne sauraient être portés au compte de l'industrie étrangère, il reste, pour la *valeur réelle* des cotons importés, à peu près. 50,000,000

A reporter. . . . . 72,000,000 fr.

Report.	72,000,000 fr.
De la comparaison des statistiques officielles de l'Espagne avec celles de l'Angleterre, de la France et de la Belgique, qui n'ont aucun intérêt à exagérer l'évaluation des produits qu'elles exportent, il résulte que la contrebande avait, dans l'importation espagnole des lainages, soieries et toileries, une part d'à peu près.	10,000,000
Sur les autres articles mentionnés précédemment, une baisse de prix de 10 pour 100 doit provoquer un excédant proportionnel de consommation, soit.	10,000,000
Dès que le nouveau tarif aura produit ses conséquences naturelles, l'Espagne verra donc s'ouvrir un surcroît de débouchés, qui provoquera chez elle un surcroît de production et de richesse d'une valeur annuelle de.	92,000,000 fr.

Une bonne partie de cet excédant s'éparpillera en salaires, se traduira par de nouveaux accroissemens de consommation, et ira, sur les marchés extérieurs, créer de nouveaux droits de réciprocité à la production espagnole. Le reste se convertira en capitaux industriels et agricoles, et fomentera annuellement à l'intérieur la production de valeurs décuples. Si l'on étudie ces contre-coups de production et de consommation pour une période de dix années, les chiffres s'amoncellent, les progressions se précipitent avec une merveilleuse rapidité.

L'état n'a rien à envier au consommateur et au producteur.

L'anéantissement de la contrebande a pour premier résultat politique et financier d'enlever aux tentatives séditieuses un budget considérable et une armée de soixante mille hommes. En supposant que, dans ces conditions de sécurité, le budget de la guerre puisse être réduit d'un quart seulement, ce sera là déjà pour le trésor une économie annuelle de plus de. . .	20,000,000 fr.
Un droit moyen de 37 pour 100 sur l'importation des cotons rapportera au fisc à peu près autant.	20,000,000
En prenant 40 pour 100 comme moyenne des droits à prélever sur les lainages, soieries, toileries dont l'importation échappait jusqu'ici à l'action de la douane, on trouve un autre excédant de recettes de.	4,000,000
Pour tenir compte de quelques déficits possibles, nous négligeons les accroissemens probables qui se manifesteront pour les autres articles. Reste l'augmentation de matières imposables qui résultera de l'accroissement progressif de la production nationale. En nous en tenant à 92 millions, premier terme de cette progression, et en n'évaluant la totalité des impôts directs et indirects qui l'atteindront au passage qu'à 20 pour 100, nous arrivons à un autre surcroît de revenu de.	19,000,000
Ce qui porte, sous forme de dépenses en moins et de recettes en plus, le bénéfice presque immédiat du trésor à.	63,000,000 fr.

C'est près d'un quart d'augmentation sur le budget des recettes.

Ainsi, dégrèvement pour les contribuables et le trésor d'une part, accroissement constant de revenu pour les contribuables et le trésor d'autre part, tel sera le premier résultat de la réforme des tarifs. L'Espagne se débattait, depuis plus d'un demi-siècle, dans un effrayant dilemme financier : la gêne de l'état, conséquence naturelle de l'appauvrissement du pays, se traduisait par des augmentations d'impôt qui ne faisaient qu'accélérer cet appauvrissement. Au lieu de s'annihiler l'une l'autre, ces deux forces vont désormais se prêter un mutuel appui. Les charges du trésor diminuant et ses recettes s'accroissant, le crédit de l'état s'améliorera dans la même proportion, et la hausse des fonds publics, c'est l'abaissement de l'intérêt de l'argent, la facilité des emprunts agricoles et industriels, l'accroissement de la production et de la consommation qui réagit à son tour sur la situation du trésor, premier mobile de ce progrès. N'est-ce pas ce rigoureux enchaînement d'effets et de causes qui, sous le dernier régime, fit s'accroître la fortune publique et privée de la France d'à peu près 50 pour cent (1)? L'Espagne ne peut pas espérer moins, car elle est bien plus éloignée de son maximum normal de bien-être que la France de la restauration, et il lui reste un bien plus grand nombre de forces productives à utiliser.

Au point de vue politique et moral, les résultats ne seront pas moins importans.

Depuis cinquante ans que les finances espagnoles sont en désarroi, les divers gouvernemens ont dû recourir à des expédiens de crédit si nombreux, que des millions de familles sont aujourd'hui créancières du trésor. Trop dépréciées pour créer un lien pécuniaire entre les détenteurs et l'état, ces créances ne servaient qu'à maintenir de perpétuelles causes d'aigreur contre le gouvernement, en qui tous les mécontentemens personnifient volontiers l'état. Si les finances se relèvent, les valeurs dont il s'agit reprendront une consistance graduelle, rattacheront à la cause de l'ordre d'innombrables intérêts, et l'exagération même de la dette sera devenue un gage de sécurité intérieure. Ce n'est pas tout. Par suite d'un népotisme invétéré, qui faisait jusqu'ici considérer les emplois comme un patrimoine de famille, la concussion était devenue, dans les rangs inférieurs de certaines administrations, l'état normal. Le mauvais état des finances ajoutait à cette démoralisation. Mal payés, ayant à réclamer des arriérés considérables, les employés trouvaient tout naturel et tout simple de prélever au passage sur les recettes du trésor une partie de ce que le trésor leur devait, et,

(1) C'est dans cette proportion que s'était accru le budget des recettes, bien qu'aucune aggravation d'impôt ne fût venue l'influencer. Je demande grace, en passant, pour quelques lieux communs. Nous avons fait tant de chemin depuis dix-huit mois, que les banalités économiques de la veille sont presque les hardiesses du lendemain.

quand ces recettes étaient insuffisantes, ils ne reculaient pas devant certaines exactions pour les grossir. On avait plusieurs fois essayé de couper court au mal par des renouvellemens de personnel. Rien n'y faisait. Les mises en retraite ou en disponibilité qu'entraînaient ces tentatives de réforme ne servaient qu'à multiplier les surcharges du trésor et à accroître l'impuissance de l'état. De plus en plus mal payés et par suite de plus en plus rapaces, les employés de fraîche date faisaient regretter leurs prédécesseurs. L'Espagne expérimentait avant nous, quoique sous une autre forme, que les satisfaits coûtent encore moins cher que les hommes nouveaux. De cette déconsidération du personnel administratif naissaient des inconvéniens très graves. Le peuple ne voyait plus derrière l'administration l'état. Il n'y voyait qu'une bande de rançonneurs avides dont il était parfaitement légitime d'éluder l'action. Toute idée de légalité était éteinte dans les masses, toute notion de droit public renversée. La suppression de la contrebande, qui a déjà pour effet immédiat de ramener dans l'orbite légale une notable partie de la population, aura pour effet indirect de tarir la source du mal. Les finances relevées et les employés mieux payés, le gouvernement aura dans ses mains un infaillible instrument d'épuration administrative. Une administration juste et respectée rendra la légalité légitime et respectable pour les masses. Ai-je besoin de dire qu'en dehors de l'intérêt financier et des questions de moralité qui se rattachent à cette réforme, ce sera encore un immense résultat politique? Il y a en Europe, près de nous, un autre pays qui n'a pas été même ébranlé par le cataclysme de 1848, et ce n'est pas à la puissance de son mécanisme social qu'il le doit. Les causes de dislocation y sont au contraire accumulées dans des proportions effrayantes; mais ce pays est le seul où l'illégalité, qui, partout ailleurs, devient presque du bel air, soit considérée comme une honte. C'est le seul où le génie indigné d'un grand orateur, cherchant à frapper un coup décisif sur une assemblée que laissait presque froide l'exposé de faits révoltans, ait osé et pu concentrer le suprême effort de son éloquence dans cet admirable cri : « Messieurs, je crois que cela est contraire à la loi! » C'est la patrie de Pitt.

Étudiée de près, cette réforme des tarifs, si insignifiante au premier abord et dont la timidité a dû faire sourire plus d'un économiste, cette réforme est donc bien une révolution dans l'acception la plus large du mot. C'est la régénération matérielle et morale de l'Espagne.

Le cabinet Narvaez ne se borne pas à donner au pays l'instrument de ce double progrès; il met lui-même la main à l'œuvre.

Sous l'influence des mesures prises par M. Mon pour arriver au règlement de la dette tant extérieure qu'intérieure, les fonds publics éprouvent un mouvement de hausse encore assez lent, mais soutenu.

La banque de Saint-Ferdinand a été réorganisée, ses émissions sagement limitées, sa réserve métallique confiée à une administration distincte et soustraite ainsi aux fluctuations que peut subir le compte personnel des actionnaires. Des mesures sévères ont mis fin à un agiotage scandaleux, qui, par des accaparemens concertés de numéraire, avait fait hausser le change des billets jusqu'à 15 pour 100. La banque de Saint-Ferdinand, dont l'intervention n'était quelquefois qu'un embarras financier de plus, est redevenue aujourd'hui un puissant moteur de crédit. Son papier est en faveur, ses actions ont monté de 40 pour 100.

Le travail a reçu comme le crédit une impulsion bienfaisante. Les routes sont réparées, les voies d'eau s'améliorent ou s'achèvent, des chemins de fer sont commencés. La création d'un vaste ensemble de chemins vicinaux reliera bientôt toutes les parties du territoire à ces artères vivifiantes. Enfin le gouvernement poursuit en ce moment à Lisbonne la conquête de deux lignes fluviales que la nature avait ouvertes aux productions du centre et de l'ouest de l'Espagne, mais que les hasards de la politique ont fermées. Je parle du Tage et du Duero. Ces deux fleuves, qui ont leur source et la majeure partie de leur parcours en Espagne, débouchent, comme on sait, en Portugal. Le gouvernement espagnol en avait jusqu'ici vainement sollicité l'ouverture; par un contrecoup assez bizarre de l'abaissement des tarifs espagnols, c'est maintenant au Portugal à la désirer. Ce petit pays était en effet le principal entrepôt de la contrebande anglaise en Espagne. Le trésor et les particuliers y perdent, par la réforme de M. Mon, à peu près le plus clair de leurs ressources, et tout les sollicite à chercher dans une union douanière la compensation de ce mécompte imprévu. La position tout exceptionnelle du Portugal vis-à-vis de l'Angleterre peut seule compliquer cette question, dont la France, disons-le en passant, aurait bien, elle aussi, quelque intérêt à se préoccuper; mais la solution finale n'est plus douteuse. Oporto et Lisbonne seront tôt ou tard des ports espagnols.

En même temps qu'il prépare des débouchés pour la production, le cabinet de Madrid la fomente. Les capitaux consacrés à des travaux d'irrigations et les terrains que vivifieront ces irrigations viennent d'être temporairement exemptés, les uns de tout impôt, les autres de tout surcroît d'impôt. L'état reboise ses domaines et oblige, sur toute l'étendue du territoire, les communes à reboiser les leurs. L'enseignement agricole enfin va prochainement pénétrer dans le plus humble village et frapper de mort ce système de jachères qui anéantit actuellement plus de la moitié de la richesse foncière du pays.

Dans un autre ordre d'améliorations, l'initiative officielle n'est ni moins directe ni moins féconde. En attendant que des extinctions graduelles et l'amélioration des finances lui permettent de réformer de

fond en comble la vieille administration, le gouvernement porte une main hardie aux principaux abus. Le personnel des douanes a été organisé à la française et soumis à un contrôle qui garantit l'entière efficacité des nouveaux tarifs. La manie des emplois, cette grande maladie sociale de l'Espagne, s'abattait, depuis quelque temps, de préférence sur les fonctions civiles : une loi vient de régler et d'entourer de conditions sévères l'admission et l'avancement dans la plupart de ces fonctions. L'organisation judiciaire a également subi des modifications importantes. Une forte impulsion vient d'être donnée à l'enseignement primaire. La bienfaisance publique a été organisée, la législation commerciale simplifiée, la législation pénale mieux graduée : faute d'une bonne échelle de peines, les crimes étaient de temps immémorial, en Espagne, plus nombreux que les délits. La police a été centralisée, et l'établissement d'un système de télégraphes complète cette sage mesure. Le mal social est enfin cerné, traqué de toutes parts, frappé tout à la fois dans la cause et dans l'effet. Théoriquement, plusieurs de ces réformes laissent encore à désirer : c'est peut-être leur mérite. Si le cabinet Narvaez a franchi sans encombre des questions contre lesquelles s'étaient brisés la plupart des autres gouvernemens, c'est que, le premier, il a su sacrifier la théorie à la pratique, faisant au besoin la part du feu, ne brusquant rien avant l'heure, sauf à profiter de l'heure; appliquant en un mot, selon le vœu trop long-temps méconnu du pamphlétaire Larra, des remèdes espagnols à des maux espagnols.

Et maintenant, nous le demandons : l'Espagne est-elle suffisamment vengée de trente années de dédain? Le Job des peuples n'aurait-il pas le droit de laisser tomber à son tour l'injure sur le sanglant fumier où s'étalent ces orgueilleuses civilisations d'hier? Il fait mieux : il hérite de leurs dépouilles. A tout équilibre qui se rompt, à toute force qui s'arrête, à tout intérêt qui s'engloutit de ce côté-ci des monts, correspondent chez lui un intérêt qui se fonde, un progrès qui s'éveille, une réconciliation qui s'accomplit. La contrepartie se poursuivra-t-elle jusqu'au bout? Il ne faut jurer de rien, et les Espagnols y marchent. C'est à la France de s'arrêter si elle peut. Quoi qu'il en soit, nous sommes avertis. Si de nouveaux abîmes nous appellent, si nous sommes condamnés à revoir ces heures où chaque pensée est un coup de fusil, chaque bruit un écroulement, chaque question posée au sombre avenir la sombre question d'Hamlet, ceux de nous que ne pourraient plus séduire les douceurs d'une acariâtre patrie auront un moyen tout simple de retrouver la France de 1830 : c'est d'émigrer en Espagne.

GUSTAVE D'ALAUX.

LE

ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN.

ANGELA. — MORDAUNT-HALL,
by the author of *Emilia Wyndham*. London, 1848 et 1849. Henry Colburn.

Plus d'un théologien sensible a dû s'apitoyer sur la destinée de ces pauvres enfans morts sans baptême, dont les ames à demi écloses s'envolent pour l'éternité dans les limbes. Il y a bien des œuvres suaves qui vont, en naissant, s'effacer dans les limbes de ce monde, l'oubli! Que leur a-t-il manqué? Ce suprême je ne sais quoi qui est le sacrement du génie. C'est une grande tristesse littéraire de songer au sort de ces créations intéressantes et incomplètes. Hélas! des ames tendres, des cœurs embaumés, des imaginations florissantes exhalent un jour dans des pages gracieuses ou passionnées les plus intimes effusions de leur vie, et tout cela s'ira perdre dans le néant où disparaissent le rayon qui s'éteint, le son qui expire, le parfum qui s'évapore! Je ne me résigne point à cette fatalité. Je résiste à comprendre que ce qui a vécu puisse mourir. Aussi, lorsque je rencontre des œuvres semblables, il me semble qu'il y a une sorte de piété littéraire à prolonger leur existence d'un écho ou d'un reflet. Tel est l'office que je voudrais remplir aujourd'hui à l'égard de deux romans anglais anonymes : *Angela* et *Mordaunt-Hall*.

Romans anonymes! En fait de romans anglais, ce sont ceux que je préfère. Quel est le charme qui fait qu'en voyage nous suivons de l'œil

en rêvant, au bord de la route, le château qui se cache au fond des avenues, ou la maisonnette qui rit au soleil derrière sa tonnelle de vignes? C'est le mystère. Dans ces nids de poésie et d'amour, nous logeons nos chimères chéries. Sur ce noble perron, à cette verte croisée, nous nous attendons, comme Rousseau, à voir paraître un être élégant et doux qui nous donne l'hospitalité dans sa vie, et de cette vie nous faisons un roman. Les habitations connues ne nous inspirent point ces rêves. J'éprouve un sentiment de ce genre devant les romans anonymes. J'aime que mon goût pour l'œuvre ne soit point offusqué par la notoriété de l'écrivain. Il me semble alors que j'entre dans la familiarité attachante d'un ami inconnu. Je me trace de lui une image de fantaisie. En un mot, les romans sans nom d'auteur me paraissent plus romanesques.

Romans romanesques! Me sera-t-il permis de dire aussi que ce sont les romans que j'aime le mieux. Hélas! cette alliance de mots n'est plus un pléonasme. Dans ce siècle de socialisme, et avec la manie raisonneuse de notre pays, nous avons détourné le roman de sa franche nature. Nous n'y avons plus cherché la peinture sincère et émouvante des accidens de la vie. Nous l'avons transformé en instrument de polémique. Nous avons renversé, pour le roman, l'adage qu'on applique à l'histoire : nous l'écrivons, non pour conter, mais pour prouver. Nous avons bâti des œuvres d'imagination sur des syllogismes, comme les géomètres construisent des figures pour démontrer leurs théorèmes. On a publié des romans contre et pour des institutions. Peut-être y a-t-il des gens qui voient dans cette violence exercée sur l'art une des qualités dont on fait le plus d'honneur à l'esprit français, l'amour de la logique, le besoin de généraliser et de conclure. Soit; mais, en introduisant la logique des théories modernes dans le roman, nous en avons chassé la spontanéité, la fidélité, la naïveté, qui en sont la vie et l'attrait. En créant le roman humanitaire, nous avons tué le vrai roman, le roman de *bonne foi*, le roman romanesque. Ah! que *le Juif errant* fait regretter *Amélie Mansfield* et *le Doyen de Killerine!*

Tout autre mérite mis à part, il semble que les Anglais aient plus que nous l'instinct et la fibre du roman romanesque. Aujourd'hui encore, quoiqu'ils n'aient pas entièrement résisté à l'invasion de la philosophie sociale dans le roman, cette maladie a fait chez eux bien moins de ravages que parmi nous. Notre XVIIIe siècle, qui fut si épris des romans anglais, et le plus romanesque de nos romanciers, l'abbé Prévost, qui contribua tant à répandre ce goût en France, trouveraient encore dans les romans anglais de notre temps une moisson aussi originale et aussi riche. Cela tient sans doute à un caractère essentiel du génie anglais. En littérature de même qu'en politique, en philosophie et dans leurs mœurs, les Français répugnent à la spontanéité indivi-

duelle, au caprice, à l'accident, au fait isolé; ils veulent suivre des règles convenues, des déductions logiques, des routes alignées, pour arriver à des résultats généraux. L'Anglais, au contraire, reste personnel en tout et toujours. Le fait l'intéresse et le préoccupe bien plus que la loi; il ne s'inquiète pas de ramener à une règle générale l'accident particulier, et d'un acte isolé il ne se croit point obligé de tirer une conclusion générale. Il y a entre les deux peuples la même différence qu'entre les deux sectes qui divisaient les scolastiques du moyen-âge : les Français croient aux idées abstraites, les Anglais aux choses contingentes; nous sommes réalistes, ils sont nominaux. Il y a donc plus de personnalité, plus de caprice, plus d'imprévu dans le caractère des Anglais; il y a plus d'accidens et de variété dans leur vie. Or, l'intensité et l'originalité des caractères, la variété des incidens dans la vie, sont les conditions fondamentales du romanesque. Donc, les Anglais sont plus romanesques que les Français. Et moi-même je viens de prouver ma thèse par un argument *à priori*, c'est-à-dire par un argument à la française.

Romans anglais, romans anonymes, romans romanesques, c'est le premier signalement qu'on puisse donner d'*Angela* et de *Mordaunt-Hall*. J'ajouterai que ce ne sont point des débuts. Une plume habile a raconté il y a quelques années, aux lecteurs de ce recueil, un des premiers romans publiés par l'auteur d'*Angela* (1). Aujourd'hui autant qu'alors, le nom et l'histoire de l'écrivain sont demeurés inconnus : cet écrivain est une femme, voilà tout ce qu'on sait. La femme a eu le pudique bon goût de garder le voile; mais ses œuvres récentes ont étendu doucement le gracieux succès de ses premiers livres.

C'est une des plus fières résidences seigneuriales de l'aristocratique Angleterre; c'est un des printemps anglais les plus suaves. Le fils du propriétaire de Sherington habite seul le château paternel, et passe quelques momens de vie végétative parmi l'épanouissement glorieux de ces riches campagnes. Charmant et singulier jeune homme! par sa figure et sa beauté, le modèle et l'idéal du jeune patricien anglais : l'œil si clair et si doux, si candide, presque enfantin, transparent de sincérité et d'innocence, méditatif pourtant et parfois chargé de vague mélancolie; la lèvre pleine, relevée d'une moustache légère et soyeuse; la chevelure tombant avec un élégant désordre autour d'un front large et pur. Il n'a pas vingt ans : il est encore dans ce printemps de la vie que les Anglais appellent l'heureux âge des *teens*. Ses parens l'ont pour ainsi dire laissé s'élever lui-même, comme s'ils avaient oublié qu'il doit être un jour pair d'Angleterre. Sa famille était en effet une famille de bohêmes comme il y en a trop dans les aristocraties. La

(1) Voyez, dans la livraison du 15 août 1846, l'article sur *Mount Sorel*.

mère, femme ardente, enthousiaste, pleine de talens, lisait le latin et le grec aussi bien que Jane Grey; mais cette instruction virile recouvrait mal les faiblesses et les préjugés de la femme. Le père, lord Missenden, était un insignifiant viveur : un homme de clubs, de dîners et de courses de chevaux, qui, à force de flâner dans Saint-James Street, de parier à Epsom et à Ascott, d'élever des chevaux qui perdaient toujours, avait fini par sentir la nécessité d'aller faire des économies sur le continent. Depuis plusieurs années, les Missenden vivaient donc à Rome, à Naples, à Florence; seulement le fils, Vavasour, venait chaque printemps en Angleterre. Il restait peu à Londres. Le monde l'ennuyait. Les promenades à cheval au parc, les bals, les mesquines conventions de la vie à la mode lui étaient insupportables. L'Italie avait fait de lui un peintre et un paysagiste; il aimait les gazons, les clairières, les taillis, les grands arbres, par-dessus tout les champs, et, pendant son séjour en Angleterre, il courait s'enfermer à Sherington.

Un matin, en contemplant les eaux, les pelouses, les arbres séculaires de Sherington, en suivant du regard les ondulations du radieux paysage fermé à l'horizon d'une ligne de collines bleuâtres, il fut attiré par le charme de ces lointains vaporeux, et il partit à pied, avec son bagage d'artiste, pour aller voir de près cette partie du pays qui lui était inconnue. Il erra long-temps dans la campagne et arriva fatigué devant une grande ferme. L'air de cette vieille construction en bois, flanquée de pignons immenses, aux poutres sculptées, l'élégance du vieux porche de la façade, la propreté de l'allée sablée qui y conduisait, la fraîcheur du jardin couvert de fleurs printanières, les grands arbres qui surplombaient la longue toiture du côté opposé à la façade, la poésie des bruits et de l'attirail de l'exploitation rustique, le ravirent. Il entra, et, pour se donner une contenance, demanda une tasse de lait à la première servante qu'il rencontra.

On le conduisit dans une vaste salle basse. Les fenêtres s'ouvraient vis-à-vis de deux noyers gigantesques, dont les énormes branches formaient une voûte haute et touffue au-dessous de laquelle on voyait le reste du jardin, et, au-delà, des échappées de bois et de champs. Un immense catalpa élevait à côté sa pyramide de fleurs blanches, qui se détachait comme un bloc de marbre sur le vert sombre des massifs. Ce frais abri recouvrait en ce moment un groupe doux et triste. Sous un des noyers dont les feuilles, baignées de lumière, versaient sur l'herbe épaisse des ombres moelleuses, était assise une femme malade enfoncée dans d'épais coussins, et auprès d'elle, sur un petit tabouret, une jeune fille lisait dans un livre. Sur la figure pâle, amaigrie, mais belle encore de la malade, retombaient des boucles et des tresses de cheveux noirs et lustrés échappés de son petit bonnet. Elle portait une robe de chambre blanche d'une propreté exquise, et, par-dessus, un

cachemire blanc était jeté en désordre sur ses épaules. Les marbrures rouges de la fièvre ajoutaient un charme douloureux à ce visage charmant. Elle avait les yeux fermés; ses sourcils, longs, noirs et relevés, descendaient sur sa joue. Lorsque la respiration de la malade s'embarrassait et qu'une toux courte et creuse secouait sa légère poitrine, la jeune fille assise auprès d'elle interrompait sa lecture, levait la tête vers elle, arrangeait le châle, pressait gentiment sa main pâle et décharnée, la regardait avec un air de compassion angélique, soupirait et se remettait à lire d'une voix plus basse et, si c'était possible, plus douce encore. C'était une fille de dix-neuf ans. Elle était vêtue d'une étoffe de coton simple, mais qui dessinait avec élégance les ondulations adorables de son corps flexible et gracieux. Sa petite tête, sa longue et délicate poitrine, les pures lignes de son profil, la suavité de sa bouche, l'innocence de son maintien lorsqu'elle était inclinée sur son livre, la tendresse de son regard lorsqu'elle se tournait vers la souffrante, un parfum indéfinissable de pureté, de simplicité, de bonté, une expression singulière de calme à la fois et de force, faisaient de cette jeune créature, assise à cette place sans se douter qu'elle pût être observée, un des êtres les plus aimables et les plus intéressans que Vavasour eût jamais rencontrés ou rêvés de sa vie.

La servante qui lui apporta la jatte de lait lui apprit le douloureux secret de ces deux femmes. La malade était la seconde femme d'un officier de l'armée anglaise, mort, sans laisser de fortune, quelques mois auparavant. Il avait eu d'un premier lit la jeune fille que contemplait Vavasour, Angela. Le capitaine Nevil avait laissé trois autres enfans en bas âge à sa seconde femme mourante. Cette pauvre famille, augmentée d'une vieille bonne, vivait de la petite pension de veuve de Mme Nevil; mais, à la mort de celle-ci, arrivée au dernier degré d'une maladie de poitrine, elle allait rester sans ressources. Alors les orphelins devraient quitter la ferme où la famille payait un modique loyer; Angela seule aurait à pourvoir, par son travail, à la vie de ces pauvres petits êtres. Telle était l'affreuse perspective qui torturait les derniers jours de la malade au moment où le hasard conduisit Vavasour dans cet intérieur touchant et désolé.

Vavasour apprit ou devina ces détails avec un serrement de cœur. Il voulut entrer dans l'intimité de ces affligées. Il revint bientôt rôder autour de la ferme, et, pour attirer l'attention d'Angela, pour arriver jusqu'à Mme Nevil et avoir accès dans la maison, il saisit un de ces prétextes, une de ces mille occasions qui, comme dit Sterne, « ne manquent jamais de se présenter aux voyageurs sentimentaux. » De peur d'effaroucher les jeunes femmes, il se donna pour un peintre en tournée, retenu à quelques lieues de là par des affaires d'art, et s'appela M. Carteret. Angela avait reçu une éducation soignée; sa belle-

mère, fille d'une artiste italienne, avait fait d'elle une forte pianiste: elle dessinait aussi et peignait. Le faux Carteret examina ses essais. Afin de se donner un droit d'assiduité auprès des Nevil, il offrit à la jeune fille de la perfectionner dans son art. Mme Nevil vit dans cette offre le moyen d'assurer à Angela une ressource de plus. Elle accepta. Alors commencèrent pour Carteret d'éternels voyages de Sherington à la ferme; alors mille incidens tour à tour tristes et charmans entrelacèrent les affections du jeune peintre et de sa douce élève. Cette histoire est écrite dans le roman avec une pénétrante finesse d'analyse, une délicatesse minutieuse, une sensibilité infinie. Vavasour, nature tendre, passive, rêveuse, se laissait aller à cette vie où le berçaient la compassion, la générosité et l'amour. Quoique aucune parole n'eût été prononcée entre eux à ce sujet, Angela, dans son chaste cœur, se sentait fiancée à Carteret, et la veuve mourait consolée lorsque, de sa chaise de douleur, elle contemplait ces belles têtes amoureuses penchées sur la table de travail; mais un jour Carteret disparut. On l'attendit avec anxiété, avec angoisse, avec désespoir. Il ne revint plus. Mme Nevil expira. Angela, deux fois frappée, deux fois délaissée, partit pour Londres. Il fallait qu'elle gagnât sa vie, celle de ses frères. Elle se crut sauvée le jour où elle trouva une place de gouvernante.

Je suspends l'analyse de cette simple histoire, pour placer ici quelques réflexions françaises. Je viens de rencontrer dans ce récit deux questions sociales que le romancier anglais n'a pas eu, grace à Dieu, l'idée de résoudre. Ce sont la question du sort des familles des officiers subalternes de l'armée anglaise et la question du sort des gouvernantes, deux formes cruelles du paupérisme bourgeois. En France, il eût bien fallu traiter ces questions-là. On n'eût pas été en peine de prouver que l'état social qui laisse dans l'indigence absolue les familles d'hommes qui ont passé leur vie au service du pays est un état social monstrueux et intolérable. On se fût surtout occupé de la question des gouvernantes, si elles remplissaient dans l'éducation une place aussi considérable en France qu'en Angleterre. Du reste, il semble qu'en Angleterre la question des gouvernantes soit à l'ordre du jour du roman. Voici trois héroïnes récentes prises dans cette classe: notre Angela, la Jane Eyre dont nous avons raconté l'histoire l'autre jour, et la Rebecca de la *Foire aux Vanités* (1). Il paraît même que la *Jane Eyre,* qui nous avait paru si innocente, a été accusée chez nos voisins d'esprit révolutionnaire et presque de socialisme. Le *Quarterly* a pris ce roman pour une protestation rebelle faite au nom des institutrices contre l'ordre social anglais. A ce plaidoyer de fantaisie, il s'est cru obligé de répondre non-seulement par une semonce morale, mais par

(1) Voyez la livraison du 1er novembre 1848, les livraisons des 15 février et 1er mars 1849.

la statistique chiffrée des bonnes œuvres fondées récemment pour venir au secours des gouvernantes. Du reste, le *Quarterly* n'a pas tort. Qu'est-ce que la révolution? C'est la révolte contre l'inégalité. Donc il n'y a pas en Angleterre de classe qui soit dans une situation plus révolutionnaire que celle des gouvernantes, car il n'y en a point qui ressente de plus près les blessures de l'inégalité. Ces jeunes filles et ces femmes que le besoin oblige à se consacrer à l'éducation au sein des familles patriciennes et opulentes, touchent à la domesticité par la dépendance de leurs services, à la condition supérieure par leur naissance et leur culture intellectuelle. Déclassées entre les maîtres et les serviteurs, parties de la pauvreté, elles ne côtoient les richesses et les délices du monde que pour retrouver à l'autre bout de leur vie, avec un sentiment plus amer, la plus stricte médiocrité, souvent même un dénûment absolu. Que faire? L'auteur d'*Angela* ne songe pas à nous le dire. Il ne peint pas le sort des institutrices pour réformer l'état. Il n'a cherché dans une des mille faces de la souffrance humaine qu'un élément d'émotion et de sympathie. Il a bien fait. Le devoir moral et social de l'artiste ne va pas plus loin.

Je ne retracerai pas les peines d'Angela. Elle entre d'abord chez une famille de parvenus, chez M[me] Usherwood, dont le mari, qui a fait fortune par l'industrie, est devenu membre du parlement. Les Usherwood habitent une somptueuse maison dans l'un des plus beaux quartiers de Londres, à Lowndes-Square, entre Belgrave-Square et cette porte de Hyde-Park, où est la résidence du roi des parvenus contemporains, roi découronné en ce moment comme bien d'autres, M. Hudson. La pauvre Angela est opprimée par ces grossiers personnages. Heureusement elle gagne, chez eux, la sympathie d'une femme riche et influente, miss Joan Grant, dont la vie, troublée autrefois par une passion malheureuse, est entièrement consacrée au patronage des bonnes œuvres. C'est une création heureuse que cette Joan Grant, fervente chrétienne, quoique vivant au sein du monde, figure sereine et consolatrice, qui répand autour d'elle les conseils et les secours. Joan Grant fit sortir Angela de la maison des Usherwood, et la donna comme compagne et amie, bien plus que comme gouvernante, à une riche héritière, Augusta Darby. Cette rencontre devait décider de la vie d'Angela.

La famille Darby était, en effet, alliée à la famille Missenden. Augusta était la cousine de Vavasour. Il y a plus : dans la tête des parens, le mariage de Vavasour et d'Augusta était arrêté depuis leur enfance, et Augusta, élevée dans cette pensée, aimait Vavasour. C'était une jeune fille brillante, vive, impétueuse, résolue, un peu romanesque. Elle avait été lancée de bonne heure dans le plus épais du tourbillon mondain; elle s'y plaisait comme dans son élément. Elle rayonnait et triomphait dans l'éclat et le bruit des fêtes élégantes; elle aimait enfin ce

qu'abhorrait le plus l'ame rêveuse de Vavasour. Et pourtant, par l'excitation même du contraste, elle en éprouvait pour son cousin un amour plus vif. La sauvagerie distinguée de Vavasour, sa susceptibilité de sensitive, son dédain pour les vulgarités de la vie, son humeur songeuse, son talent d'artiste, faisaient de lui, aux yeux d'Augusta, un être bien supérieur aux jeunes gens irréprochables qui coquetaient autour d'elle au parc ou au bal. Après une longue séparation, une circonstance récente les avait rapprochés. Les Darby, voyageant en Italie, rencontrèrent les Missenden à Palerme. En ce moment, lord Missenden tomba malade; on crut sa maladie mortelle. Vavasour fut appelé à Palerme. Ce fut alors qu'il quitta Angela. Il n'avait pas eu le temps d'aller lui apprendre son départ; mais il lui écrivit, et, pensant à la gêne de sa famille, il la priait d'accepter en attendant son retour, un billet de banque glissé dans la lettre. Cette lettre n'avait jamais été remise. Vavasour passa donc plusieurs mois à Palerme auprès d'Augusta. Il était rempli de la pensée d'Angela Nevil; il souffrait de ne point recevoir de réponse; son éloignement pour sa cousine ne fit que s'accroître. Quand les deux familles rentrèrent en Angleterre, il s'arrangea pour revenir seul. A peine débarqué, il chercha partout Angela; toutes ses démarches furent inutiles. La seule personne qui eût pu le mettre sur les traces de sa maîtresse lui dit, pour le dépister, qu'elle s'était mariée et avait quitté l'Angleterre. Alors, le cœur brisé, il céda avec l'inertie du désespoir aux obsessions de ses parens. Il consentit à un mariage qui devait d'ailleurs, lui disait-on, arranger les affaires de sa famille. Il écrivit à Augusta, demanda le pardon de ses négligences passées, et annonça sa prochaine arrivée au château où résidaient les Darby.

On devine le reste : la reconnaissance d'Angela et de *son* Carteret, la double blessure sous laquelle Angela tombe gémissante et navrée et sous laquelle Augusta éclate en spasmes déchirans, le trouble des deux familles, l'anéantissement de Vavasour; puis, après le coup de foudre, les assauts de générosité des deux jeunes filles victimes innocentes l'une de l'autre, et la lutte de Vavasour entre le devoir et l'amour. Joan Grant intervient dans cette crise; tout le monde a recours à elle; elle est la confidente de chacune de ces douleurs. Cette dame de bon secours me rappelle la bonne Mme Dorsan de *Marianne*. Elle parvient enfin à démêler toutes ces ames, à guérir ces déchiremens, à concilier ces intérêts. La fougueuse et fière Augusta renonce à son cousin. Vavasour épouse Angela.

On dira peut-être à la fin de cette analyse que la fable d'*Angela* est vulgaire. Il n'y a qu'un mot à répondre : tous les sujets sont vulgaires. La distinction et l'originalité ne sont que dans la mise en œuvre. Dans un résumé de trois pages, je n'ai pas la prétention d'avoir donné une

idée de l'exécution d'un roman en trois volumes. Je voudrais pouvoir exprimer l'impression que laisse la lecture des livres de l'auteur d'*Angela*. Il y a dans ces charmantes pages une observation si délicate de la vie, un parfilage des fibres les plus ténues du sentiment à la fois si savant, si naturel et si gracieux, que peu de lectures font penser et sentir avec plus d'abondance et d'agrément. Les caractères ne sont pas d'une force d'invention saisissante; mais ils se développent, agissent et parlent avec tant de réalité, qu'en fermant le livre ils vous restent dans l'esprit comme des personnes vivantes qu'on aurait pratiquées avec goût et dans le commerce desquelles on serait charmé de vivre encore. Le style n'est pas régulier, le trait n'en est pas large et rapide. L'auteur procède par petites touches brisées, répétées, surchargées, qui s'adaptent à la peinture des nuances et des détails où il se complaît et où il excelle; mais la meilleure façon de faire juger la manière de l'auteur d'*Angela* serait d'en donner un échantillon. J'en chercherai l'occasion en parlant de *Mordaunt-Hall*.

Il y a deux romans dans *Mordaunt-Hall;* le plus émouvant même, le plus chaud de facture est celui qui, dans le plan de l'auteur, sert d'ouverture et de prologue à l'ouvrage.

Dans un comté du nord de l'Angleterre, près d'une petite ville isolée, un vieux savant vivait avec sa fille unique. Ils habitaient une de ces jolies maisonnettes anglaises si simples, si propres, qu'elles font rêver le passant de paix intérieure et de bonheur domestique. Le petit *cottage* avec son chaume moussu, ses petites croisées enguirlandées de chèvrefeuille et d'églantier odorant, était comme vêtu de verdure. La petite cheminée, qui lançait dans l'air pur sa spirale de fumée, annonçait le *comfort* de cette demeure. Rien de capricieux, de plantureux, de soigné, de frais, comme le jardin qui enroulait autour ses allées sinueuses couvertes de cailloux de toute couleur, tirés des montagnes voisines. C'était un charmant fouillis de plantations d'utilité ou d'agrément. Il n'y avait pas un pouce de terrain que le vieux propriétaire et sa fille eussent laissé sans culture et qui ne produisît son fruit ou sa fleur.

Les habitans du cottage, M. Feversham et sa fille Miriam, étaient deux êtres intéressans et fantasques. M. Feversham, physicien supérieur, avait pris dans ses habitudes scientifiques des idées qu'il décorait, comme tant d'autres dupes des sciences dites positives, du nom de philosophie. Trompé par une vie unie et facile, il n'avait éprouvé, ni pour lui ni pour sa fille, le besoin des consolations et des espérances religieuses. « Il n'avait jamais connu, dit l'auteur, ce creux et ce vide des choses palpables qui forcent l'homme à chercher malgré lui-même un refuge dans les choses invisibles. » L'éducation de Miriam s'était ressentie de cette indifférence religieuse. Ce fut une éducation à la

Jean-Jacques. Miriam fut abandonnée à la nature. Cette belle jeune fille, que son père initia aux secrets les plus élevés de l'instruction, ne reçut sur les mystères de la vie que les froides leçons d'un vague déisme. Son ame était comme son corps : quelque chose de robuste et de gracieux, mais quelque chose d'indiscipliné et de sauvage. Ses courses avec son père dans les montagnes avaient hâlé son pur visage comme une figure de *gipsy* et donné une vigueur masculine à ses membres charmans. Ses lectures philosophiques et ses libres pensées laissèrent à son esprit une audacieuse virilité. Dans cette nature étrange et séduisante battait un cœur naïf, ardent, né pour les orages.

Il y avait, non loin de là, un docteur d'université de grand renom littéraire, auprès duquel des jeunes gens distingués venaient achever et polir leurs études académiques. En Angleterre, on n'est pas un parfait gentleman si l'on n'est un *scholar* accompli. Ce docteur eut, dans ce temps-là, un élève d'une distinction singulière, un jeune homme qui avait débuté déjà avec succès à la chambre des communes. M. Ridley, ainsi s'appelait ce jeune homme, était le fils unique d'une famille parvenue par le commerce, mais immensément riche : c'était un esprit de rare trempe, une ambition effrénée, une imagination de feu, un cœur de glace. Il avait mené la vie d'université cavalièrement, en fils de famille qui fait honneur à sa fortune par ses dissipations. Cette première fougue de jeunesse apaisée, lorsqu'il fut membre du parlement, il sentit l'incomplet de ses études classiques et le tort que cette lacune pouvait faire à ses plans d'élévation politique. Il profita de l'intervalle d'une session pour approfondir les littératures grecque et latine sous la direction d'un aussi habile homme que le docteur Abel.

Ridley et Miriam se rencontrèrent. Ces deux natures, le jeune homme raffiné et corrompu et la jeune fille candide et ardente, se fascinèrent mutuellement par leurs contrastes. Contre les séductions de Ridley, Miriam était désarmée : elle succomba. Ridley ne craignit point d'abuser de l'enthousiasme crédule de ce cœur ignorant : au milieu des enchantemens d'une splendide nuit d'été, Ridley persuada à Miriam qu'il s'unissait à elle, qu'il l'épousait à la face de Dieu, mais que les intérêts de son avenir, de *leur* avenir, l'obligeaient à tenir quelque temps cette union secrète. Miriam, ivre de confiance et de bonheur, se donna. Ridley partit; Miriam était grosse. Ridley oublia son amante, puis il la repoussa, puis il l'insulta en lui offrant une somme d'argent pour rançon de son déshonneur.

Ici commence l'histoire lamentable, l'histoire éternellement la plus douloureuse parmi celles des souffrances humaines : l'histoire d'un *broken heart*, d'un cœur trahi et brisé. Notre langue ironique et sèche n'a pas d'équivalent pour ce mot d'une sensibilité si intense, pour ce

mot saignant de douleur. Lorsque M. Feversham connaît le déshonneur de sa fille, il court à Londres; mais le désespoir du vieillard et du père trouve la froide ambition de Ridley inexorable. Ridley fait un grand mariage aristocratique. M. Feversham meurt dans le délire en maudissant sa fille. Miriam, par une nuit d'agonie, va dans la campagne jeter son enfant au seuil d'une maison opulente, et meurt de la mort du *broken heart*, le suicide. Toute cette histoire, dans *Mordaunt-Hall*, est déchirante. Le suicide de Miriam, le suicide d'amour, est le seul peut-être qui trouvera grace, car il semble que ce soit une mort naturelle. Le suicide philosophique de Caton me fait plus horreur que le suicide voluptueux de Pétrone : celui-ci a de moins l'hypocrisie de l'orgueil; mais je ne puis lire sans attendrissement, dans les faits divers d'un journal, le récit d'un suicide d'amour : une pauvre grisette, un pauvre ouvrier, quelquefois mourant ensemble tous deux. Si le corps était l'esclave de l'ame, on mourrait sur le coup du *broken heart*. Si l'on conservait dans le monde la force native des passions, si le raffinement de l'esprit, les subtilités de la raison, mille habitudes artificielles, n'y amortissaient l'élan naturel du sentiment, — ou si l'on ne trouvait dans l'amour religieux la guérison d'un cœur blessé, — on se tuerait lorsqu'on perd ce qu'on aime. Dans ses extases et dans ses agonies, l'amour aime la mort.

Ceci n'est encore que l'exposition de *Mordaunt-Hall*. Nous entrons dans la situation que l'auteur s'est proposé principalement de traiter, et qu'il développe avec une sagacité d'observation et une sensibilité exquises. La maison sous le portique de laquelle Miriam laissa son enfant était la résidence de la famille Mordaunt. C'était une noble, prospère, nombreuse et patriarcale famille, comme on en voit tant en Angleterre. M. et Mme Mordaunt avaient marié leurs filles, sauf une seule, Calantha, ame tendre et religieuse, clouée pour la vie à une chaise longue par la faiblesse maladive de ses membres. Calantha supplia sa mère d'accueillir ce pauvre orphelin que la Providence semblait leur avoir confié. Elle qui devait renoncer à jamais aux joies de la maternité, elle voulut faire son enfant de l'enfant abandonné. Ses parens n'osèrent pas contrarier ce désir et ce projet, qui allait donner un intérêt à la vie de la pauvre infirme. M. Mordaunt avait prévu cependant les difficultés qu'amènerait infailliblement dans sa maison la fausse position de l'enfant trouvé. L'angélique sollicitude de Calantha ne put les prévenir. A mesure que Gédéon grandissait, elles augmentèrent. Les sœurs de Calantha la blâmaient de sa bizarre charité; elles mortifiaient le malheureux enfant; elles l'excluaient avec mépris des jeux de leurs garçons et de leurs filles. L'auteur raconte dans de nombreuses scènes ces coups d'épingle quotidiens qui de l'enfant rejaillissent sur la mère adoptive, et fait sentir l'influence douloureuse de ces

froissemens sur la jeune et innocente victime. Il est difficile d'exposer avec plus de vérité et de sentiment la formation d'un caractère sous l'action du milieu qu'il traverse. Voici un de ces cruels épisodes. Le petit Gédéon ne trouve de la compassion et des encouragemens qu'auprès d'une sœur de Calantha, Lucilla; mais cette protection ne fait d'abord qu'augmenter les divisions de la famille et qu'attirer à Gédéon des persécutions nouvelles.

« C'est une noire et froide soirée de novembre. Tous les fils et toutes les filles mariées de la famille, avec leurs enfans, sont réunis à Mordaunt-Hall pour l'anniversaire du mariage de M. et Mme Mordaunt. Le grand salon est joyeusement éclairé. Deux énormes candélabres remplis de bougies réfléchissent leurs clartés dans d'immenses miroirs richement encadrés, qui descendent du plafond au parquet. Un grand feu de bois brûle dans la cheminée et fait scintiller ses reflets sur les cuivres du garde-feu et des chenets. Sur la cheminée de marbre blanc s'élève une autre glace enfermée dans un cadre magnifiquement sculpté, avec des girandoles. Le meuble du salon est en velours vert et or. Des chaises, des sofas, des fauteuils, des bergères, sont rangés en cercle autour du feu et occupés par tous les membres rassemblés de l'heureuse et élégante famille.

« Toutes ces belles personnes et tous ces enfans font un bruit de voix réjouissant, au milieu duquel M. Mordaunt, avec sa grande mine de gentleman, Mme Mordaunt, avec sa large et bienveillante figure de matrone, savourent la douceur et l'orgueil de cette fête domestique. Calantha, reposant sur une chaise longue, suit de son doux regard la petite scène qui se passe près d'elle.

« M. Chandos, le mari de Lucilla, est assis avec un enfant sur ses genoux, et Mme Ernest Mordaunt, une charmante jeune femme, se penche vers lui, tandis que son mari est assis à ses pieds sur un tabouret. Ils sont tous occupés avec l'enfant, une petite fille.

« M. Chandos est pâle, très pâle, et sa belle physionomie, quoique calme et reposée, est doucement voilée d'une ombre de mélancolie. On ne peut rien concevoir de plus raffiné, de plus élégant que son air. Il a un beau teint et l'œil bleu. Ses cheveux sont légèrement poudrés; cette mode n'était point encore passée dans ce temps-là. Il était vêtu plus simplement que les autres, mais avec un parfum de distinction que les autres n'avaient point. Il tient la petite fille sur ses genoux, sa propre fille, son unique enfant.

« La jeune dame, la femme d'Ernest, presse la petite créature de chanter, et elle, avec la timidité la plus gentille et la moins affectée, croisant ses charmantes petites jambes, que laissaient voir sa robe blanche et courte, ses petits bas et ses souliers en miniature, tenant la main de son père dans ses doigts troués de fossettes, elle dit : « Non, je ne peux pas; » puis tourne sa figure pleine d'innocence enfantine et de beauté vers son père, et agite sa petite tête en répétant : « Non, non, je ne peux pas. »

« — Allons, chère Kitty, ne dites pas que vous ne pouvez pas.

« — Chantez, Kitty, quand on vous le demande, dit M. Chandos; mais l'ordre est donné d'une voix si tendre, si aimante!

« Elle penche de côté sa jolie tête, met un doigt sur sa lèvre, et semble rêver un moment. Puis elle part, sans autre prélude, comme un petit oiseau.

Quand j'étais petit garçon,
Hé! oh! le vent et la pluie,
La pluie tombait et le vent soufflait,
Hé! oh! hé! oh!.....

« Elle s'arrête court et dit :

« — Papa, il y a un petit garçon dans la salle.

« Kitty ne peut-elle chanter un autre vers? dit Ernest en prenant son petit pied et le baisant.

« Kitty rabaissa gravement sa robe avec ses mains, s'arrangea et regarda son père avec anxiété.

« — Papa, il y a un pauvre enfant dans la salle.

« — Oui, mon amour, chantez encore.

« — Papa, le petit garçon est dans la salle.

« — Vous n'avez pas fini, Kitty, dit Mme Ernest.

« Pour toute réponse, Kitty se retourna, et, s'aidant des revers de l'habit de son père, elle se mit debout sur ses genoux. Dans cette position, elle arrivait juste à la figure de M. Chandos, et, approchant sa petite bouche de son oreille, elle murmura :

« — Si vous venez avec moi chercher le petit garçon, je.... vous.... donnerai.... un baiser.

« — Deux, dit M. Chandos.

« Elle reprit d'un petit air fin :

« — Un petit enfant, un baiser.

« Elle s'était pendant ce temps-là laissé glisser sur le parquet et tirait de toutes ses forces son père par la main.

« — Venez, papa, venez!

« — Il n'était pas accoutumé à lui résister long-temps; la petite enfant entraîna bientôt l'homme à travers la porte. »

La jolie petite fille rencontre en effet le petit garçon, seul, taciturne, sauvage, dans la salle. Elle l'apprivoise peu à peu par ses cajoleries; mais les autres enfans viennent aussi dans la salle, suivis des parens. Une des sœurs de Calantha défend à ses enfans de jouer avec Gédéon. Lucilla, la mère de la petite Kitty, se moque de cette prude susceptibilité. Il y a une petite rixe, un échange de mots vifs et amers. Julia appelle Gédéon un mendiant.

« Gédéon était debout, les yeux fixés sur les interlocuteurs, avec une expression d'épouvante et de profonde détresse sur la figure; à la fin, il s'approcha de Calantha, et, le cœur gros, il dit :

« — Gédéon n'est pas un mendiant, les mendians ont des haillons.

« A ce mot, Lucilla jeta un regard autour d'elle et se mit à rire.

« — Non, pour sûr, enfant, dit-elle en regardant dédaigneusement sa sœur, dont le mari passait pour avoir des affaires dérangées. Pas de mendians sans haillons!

« Mais Calantha ne fit pas de réponse; elle posa seulement sa main amaigrie sur la tête du petit garçon.

« — Calantha, dit-il en la regardant et après l'avoir considérée quelques secondes, qu'est-il, Gédéon ?

« — Un brave garçon, j'en suis sûr, dit M. Chandos.

« Mais en ce moment M. Mordaunt entra, et, regardant Calantha d'un air très contrarié, il dit :

« — Calantha, je croyais que cette affaire était entendue entre vous et moi dès le principe. Je m'étonne que vous ayez pu vous rendre coupable d'une si grande inconvenance. Tom, — Jack, quel est le nom de l'enfant? — Gédéon, sortez; votre place n'est pas ici. Vous ne devez pas jouer avec les enfans de la maison. Souvenez-vous-en, monsieur; que je ne vous revoie plus ici. Calantha, puisque vous ne faites pas votre devoir, vous me forcez à le remplir. — Si, continua-t-il d'un ton de modération et de bonté, vous n'apprenez pas à cet enfant à rester à sa place, d'autres lui donneront la leçon en des termes plus rudes pour vous.

« Et, complétement satisfait de sa manière de voir à ce sujet, M. Mordaunt tourna les talons.

« Le petit enfant était resté debout, tenant la main de Calantha durant ce discours, regardant M. Mordaunt d'un air déterminé qui approchait du défi. Lorsque le maître eut fini, il laissa aller la main qu'il tenait, et, glissant à travers la porte qui conduisait aux appartemens des domestiques, il disparut à l'instant.

« Il ne revint jamais plus dans la salle pendant la semaine que les autres enfans y demeurèrent.

« Le visage de Kitty avait été agité d'émotions diverses durant cette scène, à laquelle, du reste, elle ne comprenait pas grand'chose. Le terrible, pour elle, était de voir grand-papa, personnage très redoutable à ses yeux, en colère contre le pauvre petit garçon. Cependant, avec cet instinct de justice qui est si naturel aux enfans, elle était sûre qu'il ne l'avait pas mérité. Sa petite figure était toute triste. M. Chandos la prit dans ses bras. Elle reposa sa petite tête sur sa poitrine, comme si elle avait grand besoin de consolation; puis elle la releva, et elle dit en regardant son père d'un air de doute :

« — Ce n'était pas un méchant enfant cependant, papa?

« — Non, bijou. Il ne savait pas qu'il ne devait pas venir dans la salle. Il est sorti, vous voyez, dès qu'on le lui a ordonné. »

La destinée du fils de Miriam était d'avance contenue dans ces tristes scènes d'enfance. Pour le dérober au mauvais vouloir des siens, Calantha l'envoie dans une école. M. Chandos paie la pension. Gédéon joint à une riche nature les qualités que féconde l'éducation hâtive du malheur, la sensibilité profonde, la réflexion précoce, la fierté intérieure. Ses succès dans ses premières études engagent M. Chandos à l'envoyer à Oxford. Il devient un des membres les plus remarquables de l'université et un des jeunes gens les plus distingués de son âge. Calantha et M. Chandos avaient depuis long-temps choisi pour lui une carrière; il leur avait semblé que l'église était la seule où la tache de sa naissance ne fît point obstacle au brillant avancement que lui promettaient ses talens. L'année où il quitta l'université, M. Chandos l'en-

gagea à venir passer quelque temps à son château d'Elmwood-Park. Il lui offrit un bénéfice qui était à sa nomination; mais lorsque Gédéon revit sa petite amie d'enfance, devenue une ravissante jeune fille, il n'eut pas le courage de consommer son sacrifice. Il n'osait pas s'avouer son amour; il n'osait rien espérer; il répugnait seulement à sa délicatesse de ne pas entrer avec son cœur tout entier au service de la religion, et de ne chercher dans le temple qu'un sacrilége trafic.

Sa première entrevue avec Celia (c'est le nom que porte maintenant la petite Kitty d'autrefois) suffit pour le décider. Je détacherai encore cette scène de *Mordaunt-Hall;* elle est le pendant de celle que j'ai citée. Gédéon y sent son cœur s'amollir et se fondre sous une bouffée de souvenirs d'enfance.

« Gédéon arriva, au mois de juillet, chez M. Chandos. Il n'y avait alors à Elmwood-Park que M. Chandos, Lucilla, Celia et sir Philip Scrope, jeune et riche propriétaire du voisinage. Sir Philip était un homme de beaucoup de talent; membre de la chambre des communes depuis quelques années, il s'y était fait une place parmi les orateurs brillamment populaires. Il était de l'école libérale, ferré sur les questions économiques, beau de sa personne, parleur abondant, homme du monde achevé, avec quelque chose d'un peu hautain et d'un peu exclusif dans les manières, comme quelqu'un qui a le sentiment de la valeur de sa richesse et du nom historique qu'il porte; avec cela, une réputation universelle d'honneur, bien méritée par la correction constante de toute sa conduite. M. Chandos aimait en lui le souvenir de son père, dont il avait été l'ami. Il eût envié un tel fils, s'il n'eût eu une fille comme Celia.

« Celia avait maintenant dix-huit ans, et avait atteint ce qu'on peut appeler, dans une nature si heureuse et si cultivée, la perfection; jamais il n'y eut un modèle plus aimable et plus doux de l'idéal d'une fille de dix-huit ans.

« Elle était encore très petite, de proportions presque enfantines, mais formées avec une symétrie et une délicatesse qui étaient la beauté même : des bras fins et blancs, des pieds de fée, une figure si délicatement rosée, des yeux pleins d'intelligence et de sentiment, une bouche enjouée, enchanteresse. L'éducation la plus soignée avait perfectionné en elle les dispositions les plus heureuses. Elle avait un caractère doux, généreux, et une humeur si gaie, si joyeuse, qu'elle répandait autour d'elle le bonheur. Elle portait sa supériorité avec si peu d'affectation et de prétention, d'une façon si douce, si facile, si sincèrement bienveillante, que personne en sa présence ne se sentait éclipsé. Tout le monde l'aimait.

« Celia enfant avait été la gâtée du père de sir Philip Scrope. Le pauvre homme l'avait vue s'épanouir comme l'épouse prédestinée de son fils. Comme par un accord tacite, comme une chose naturelle sans qu'il eût été besoin d'en jamais parler, ce mariage avait été arrangé entre le père de sir Philip et M. Chandos. La mort du vieillard et les affaires d'intérêt qui en avaient été la suite avaient retardé la déclaration de sir Philip. Le jeune homme avait été obligé aussi de suivre le parlement avec assiduité; mais maintenant la session était close, et, au lieu d'aller dans sa résidence dépeuplée et désolée, sir Philip était venu passer le premier mois des vacances à Elmwood-Park.

« Il y était arrivé quelques jours avant Gédéon, mais il n'y avait rien eu encore de décisif entre les deux jeunes gens. M. Chandos attendait avec patience, heureux de les voir monter à cheval ensemble, jardiner ensemble, lire et faire de la musique ensemble; car Celia jouait du piano, et sir Philip, qui avait une fort belle voix, chantait.

« Les attentions de sir Philip pour elle étaient si peu gênantes et de si bon goût, son affection était si calme, quoique solide et sincère, qu'elle ne se sentit jamais auprès de lui alarmée ou confuse, et qu'elle le traitait avec la simplicité et la cordialité la plus affectueuse. M. Chandos était enchanté; son goût, son jugement, son affection et même le petit égoïsme qu'il y avait dans son amour pour sa fille étaient également satisfaits.

« Lucilla était heureuse comme les autres. A vrai dire, elle trouvait que sir Philip était précisément ce qu'il fallait pour un favori de M. Chandos, un homme si *gentlemanlike*, si rangé, si tranquille, si accompli, si exact, d'un sens et d'un cœur si droits! Lucilla n'aimait pas ce qui ne brillait point : toutes les qualités du monde n'étaient rien pour elle sans le brillant. Or, sir Philip était plutôt un homme distingué qu'un homme brillant. Il était plus prisé pour la solidité de ses mérites, pour la précision et l'étendue de ses connaissances, pour ces qualités précieuses qu'on enferme sous ce mot, des habitudes d'affaires, que pour la véhémence de son éloquence ou le magnétisme de ses manières. Il n'était pas assez enthousiaste, au goût de Lucilla. Aussi, et parce qu'il était le favori de M. Chandos, ne pouvait-elle s'empêcher par momens de lui lancer quelques pointes ironiques. Lucilla n'avait qu'une constance : c'était une opposition taquine aux goûts et aux sentimens de son mari. Il n'avait qu'à faire connaître ses idées pour être immédiatement contredit par elle. Ce travers avait entretenu la prédilection de Lucilla pour Gédéon. Quelques éloges que M. Chandos donnât à la conduite du jeune homme, il était clair pour Lucilla que son mari ne lui rendait pas toute la justice qu'il méritait. Elle avait donc attendu son arrivée avec une sorte de plaisir étrange, indéfinissable; et déjà, dans son esprit, elle opposait l'éclatant jeune homme, couronné d'honneurs universitaires, comme un rival à la perfection sempiternelle de sir Philip, dont les honneurs et les bonnes qualités l'ennuyaient cordialement.

« Lucilla était seule dans le salon quand Gédéon entra. Il avait tant gagné, qu'elle le reconnut à peine. Il avait cette taille qui donne de la dignité et de la grace sans rien ôter à l'agilité et à la force. Il avait une beauté intellectuelle. Ses yeux, chargés d'expression, semblaient faits pour peindre les agonies les plus profondes de la passion, ou pour lancer les plus éblouissans éclairs de l'esprit; ses gestes étaient énergiques et virils, mais adoucis et comme veloutés par la sensibilité intense de son cœur. Il y avait dans les vibrations de sa voix une douceur caressante qui achevait le charme de sa physionomie. La bonne compagnie avait donné le dernier poli à cette élégance extérieure, contre-épreuve de son ame. Ses talens lui avaient ouvert, à Oxford, les cercles les plus exclusifs; ses liaisons avec les jeunes gens du premier rang avaient ajouté à ses manières cette parfaite aisance et ce calme gracieux qu'il est si difficile aux hommes de passions fortes, de vive sensibilité et de génie original, d'acquérir hors de la fréquentation du monde.

« Lucilla fut enchantée de la manière dont il l'aborda, et, se levant au-devant

de lui, elle lui donna sa main avec une cordialité qui lui gagna son cœur sur l'heure. Ils causèrent un moment, puis elle lui dit qu'on était monté pour s'habiller et qu'elle voulait lui montrer elle-même sa chambre. Elle le conduisit, par un magnifique escalier, dans une sorte de galerie centrale où s'ouvraient les chambres d'amis. Elle l'introduisit dans une des plus jolies et le pria de sonner lorsqu'il voudrait quelque chose, ajoutant que, comme il n'avait pas de domestique à lui, elle avait mis à ses ordres son propre valet de pied.

« Gédéon s'habilla avec toute la convenance distinguée qu'il avait apprise dans cette université qui est l'arbitre des élégances de la jeune Angleterre. Il descendit pour le dîner sans aucune de ces palpitations timides qui eussent fait autrefois son supplice. L'éclat de ses succès littéraires avait jeté dans l'ombre les contradictions de sa destinée. Il avait pris son parti des ennuis et des froissemens auxquels elle le condamnait, et son mérite personnel lui avait aplani les difficultés les plus graves. Il était ainsi parvenu à se rendre maître de lui-même et à prendre cette aisance de manières qui, jointe à une gracieuse modestie, le rendait si agréable à tout le monde.

« Lucilla, M. Chandos et Celia étaient déjà dans le salon quand il descendit.

« Sa main ne tremblait plus comme autrefois lorsqu'il la posa sur le bouton de la porte. Il ouvrit, entra, alla à M. Chandos, et lui serra les mains avec un si charmant mélange de respect, de sensibilité et de modeste aisance, que M. Chandos lui-même le tint pour le plus aimable jeune homme qu'il eût vu depuis long-temps. Il se tourna ensuite vers Celia, qui se leva et lui présenta sa main en baissant les yeux; mais une seconde après elle les releva avec un air si bon, si doux, si engageant, que les sentimens des années évanouies s'élancèrent au cœur de Gédéon, et qu'il put à peine balbutier quelques mots pour répondre à sa bienvenue.

« Elle était assise vis-à-vis de son père, en sorte que Gédéon tournait le dos à M. Chandos pendant que se faisait cette reconnaissance. Celia seule put s'apercevoir du tremblement de la main qui tenait la sienne ou remarquer la rougeur qui en un instant courut et disparut sur le visage de Gédéon. Il s'assit à côté de Lucilla, et M. Chandos entra immédiatement en conversation avec lui. Il y a toujours, même dans l'entretien le plus simple d'un homme d'un haut esprit, quelque chose qui trahit sa supériorité. C'était ce qui arrivait pour Gédéon. Celia était assise, l'écoutant. Elle n'osait se mêler à la conversation. Elle semblait moins à son aise qu'à l'ordinaire. Elle avait tant entendu parler des talens et des succès de Gédéon, qu'elle avait cessé de le regarder avec un intérêt compatissant. Elle voyait maintenant en lui un homme fait pour conquérir l'admiration universelle. Elle répondait avec timidité à une question de sa mère, quand sir Philip entra. M. Chandos lui présenta M. Gédéon Jones, « dont le nom, j'en suis sûr, ne peut vous être inconnu, quoique les honneurs universitaires n'excitent guère d'attention à Londres. » Sir Philip fit un léger salut, auquel Gédéon répondit assez froidement, et, avançant une chaise à côté de Celia, il se mit aussitôt à l'entretenir.

« Il avait une masse de choses à lui dire, car il arrivait de Londres le jour même, après quarante-huit heures de séjour. Il avait à lui donner les dernières nouvelles concernant d'importans mouvemens politiques auxquels il prenait le plus grand intérêt, et il voulait que, pour l'amour de lui, elle s'y intéressât

de même. Il l'interceptait, tout en lui parlant, au regard des autres, jouant avec son petit chien, qui était sur ses genoux, et la regardant dans les yeux avec tous les priviléges d'une intimité officielle, tandis que le pauvre Gédéon, dont l'esprit était bien loin de l'entretien, était obligé de répondre avec une maussade civilité aux paroles de M. et de Mme Chandos.

« On annonça le dîner. A table, sir Philip continua de parler avec la même volubilité des nouvelles politiques, des affaires étrangères, de l'état du commerce, des dernières élections, de la balance des partis; M. Chandos semblait s'intéresser beaucoup à ces détails, et la conversation n'était guère interrompue que par les boutades satiriques de Lucilla, qui, aux yeux de Gédéon, aussi ennuyé qu'elle-même, paraissaient couper, comme des éclairs, la lourde obscurité du discours de sir Philip. A la fin, elle perdit patience, et parut s'ennuyer de son rôle d'humble auditeur. Elle ne se piquait pas de politesse, et ne se donna pas beaucoup de mal pour déguiser le bâillement avec lequel elle présenta des raisins à Gédéon.

« — Ils viennent de chez mon père, dit-elle; je les aime parce qu'ils sont de Mordaunt-Hall. Mon Dieu! sir Philip, n'en finirons-nous pas avec cette pétition électorale? Que m'importe le membre qui sera admis ou celui qui sera exclu?

« — Vous oubliez, chère dame, qu'un grand principe constitutionnel est en question. Laissez-moi vous l'expliquer. Je suis sûr, miss Chandos, que cela vous intéresse. Voici : le point est curieux et sans précédent. Lord Avonmore (c'est le titre de pairie de Ridley, l'amant de Miriam et le père de Gédéon), lord Avonmore a fait autrefois un magnifique discours pour expliquer ce sujet; mais son dernier sur l'organisation de.... surpasse tout. C'est le plus fort qu'on ait fait dans notre parti. Son argument, monsieur Chandos, peut se résumer ainsi....

« L'attention de Gédéon était excitée. Depuis sa conversation avec M. Abel, il n'avait jamais entendu prononcer le nom de lord Avonmore sans émotion et sans intérêt.

« — Oh! lord Avonmore! interrompit Lucilla; voyons ce qu'il dit de cela ou de toute autre chose. C'est le plus grand homme de notre temps, un vrai grand homme, suivant moi. L'avez-vous jamais vu, monsieur Jones?

« — Non, madame, jamais.

« — Il faut que vous le voyiez, ou plutôt que vous l'entendiez parler. Savez-vous qu'il est ou qu'il a été un des plus beaux hommes qu'on eût jamais vus? Je me souviens d'avoir dansé avec lui quand il s'appelait tout simplement M. Ridley. Oh! dans ce temps-là, nous étions toutes amoureuses folles de lui. On l'a tant provoqué quand il a épousé cette odieuse lady Angelina; mais une chose me console, ils se haïssent l'un l'autre comme le poison.

« — Il est fâcheux, dit M. Chandos gravement, que les commencemens de M. Ridley aient tant endommagé le caractère de lord Avonmore. Le monde est beaucoup trop indulgent pour ceux qui réussissent. Cependant, comme lord Avonmore, sa conduite privée, je crois, a été irréprochable. Je ne sais si on en peut dire autant de sa carrière publique; qu'en pensez-vous, sir Philip?

« — Le monde, suivant l'usage, cria Lucilla, était jaloux de sa supériorité réelle, et ne pouvait pardonner à M. Ridley tout court de dépasser les autres de si loin par son talent. Vous savez, monsieur Jones, ou, si vous l'ignorez, vous

l'apprendrez bien vite, qu'il n'y a rien que la médiocrité craigne et abhorre autant que le vrai génie.

« — Ce n'était pas du moins pour son génie que M. Ridley n'était pas aimé, dit M. Chandos.

« — Oh! non, assurément, mais pour les aberrations de son génie, comme on aime à dire. Il n'était pire qu'aucun de vous, si ce n'est que ses talens éclatans allumaient pour ainsi dire un flambeau devant ses fautes. Vous ne pouvez vous figurer, continua Lucilla en se tournant vers Gédéon, combien les hommes de son âge sont jaloux de lui, car il était le plus beau, le plus spirituel, le plus séduisant. Je n'oublierai jamais ma première soirée d'Almack! — Il ressemblait... — Tiens, j'en jurerais, il vous ressemblait tant, à vous en ce moment, Gédéon, que je déclare que vous pourriez passer pour son fils.

« Tous les yeux se tournèrent involontairement sur Gédéon, qui rougit et parut affecté péniblement.

« Celia sentit le coup dont il souffrait. L'histoire de sa naissance n'était pas un secret pour elle. Elle détourna les yeux, regarda son assiette une seconde ou deux; puis, avec sa bonté naturelle, elle lui adressa une question qui le ramena dans la conversation, qu'elle retint sur des sujets dont il pouvait parler. Son père la seconda dans ce bon mouvement : c'était maintenant au tour de Gédéon de parler, et à sir Philip de rester dans l'ombre; mais, comme Lucilla haïssait la conversation solide sous toutes les formes et ne pouvait supporter de n'être pas toujours elle-même en évidence, elle fit un signe à sa fille : elles sortirent de la salle à manger et laissèrent les trois gentlemen ensemble.

« Quand Gédéon entra dans le salon, laissant M. Chandos et sir Philip engagés dans une discussion sur la qualité des vins, Celia tenait dans ses mains une brochure; c'était le poème de Gédéon, qui avait été couronné à l'université.

« — J'ai donné à Celia votre poème à lire, dit Lucilla. Je n'ai pu y jeter encore un regard moi-même. Vous savez qu'elle est enthousiaste... Venez, Kitty, venez, dites au jeune lauréat ce que vous pensez de son œuvre... Quoi! des larmes?

« Celia s'était tournée vers la fenêtre pour cacher son émotion. Elle passa rapidement la main sur ses yeux et les leva, ils étaient remplis d'une douce tristesse. Poète! homme!... il l'aurait adorée dans l'attitude qu'elle avait ainsi.

« — C'est un si beau poème! commença-t-elle de sa voix gentille et suave; vos sentimens sont si bons, si justes. J'espère qu'il fera du bien, j'espère qu'il inspirera aux autres l'émotion que j'ai ressentie.

« Il sourit.

« — Croyez-vous que l'influence d'un poème couronné d'Oxford aille aussi loin? une chose aussitôt oubliée qu'écrite. Non, non.

« — Quel malheur! mais tout le monde semble avoir lu votre poème. Toutes les personnes que nous connaissons en ont parlé. J'étais si heureuse, Gédéon, dit-elle en glissant insensiblement dans ses anciennes habitudes d'intérêt et d'intimité, et papa était si content, et la chère Calantha! Quel plaisir ce doit être pour vous de lui procurer un si grand bonheur!

« — Elle en a été heureuse? vraiment?

« — Voulez-vous voir la lettre qu'elle m'a écrite. Je songeais peu, à ces fêtes de Noël que nous passions ensemble à Mordaunt-Hall, que vous deviendriez un si grand homme.

. . . .

« Celia se leva et s'assit devant la table à thé.

« C'était comme dans l'ancien temps : tous trois assis comfortablement ensemble, et ils retombèrent bientôt dans cet entretien aimable et facile auquel ils s'abandonnaient autrefois. Gédéon était heureux, et aussi charmant qu'heureux. Il se laissa aller à l'influence d'une passion sans espoir, mais contre laquelle il semblait inutile de lutter. L'impossibilité absolue qui lui fermait l'avenir lui inspirait en ce moment une insouciance fataliste et heureuse. Il savourait la douceur de l'enchantement où il se plongeait, sans regarder au-delà de l'heure présente. Il n'y avait point d'alternative pour lui. Il l'aimait, il l'aimerait toujours de toute la force de son ame. Voilà tout. Jamais il ne se dégraderait à ses yeux par la déclaration d'un attachement présomptueux et ridicule. Il l'adorerait en silence. Ainsi, être tendrement assis auprès d'elle, écoutant sa douce voix, contemplant son suave sourire, et cela lorsqu'ils étaient arrivés tous deux à ce moment de leur jeunesse qui devait dans la société séparer leurs vies, voilà le plus grand bonheur auquel il pût prétendre. Pourquoi l'empoisonner en se disant qu'il le goûtait peut-être pour la dernière fois?

« M. Chandos et sir Philip ne revinrent au salon qu'une heure après. Sir Philip avança sans façon sa chaise entre Celia et sa mère, et accapara Celia. M. Chandos conduisit Gédéon à une autre table pour lui montrer l'*Homère* de Sotheby qui venait de paraître, et comparer les diverses traductions. Leur conversation devint si intéressante pour la pauvre Celia, qu'elle ne put rien comprendre au bavardage sérieux de sir Philip. Et pourtant l'idée ne lui vint jamais, tant elle était bonne fille, de le maudire, — sa mère ne s'en gênait pas, — comme le plus ennuyeux des pédans. »

Gédéon refusa donc d'entrer dans l'église. Il préféra tenter le barreau. C'était encore un apprentissage à faire, de nouveaux sacrifices à demander à ses bienfaiteurs. M. Chandos, quoiqu'un peu blessé d'abord du refus de Gédéon, céda à l'influence de sa femme et de sa fille, et consentit à prêter les mains à ce changement de plan. Il fut décidé que Gédéon partirait pour Londres à la fin des vacances avec une pension de quelques centaines de livres. En attendant, il resta à Elmwood-Park. Il continuait d'être le favori de la frivole et impétueuse Lucilla. Il s'attachait de plus en plus par la familiarité de tous les jours à la douce Celia. La crise inévitable éclata au milieu de ces jouissances intimes. Au moment où, de l'aveu de M. Chandos, sir Philip allait faire sa déclaration, un accident imprévu arracha à Gédéon et à Celia la révélation mutuelle de leur amour. Ils étaient allés avec Mme Chandos au théâtre de la ville voisine, où des acteurs en tournée donnaient une pièce française. Il y avait dans ce drame des allusions à leur position, à leurs sentimens, et quand, émus tous deux du même mot, du même cri passionné, leurs regards se rencontrèrent, entre ces deux cœurs, tout fut dit.

L'amour de Gédéon n'eut que cet éclair de bonheur. Celia osa dire à son père qu'elle l'aimait. Ce coup était trop fort pour la bienveillance

et la tendresse de M. Chandos. Gédéon, épouvanté et se maudissant lui-même d'avoir porté la désolation dans une famille où il a trouvé tant de bienfaits, s'enfuit à Londres. Un hasard le met en contact avec son père lord Avonmore, qui est devenu premier ministre. Il connaît le secret de sa naissance. Ridley, ravagé par les dégoûts de l'ambition et du vice, voudrait s'appuyer, dans sa vieillesse, sur ce fils qu'il voit héritier de son génie, et à qui Miriam a aussi légué son cœur; mais, lorsque Gédéon sait que sa mère a été séduite et déshonorée, il repousse avec horreur les avances du meurtrier de sa mère, et il se laisse mourir de douleur et de misère dans une chambre morne et glacée de Londres.

Je me figure la donnée de cette histoire sous la plume d'un romancier français; chaque scène, chaque épisode du drame tonnerait comme une philippique contre la société. Le caractère de Gédéon serait une rébellion vivante, un Didier, un Antony. Que de protestations contre un état social qui traite comme un proscrit, qui repousse de toutes les avenues de la vie la victime innocente de la faute d'un autre! Que de déclamations contre ce préjugé d'aristocratie et de famille qui rend la charité même cruelle envers le pauvre orphelin qui ignore le nom de son père, envers le jeune homme qu'on force à rougir du souvenir de sa mère, envers l'amant qui n'ose revendiquer l'égalité devant l'amour! Dans les idées françaises, le bâtard aurait eu du moins contre la société le droit de vengeance. L'héroïsme pour lui eût été de s'insurger contre les préjugés qui l'oppriment, de les courber sous le choc de ses passions impérieuses, ou de les insulter encore en retombant broyé sous leur poids.

Le procédé de l'auteur de *Mordaunt-Hall* est tout contraire. Il n'y a pas dans tout son livre une pensée, un soupçon de révolte contre l'apparente injustice, contre la cruauté fatale qui voue Gédéon à la souffrance, à la honte et à la mort. L'auteur de *Mordaunt-Hall* a eu raison pourtant devant la vraie sympathie et devant la morale. Il n'a épargné aucun détail, aucune nuance du supplice et de l'agonie du fils de Miriam; il a raconté minutieusement les tortures que sa naissance fait subir à ce cœur généreux; il n'a négligé aucune des émotions que contient cette prédestination de douleur. La résignation de la victime rend ces émotions plus poignantes; elle les rend aussi plus morales. Dans le malheur de Gédéon, on lit à chaque instant la conséquence fatale et en même temps la condamnation flétrissante du crime de Ridley, la condamnation des légèretés, des entraînemens, des lâchetés de conscience qui enfantent ces dénoûmens honteux et terribles. Or, voilà l'effet moral le plus efficace et le plus réel des œuvres d'imagination. Pour être moral, il ne faut pas que le romancier combatte une idée, une opinion, une abstraction; il faut qu'il montre le mal vivant, qu'il

poursuive le vice dans ses incarnations personnelles, qu'il atteigne la faute dans l'homme agissant et responsable. Enfermé dans ces limites, l'écrivain ne pense pas plus à s'élever contre les lois de la société que le physicien à s'insurger contre les lois de la nature, et il saisit le vrai criminel, qui est toujours l'homme coupable dans ses passions, dans ses convoitises et dans sa volonté.

L'auteur de *Mordaunt-Hall* a vu l'écueil, et il l'a évité avec l'infaillible clairvoyance du sens moral. Il a été choqué du funeste travers de nos écrivains et de nos révolutionnaires, qui, des douleurs inséparables de notre nature et des accidens qu'amènent les passions égarées, font sans cesse le crime de la société. Il leur reproche avec élévation, dans une sorte de préface, « de perdre de vue les conditions seules auxquelles le bien peut s'accomplir, et, par une pitié souvent aveugle pour des êtres dégradés, d'oublier les droits légitimes des existences honorables. » Quant à lui, bien loin de faire le procès à l'état social de son pays, il commence son livre par une patriotique effusion de reconnaissance pour les institutions anglaises, « pour cette constitution tutélaire si admirablement adaptée aux diverses conditions humaines, pour ces lois qui protégent la propriété du riche et le travail du pauvre, pour le système à l'abri duquel chacun pourvoit à son bien-être par sa propre activité, par son énergie propre, qu'aiguillonne et fortifie le sentiment de la responsabilité personnelle. » Heureux les peuples qui peuvent parler avec cette gratitude et cet orgueil des lois de leur pays! Le contraste des malheurs de la France redouble encore l'attachement de l'auteur de *Mordaunt-Hall* à l'état social de l'Angleterre. Cet écrivain nous aime pourtant et nous adresse des paroles d'affectueuse sympathie. « Pauvre et malheureuse France! sévère est la leçon, cruelle est l'épreuve à laquelle tu es soumise. Tant de désirs insensés, tant d'impies rébellions contre les lois sociales et naturelles, tant de révoltes ouvertes et cachées contre notre seigneur et maître à tous, ont appelé ce châtiment terrible. Puisse le remède être efficace! » Tel est, en Angleterre, le sentiment de pitié que nous inspirons aujourd'hui à ceux qui nous aiment, et ils sont plus nombreux qu'on ne pense dans les classes cultivées de la société. La compassion de l'étranger est, ainsi que le pain dont parle Dante, une humiliation bien amère. Comme Français pourtant et avec tristesse, je remercie l'auteur d'*Emilia Windham* de ses vœux fraternels; mais, comme lecteur et comme critique, je le remercie avec plaisir de l'intérêt touchant que j'ai trouvé dans ses livres.

EUGÈNE FORCADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1849.

Le 13 juin, l'ordre public a remporté une grande victoire; le parti montagnard et socialiste a offert la bataille; il l'avait appelée de ses vœux et de ses cris. La société française a accepté le combat, et le combat n'a pas été long. La révolte a été battue, dispersée. A sa défaite elle a ajouté le ridicule. Si donc la victoire porte avec elle quelques effets; si être vainqueur, ce n'est pas seulement n'être pas tué, jamais journée n'a dû avoir de plus heureuses et de plus salutaires conséquences que la journée du 13 juin. Tout le monde aussi bien croyait qu'au lendemain de cette journée la prospérité allait renaître; tout le monde croyait que l'industrie, le commerce, le travail, rassurés par la chute de leurs éternels ennemis, allaient reprendre leur essor, de telle sorte que la victoire du 13 juin n'était pas seulement une journée décisive, elle passait pour l'être. L'effet moral se joignait à l'effet matériel.

D'où vient donc qu'en dépit du triomphe de l'ordre sur le désordre, l'industrie, le commerce et le travail semblent encore incertains et timides? D'où vient que la chute du mal n'est pas suivie immédiatement par la renaissance du bien? A quoi attribuer l'hésitation et l'attente? Il faut le dire : personne n'est tenté de faire des entreprises à longue échéance sous un gouvernement à courte échéance. Voilà le mot de la situation.

Un gouvernement au jour le jour ne comporte qu'un commerce au comptant, et le commerce au comptant ne roule que sur les objets de nécessité. On pourrait dire à ce sujet que le commerce au comptant est un commerce essentiellement républicain. Il ressemble au commerce spartiate. A Sparte, on avait une monnaie de cuivre lourde et embarrassante. Tout commerce au comptant se sert de la monnaie de Sparte, fût-elle d'or; il ne fait que de petites ventes et de petits achats, il ne fait que le nécessaire. Nous sommes prêts à reconnaître que, de cette manière, les fantaisies et les passions ont moins d'instrumens et de facilités. Le luxe est à peu près impossible. L'esprit d'économie et de frugalité en toutes choses se développe. On a plus d'avares que de prodi-

gues; on revient à Salente, telle que la voulait Fénelon, qui faisait une cité à l'instar d'un couvent. Tout cela est dans le sens des institutions républicaines, nous en convenons; mais qu'en disent les exposans de l'industrie française?

Est-ce à dire que, pour aider nos fabricans et nos négocians à faire des entreprises à longue échéance, nous voulons changer la forme du gouvernement? Est-ce à dire que nous voulons le rétablissement de la royauté de 1814, de celle de 1830 ou l'empire? Non, mille fois non. Vouloir l'empire, c'est vouloir choisir entre les diverses dynasties qui ont régné en France; c'est attrister les affections sans protéger davantage les intérêts, car que pourrait un empereur et un roi que ne puisse le président de la république? Y aurait-il une force de plus quand il y aurait un nom de moins, celui de république? Les inconvéniens de la république ne tiennnent pas à son nom; ils tiennent aux institutions. Nous n'en sommes pas à croire, comme certaines gens, que le mot de république impose nécessairement telles ou telles institutions. Les institutions que comprend ce mot dépendent de la volonté du pays, il n'y en a aucune qui soit nécessaire au mot, et de même enfin que la croyance en Dieu comporte divers cultes, le nom de république comporte aussi diverses institutions.

Il y a eu des monarchies qui avaient des institutions plus républicaines que celles de certaines républiques; il y a eu des républiques qui ont eu des institutions plus monarchiques que celles de certaines monarchies. Tout dépend du temps, du pays, des mœurs. Il y a cependant entre la monarchie et la république une différence que nous devons constater, quoique nous demandions en même temps la permission de l'exprimer comme nous la voyons. Dans la république, les pouvoirs semblent durer peu de temps; dans la monarchie, les pouvoirs semblent durer long-temps.

Nous exprimons la différence de cette manière, parce que, d'une part, nous nous souvenons qu'il y a eu des républiques qui admettaient fort bien des pouvoirs viagers, et d'autre part, parce que nous écrivons dans un pays qui abrége la durée des monarchies par des révolutions. Que servirait-il donc, nous le demandons, de proclamer la monarchie ou l'empire? Disposerions-nous cette fois plus souverainement de l'éternité que nous ne l'avons fait en 1814 et en 1830? Enchaînerions-nous d'un lien plus fort le génie révolutionnaire? Non. Allons au fond de la pensée de ceux qui seraient disposés à rétablir l'empire. Que veulent-ils? Ils pensent, comme les fabricans, comme les négocians, comme les ouvriers, qu'un gouvernement à courte échéance ne peut pas suffisamment pourvoir au maintien de l'ordre et de la sécurité publique. Cette pensée est juste; mais, pour la réaliser, il n'est pas besoin de changer le président en empereur : il n'est besoin que de rendre son pouvoir plus durable, c'est-à-dire de réviser la constitution, ce qui est permis et prévu.

Réviser la constitution! dira-t-on; mais vous n'y pensez pas. Toutes les précautions sont prises. Ce n'est que dans la dernière année que l'assemblée législative peut demander la révision. Alors une convention s'assemble, et l'assemblée législative lui fait place. Supposez même que les réviseurs veuillent que le président ait un pouvoir qui dure plus de quatre ans; cette disposition ne s'appliquerait qu'au président futur. Vous ne pourrez donc pas échapper à l'instabilité que vous redoutez, et, comme vous le voyez, toutes les précautions sont prises... pour périr!

Nous croyons, quant à nous, après une étude attentive de la constitution, que la nature et l'organisation de l'assemblée de révision n'ont pas été suffisamment examinées. La constitution a voulu faire de ces assemblées des assemblées toutes spéciales qui ont une œuvre à accomplir, qui n'ont que celle-là, qui ne pourvoient qu'en cas d'urgence aux nécessités législatives, qui ne peuvent durer que trois mois, qui sont, pour la chose qu'elles ont à faire, plus puissantes que l'assemblée législative, qui, pour toutes les autres, sont absolument impuissantes; enfin, et c'est là surtout ce que nous voulons remarquer, il n'y a pas dans l'article 111 de la constitution un seul mot qui décide qu'aussitôt que l'assemblée de révision se sera réunie, l'assemblée législative devra se dissoudre. Rien de pareil. En droit, la simultanéité des deux assemblées, l'assemblée de révision et l'assemblée législative, est possible. En fait, et d'après le calcul du temps, est-elle possible? Oui; l'assemblée nationale, en commençant sa dernière année, émet le vœu que la constitution soit modifiée *en tout ou en partie;* pour que ce vœu devienne une loi, il faut trois délibérations à un mois de distance, cela fait trois mois. Mettons un mois pour faire l'élection; voilà quatre mois. Trois mois pour faire *la révision pour laquelle elle aura été convoquée;* cela fait en tout sept mois sur l'année. Ainsi l'assemblée législative, après avoir convoqué l'assemblée de révision, après avoir déterminé quel est le point de la constitution qui doit être modifié, après avoir assisté à cette opération qui ne peut durer que trois mois, l'assemblée législative a encore cinq mois à durer, et ces cinq mois, personne ne peut les lui ôter, puisque l'assemblée ne peut être dissoute. Voilà le calcul des temps.

Nous avons souligné quelques mots de l'art. 111 de la constitution qui expliquent d'une manière fort nette la nature des assemblées de révision. Quelques sacrifices que la révolution et la constitution de 1848 aient faits au grand dieu de notre temps, le hasard, cependant elles n'ont pas fait l'énorme bévue qu'on leur prête, quand on suppose que toute assemblée de révision est une convention souveraine. Non; quand l'assemblée législative émet le vœu de la révision de la constitution, elle ne décide pas seulement, selon la phrase à la mode, qu'il y a quelque chose à faire; elle n'appelle pas une convention souveraine, à qui elle donne la constitution à l'entreprise pour voir ce qu'il y a à changer; elle ne met pas à la loterie des opinions humaines, et ne s'approprie pas le fameux *alea jacta est*, qui est la devise des gens qui font une révolution pour désennuyer le pays. Non; les choses, grace à Dieu, se passent plus sagement, et nous avons à rendre hommage sur ce point à la prudence des auteurs de la constitution de 1848. L'assemblée législative ne peut émettre le vœu de la révision de la constitution que dans la dernière année de la législature, parce que la constitution a voulu que l'assemblée eût le temps de se faire une expérience, et de savoir quels sont particulièrement les articles de la constitution qui ont besoin d'être révisés. Une fois l'expérience faite, c'est l'assemblée législative qui décide quelle sera la partie de la constitution qui sera modifiée, ou bien si elle le sera totalement. Elle donne ses instructions à l'assemblée de révision, et l'assemblée de révision ne peut pas s'occuper d'autres articles de la constitution que de ceux qui lui ont été soumis. Elle peut modifier ces articles comme elle l'entend; elle est libre et souveraine sur ce point, mais elle n'est libre et souveraine que sur ce point.

La nature, l'organisation et la procédure des assemblées de révision méritent d'être examinées à fond, avec plus de détail et plus de loisir que n'en comporte une chronique. Nous avons seulement voulu, puisque nous signalions le malaise que ressent tout le monde et les causes de ce malaise, c'est-à-dire la brièveté légale du gouvernement, nous avons voulu indiquer aussi les remèdes qui sont à notre portée; nous avons voulu montrer qu'il n'est pas nécessaire de chercher dans les aventures ce que nous pouvons trouver dans une révision bien faite, bien menée et bien soutenue.

Cette répugnance qu'éprouve le pays, à peine sorti d'une révolution, à risquer une nouvelle aventure, dût-elle même nous assurer le repos que nous voulons tous, cette crainte du mieux, s'il faut payer le mieux à venir avec le bien présent, est un sentiment qui se mêle d'une façon singulière au sentiment de malaise que nous signalions tout à l'heure. Le pays est inquiet de l'avenir, inquiet surtout de l'instabilité du présent. Eh bien! alors faisons quelque chose pour consolider le présent. — Oh! prenez garde! si par hasard vous alliez risquer ce que nous avons. Voilà dans quelle naturelle et inévitable contradiction flotte l'esprit public; voilà ce qui fait et ce qui fera que tous les quinze jours on parlera de coups d'état, et beaucoup entendent le mot d'une oreille favorable. A quand donc le coup d'état? — A demain. — A demain! Imprudens! remettons à quinzaine. Dans quinze jours, j'aurai plus de décision. — Non; dans quinze jours, le pays n'aura pas plus de décision, et nous ajoutons qu'il n'a pas besoin d'en avoir plus; car où le remède légal, la révision, suffit, à quoi bon le remède illégal et périlleux?

Nous remarquions dernièrement combien le président de la république avait le don de sentir l'opinion publique et de s'y associer. Nous trouvons un nouvel exemple de cette heureuse conformité dans sa réponse au discours du maire de Ham. Quelques personnes se demandaient ce que le président allait faire à Ham, et s'il n'y avait pas un peu d'orgueil de sa part à visiter, comme président de la république, ces lieux où il avait été six ans prisonnier. Sa réponse au maire de Ham a expliqué en quelque sorte le but de son voyage, et nous serions tentés de croire, après l'avoir lue, que le président allait à Ham pour enterrer une bonne fois le souvenir de ses entreprises de Strasbourg et de Boulogne dans un noble et solennel désaveu. Il a parlé avec une généreuse franchise de sa témérité, du tort qu'il avait eu d'attaquer un gouvernement régulier, et de ses six ans de captivité, qui étaient une expiation méritée. Que pourront maintenant dire de plus les ennemis du président? Quel hommage plus expressif rendu à l'ordre que cette confession faite de si bonne grace, et quel hommage plus conforme aux sentimens du pays! Quel toast délicat et politique porté à ceux qui gardent leurs convictions et leurs affections, mais qui gardent aussi inviolablement le respect de la loi! Ce toast porté par quelqu'un qui s'accuse en même temps de ne pas avoir gardé ce respect de la loi, et qui s'en accuse dans le lieu même où il en a été puni, est le plus habile et le plus heureux langage d'un pouvoir établi, quand ce pouvoir établi est un ancien prétendant, entouré d'anciens adversaires, résolus à maintenir le présent sans renier le passé.

Avant d'arriver à la discussion de la loi sur la presse, qui a été, dans cette quinzaine, la grande affaire de l'assemblée, énumérons brièvement quelques-

uns des faits qui témoignent que l'ordre rentre peu à peu dans les esprits et dans les choses. C'est ce que le parti montagnard appelle la réaction.

Félicitons d'abord le ministère de la réintégration de quelques-uns des magistrats que le gouvernement provisoire avait suspendus. La cour des comptes a eu sa part dans cet hommage rendu à la justice et au principe fondamental de la magistrature, l'inamovibilité; mais l'hommage n'est pas complet. Le premier président de la cour des comptes, M. Barthe, reste encore éloigné de son siége. Nous savons bien qu'en réintégrant ainsi les magistrats, le gouvernement blesse M. Crémieux. M. Crémieux a déclaré dernièrement que la réaction commençait à entamer ses actes. La loi sur la presse était déjà une réaction contre M. Crémieux, qui avait, disait-il, brisé les lois de septembre; la loi sur l'organisation judiciaire en est une seconde; les actes de réintégration dans la magistrature sont une troisième réaction. Où allons-nous? Il ne restera bientôt plus rien des actes de M. Crémieux; ils n'appartiendront plus qu'à l'histoire. Ces actes cependant ont un air de majesté qui les protégera, nous l'espérons, contre l'oubli. Voyez, par exemple, ce décret du 17 avril 1848 qui abolit l'inamovibilité de la magistrature : « Le principe de l'inamovibilité de la magistrature, incompatible avec le gouvernement républicain, a disparu avec la charte de 1830. » Peut-être demanderez-vous pourquoi et comment l'inamovibilité de la magistrature, si elle est utile à la justice, est incompatible avec la république? Le législateur, pendant les beaux jours du gouvernement provisoire, parlait à la façon des oracles et ne rendait pas compte de ses décrets. Il y a cependant ici une grosse question. La constitution de 1848, dans son article 87, proclame l'inamovibilité de la magistrature : est-ce que par hasard la constitution de 1848 ne serait pas une constitution républicaine? Est-ce que dès que nous avons eu la constitution, nous avons perdu la république? car enfin M. Crémieux déclare que l'inamovibilité de la magistrature est incompatible avec le gouvernement républicain. La république de M. Crémieux ne serait-elle donc pas la république de la constitution? Nous ne voulons pas insister plus longtemps sur cette grave question de savoir qui s'est trompé de M. Crémieux ou de la constitution. Seulement, revenant à la réaction commencée contre M. Crémieux, nous faisons observer que cette réaction date de plus loin que M. Crémieux ne paraît le croire. Elle date de l'adoption de l'article 87 de la constitution, qui donnait un si cruel démenti au décret du 17 avril 1848. M. Crémieux est donc un plus ancien martyr qu'il ne le dit, et nous lui rendons de grand cœur les huit ou dix mois de persécution qu'il ne comptait pas dans ses états de service. Nous nous empressons en même temps de rassurer le ministère actuel : il ne commence pas la réaction contre M. Crémieux, il la continue.

Pendant que nous sommes en train de nous féliciter des progrès de l'ordre et de l'affermissement progressif du gouvernement, nous féliciterons-nous de la reconnaissance que l'empereur de Russie vient de faire de la république et du bon accueil qu'il prépare au général Lamoricière, nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg? Oui, nous nous en féliciterons, mais sans enthousiasme. Nous nous en félicitons, parce que nous n'hésitons pas à croire qu'en Europe comme en France les dissentimens et les répugnances particulières doivent s'effacer devant les périls de l'ordre social; que si, en France, tous les hommes qui veulent le maintien de la société doivent s'unir dans cette pensée et laisser

de côté leurs rancunes et leurs mécontentemens, en Europe aussi tous les gouvernemens réguliers doivent s'unir dans la même pensée et dépouiller leurs vieux préjugés et leurs vieilles haines. Comme le gouvernement actuel de la France veut sincèrement le maintien de l'ordre social, nous trouvons tout naturel que l'empereur de Russie le reconnaisse et ne cherche pas à lui créer de difficultés; nous nous félicitons donc de ce bon accord, mais nous nous en félicitons sans enthousiasme. L'empereur de Russie avait entrepris contre la révolution de juillet une gageure qu'il a souvent cru perdre. Le 24 février, M. Ledru-Rollin la lui a fait gagner. Une fois la gageure gagnée et trop gagnée, l'empereur de Russie a dû se promettre qu'il ne la recommencerait pas; il a dû penser que la bonne politique était d'appuyer en France tout gouvernement qui aurait quelques chances de durée, et qu'il fallait bien se garder d'affaiblir par des taquineries diplomatiques l'établissement d'un pouvoir quelconque dans un pays si peu facile au pouvoir, dans un pays qui a de plus l'inconvénient de ne pouvoir pas se remuer sans remuer en même temps toute l'Europe. Plus l'empereur de Russie avait hésité à reconnaître la monarchie de juillet, plus il l'avait contre-carrée, plus il devait se hâter de reconnaître la république, une fois que la république se modérait; et s'il s'est hâté ainsi, ce n'est pas par les petites raisons qu'on lui suppose, ce n'est pas par la misérable joie d'avoir vu tomber la dynastie qu'il répudiait. Tout cela est indigne d'un grand prince et d'un grand gouvernement. La Russie s'est décidée non par fantaisie et par sentiment; elle s'est décidée par des raisons de haute politique, par l'intérêt qu'ont aujourd'hui tous les pouvoirs civilisés à s'unir contre la barbarie.

Nous nous souvenons bien d'avoir lu dans M. de Custine (*Voyage en Russie*, 11e lettre) ces curieuses paroles de l'empereur Nicolas : « Je conçois la république, c'est un gouvernement net et sincère, ou qui du moins peut l'être; je conçois la monarchie absolue, puisque je suis le chef d'un semblable ordre de choses, mais je ne conçois pas la monarchie représentative : c'est le gouvernement du mensonge, de la fraude, de la corruption, et j'aimerais mieux reculer jusqu'à la Chine que de l'adopter jamais. » Si l'empereur Nicolas a parlé de cette manière, il oubliait l'Angleterre, qui est une monarchie représentative, et si, dans cette réflexion, il y avait une épigramme contre la monarchie de juillet, il oubliait également que ce n'est pas la monarchie de juillet qui a introduit chez nous le gouvernement représentatif. Nous croyons que la monarchie représentative est un gouvernement difficile, difficile surtout dans les pays où la liberté que comporte ce genre de gouvernement n'a pas, comme en Angleterre, un contre-poids puissant dans la constitution de la société. La monarchie représentative, nous nous trompons, la liberté en général convient mieux aux aristocraties qu'aux démocraties; mais la monarchie représentative n'est pas plus vouée au mensonge et à la corruption que les autres gouvernemens. Le mensonge et la corruption sont des vices humains, et par conséquent ils ont place dans tous les gouvernemens humains. Les paroles que M. de Custine met dans la bouche de l'empereur Nicolas ne sont donc que la boutade spirituelle d'un logicien qui est roi absolu, et qui, à ce titre, n'aime pas les gouvernemens de juste-milieu, c'est-à-dire les gouvernemens limités. Cependant nous sommes convaincus que, si l'empereur de Russie pouvait à l'heure qu'il est rayer la révolution de février du nombre des événemens de ce monde,

s'il pouvait replacer l'Europe au point où elle était le 23 février, dût-il même, pour cela, avoir à envoyer un ambassadeur à Paris et voir revenir M. de Barante à Saint-Pétersbourg, nous sommes persuadés que l'empereur Nicolas ferait le marché de grand cœur. Nous ne triomphons donc pas plus qu'il ne faut de la reconnaissance que la Russie fait de la république française et de l'empressement qu'elle témoigne à M. de Lamoricière; nous sommes loin d'y voir une malice pour discréditer la république en la reconnaissant, ou un commencement de conspiration entre le président de la république et le czar, ou une tactique pour ne pas avoir à combattre sur le Rhin, pendant qu'on combat sur le Danube et sur la Theiss : nous y voyons seulement un acte de bonne politique, une justice rendue à la cause de l'ordre, un habile empressement à rétracter l'éloignement impolitique qu'on témoignait à la France et l'occasion heureusement saisie de se corriger sans se démentir.

Rien ne coopère tant au rétablissement de l'ordre que le retour à l'équité. Chaque fois qu'un préjugé s'efface, chaque fois qu'une calomnie est confondue, chaque fois qu'une légitime réhabilitation s'accomplit, c'est une victoire pour l'ordre, en même temps que c'est une joie intime et profonde pour les honnêtes gens. Nous avons eu, pendant cette quinzaine, quelques-unes de ces bonnes joies, et d'abord la lettre de M. de Mornay sur le départ de la duchesse d'Orléans, le 24 février. M. de Lamartine, dans ce roman de *la Révolution de* 1848, que l'onanisme de la vanité a pu seul inspirer, M. de Lamartine avait dit qu'à Lille Mme la duchesse d'Orléans avait songé à tenter la guerre civile. Les amis de Mme la duchesse d'Orléans avaient laissé passer sans y répondre je ne sais combien de récits étranges de la révolution de février; il n'y a que deux imputations qui aient vaincu leur patience, d'autant plus ferme qu'elle s'inspirait de la généreuse résignation de l'exilée d'Eisenach : c'est quand les uns l'ont accusée d'avoir souhaité, que dis-je? d'avoir préparé l'abdication du roi Louis-Philippe, et quand les autres l'ont accusée d'avoir songé à faire la guerre civile. M. de Saint-Priest l'a vengée de la première imputation; M. de Mornay la venge de la seconde. Non, jamais une pensée coupable soit contre le roi, soit contre le pays, ne s'est approchée de l'ame de Mme la duchesse d'Orléans; elle a la fermeté d'une veuve et d'une mère; elle n'a pas l'ambition impatiente d'une régente; et si elle a pleuré en quittant la France, c'est qu'elle en avait fait sa patrie la plus chère, c'est que l'exil reproduisait et ravivait pour elle les douleurs du veuvage : heureuse cependant dans la peine d'avoir trouvé des amis comme M. de Mornay et M. de Saint-Priest, ces amis du malheur comme les devinait M. le duc d'Orléans; heureuse aussi du souvenir qu'elle a gravé dans l'ame de tant de bons citoyens.

Cet hommage que M. de Mornay a rendu à Mme la duchesse d'Orléans et à la vérité avec un cœur que nous ne saurions mieux louer qu'en l'appelant un cœur d'autrefois, cet hommage nous mène naturellement au témoignage que M. Charras, un républicain de la veille, un républicain de naissance, s'est trouvé amené à rendre à M. le duc d'Aumale, et nous nous hâtons d'ajouter que M. Charras l'a rendu avec beaucoup de franchise, et comme y trouvant plaisir et honneur. Nous lui savons gré de ce sentiment. M. Charras avait été proposé pour un grade supérieur par M. le duc d'Aumale, et M. le duc de Nemours avait vivement soutenu la proposition de son frère. Est-ce que par ha-

sard M. le duc d'Aumale et M. le duc de Nemours ne savaient pas que M. Charras était fort républicain? Ils le savaient, et cela ne les empêchait pas de rendre justice aux services militaires de M. Charras; et c'est parce qu'ils ont eu le mérite d'être justes, qu'ils ont aujourd'hui le privilége qu'on soit juste envers eux. De leur pouvoir et de leur rang, tout a disparu, excepté ce souvenir de leur sollicitude et de leur impartialité royales. Il faut bien qu'on nous permette, à nous autres chroniqueurs de la quinzaine politique, et narrateurs, à ce titre, de beaucoup de misères et de petitesses humaines, il faut bien qu'on nous permette de signaler aussi quelques-uns de ces bons momens de la nature humaine. Cela rend quelque espoir en l'avenir. Nous ne désespérons que des peuples où les bons sentimens s'éteignent.

Il y aura deux grandes joies au jugement dernier : la justification des bons et la confusion des méchans. — Nous avons eu quelque chose de la première pendant cette quinzaine, nous venons de le voir; nous avons eu aussi la seconde joie dans la discussion de la loi sur la presse et pendant le discours de M. Thiers.

Il y a eu en France deux républiques, l'ancienne et l'actuelle. Comment ces deux républiques ont-elles traité la liberté de la presse? Les républicains de la veille ont-ils bonne grace, en face de l'histoire des deux républiques, à soutenir que c'était la monarchie constitutionnelle qui tyrannisait la presse? Pendant la première république, la liberté de la presse était proclamée illimitée; mais cette liberté illimitée avait deux censeurs, la guillotine et la lanterne, le tribunal révolutionnaire et l'émeute populaire. Les jacobins déclaraient que « le peuple seul avait le droit de s'insurger contre un écrivain qui attaquait ses droits, comme contre toute espèce d'oppresseur. » Voilà la législation de la presse réduite à sa plus simple expression. Je puis, comme écrivain, écrire tout ce que bon me semble; mais je puis, s'il plaît à quelqu'un dans le peuple de trouver une de mes phrases oppressives, je puis être puni comme oppresseur par la première autorité insurrectionnelle venue. Un autre membre de la société, le jacobin Laugier, ne s'en fiait pourtant pas à cette censure remise aux mains de l'insurrection. « Quand on voit, disait-il, que le principe de la liberté indéfinie de la presse devient une arme à deux tranchans entre les mains de l'aristocratie, on doit aussitôt l'abandonner. Une arme dont les ennemis de la liberté ont su s'approprier le maniement ne doit pas se trouver entre leurs mains tant qu'il existe des patriotes. Il faut définir la liberté de la presse et l'établir sur des bases telles que l'aristocratie ne puisse en profiter. » La liberté de la presse a en effet un grand inconvénient, c'est la liberté de tout le monde, tandis que la liberté que veut la montagne, c'est la liberté pour elle-même et pour elle seule. Allons plus loin et soyons justes. Nous sommes tentés de croire qu'entre la liberté de la presse et la république il y a une sorte d'incompatibilité instinctive. Chénier, attaquant la liberté de la presse, disait aux cinq cents : « Ne sentez-vous pas que la calomnie contre nos fonctionnaires publics est mille fois plus dangereuse dans les états républicains que dans les états monarchiques?... Et quelle puissance mille fois plus grande la calomnie n'acquiert-elle pas dans une république naissante, fondée sur l'égalité! » Ce qui me fait penser que cette réflexion de Chénier a sa justesse, c'est que j'en retrouve quelque chose dans le rapport, sur la nouvelle loi de la presse, de

M. Combarel de Leyval. Le rapporteur justifiant la peine que la loi inflige à la publication de pièces fausses, « la publication de pièces fausses ou de fausses nouvelles, dit-il, réprouvée par les règles de la morale, n'avait pas dû être classée parmi les délits dans une organisation politique où elle restait sans influence sur les pouvoirs de l'état qui constituent un gouvernement; mais, dans une société où les droits politiques appartiennent à tous, la publication de pièces fausses peut exercer une influence coupable, et fausser dans son principe la souveraineté populaire qui n'a pas moyen de la contrôler. »

L'argument est juste, mais d'une justesse à faire trembler. Oui, avec le suffrage universel, l'exercice de la liberté de la presse est plus difficile; oui, quand les droits politiques appartiennent à tout le monde, quand le souverain est susceptible d'ignorance et d'égarement, il faut que la presse soit très scrupuleuse et très réservée, et comme il n'est pas de la nature de la presse d'avoir beaucoup de scrupules, il faut que la loi les lui impose. Il y a là tout un côté du suffrage universel qui n'a pas été suffisamment examiné, et il serait bon de rechercher ce que le maintien des droits politiques de tous coûte à la liberté de chacun, ou, en d'autres termes, ce que la souveraineté populaire coûte à la liberté. Une liberté qui, grace à l'extrême faillibilité du souverain, ne peut être sans dangers que si elle est sans abus, est-ce encore une liberté? Ce que nous disons de la liberté de la presse, nous pourrions le dire aussi de la liberté de réunion et de la liberté de la parole : de telle sorte qu'il faut choisir, ce nous semble, entre les gouvernemens qui donnent beaucoup à la liberté individuelle de chacun, parce que la société est assez forte pour résister à l'abus même de la liberté, et les gouvernemens qui ôtent presque tout à la liberté, parce que la société offre trop de prise aux passions; entre les gouvernemens libéraux et les gouvernemens égalitaires, les gouvernemens libéraux qui aiment l'esprit et lui permettent beaucoup, les gouvernemens égalitaires qui respectent surtout le nombre, et qui croient qu'en politique chaque unité a la même valeur.

Nous avons vu comment la première république avait traité la liberté de la presse : voyons ce qu'en a fait la seconde, celle de 1848, en 1848 même, et quand elle était encore tout près de son origine, quand elle était gouvernée par les républicains de la veille. C'est ici que vient se placer le discours de M. Thiers, cette virulente oraison funèbre de la république de 1848.

La montagne croyait avoir trouvé contre la nouvelle loi de la presse un argument irrésistible, un mot merveilleux; elle l'appelait une loi de septembre : une loi de septembre! bon Dieu! ne frémissez-vous pas d'horreur? Évidemment la montagne se croyait encore à ces beaux jours de 1848, où M. Crémieux, brisant, c'est son mot, les lois de septembre, s'écriait dans son rapport : « Considérant que les lois de septembre, violation flagrante de la constitution jurée, ont excité, dès leur présentation, la réprobation unanime des citoyens. » Cela est beau à dire quand on parle seul, c'est-à-dire le 8 mars 1848. Malheureusement la montagne s'est trouvée prise dans le piége qu'elle avait tendu : elle avait oublié que la république de 1848, si sévère contre les lois de septembre, avait fait bien pis. Elle avait oublié la loi du 11 août 1848, la suspension des journaux, l'état de siége et la constitution discutée pendant l'état de siége. Ce sont ces oublis de la montagne qu'a réparés M. Thiers. Quelle admirable éloquence ou plutôt quelle vérité brûlante! Il n'y avait pas un mot qui ne portât

coup. Comme l'orateur déroulait le livre des contradictions de la république, proclamant la liberté et ne vivant que par l'état de siége, criant honte à ceux qui sous la monarchie voulaient la paix et gardant elle-même la paix à tout prix, déclamant contre la corruption électorale sous la royauté et achetant les élections avec les fonds secrets, quand elle ne les intimidait pas par l'insolente tyrannie de ses commissaires, s'indignant de ce qu'elle appelait le gaspillage des deniers publics et faisant de ces deniers publics un gaspillage plus effronté que jamais! « Voilà, disait l'impitoyable orateur, voilà le miroir; je vous le présente! » Nous nous souvenions, en l'entendant, que dans l'enfer de Télémaque la punition des mauvais princes, c'est de voir dans un miroir inévitable leurs fautes et leurs vices, tels qu'ils sont, et non plus tels que les flatteurs les arrangent. Pauvres princes de la montagne! quelles figures ils se sont vues dans le miroir de M. Thiers! Plagiaires ignorans des lois qu'ils avaient détestées, contrefacteurs maladroits de la monarchie, où la monarchie faisait couler à regret une goutte de sang, ils en ont répandu des flots; où la monarchie mettait une barrière à la licence, ils ont mis un bâillon à la liberté. Ils croyaient peut-être, quand ils maudissaient tant le passé, qu'ils n'auraient jamais leur jour; ils étaient envieux à leur aise, se sachant ou se croyant irremédiablement obscurs. Leur jour est venu; la lumière a découvert leur incapacité. Qu'ils ne se servent donc plus de cette locution de la médiocrité et de l'envie : « Vous ne faites pas, vous! je ferais, moi! » Eh bien! ils ont fait, et qu'ont-ils fait? Et comme si ce n'était pas assez de les avoir pris en flagrant délit d'impuissance dans le passé, M. Thiers les a convaincus d'impuissance aussi dans l'avenir, en les sommant de venir enfin révéler à la tribune le secret qu'ils ont de rendre le genre humain heureux. Mais les Moïses de la montagne ont horreur du grand jour de la tribune. Donnez-leur l'atmosphère obscure des clubs, quelques quinquets puans qui montrent les ténèbres, une foule ignorante et grossière qui fermente et qui s'agite dans ces chaudières hideuses qu'ils appellent leurs salles; c'est là qu'ils sauveront le genre humain, c'est là qu'ils feront leurs miracles!

Le discours de M. Thiers est un chef-d'œuvre de raison et de passion. Ce n'est pas le seul triomphe dont le parti modéré puisse s'enorgueillir. M. de Montalembert a parlé avec une vivacité et une élévation d'idées remarquables; il a dit la vérité à tout le monde; il se l'est même dite à lui-même, et il a fait sa confession et celle des autres avec le plus charmant mélange d'humilité et de médisance. Le chrétien aura peut-être à faire pénitence de cette confession-là; l'orateur et l'assemblée doivent s'en applaudir.

Il faut avouer que cette discussion a été douloureuse pour la république, ou plutôt pour les républicains de 1848. Ici, M. Thiers, qui leur montre de la façon la plus piquante qu'ils n'ont rien fait de bien qu'ils n'aient emprunté au passé monarchique, avec la violence de plus et l'habileté de moins; là, M. Dufaure, qui ne cesse de leur dire : « Mais si nous vous remettions un instant le soin de la république, vous la perdriez comme vous l'avez déjà perdue, comme vous perdez toutes les causes que vous touchez! Pour que la république vécût, il a fallu qu'elle passât de vos mains dans les nôtres. C'est avec nous et par nous seulement qu'elle est possible. » Ainsi la république ne vit que par la contrefaçon de la monarchie ou par les soins des serviteurs de la monarchie; elle ne vit ni par ses principes ni par ses amis naturels; hommes et choses, elle ne vit que

d'emprunt. M. Dufaure sait habiller cette pensée désolante d'une manière convenable; mais cette pensée perce, et c'est là ce qui fait la force de ses discours. Je suis sincèrement républicain, dit-il, mais je ne le suis qu'à la condition de ne pas l'être comme vous et avec vous.

Comme si ce n'était pas assez contre la république de 1848 de ces démonstrations accablantes, voici qu'un douloureux témoignage s'élève du sein des colonies désolées. Quoi! MM. Schœlcher et Perrinon, les représentans de la montagne, ne seraient pas nommés! Mais que plutôt le meurtre et l'incendie dévastent la colonie et épouvantent la métropole! Il y a un homme de bien qui va d'habitation en habitation prêcher la concorde, un homme qui est en même temps l'ami des noirs et l'ami des blancs; il ne croit pas que l'abolition de l'esclavage veuille dire l'extermination des blancs; il parle de paix, de conciliation, d'industrie, de travail. Cet homme évidemment est un ennemi du peuple; il faut le tuer, et les fusils sont braqués sur lui; c'est à grand'peine et par miracle qu'il échappe à la mort. Eh bien! puisqu'on n'a pas pu tuer, on peut incendier, et l'incendie court à travers la colonie avec les bandes effrénées. Tableaux affreux! scènes lamentables! — Eh non, que vous êtes enfans! c'est la liberté électorale comme l'entendent les montagnards. L'année dernière, en France même, on assaillait les électeurs, on renversait les urnes, on déchirait les bulletins. A la Guadeloupe, on assassine et on brûle. C'est la différence des climats chauds aux climats tempérés.

Nous espérons que l'assemblée nationale voudra connaître les causes de l'horrible émeute de la Guadeloupe. Ce n'est pas, quant à nous, au suffrage universel que nous nous en prenons des massacres et des incendies de la Guadeloupe; nous nous en prenons à la politique du parti montagnard. Il a fait à la Guadeloupe ce qu'il a fait en France. Les vices de la société coloniale expliquent comment les effets de cette politique ont été plus terribles à la Guadeloupe qu'en France. En France, appels réitérés à la colère de la foule contre l'élite et des pauvres contre les riches. Cette politique nous a valu la guerre civile de 1848. Mais en France, s'il y a des différences de condition, nous sommes tous au moins de la même race. Il n'y a pas de blancs et de noirs, pas de maîtres et d'esclaves. Il y a donc de vieilles habitudes d'union et de familiarité qui tempèrent et qui abrègent les fureurs de la guerre civile. Aux colonies, rien de pareil. Les esclaves ne devaient pas, du jour au lendemain, être déclarés les égaux des maîtres. Qui ne voyait, en effet, que, gardant contre leurs maîtres toutes les colères de leur esclavage d'hier, les noirs, par l'abolition immédiate et violente de l'esclavage, devenaient plus puissans sans devenir meilleurs? Ce n'est pas ainsi que nous avions compris l'abolition de l'esclavage. Nous voulions, pour notre part, qu'on attendît le résultat d'une grande expérience qui se tente en ce moment, celle de l'acclimatement des travailleurs blancs dans les Antilles. Persuadés par l'histoire que la race blanche peut vivre partout, pour peu qu'elle veuille s'en donner la peine, nous espérions que la société coloniale blanche se fortifierait et s'accroîtrait peu à peu par l'immigration des travailleurs métropolitains. L'union entre les blancs et les noirs ne peut se faire que s'il y a entre les deux parties de la population un équilibre de force matérielle qui a manqué jusqu'ici. C'est cet équilibre conciliateur que nous appelions. Le parti montagnard n'adopte pas de pareils procédés d'amélioration. L'esclave était un

prolétaire; la révolution de février avait été faite pour les prolétaires. Il fallait se hâter de proclamer la liberté des prolétaires noirs. La Guadeloupe recueille aujourd'hui les fruits de cette politique violente. Elle a, comme l'a eue la France au mois de juin 1848, la liberté de la guerre civile. C'est la seule liberté que sache donner et pratiquer le parti montagnard.

Après une révolution comme celle de 1848, les idées ont encore plus besoin que les intérêts des distractions de l'émigration. L'émigration est un des remèdes de notre société, non qu'il y ait trop d'hommes en France, mais il y a trop de désirs. Il faut donc ouvrir aux générations aventureuses et déclassées qui se pressent dans nos villes, il faut leur ouvrir la carrière des aventures de l'émigration, afin qu'elles ne s'ouvrent pas la carrière des aventures de la révolution. Il y a beaucoup de gens dans la foule toujours tentés d'émigrer vers les Tuileries. Il faut détourner l'émigration des Tuileries vers Alger et vers les Antilles, car ce n'est pas trop que d'avoir deux buts à marquer à l'ardeur de la foule. De là l'intérêt que nous avons à conserver et à défendre les Antilles. Aux Antilles, l'ouvrier métropolitain sera, en dépit des opinions qu'il aura apportées, une sorte d'aristocrate, parce qu'il sera blanc; il s'attachera à la société coloniale blanche, et pèsera contre la société coloniale noire; il sera enfin, et c'est là seulement ce que nous voulons dire, un des élémens de l'équilibre que nous invoquons.

Nous pensons qu'avant de se séparer l'assemblée nationale voudra examiner cette lamentable histoire des élections de la Guadeloupe, et donner satisfaction à la conscience publique.

L'assemblée nationale va se proroger pour six semaines, du 13 août au 1er octobre. Nous ne devons considérer que le côté politique de cette mesure : aussi elle nous semble excellente. C'est une marque de confiance que l'assemblée donne au ministère, et cette marque de confiance est juste et méritée. Quand une chambre s'accorde avec le ministère, c'est le ministère qui la représente pendant son absence, et cette représentation vaut mieux que celle de la commission permanente qui ne peut que convoquer l'assemblée. Ce qui ajoute à l'importance et à l'opportunité de la prorogation, c'est la discussion qui l'a précédée. L'opposition radicale n'a pas manqué de parler de ces rumeurs de coup d'état que nous signalions en commençant; elle aurait eu bien envie d'y croire, mais il n'y a pas eu moyen. M. Dufaure a répondu de la tranquillité du pays pendant la prorogation, et il l'a fait avec une assurance singulière, engageant sa parole, quoiqu'il ne la risque pas témérairement, qu'il n'y aurait ni émeutes ni coup d'état. Et, encore une fois, pourquoi un coup d'état? A quoi bon? Pour avoir ce que nous avons? Mais la meilleure manière de l'avoir, c'est de le garder. Pour l'avoir sous une autre forme? La forme n'importe qu'aux esprits frivoles. Pour l'avoir avec plus de durée? Nous l'aurons, quand nous le voudrons, en révisant sur ce point la constitution, et nous avons expliqué comment on peut réviser la constitution sans dissoudre l'assemblée, par conséquent sans rompre la majorité conservatrice qui fait en ce moment la force du pays. Si la légalité devait nous imposer quelques sacrifices de résignation, nous dirions qu'il faut les faire, persuadés, comme nous le sommes, que le respect de la loi rapporte en général plus qu'il ne coûte. Mais puisque la légalité ne nous contrarie même pas, puisque nous pouvons sa-

tisfaire aux besoins et aux vœux légitimes du pays sans sortir de la constitution, pourquoi voudrions-nous mettre à la loterie des révolutions, n'ayant qu'à y perdre et n'ayant point à y gagner? Les coups d'état qui sont une nécessité réussissent quelquefois; les coups d'état qui sont une fantaisie et une fatuité échouent toujours.

Nous ne voulons aujourd'hui qu'esquisser rapidement la situation des affaires étrangères. Nous y reviendrons à notre aise pendant les loisirs que nous fera la prorogation de l'assemblée.

Le 13 janvier 1848, M. Cousin disait à la tribune de la chambre des pairs : « Le saint-siége et le Piémont sont les deux puissances qui, par leur caractère propre et par leur situation, sont appelés à être les deux grands instrumens de la régénération italienne. Le pape en est l'ame, le Piémont en est le bras. » Nous ne savons pas si ce beau mot de régénération italienne, qui a été le rêve de toutes les imaginations généreuses en Europe, est encore de mise aujourd'hui. Nous ne renonçons point cependant à l'espoir qu'après l'entr'acte démagogique qui a tout troublé, le libéralisme reprendra en Italie le rang et la place qui lui appartiennent. Or, c'est à Rome et à Turin que nous voyons une place honnête et possible pour le libéralisme. A Rome, nous suivrons les complications qu'amènera le rétablissement de la papauté. A Turin, si la paix est faite, les complications seront de deux natures différentes : complications dans le parlement élu sous l'influence démagogique, et qui, s'il répond à son origine, s'il ne s'inspire pas de l'amour de la patrie, rendra la monarchie constitutionnelle impossible en Italie : c'est la conclusion à laquelle la démagogie semble toujours vouloir aboutir, et l'Autriche en profite; complications aussi du côté de l'Autriche, qui, à chaque difficulté parlementaire, poussera le Piémont à la briser par un coup d'état plutôt qu'à la vaincre par la discussion. En Allemagne, Rastadt est prise. La démagogie a perdu son champ d'asile; mais là non plus le dénouement des opérations militaires ne finit rien. La question de la constitution germanique va recommencer. La démagogie est hors de cause, le terrain est débarrassé de cette pierre fatale d'achoppement; mais l'unité allemande, mais l'attitude réciproque de la Prusse et de l'Autriche, ce sont là des questions qui ne sont pas vidées ni près de l'être. En Suisse enfin, à nos portes, une question commence, celle des réfugiés. Il ne faut pas que la démagogie trouve en Suisse une dernière forteresse, ou plutôt, si c'est de là qu'elle est sortie pour se répandre sur l'Europe, c'est là aussi qu'elle doit aller expirer, et là, comme ailleurs, par les mains de la liberté modérée. Nous avons confiance, sur ce point, dans le bon sens des cantons suisses.

Telles sont les questions où la diplomatie française doit faire sentir son influence, et où nous aimerons à noter ses pas.

— Les opérations de la guerre de Hongrie avancent, bien qu'avec lenteur. Les Magyars, réduits à l'alternative de périr combattans ou captifs, préfèrent la mort du champ de bataille à celle des conseils de guerre. M. Kossuth, dont la puissance touche à son terme, a poussé le dernier cri d'alarme; il a décrété les mesures du désespoir, la levée en masse, la guerre sainte. Tout ce que son éloquence asiatique possède de ressources, il l'a déployé; tout ce qu'il y a de lyrisme dans son caractère, il l'a mis en jeu avec succès pour entraîner

les populations; tout ce que la race magyare peut tirer de son sein en hommes et en argent est entre les mains de M. Kossuth. C'est un suprême combat dans lequel cette race expose peut-être sa dernière chance d'avenir. Aussi, tout en déclarant qu'elle combat pour la plus injuste des causes, doit-on reconnaître qu'elle combat avec ardeur. Cette sorte de jeu de barres, cette guerre de cavalerie et d'artillerie, d'excursions hardies et de surprises admirablement appropriées à la nature vive et fougueuse du Magyar, l'a mise en relief avec avantage. Selon toute apparence, les Magyars seront vaincus, non sans doute d'ici à quinze jours, ainsi que le promet Paskewitz avec quelque témérité, mais du moins dans un avenir très rapproché. Ce serait déjà un fait plus qu'aux trois quarts consommé, si le même maréchal Paskewitz, prince de Varsovie, la gloire de l'armée russe, n'avait, par une légèreté singulière, laissé échapper Georgey vers la Theiss, où ce général compte faire sa jonction avec Dembinski et Bem. La résistance des Magyars aura donc été brillante, grace à l'inexpérience des généraux austro-russes tout autant qu'à l'énergie de Dembinski, Bem et Georgey.

En Turquie, les esprits suivent le mouvement de l'opinion européenne : ils tournent à la paix. La seule question qui pouvait faire naître un conflit entre le divan et la Russie, la question des principautés moldo-valaques, est aujourd'hui en partie résolue. Le premier soin des deux cours, en attendant qu'on puisse songer à une organisation administrative sérieuse et complète, a été de faire droit aux difficultés les plus pressantes. Le prince Stourdza, qui gouvernait et pressurait la Moldavie depuis 1834, a été sacrifié au vœu des populations. Il emporte dans l'exil l'une des plus grandes fortunes de l'Europe. Le parti national s'accorde à reconnaître la probité et le libéralisme de son successeur, M. Grégoire Ghika. Ce parti ne croit pas avoir lieu d'être aussi satisfait du prince qui vient d'être donné à la Valachie, M. Styrbey, frère aîné de l'ancien prince Bibesco, et connu par son dévouement systématique à l'intérêt russe. Au reste, l'hospodar n'est plus aujourd'hui un consul à vie; c'est un président de république choisi pour sept ans. Les deux cours ont fait d'autorité ces premières nominations. Il reste à déterminer sous quelle forme le pays élira lui-même dans l'avenir son premier magistrat. C'est un point que pourra seule régler la future constitution.

La Grèce, qui, pour sa part, ne s'est pas toujours tenue dans des rapports d'amitié avec l'empire ottoman, semble aujourd'hui disposée à suivre les conseils que la sagesse de la diplomatie voudra bien lui dicter dans l'intérêt de l'équilibre et de la tranquillité de l'Orient. Il était à craindre que le patriotisme hellénique, ému de l'universelle émotion de l'Europe, ne se laissât entraîner à des manifestations qui eussent pu créer des difficultés dans les relations de la Grèce avec la Porte Ottomane, en un moment de crise où il importe si fort que ces relations restent pacifiques. Bien que les nombreuses populations helléniques du nord et de l'est laissées sous la domination du sultan par les traités soient peut-être comparativement plus heureuses que celles de la Grèce indépendante, il se pouvait que le sentiment national inspirât quelques résolutions aventureuses aux patriotes convaincus du droit de la Grèce moderne à réunir dans son sein tous les enfans de la famille hellénique. Quelques symptômes d'agitation se sont produits en effet sur divers points, et particulièrement en

Thessalie; des mesures sages et promptes ont tout prévenu. Il est heureux que la Grèce, renfermée dans l'esprit des traités qui règlent ses frontières, assiste paisiblement et sans préoccupations trop vives au spectacle des guerres de races qui remuent le sol de l'autre côté des Balkans. Ajoutons que, si le nouveau ministre britannique à Athènes, M. Wyse, consent à ne pas ranimer ces violentes querelles de parti et de cabinet qui ont si tristement divisé la Turquie et la Grèce durant la mission de sir Edmond Lyons, les rapports de ces deux états ne cesseront pas d'être pacifiques. A toutes les époques, la France a pris ce principe pour règle de sa conduite, et nous connaissons assez l'habile réserve, l'esprit conciliant de son ministre à Athènes, M. Thouvenel, pour être certains que les difficultés ne viendront pas de lui.

Il y a, dans le nord de l'Europe, un petit état qui tient sur la Baltique une position fort analogue à celle de Constantinople sur le Bosphore, c'est le Danemark. Son existence a été gravement menacée depuis un an, et nous n'avons point suivi sans sympathie les vicissitudes qu'il a traversées avec tant de persévérance politique. En dépit de l'infériorité de ses forces en présence d'un adversaire tel que la confédération germanique, le Danemark envahi n'avait rien voulu céder qui parût un sacrifice de son droit. Il sentait bien que son droit était son existence même. La guerre était nationale, et toutes les classes de la population s'y prêtaient avec un égal dévouement. Les Danois étaient isolés, et ils allaient peut-être se voir réduits à réclamer le concours effectif de la Russie. D'heureuses combinaisons militaires, une stratégie savante couronnée d'un succès brillant, viennent de les tirer de ce mauvais pas.

L'armée allemande avait, dès l'ouverture des hostilités, envahi le Jutland; cette province est le dernier retranchement du Danemark sur le continent. Le corps placé sous les ordres du général Bonin assiégeait la forteresse de Frédéricia, tandis qu'un autre corps, sous le commandement du général Prittwitz, s'avançait plus au nord vers Aarhus. Le Jutland est, comme on sait, flanqué à l'est de plusieurs iles, dont la principale est la Fionie. La forteresse de Frédéricia est située précisément en face de la pointe septentrionale de la Fionie dont elle n'est séparée que par un étroit canal. Si le général Rye, trompant la surveillance de Prittwitz, parvenait à lui échapper par Aarhus pour se porter en quelques heures, par mer, en Fionie, à la condition d'une grande prudence, il franchissait le canal sans être aperçu de Bonin et s'introduisait dans la forteresse de Frédéricia, d'où il était en mesure d'opérer par surprise contre les assiégeans. C'est le plan qui a été suivi de point en point. La lutte a commencé à une heure du matin : à quatre heures, toutes les batteries de siége étaient tombées aux mains des Danois; à midi, les troupes de Schleswig-Holstein perdaient également leur artillerie de campagne; trois heures plus tard, les Allemands, culbutés et coupés en deux, étaient rejetés, les uns au nord de Frédéricia sur Veile, les autres au midi sur Kolding.

Il serait difficile d'imaginer une déroute plus soudaine et plus complète que celle de l'armée allemande devant Frédéricia. Les pertes en soldats et en officiers ont été grandes des deux côtés. Les insurgés du Schleswig-Holstein ont principalement souffert; la nouvelle de leur désastre a jeté la consternation dans les duchés. Le Danemark aura aussi son deuil : un grand nombre d'officiers sont morts en conduisant l'attaque. Le héros de la campagne et de la

journée, le général Rye, dont le talent s'était révélé dans cette guerre et donnait les plus belles espérances, est resté lui-même sur le champ de bataille. Sous le coup de cet événement si honorable pour l'armée danoise, un armistice et des préliminaires de paix ont été signés à Berlin par la Prusse, agissant d'inspiration et d'autorité pour toute l'Allemagne. Ainsi la victoire de Frédéricia aura vraisemblablement mis fin à la guerre du Schleswig-Holstein, si les adversaires de l'hégémonie prussienne veulent bien reconnaître et sanctionner la résolution prise au nom de l'Allemagne par le cabinet de Berlin.

— La Hollande continue à jouir d'un calme qui lui permet d'accorder toute son attention aux débats parlementaires. La seconde chambre des états-généraux a repris ses travaux. Deux projets de loi importans, — l'un sur les étrangers résidant en Hollande, l'autre relatif aux domaines de la couronne, — lui sont soumis. Dans la discussion du projet de loi sur les étrangers, deux opinions se sont trouvées en présence . d'un côté, on ne voulait que soumettre à quelques restrictions justifiées par l'état de l'Europe cette ancienne hospitalité hollandaise qui s'exerçait si libéralement du temps des persécutions religieuses; de l'autre, on réclamait des mesures toutes préventives. Le débat a été intéressant, et de nombreux argumens tirés de l'histoire de la Hollande ont pu être cités à l'appui de l'une et de l'autre thèse. Enfin la discussion générale a été close. Le principe du projet présenté par le gouvernement, et qui lui laisse une grande liberté d'action, a été adopté. La chambre est loin d'avoir arrêté aussi nettement ses opinions sur le projet relatif aux domaines de la couronne et à la liste civile. La résolution du roi de réduire cette liste de 400,000 florins a été accueillie très favorablement dans le pays; mais il reste à examiner si les domaines de la couronne tomberont sous la gestion de l'administration publique, ou s'ils resteront soumis à l'intendance royale. Une partie de la chambre désire le premier mode d'administration, se fondant sur la plus grande régularité du système, et sur l'intérêt bien entendu de l'état et de la couronne. D'autre part, on trouve injuste d'ôter au roi l'administration de domaines dont il percevra les revenus. La question se réduit à ceci : allouera-t-on annuellement au roi un million de florins en argent, ou bien 600,000 florins en argent et 400,000 florins en produits de domaines (1)? A l'appui de ce dernier mode, on cite l'exemple de la France impériale. Napoléon, par le décret du 1er mars 1808, sauvegarda « la splendeur qui convient à la dignité du trône » en assurant au chef de l'état la possession de revenus indépendans de la couronne. Les intérêts d'un prince qui a de nombreux domaines sont d'ailleurs plus étroitement liés aux intérêts du pays, et, bien que la division du sol soit désirable en général, il faut avoir soin de garder quelques grands propriétaires; une saine économie l'exige. Toutes ces considérations font hésiter la chambre, et le projet du ministère sera l'objet, selon toute apparence, d'une vive discussion. Déjà deux dispositions importantes et contraires à l'opinion du cabinet ont été introduites dans ce projet : l'une, proposée par M. Van Zuylen, interdit la perception de dîmes

(1) Les domaines de la couronne, en Hollande, sont de peu d'étendue, et consistent particulièrement en dîmes. On évalue le produit net de ces domaines à 160,000 florins, et celui des dîmes à 240,000 florins.

au profit des domaines royaux sur les terres défrichées après la promulgation de la loi; l'autre, présentée par M. Thorbecke, impose à l'administrateur des domaines l'obligation d'en faire connaître le produit dans son rapport annuel. 31 voix contre 30 ont fait passer la première proposition; 35 voix contre 25 ont adopté la seconde. En général, le ministère et la chambre s'accusent réciproquement d'irrésolution, de lenteur, et ces reproches commencent à trouver de l'écho dans le public. En bonne justice pourtant, si la mort du roi, si quelques incidens ministériels ont ralenti les travaux du parlement, ce n'est la faute de personne. Il faut en prendre son parti; quelque dépense d'activité qu'on fasse, la session actuelle, qui finira en septembre, ne pourra jamais être considérée que comme une session de transition.

Les nouvelles de Bali font une heureuse diversion, pour la Hollande, aux petites difficultés de sa politique intérieure. Ces nouvelles sont des plus satisfaisantes. Les résultats de la victoire de Djaga-Raga sont considérables. Après la prise de cette ville, la population de Béliling s'est soumise au pouvoir néerlandais, a chassé le prince récalcitrant, et s'est mise provisoirement sous la conduite d'une administration choisie par elle. Le pays de Djembrana, situé à l'extrémité occidentale de Bali, vis-à-vis la côte de Java, s'est soumis également, et demande un nouveau prince. Le prince de Banglie, un des chefs dépouillés par le souverain de Béliling, a été remis en possession de son domaine. Plusieurs villages du pays de Karang-Assem ont reconnu également ce nouveau souverain, tandis que le chef rebelle de Karang-Assem succombait, assailli par ses propres sujets. Quant au prince de Béliling, il s'est enfui dans les montagnes avec son premier ministre ou *Goesti Djilantieh*, principal instigateur de la guerre. Partout les populations se soumettent, et, au lieu d'une campagne, le général Michiels se trouve n'avoir à continuer qu'une marche victorieuse. Aussi peut-on espérer que, d'ici à peu de jours, la Hollande recevra la nouvelle de l'heureuse et définitive conclusion de l'affaire de Bali.

Au directeur de la Revue des Deux Mondes.

Monsieur,

Le numéro de la *Revue des Deux Mondes* du 15 de ce mois contient un article de M. Eugène Forcade ayant pour titre *l'Historien et le héros de la Révolution de février*.

J'ai lu dans cet article un paragraphe qui me concerne. Des faits auxquels j'ai pris part sont reproduits avec inexactitude. Il importe à la vérité qu'ils soient rectifiés sans retard.

L'honorable réputation du signataire de l'article, l'importance méritée de la *Revue des Deux Mondes*, m'imposent l'obligation de ne pas laisser sans réponse une erreur sans doute involontaire, mais qui est publiée sous cette double garantie.

J'arrive immédiatement au détail des faits.

Quand M. le maréchal Bugeaud prit, à trois heures du matin, le 24 février, le commandement supérieur des forces armées de Paris, les troupes de la garnison furent divisées en plusieurs colonnes à peu près d'égale force.

La première fut placée sous les ordres du général Sébastiani. Le général devait rejoindre la deuxième colonne, qui stationnait à l'Hôtel-de-Ville sous le commandement du général Taillandier.

La troisième fut placée sous mes ordres. Je n'avais eu jusqu'alors aucune fonction.

La quatrième, commandée par le général Duhot, occupait la place de la Bastille.

La cinquième, sous les ordres du général Renault, stationnait sur la place du Panthéon.

La sixième, formant la réserve du Carrousel, était commandée par le général Rullière.

La cavalerie, aux ordres du général Regnault de Saint-Jean-d'Angely, occupait la place de la Concorde.

Les instructions générales prescrivaient d'attaquer partout l'insurrection, si la nouvelle de la formation du ministère de MM. Thiers et O. Barrot, qui devait être publiée avant le jour, ne suffisait pas pour rétablir la tranquillité publique.

J'avais spécialement pour mission de gagner les boulevards et de me diriger vers la Bastille.

La colonne sous mes ordres se composait de quatre bataillons, un escadron et deux pièces de campagne, formant un ensemble de 1,800 à 2,000 hommes.

Le général de Salles m'était adjoint.

Je partis à six heures du matin du Carrousel. Après avoir détruit plusieurs barricades inoccupées dans les rues Neuve-des-Petits-Champs, Vivienne et Feydeau, le peloton d'avant-garde reçut le feu des hommes qui défendaient les barricades construites aux extrémités de la rue Montmartre et du faubourg. Deux soldats furent blessés. Le peloton riposta; on courut sur les barricades, qui furent immédiatement enlevées. La colonne prit aussitôt la direction de la porte Saint-Denis.

Aucun homme armé ne se présentait sur le boulevard. Les tambours de la garde nationale battaient le rappel. Avant d'arriver au faubourg Poissonnière, j'appris, par des citoyens auxquels je reprochais de ne pas prendre l'uniforme de la garde nationale, qu'un bruit généralement répandu excitait au plus haut degré l'animation de la population tout entière.

Le malheureux événement du boulevard des Capucines était représenté comme un acte prémédité par les ministres maintenus pour intimider la population. On disait que le gouvernement avait trompé la bonne foi du peuple en faisant annoncer, la veille, un changement de ministère. Les officiers de la garde nationale qui me rejoignirent partageaient cette erreur, protestaient avec énergie, et déclaraient avec douleur que la garde nationale était préparée à combattre pour obtenir justice d'une pareille perfidie. Ils n'acceptaient qu'avec défiance mes affirmations contraires, et cependant ils ajoutaient : S'il était vrai que le ministère fût changé, le calme serait bientôt rétabli.

En présence de cette situation imprévue, fallait-il marcher quand même, repousser les gardes nationaux, ne tenir aucun compte de leur erreur, et, par une attaque continuée de la troupe, donner confirmation au mensonge que les partisans de l'émeute avaient habilement répandu?

Je ne le pensai pas. J'arrêtai ma colonne en-deçà du Gymnase, et je rendis compte de la situation à l'autorité supérieure.

M. le maréchal Bugeaud répondit à cet avis en m'envoyant des proclamations manuscrites pour confirmer la nomination au ministère de MM. Thiers et Barrot. Ces proclamations furent immédiatement distribuées.

Il est donc inexact de dire que je me sois arrêté après avoir écouté les prières des personnes qui me suppliaient d'éviter l'effusion du sang. Non, je n'ai pas cédé à cette considération, quelque grave qu'elle eût pu être. Mon devoir rigoureux ne me l'aurait pas permis, si j'avais eu devant moi des hommes se déclarant ennemis du gouvernement que j'avais mission de défendre.

Il est également inexact de prétendre que la foule envahissait et submergeait les soldats quand j'ai reçu l'ordre de me retirer.

Au moment où l'ordre général qui prescrivait d'éviter toute collison, et de laisser à la garde nationale le soin de rétablir la tranquillité publique, m'a été remis, les troupes de la colonne que je commandais étaient serrées en masse, et occupaient toute la chaussée du boulevard.

Je venais d'être rejoint par trois cents gardes nationaux sous les ordres du chef de bataillon Grégoire. Cet officier supérieur me ramenait un détachement d'infanterie que je lui avais confié pour faciliter la réunion de la 5e légion.

Des témoignages de satisfaction unanime répondaient autour de nous à la preuve de conciliation donnée par le gouvernement. Je ne crois pas me tromper en affirmant que la plus grande partie des citoyens réunis sur ce point étaient alors sincères dans leurs démonstrations de joie et d'espérance de paix.

Quatre compagnies du 5e léger me rallièrent au même instant. Elles venaient de la caserne de la garde municipale située rue du faubourg Saint-Martin; elles n'avaient pas rencontré la moindre opposition dans leur marche pour sortir de ce faubourg, où, me dit le commandant, aucune hostilité n'avait été engagée.

Je devais donc m'attendre à ne pas rencontrer plus d'obstacles sur les boulevards; mais, pour mieux remplir les intentions de l'autorité supérieure, je demandai qu'une compagnie de la garde nationale précédât ma colonne, afin de faciliter l'ouverture des barricades que j'aurais à traverser, et pour prévenir plus sûrement tout malentendu avec le peuple.

Ce fut à la hauteur de la rue Montmartre que je trouvai une foule immense et compacte encombrant les allées et la chaussée du boulevard. Le tumulte y était extrême. Les nouvelles vraies n'étaient pas répandues. A chaque pas, il fallait affirmer le changement du ministère pour calmer l'irritation publique. Toutefois je n'entendis pas un seul cri qui pût faire croire à une pensée révolutionnaire.

Sur le boulevard des Italiens, je vis M. Odilon Barrot se dirigeant vers la Bastille. Il était entouré par le peuple et accueilli par des acclamations unanimes.

Cette rencontre me fit comprendre, mieux encore que la prescription de l'ordre que j'avais reçu, quelle était la pensée de pacification qui dirigeait la politique du gouvernement.

La colonne marchait lentement, et avec une grande difficulté, au milieu de cette foule incessamment croissante. Les premières barricades que je rencon-

trai furent cependant ouvertes sans difficultés sérieuses. Le peuple, d'abord opposant, finissait par travailler lui-même à frayer la voie.

En passant la cinquième barricade, à la hauteur de la rue de Choiseul, je chargeai un chef de bataillon de la garde nationale, qui stationnait sur le boulevard, d'assurer, à l'aide de son détachement, l'élargissement de la trouée nécessaire au passage de l'artillerie qui marchait derrière le 3ᵉ bataillon. Cet officier supérieur me promit de le faire. Je laissai près de la même barricade un chef d'escadron d'état-major pour activer le mouvement.

C'est en traversant cette barricade que des soldats, répondant au geste de la garde nationale, ont agité et puis porté la crosse en l'air. Je n'ai eu connaissance de ce fait qu'après être arrivé, avec la tête de colonne, dans la rue Royale. On le comprendra facilement, si on veut se rendre compte que mon attention devait être nécessairement absorbée par les réponses à faire aux questions renouvelées de la foule, par les précautions à prendre pour éviter des conflits.

J'ai appris, quelques momens plus tard, que l'artillerie n'avait pas franchi la barricade de la rue Choiseul, et avait été confiée à la garde nationale. D'après les rapports qui m'ont été faits, les plus vives exhortations, les plus énergiques remontrances n'avaient pu triompher de l'effervescence croissante, causée par l'arrivée subite sur ce point de groupes nombreux d'ouvriers et de gardes nationaux. On n'aurait pu ouvrir la barricade qu'après avoir fait feu.

Fallait-il faire feu, fallait-il engager un combat, quand, à quelques minutes de cette barricade, un des nouveaux ministres était porté en triomphe par le peuple; quand chacun, à cette heure, était encore persuadé que l'émotion publique avait pour cause le fait accompli la veille au boulevard des Capucines; quand enfin un ordre général et formel prescrivait d'éviter toute collision?

On ne l'a pas pensé là. On ne l'a pas pensé non plus à l'Hôtel-de-Ville, où se trouvaient huit bataillons et quatre pièces, et où les mêmes causes produisaient, à la même heure, des effets entièrement semblables.

On ne l'a pas pensé, à cette heure et plus tard, partout ailleurs, car, pendant cette journée, les troupes ont été réduites à obéir jusqu'à l'abnégation à des ordres incessamment renouvelés.

Je termine par un seul mot.

Des soldats ont agité et puis porté la crosse en l'air, non pas seulement sur les boulevards, mais sur différens autres points de Paris. Pas un chef n'a donné un ordre à cet égard, qu'on le sache bien. Qu'il soit aussi bien connu que les soldats, répondant au geste de la garde nationale quand il était prescrit d'éviter toute collision, n'ont jamais eu la pensée de faire acte de soumission, et bien moins encore de subir un outrage.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentimens les plus distingués.

Le général de division,
A. Bedeau.

Paris, 27 juillet 1849.

V. de Mars.